

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1928

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en juin 1929*



GENÈVE
IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE

1929

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU

DE

L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1928

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en juin 1929*



GENÈVE

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE

1929



COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1928

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil administratif a l'honneur de présenter au Conseil municipal le compte rendu de sa gestion pendant l'année 1928.

Ce volume contient en outre, dans l'ordre chronologique, le relevé des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Genève pendant cette année. (Voir au Mémorial du Conseil municipal les rapports, discussions et arrêtés).

Genève, mai 1929.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ¹

I

Autorités municipales. — Administration générale.

Le Conseil administratif ² a renouvelé son Bureau le 15 mai 1928, pour l'année législative 1928-1929 : M. Alphonse BALLANSAT a été élu Président et M. Albert NAINE Vice-Président.

CAISSE MUNICIPALE. — M. Georges Cuendet, entré dans l'Administration municipale le 1^{er} septembre 1896, nommé sous-caissier le 30 septembre 1898, puis caissier le 21 mars 1905, a donné sa démission pour la fin de l'année 1928.

Le Conseil administratif a accepté, le 2 octobre, avec honneur et remerciements pour ses bons et loyaux services la démission de M. Georges Cuendet auquel il a décidé d'offrir au moment de son départ un souvenir sous forme d'une pièce d'argenterie.

Les promotions suivantes ont été faites parmi le personnel : M. Henri Peillex, Caissier ; M. Auguste Schilling, sous-chef de Bureau, M. Georges Détraz, commis de 1^{re} classe et M. Claude Sage, commis de 3^e classe. M. Fernand Reyrenn a été permuté à la Taxe municipale, en qualité de chef de bureau.

COMPTABILITÉ CENTRALE. — M. Kirschmann a été nommé, pour une année à titre d'épreuve, à dater du 1^{er} janvier 1929, commis principal. M. Léon Ruchonnet a été permuté de la Taxe municipale à la Comptabilité centrale, en qualité de commis de 3^e classe.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX. — Les modifications aux règlements et les nouvelles dispositions suivantes ont été adoptées par le Conseil administratif, dans le courant de cette année :

10 janvier. — Dérogation à l'arrêté du 28 août 1923, en ce qui concerne les autorisations pour la pose de bornes de distribution de benzine.

27 avril. — Prix des cokes provenant de l'Usine à gaz, à appliquer dès le 1^{er} mai 1928.

¹ Chapitre 1^{er} du Compte rendu financier.

² Voir au compte rendu 1927 la répartition des charges entre Messieurs les Conseillers administratifs.

22 mai. — Tarif des travaux de premier établissement du Service des Eaux (embranchement d'eau ménagère ordinaire sur une voie publique).

25 mai. — Tarif pour le marché aux plantons de Longemalle.

1^{er} juin. — Tarif à appliquer pour l'installation des appareils du genre « Everclean » inventés par MM. Werro et Kern, pour empêcher les chiens de salir les murs.

5 juin. — Adoption par le Conseil municipal de plans et règlements pour les constructions autorisées sur les jardins bordant le passage situé derrière l'école primaire de Malagnou. (Approuvés par le Conseil d'Etat, le 6 juillet).

15 juin. — Modification et adjonctions au tarif pour les empiétements sur la voie publique.

15 juin. — Nouveau Règlement pour les Cimetières de la Ville de Genève. (Approuvé par le Conseil d'Etat, les 7 septembre 1928 et 4 janvier 1929).

26 juin. — Adoption du Tarif A (tarif simple) pour éclairage électrique et du Tarif D (tarif double) pour fourniture d'énergie électrique par le réseau d'éclairage. Nouveau tarif du gaz (réduit à 28 centimes à dater du 1^{er} juin 1928). Revision de l'échelle des rabais pour les gros consommateurs.

6 juillet. — Réduction accordée aux commerçants sur le tarif prévu à l'article 31 du tarif annexé au règlement concernant les autorisations de travaux et de saillies, en ce qui concerne la redevance pour les lambrequins, avec inscriptions, placés sous les marquises, durant la saison du 1^{er} avril au 31 octobre.

10 juillet. — Modification au règlement du 1^{er} octobre 1926, concernant le champ de foire en Ville.

25 juillet. — Tarif de location et règlement de la grande salle de la Maison du Faubourg.

25 juillet. — La promenade du Lac ne sera plus concédée, même partiellement.

31 juillet. — Les banderoles dont la pose est autorisée ne devront porter aucune réclame.

14 août. — Tarif pour la location du Victorial-Hall, saison 1928-1929.

24 août. — Tarif pour la concession du Palais Eynard et de ses dépendances.

4 septembre. — En dérogation à l'article 58 du Règlement général sur les empiétements et saillies sur la voie publique, les redevances annuelles seront fractionnées par trimestre.

25 septembre. — Règlement du 42^e Concours Charles Galland ayant pour but la composition et l'exécution du modèle d'une médaille, destinée à être offerte par la Ville de Genève lorsqu'il lui est fait un don ou un legs.

30 octobre. — Suppression du Service des installations au Service de l'Electricité.

9 novembre. — Règlement général de la Salle de lecture des Bibliothèques circulantes de la Ville de Genève.

13 novembre. — Adoption du Tarif I 2 pour l'énergie destinée aux fours de boulangers.

SERVICES MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif a décidé, le 10 janvier, de maintenir son ordre de service du 11 novembre 1920 en ce qui concerne l'engagement du personnel de l'Administration municipale, qui ne peut avoir lieu sans la production d'un certificat de bonnes vie et mœurs et sans une enquête préalable de la Police municipale.

En application du principe énoncé dans l'article 7 du Règlement général du personnel, du 15 juin 1920, le Conseil administratif a décidé d'instituer des examens périodiques pour les commis dans les catégories 5, 6, 7 et 8 des employés au mois faisant partie du personnel de la Ville. Ces examens sont facultatifs. Dans l'esprit du Conseil administratif, l'un de leurs buts principaux est d'encourager tous les employés à poursuivre, en dehors de leurs heures de travail, par un effort individuel, le développement de leur personnalité et de leur culture générale. Les résultats de ces examens permettront de fixer l'opinion du Conseil, lorsqu'il s'agira de nominations ou de déclassements d'employés. Ces résultats ne seront, toutefois, qu'un des éléments pris en considération, mais le Conseil y attachera naturellement d'autant plus d'importance que les autres éléments permettant de choisir les employés à nommer ou à déclasser seront moins déterminants.

Le programme de ces examens qui ont eu lieu en juin, a été établi par M. le professeur Raymond. Ils ont porté sur les branches suivantes : correspondance et composition française ; comptabilité ; dactylographie, sténographie, Allemand, instruction civique et économie nationale. Les candidats devaient, autant que possible traiter toutes ces branches.

Le Jury composé de professeurs choisis en dehors de l'Administration municipale, comprenait en outre un délégué de chacun des trois groupements du personnel. 15 employés de différents Services se sont inscrits, 12 ont passé les examens dont les résultats ont fait l'objet d'un rapport du Jury. Le Conseil administratif a pris bonne note des vœux que le Jury a formulés au sujet des épreuves et ne manquera pas d'en tenir compte pour l'avenir.

Le Conseil administratif a décidé d'instituer un contrôle des comptabilités et des caisses de l'Administration municipale et a désigné à cet effet M. E. Duckert, directeur de la Comptabilité centrale.

Il a été rappelé dans un ordre de service au personnel des bureaux, ateliers et usines de la Ville qu'il n'est pas autorisé à traiter des affaires d'ordre privé pendant les heures de service et notamment à passer des commandes ou à faire des achats à des voyageurs de commerce qui se présenteraient dans les bureaux, ateliers et usines.

En complément à l'ordre de service du 29 septembre 1921, le Conseil administratif a décidé d'accorder, mais pendant la durée des cours de répétition seulement, le 100% de leur salaire aux employés et ouvriers surnuméraires qui auraient même moins d'une année de service dans l'Administration.

Les mêmes dispositions que ces dernières années ont été prises pour permettre au personnel de disposer du samedi matin 7 avril, veille de Pâques.

Le Conseil administratif a décidé d'autoriser le personnel de l'Administration municipale à s'absenter l'après-midi du mardi 1^{er} mai, à condition, toutefois, que les différents Services soient assurés. Il n'a pas été fait de diminution de salaire au personnel yant pris congé ; le personnel qui a assuré le service a reçu le salaire normal.

Cette décision était applicable aux chômeurs travaillant sur les chantiers ou dans les bureaux de la Ville.

Le Conseil a désigné M. J. Alphonse, caissier des Services industriels, en qualité de vérificateur des comptes dans le Comité de la Caisse maladie, chargé de lui présenter toutes suggestions utiles en vue d'obtenir une diminution des abus et une réduction des frais.

La Commission d'enquête prévue à l'article 49 du Règlement général du personnel a été renouvelée, le 1^{er} juin. Elle a été composée de M. le Président ou M. le Vice-Président du Conseil administratif, de MM. les Conseillers municipaux Dr Pierre Besse et Dr Ch. Martin-Du Pan et de MM. John Lavorel et Jean Durrmeier, délégués du personnel. La Commission d'enquête n'a pas eu à fonctionner en 1928.

Le Conseil a fixé à 12 ans la durée de l'activité des chauffeurs de fours à l'Usine à gaz après quoi, un chauffeur affecté pour raison de santé ou autre, à un autre service de catégorie inférieure, ne sera pas rétrogradé.

L'arrêté pris par le Conseil administratif, le 18 octobre 1927, suivant lequel la Ville doit retenir le 50% de la rente servie à l'ouvrier accidenté, a été complété, en ce sens que la décision de principe qu'il comporte sera appliquée non seulement aux ouvriers, mais aussi aux employés accidentés.

Le Conseil a fait procéder dans l'Administration municipale à une enquête en vue d'établir la liste des propriétaires d'automobile ou de motocyclette, avec l'indication des assurances contractées par les fonctionnaires propriétaires de l'un ou l'autre de ces véhicules. La Ville, en effet, n'est pas couverte par une assurance en cas d'accident non professionnel et supporte elle-même le paiement du salaire pendant le chômage d'un employé victime d'un accident.

Le Conseil examinera ensuite la possibilité de contracter une assurance collective groupant tous les fonctionnaires propriétaires d'un véhicule à moteur.

Prenant en considération la demande que lui a adressée le Comité de la Caisse-maladie du personnel, le Conseil administratif a décidé, à titre d'essai, de dispenser le personnel de la production d'un certificat médical (feuille de maladie) pour une indisposition passagère, qui oblige cependant l'intéressé à suspendre son travail un ou deux jours.

Le malade peut, en effet, en pareille circonstance, se donner ou se faire donner chez lui, les soins que nécessite son état, sans demander un médecin.

Le Conseil a, toutefois, réservé les dispositions prévues par l'article 28 du règlement général de travail du personnel, du 15 juin 1920, et, notamment les ordres de service des 28 avril et 7 juin *in fine* et 2 novembre 1921, en ce qui concerne les accidents.

Le Conseil a annulé l'arrêté pris le 7 septembre 1920, en ce qui concerne les jours de congés officiels et a décidé de ne pas compter ces jours dans la période des congés annuels (article 21 du règlement général du personnel).

Dans le but de dégager la responsabilité de la Ville, tous les véhicules de la Ville ont été pourvus d'une plaque portant défense au chauffeur de transporter des tierces personnes.

A titre exceptionnel, le Conseil a autorisé la fermeture des bureaux, ateliers et usines de la Ville le lundi 24 décembre. Cependant, les bureaux, ateliers et usines dans lesquels il était nécessaire d'assurer le service sont restés ouverts ce jour-là, avec un service réduit.

Le Conseil a décidé, dans sa séance du 21 décembre de confirmer tout le personnel régulier de l'Administration municipale pour une nouvelle période de 4 ans, dès le 1^{er} janvier 1929 sous les mêmes réserves introduites dans les lettres de confirmation, en 1925, en ce qui concerne les modifications qui pourraient être apportées aux lois constitutionnelles réglant l'organisation administrative de l'Etat et de la Ville.

Toutefois, à la suite d'une démarche faite auprès de lui par l'Association d'employés de la Ville, le Conseil administratif a décidé de renoncer à la réserve ci-dessus. Les confirmations seront faites pour la période de 4 années, soit jusqu'à fin 1932. Pour le personnel ayant atteint l'âge de 60 ans ou qui aura cet âge à fin 1932, il sera stipulé dans les lettres une réserve au cas où le Conseil municipal prendrait des dispositions en ce qui concerne la limite d'âge.

CAISSE DE RETRAITE ET D'INVALIDITÉ DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE

Le nombre des sociétaires en activité de service, au 31 décembre 1927, était de 1259. En 1928, il a été admis 36 sociétaires ; 5 ont quitté l'Administration ; 9 sont décédés et 28 ont été pensionnés. Le nombre des membres en activité de service est donc de 1253 à fin 1928.

La diminution des sociétaires en activité de service, enregistrée depuis 1925, semble s'atténuer ; elle n'est que de 6 unités en 1928 par rapport à 1927. Il est vrai qu'il n'y a eu, durant cet exercice, que 28 pensionnés contre 41 en 1927, 46 en 1926 et 52 en 1925.

On trouvera dans le compte rendu financier, page 92, la situation des comptes de la Société.

La Caisse a poursuivi une marche satisfaisante en 1927. Le rendement du Portefeuille et des immeubles est resté sensiblement le même que l'an dernier, c'est-à-dire que le taux réalisé par les placements est sensiblement supérieur au taux mathématique de 4% sur lequel est basé la caisse, mais ce boni n'est pas de nature à modifier sensiblement le déficit d'entrée. Le revenu des immeubles tend à s'améliorer par suite de l'unification des prix de location. A part la vacance prolongée des arcades rue Jacques Dalphin, 7, tous les appartements et arcades des immeubles de la société sont loués.

Le Comité éprouve à l'heure actuelle certaines difficultés dans le placement des fonds, soit dans les achats d'immeubles soit dans les achats de titre.

Les offres qui lui sont faites ne sont pas intéressantes ; ou les immeubles proposés sont trop vieux et l'on cherche à s'en débarrasser pendant que les loyers sont encore relativement élevés, ou bien ce sont des immeubles neufs loués sur des bases qui ne se maintiendront pas. Cette situation engage le comité à la prudence, c'est la raison pour laquelle il n'a acquis qu'un seul bâtiment pendant l'exercice 1928.

Conformément au désir exprimé par l'Assemblée générale de 1928, il a été procédé à une expertise en vue de déterminer la situation de la Caisse et les conditions dans lesquelles le taux de pension pourrait être porté de 60 à 70%.

Il résulte de cet examen que le Bilan technique à fin 1927 accuse un déficit de frs. 9.344.789.—. Le déficit, qui provient du non versement de la totalité des cotisations antérieures à la création de la Caisse (1918) et de l'augmentation

des salaires résultant de l'adoption du Règlement général du personnel (1920) n'a pas varié sensiblement depuis la revision de 1923. Durant la période écoulée depuis cette date jusqu'à fin 1927, les effets des éléments favorables et défavorables se sont à peu près compensés. Le taux de placement des fonds de la Société a été de 5% alors que le taux technique est de 4%; au lieu de 157 retraites attendues, il y en a eu 101. Par contre, au lieu de 30 cas d'invalidité escomptée, il y en a eu 60, et au lieu de 50 décès de membres actifs il y en eu 60 également. Si les prévisions techniques sont à peu de choses près réalisées, le nombre des sociétaires en activité de service a diminué de 10%, alors que les experts comptaient sur le maintien, si non sur l'augmentation de ce nombre.

S'appuyant sur des considérations développées dans 3 rapports successifs, les experts estiment nécessaire actuellement de verser au moins les intérêts du déficit, à défaut d'un amortissement désirable. C'est donc un supplément annuel, au taux de 4%, de frs. 373.800.— *qui s'impose dorénavant en sus des cotisations payées par la Ville et le personnel et cela simplement pour assurer le maintien des prestations actuelles.*

Quant à l'amélioration envisagée, les experts avaient étudié une première solution qui consistait à accorder le 70% de pension après 35 ans. Les délégués des groupements du personnel n'ont pas accepté cette solution.

Le Comité a, dès lors, fait étudier les conséquences de l'augmentation des pensions à 70% après 30 ans. Au vu de la portée financière de cette solution, les délégués des sociétaires se sont divisés. Les uns acceptent cette dernière solution et consentent à une augmentation de cotisations de 1%, les autres proposent pour les pensions de retraite le taux de 70% après 35 ans de service et, pour les pensions d'invalidité, le taux de 70% après 30 ans conformément à l'échelle du personnel fédéral; ces délégués consentent à une augmentation de cotisations de 0,4%.

Le Comité a dû faire étudier également les conséquences de cette proposition.

En raison des divergences d'opinion qui se sont manifestées, il appartiendra à l'Assemblée générale, qui sera réunie en 1929, de se prononcer sur la solution à proposer au Conseil Administratif.

Quelle que soit la solution adoptée, il ressort de l'avis des experts, que les améliorations envisagées ne peuvent être introduites qu'avec une augmentation correspondante des ressources de la Caisse et que les intérêts du déficit doivent être versés.

C'est pour tenir compte du rapport des experts que le Conseil administratif a mis en réserve une somme de 500.000.— frs. prélevée sur le résultat de l'exercice budgétaire de 1928.

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL.

L'exercice 1928 solde par un déficit de fr. 25.509,80, sur un total de dépenses de fr. 147.447,25. La situation de la Caisse s'est aggravée du fait de l'augmentation de ses charges, malgré l'application du frein mutualiste comportant une participation du personnel aux frais médicaux et pharmaceutiques fixée à 15%.

Le Comité a fait connaître au Conseil administratif les différentes causes des déficits de la Caisse maladie du personnel de la Ville et a demandé un allègement

aux charges de cette dernière, sous forme de remise des indemnités de chômage maladie et accident et du traitement du personnel occupé à la tenue des comptes, soit ensemble fr. 17.121,30.

Le Conseil administratif examinera la situation de la Caisse maladie, dans le courant de l'année 1929, en tenant compte de ses charges et de l'économie que réalise la Ville du fait de la création de cette Institution.

Rappelons qu'aux termes de l'arrêté du 26 décembre 1924, c'est en 1929 qu'échoit le dernier terme de la participation de la Ville aux déficits de la Caisse, réduite à 20%.

De son côté, le Comité proposera à l'Assemblée générale de porter la contribution des sociétaires du 15 au 25%.

CERTIFICATS D'INDIGENCE ET DIVERS, RENSEIGNEMENTS, ETC. — Il a été délivré par le Secrétariat général 98 certificats dits mobiliers pour expéditions à l'étranger et 557 certificats de domiciles, d'indigence et divers.

ASSURANCE SCOLAIRE EN CAS DE MALADIE. — L'amélioration constatée en 1927 s'est encore accrue en 1928 dans le paiement des cotisations. Il a été perçu sur le montant total du reliquat à fin 1927, la somme de fr. 1.775,50 (non compris la subvention fédérale perçue en 1929).

Pour 1928, la Caisse a demandé à la Ville le remboursement d'une somme totale de fr. 10.919,10 (fr. 12.758,50 en 1927) pour cotisations non payées à l'école, et nous avons pu récupérer auprès des débiteurs fr. 8.919,40 (fr. 9.778. — en 1927) y compris la ristourne cantonale pour familles nombreuses.

La Ville a pris à sa charge fr. 796,90, de cotisations dues par des indigents contre fr. 1.246,50 en 1927.

FÊTES ET CÉRÉMONIES. — M. le Conseiller administratif John L. Albaret a représenté la Ville de Genève aux manifestations qui ont marqué la III^e grande fête du Rhône et du Génie des Rhodaniens et le II^e Congrès du Rhône à Avignon, en Juin. L'Ecole d'Horlogerie qui avait participé à l'Exposition organisée à l'occasion de ces fêtes a remporté une médaille d'or. Genève a été désignée pour organiser les fêtes du Rhône en 1929.

Un siège lui ayant été offert dans le Comité de l'Association des Intérêts de Genève, le Conseil administratif a délégué M. le Conseiller Jean Uhler pour le représenter.

La Société Suisse d'Hygiène a tenu son Assemblée dans notre Ville les 5 et 6 mai ; l'Etat et la Ville ont participé aux frais de cette réunion qui n'avait pas eu lieu dans notre Ville depuis 17 ans.

La Société d'Escrime de Genève a été chargée de préparer le Championnat national suisse d'épée qui a eu lieu le 13 mai à la Salle communale de Plainpalais, le Conseil administratif a fait don à cette Société d'une coupe en argent gravée aux Armes de la Ville.

La Commission des chemins de fer fédéraux du Conseil national s'est réunie à Genève et le Conseil administratif a invité ses membres à La Grange, le 22 mai.

La réception offerte par le Conseil fédéral et les Autorités genevoises à MM. les délégués à l'Assemblée générale annuelle du Bureau international du Travail a eu lieu à l'Ariana le 8 juin. Le Conseil administratif a reçu la veille à La Grange, la délégation Suisse à cette Conférence.

La Société des anciens élèves de l'École supérieure de commerce a organisé les 7, 8 et 9 juin, le V^e Congrès international des Associations d'anciens élèves des écoles supérieures de Commerce, coïncidant avec le 40^e anniversaire de la fondation par la Ville de Genève de l'école supérieure de Commerce. Une allocation a été accordée par le Conseil administratif au Comité d'organisation.

Le Conseil administratif a également subventionné l'Association Suisse des fonctionnaires et des télégraphes lors de son Assemblée des délégués, les 22, 23 et 34 juin. Ce Congrès ne s'était pas réuni dans notre Ville depuis l'année 1908.

La XXII^e Assemblée générale du Heimatschutz (Ligue pour la conversation de la Suisse pittoresque) ainsi que l'Association Suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs ont tenu leurs assises dans notre Ville, les 16 et 17 juin.

La Fête des Fleurs organisée par l'Association des Intérêts de Genève a eu lieu, avec un plein succès, les samedi et dimanche 23 et 24 juin.

Le Conseil administratif a accordé une subvention à l'Union horticole qui a organisé un concours de façades, fenêtres et balcons fleuris.

Sous les auspices du Comité central « Amitiés Belgo-Suisse » la Musique des Guides royaux de Bruxelles est venue donner un concert à Genève, dans la promenade des Bastions, le 3 juillet. Une réception a été offerte par le Conseil administratif en l'honneur de M. Fernand Peltzer, Ministre de Belgique en Suisse, et de cette célèbre phalange de musiciens que la Fanfare municipale de la Ville a été recevoir en corps à son arrivée à la Gare.

La Société de préhistoire a tenu sa XX^e Assemblée générale dans notre Ville, du 6 au 8 juillet, attirée par la richesse de ses collections et l'intérêt de ses environs, au point de vue préhistoire. Le Conseil administratif a accordé une allocation au Comité d'organisation.

M. le Président du Conseil administratif A. Ballansat a fait partie du Comité d'honneur du grand concours international organisé par la Fédération suisse des Sociétés de boules ferrées de Genève. Cette manifestation placée sous la présidence effective de M. Hennessy, Ambassadeur de France à Berne, s'est déroulée au Palais des Expositions les 14 et 15 juillet.

Le Maennerchor « Harmonie » de la Ville de Saint-Gall qui avait participé à la fête fédérale de chant à Lausanne a été reçu officiellement par les Autorités municipales, le 17 juillet, à la Promenade du Lac.

Le 21 juillet s'est effectué au Musée d'Art et d'Histoire la prise de la bannière fédérale qui avait été déposée dans cet édifice à l'issue de la 58^e Fête fédérale de gymnastique à Genève, en 1925. La bannière fédérale a ensuite été transportée à Lucerne où la 59^e Fête fédérale a eu lieu du 21 au 24 juillet.

Un prix d'honneur a été remis à la Commission des Prix et subventions du Grand Prix d'Europe de la Fédération internationale des Clubs motocyclistes, organisé par l'Union motocycliste Suisse, les 28 et 29 juillet.

Une subvention a été accordée à la Corporation des maîtres ramoneurs de Genève à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle des délégués de la Société Suisse des maîtres ramoneurs, les 4 et 5 août.

M. le Président Ballansat a accepté de faire partie du Comité d'honneur du 4^e Congrès international de la Presse technique dont les participants ont été reçus par les Autorités genevoises, au Palais Eynard, le 27 août.

La réception du Conseil Fédéral et des Autorités genevoises en l'honneur des délégués à la IX^e Assemblée de la Société des Nations a eu lieu au Grand-Théâtre, le 18 septembre.

Le 4^e Congrès des Minorités s'est tenu dans notre Ville au mois d'août. M. le Dr Wuffran, député, Président du Congrès, a adressé des remerciements à M. le Président de la Confédération Suisse, au Canton et à la Ville de Genève pour l'hospitalité accordée aux Membres des Nations représentés.

Un Champ de foire a été organisé aux Pâquis par l'Association des Intérêts des Pâquis à l'occasion de la Vogue de ce quartier, les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre, avec retour 8 jours après. Le boni de frs. 1.400.— a été réparti entre les œuvres de bienfaisance des Pâquis.

L'Association Suisse des fonctionnaires postaux gradés a tenu son Assemblée générale annuelle au Palais Eynard où une réception a été offerte par les Autorités genevoises, le 7 octobre en l'honneur des délégués.

Le Conseil administratif a accepté le patronage du concert de l'Orchestre de la Paroisse de la Fusterie, dans la Cathédrale de Saint-Pierre, en faveur du fonds destiné à la réfection du Carillon de Saint-Pierre.

Une réception a été offerte par la Ville de Genève à l'Ariana, le 11 octobre, aux Membres de l'Union internationale hôtelière, à l'occasion de la 33^e Assemblée générale de cette Union, à Lausanne.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par son Président M. A. Ballansat à la manifestation de la Colonie tchécoslovaque de Genève, à l'occasion du X^e anniversaire de l'indépendance tchécoslovaque, le 27 octobre.

La Fédération des Cercles et Associations protestants du Canton de Genève a organisé une manifestation devant le Monument de la Réformation, aux Bastions, le dimanche matin 4 novembre, au cours de laquelle un simple et pieux hommage a été rendu aux Réformateurs.

Le III^e Concours hippique international organisé en collaboration avec l'Association des Intérêts de Genève et la Société hippique l'Etrier a eu lieu du samedi 3 au dimanche 11 novembre au Palais des Expositions. Le Conseil administratif a offert au Comité d'organisation de cette importante manifestation un chronomètre de Genève, comme prix de la Ville de Genève.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par M. le Conseiller administratif John L. Albaret à la commémoration du 75^e anniversaire de la constitution de l'Institut National Genevois, le 24 novembre.

Comme ces dernières années, un champ de foire a été installé en Ville, pendant les fêtes de Nouvel-An.

* * *

Le Conseil administratif a enregistré avec infiniment de peine les décès, survenus dans le cours de l'année de M. Raphaël Réau, ancien Consul général de France à Genève, Ministre de France à Bangkok ; de M. le Dr Louis Viret, ancien Conseiller administratif et Conseiller municipal de la Ville de Genève ; de M. Albert Odier, ancien Ingénieur en chef de la Ville ; de M. Gustave Ador, ancien Président de la Confédération Suisse.

BUREAU MUNICIPAL DE RENSEIGNEMENTS. — Le Bureau municipal de renseignements a continué à placer des chômeurs de nationalité suisse, tant dans les Services de la Ville qui avaient besoin de personnel temporaire, que dans l'industrie privée. Il s'occupe également de renseigner les personnes de condition modeste sur des questions d'ordre courant. Ce Bureau est chargé en outre de la remise des bons de combustible, de gaz et d'électricité, suivant les instructions du Secrétariat général.

Durant l'année 1928, 2412 personnes ont eu recours au Bureau municipal de renseignements, dont :

- 314 pour des questions de loyers ;
- 506 pour des demandes d'emploi ou des renseignements s'y rapportant ;
- 433 en vue de secours (marche à suivre pour obtenir soit une aide de leur commune d'origine, soit d'une Institution Philanthropique).
- 332 pour des renseignements ayant trait aux impôts (contributions, taxes fixes, impôt de guerre, taxe militaire).
- 118 pour des renseignements sur des questions d'assurances (accidents, vie).
- 471 pour des questions diverses, telles que : poursuites, tribunal des Prud'hommes subsides militaires, patentes, assistance judiciaire, émigrations, justice de Paix, naturalisations, etc.)
- 238 pour l'obtention de bons de combustible, gaz et d'électricité.

2412 personnes.

Sur demande il a été fait :

Correspondances. — *Loyers*: 103 requêtes aux autorités compétentes, à des régisseurs, avocats, etc.

Travail: 186 chômeurs ont été acheminés sur divers services en vue d'être engagés à titre temporaire.

137 démarches, recommandations et formalités en vue de placer des « sans-travail ».

Secours: 155 requêtes pour des questions d'assistance (interventions auprès de communes, d'institutions, etc.).

Impôts: 132 requêtes et formalités pour des questions d'impôts (questionnaires, requêtes au Département des Finances, taxes diverses).

Assurances: 41 formalités, requêtes, etc. (requêtes à la Caisse nationale, à des autorités, correspondances diverses).

Divers: 176 correspondances pour des questions de poursuites, séjour, assistance judiciaire, Prud'hommes, subsides, patentes, naturalisations, etc.)

Gaz, électricité et combustible:

Il a été procédé à :

Enquêtes: 57 sur la situation des demandeurs :

Il a été délivré :

91 bons de réduction sur les factures de gaz et d'électricité ;

115 Bons de combustible, représentant au total 6400 kg.

Ont bénéficié de ces facultés :

83 familles, comprenant 242 personnes, dont : 40 familles genevoises, 42 confédérées, 1 italienne, représentant une dépense de fr. 416.— pour le combustible et de fr. 835.90 pour le gaz et l'électricité, ci 1,251.90.

Chômage :

209 personnes se sont inscrites courant 1928, en vue d'obtenir de l'ouvrage, se répartissant comme suit :

59 Genevois mariés ;

35, Genevois célibataires ;

73 Confédérés, mariés ;

42 Confédérés célibataires, soit au total 209 ménages, comprenant 172 enfants.

Une inscription a été ouverte au Secrétariat général jusqu'au 10 octobre, à la demande du département de l'Intérieur et de l'Agriculture, pour la livraison de pommes de terre à prix modique aux ménages à ressources modestes. (Arrêté du Conseil d'Etat du 25 septembre 1928).

Les demandes ont atteint un total de 6.250 kilogs et les renseignements ont été fournis au fur et à mesure au département de l'Intérieur.

NATURALISATIONS. — Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 69 certificats de bonnes vie et mœurs aux fins de naturalisation et en a refusé 2.

Conformément à la loi du 21 octobre 1905, art. 4 et 5, il a été soumis au vote du Conseil municipal 50 candidatures de nouveaux citoyens. Cette autorité en a admis 37 et en a refusé 13.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de francs 6366.70.

Le Conseil administratif a, après enquêtes, donné son préavis sur 7 demandes de renonciation à la nationalité genevoise.

Il a été reçu 4 avis de situation et enregistré 17 déclarations d'options définitives (9 jeunes filles et 8 jeunes gens), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés Suisses.

ASSURANCE MILITAIRE. — *Renseignements relatifs aux affaires militaires.*

La Police municipale a été chargée de répondre à 68 questionnaires de l'Assurance militaire, concernant des cas nécessitant une enquête et à 94 demandes de renseignements relatifs à des affaires militaires, nécessitant également une enquête. Elle a effectué en outre, 157 enquêtes relatives à des demandes de subsides militaires, et 12 enquêtes pour des demandes d'exonération de paiement de chaussures militaires.

SECOURS MILITAIRES. — Une somme de Fr. 6.850.65 a été répartie entre 130 familles de soldats mobilisés. Somme intégralement remboursée par le Département militaire.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD. — Il a été présenté 36 demandes pour lesquelles il a été payé la somme de fr. 4.580.—
Les frais d'enquêtes de l'Hospice général ont été de » 200.—
soit au total fr. 4.780.—

FONDATION TREMBLEY-TOLLOT. — Le Conseil administratif a renouvelé à MM. Edouard Chapuisat, Horace Trembley et Albert Lombard, leur mandat de membre de la Commission de cette Fondation .

M. Henry Fatio, Secrétaire, a fait parvenir au Conseil administratif un rapport sur la Fondation, ainsi que le bilan et le compte de profits et pertes.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Répondant au désir que lui a exprimé le Comité de la Fanfare municipale, le Conseil administratif a autorisé cette Société à prendre le titre de « Musique municipale de la Ville de Genève », à dater du 1^{er} juillet 1929.

REFERENDUM. - VOTATIONS. — La délibération du Conseil municipal du 30 décembre 1927, adoptant le budget de l'année 1928 a fait l'objet d'un referendum visant les Chapitres I - XVII - XVIII - XX et XXI en ce qui concerne les augmentations et allocation à des Chefs de Services de l'Administration municipale.

Le referendum ayant abouti, il a été procédé, les 25 et 26 février, à une votation à la suite de laquelle ces augmentations et allocation ont été refusées par les électeurs de la Ville de Genève. Ces opérations électorales ont été validées par arrêté du Conseil d'Etat, du 2 mars, et la délibération du Conseil municipal, du 30 décembre 1927, a été rectifiée en conséquence et approuvée par le Conseil d'Etat, le 20 novembre 1928.

L'initiative lancée par le parti Socialiste pour un projet de loi portant création d'un Service cantonal de construction de logements a réuni, dans la Ville de Genève 3048 signatures qui ont été vérifiées par le Secrétariat général, 2.272 signatures ont été reconnues valables et 776 ont été annulées.

Le Secrétariat général a encore vérifié 8 listes de signatures pour l'initiative populaire en faveur de la revision de l'article 12 de la Constitution fédérale (Interdiction de recevoir des décorations), ainsi que 320 listes contenant 2.742 signatures pour le referendum contre la loi du 17 novembre 1928 (Assurance responsabilité civile des autos et motos).

Une nouvelle répartition des arrondissements électoraux a été faite par le Département de l'Intérieur, d'accord avec les Autorités municipales. Les locaux de vote sont les suivants : Arrondissement I — Salle de gymnastique des Casemates ; Arrondissement II — Salle de réunions des Pâquis (Ecole de la rue de Neuchâtel) ; Arrondissement III. — Salle de gymnastique de l'école du boulevard James Fazy.

TRAMWAYS. — Le Conseil Administratif a exposé au Conseil municipal la situation faite à la Ville de Genève dans les accords intervenus entre l'Etat de Genève, les banques, créancières et la C.G.T.E.

Le 9 décembre 1927, le Conseil municipal vota un arrêté chargeant le Conseil administratif de s'adresser au Conseil d'Etat pour le prier de consentir à la modification

de l'art. 14 du nouveau cahier des charges dans un sens affirmant les droits des Communes sur leur domaine public.

Le Conseil Administratif était autorisé, en cas de refus de l'Etat de procéder à cette rectification, à proposer un arbitrage pour trancher la question de disposition et jouissance du domaine public communal.

L'arbitrage devenu définitif ou l'Etat acceptant la reconnaissance du domaine public, le Conseil Administratif devait renvoyer la question pour examiner le surplus du projet d'arrêté faisant l'objet de la convention du 25 novembre 1927, intervenue entre l'Etat, les banques créancières et la C.G.T.E.

Le Conseil administratif entreprit immédiatement les démarches dans le sens qui lui était indiqué, mais le Conseil d'Etat se refusa à apporter une modification quelconque à l'art. 14 du cahier des charges.

En conséquence et d'accord avec la Commission, le Conseil Administratif demanda d'une façon expresse au Conseil d'Etat de soumettre à un arbitrage la question du domaine public municipal. Le Conseil d'Etat s'y refusa également et proposa un recours au Conseil fédéral.

Après de longues discussions, la Commission émit l'avis qu'il est absolument impossible au Conseil Municipal de ratifier les deux actes (cahier des charges et convention) que la Ville de Genève n'avait pas été appelée à signer. La Commission considéra, en effet, que l'Etat de Genève, en faisant abstraction complète des droits de la Ville, en refusant de soumettre ces documents à l'approbation préalable du Conseil municipal, en disposant du domaine public Municipal sans aucun consentement de la Ville, en renonçant à des avantages garantis à la Ville par un acte auquel elle avait directement participé (cahier des charges de 1899), en lui imposant sans avis préalable des charges nouvelles, en disposant d'une créance personnelle et directe dont elle avait seule l'exercice, la Commission considéra, disons-nous, que l'Etat de Genève a commis là des actes de pur arbitraire auxquels la Ville ne pourrait donner son adhésion formelle sans déchoir de sa dignité.

Bien que ne doutant pas du bien fondé de ce droit, la Commission ne crut pas pouvoir conseiller un vote négatif qui obligerait le Conseil Administratif à en tirer les conséquences extrêmes, c'est à dire à se considérer comme soumis au cahier des charges de 1899.

La Commission, tout en approuvant l'attitude ferme et énergique adoptée dès l'origine par le Conseil Administratif pour assurer la défense des intérêts de la Ville, proposa de ne pas entrer en matière sur l'approbation des documents qui lui étaient soumis.

Le Conseil Municipal adopta les conclusions de la Commission, constatant que violence avait été faite à la Ville de Genève et que celle-ci s'incline parce qu'elle y est forcée et qu'elle ne voit pas d'autre issue raisonnable possible.

Le Conseil Municipal exprima encore le désir qu'à l'avenir l'Etat de Genève veuille bien reconnaître le principe de l'autonomie des Communes, qui est encore inscrit dans notre Constitution, et ne pas se croire autorisé à disposer des droits de ces Communes sans leur consentement.

Tel n'a, hélas, pas été le cas dans la question des plans d'aménagements traitée au chapitre du service des travaux.

Comme conséquence de cette décision, le Conseil Municipal a voté, le 21 décembre, un crédit supplémentaire de fr. 60,000,— pour couvrir le coût, en 1928, de l'entretien des chaussées dans la zone des voies mis à la charge de la Ville par le nouveau cahier des charges imposé par l'Etat.

VILLE ET COMMUNES SUBURBAINES. — Les Conseils administratifs de la Ville et des Communes suburbaines ont eu plusieurs réunions extraordinaires au cours desquelles différentes questions ont été examinées, en particulier les projets de conventions entre la Ville et les Communes pour la fourniture du gaz et de l'électricité ; les projets de construction d'un Stade ; la question de l'unification des Caisses de retraite des employés des Municipalités.

La séance de printemps, convoquée par la Ville a eu lieu à La Grange, le 19 mai, à l'ordre du jour figuraient les objets suivants :

Marché aux champignons — Assurance responsabilité civile des Communes à l'égard des élèves des écoles — Assurance responsabilité civile des Communes à l'égard du public — Fête des Promotions — Commission 2% sur encaissement des Contributions par l'Etat — Appareils distributeurs de benzine — Examen des demandes de l'Orchestre de la Suisse romande — Société coopérative de production cinématographique de Genève — Caisse de retraite des employés municipaux — Soumission des travaux par les entrepreneurs de l'agglomération — Séjour des étrangers à Genève — Subventions diverses — Logements insalubres — Taxes professionnelles fixes.

La seconde réunion s'est tenue à Plainpalais, le 24 novembre et l'Assemblée a décidé, entr'autres, de faire une nouvelle démarche auprès de l'Autorité cantonale pour qu'elle renonce à la retenue de 2% sur les sommes que le Service cantonal des Impôts encaisse pour le compte des Municipalités.

UNION DES VILLES SUISSES. — L'Assemblée générale des délégués s'est réunie les 8 et 9 septembre à Olten. Le Conseil administratif a assisté à cette réunion au cours de laquelle M. le Vice-Président Albert NAINÉ, désigné en qualité de co-rapporteur en français sur la question traitée par M. le Conseiller national R. Grimm, Conseiller municipal de la Ville de Berne, relative au Gaz et à l'Electricité, a fait un exposé qui a vivement intéressé l'Assemblée. Les thèses présentées par MM. R. Grimm et A. Nainé ont été acceptées à l'unanimité.

Différentes questions ont fait l'objet de demandes de renseignements à l'Office central de l'Union des Villes Suisses qui, de son côté, à eu recours à l'Administration municipale pour compléter sa documentation dans des domaines intéressant certaines Municipalités.

La prochaine assemblée des délégués de l'Union des Villes Suisses aura lieu à Genève, en 1929.

II.

Conseil municipal.

Durant l'année 1928, le Conseil municipal s'est réuni au cours de 20 séances, dont 8 dans les deux sessions périodiques de printemps et d'automne et 12 en sessions extraordinaires.

M. Marcel Brunet, Président du Conseil municipal, est décédé accidentellement dans une excursion en skis au Valais, le 13 février. La fin tragique de ce distingué Magistrat a vivement ému les Autorités municipales ainsi que toute la population.

M. Marcel Brunet faisait partie du Conseil municipal depuis 1922 et avait été élu, le 10 juin 1927, Président de ce Corps où il exerça une très grande influence. Ce regretté Magistrat portait le plus vif intérêt à la Ville de Genève qu'il fit bénéficier de sa science juridique et de sa grande capacité de travail. Avec Marcel Brunet, la Municipalité a perdu l'un de ses plus ardents défenseurs et son départ prématuré a été unanimement regretté.

Les Funérailles organisées par les soins et aux frais de la Ville de Genève, réglées suivant le protocole, ont eu lieu le vendredi 17 février. Monsieur Marcel Brunet a été enseveli au Cimetière de Châtelainé où une concession à perpétuité a été offerte à la famille.

M. Jos.-A. Poncet, premier des viennent ensuite de la liste du parti Radical a remplacé M. Marcel Brunet dans le Conseil municipal et a prêté serment le 9 mars.

A cette même séance, M. Jules Renaud a été élu Président jusqu'à la fin de l'année législative.

M. Gustave Magnin a donné sa démission de Conseiller municipal, enregistrée dans la séance du 25 mai. M. Gabriel Boyy, architecte, 4^e des viennent en suite de la liste du parti Union de défense économique, a prêté serment dans cette même séance.

Délibérations du Conseil municipal:

17 janvier. — Acceptation du don fait par M. Ed. Audeoud en faveur du Cabinet de numismatique.

17 janvier. — Démolition du bâtiment de l'ancien octroi de Rive et suppression du poids public.

24 janvier. — Fixation du taux des centimes additionnels pour 1928.

9 mars. — Election de M. Jules Renaud, président, jusqu'à la fin de l'année législative.

* 9 mars. — Crédit de fr. 7.500,— pour des aménagements au Jardin botanique en suite de la rectification de la route de Lausanne.

* 27 mars. — Crédit de fr. 50.000,— pour la publicité en faveur de Genève.

27 mars. — Cession à la Ville du chemin privé dit « rue Franklin ».

27 mars. — Liste de présentation des 690 jurés de la Ville de Genève pour 1929.

20 avril — Crédit de fr. 34.500,— pour l'aménagement d'un refuge central au Rond-Point de Plainpalais.

* 20 avril. — Crédits de fr. 20.000,— et de fr. 15.000,— pour l'entretien spécial des bâtiments aménagement aux abattoirs et pour l'ouverture d'un concours en vue de la création de nouveaux abattoirs.

20 avril. — Crédit de fr. 500.000,— pour la construction d'un égout collecteur entre la place de Montbrillant et la promenade de St-Jean, par la rue de Malatrex.

* 20 avril. — Election de 7 membres de la Commission administrative de l'Hospice général:

Sont élus : MM. J.-B. Pons ; F. Tinguely ; L. Perret ; W. Henny ; P. Schneider ; Ch. Blanc ; Th. Engel.

25 mai. — Cession à la Ville d'immeubles et de parts d'immeubles rue des Terreaux du Temple, 36-38 et rue de Cornavin, 5 et 7 sur cour, appartenant aux Consorts Bouru, à M^{me} Andersen-Veuillet et aux Consorts Montchal.

25 mai. — Acceptation de la démission de M. Gustave Magnin de ses fonctions de Conseiller municipal.

25 mai. — Assermentation de M. Frédéric Bovy, en remplacement de M. G. Magnin, démissionnaire.

* 25 mai. — Nomination de M. Frédéric Bovy en qualité de membre de la Commission électorale nommée le 10 juin 1927, en remplacement de M. G. Magnin, démissionnaire.

* 25 mai. — *Renouvellement du Bureau du Conseil municipal, pour l'année législative 1928-1929 :*

Sont élus : M. Frédéric Martin, Président, M. François Tinguely, 1^{er} Vice-Président, M. Ferdinand Gros, 2^e Vice-Président, MM. J.-A. Poncet et Charles Blanc, Secrétaires.

25 mai. — *Election de la Commission des Services industriels :*

Sont élus : MM. de Mirbach, Lamunière, F. Martin, L. Corboud, Ch.-E. Ducommun, F. Bovier, I. Fraisse, F. Tinguely et A. Naine.

25 mai. — *Nomination de Commission de l'enseignement primaire :*

Sont nommés : MM. J.-B. Pons, E. Joray, H. Roulet, F. Tinguely, Ch.-E. Ducommun, L. Corboud, M. de Mirbach, M. Brachard, C. Monnier, G. Maunoir et Ad. Picot.

25 mai. — *Nomination de la Commission des Pétitions :*

Sont nommés : MM. Ed. Dufour, J. Renaud, Ch. Blanc, J. Cevey et E. Malignon.

5 juin. — Adoption des plans et règlements pour les constructions sur les emplacements derrière l'école primaire de Malagnou et dans le square du Port-Franc.

5 juin. — Accord avec la Commune de Plainpalais et M. A. Nobile, entrepreneur, pour des cessions de parcelles de terrain avenue du Mail et rue Gourgas (Fondation Diday).

5 juin. — Cession par les sociétés immobilières rue de Lausanne, 45-47 d'un hors-ligne.

26 juin. — Cession à la Ville du chemin privé dit « rue du Jura prolongée ».

26 juin. — Vente aux enchères publiques d'une parcelle de terrain sise à l'angle de la rue du Stand et du quai du Rhône.

26 juin. — Cession à la Ville d'un hors-ligne à la rue Neuve-du-Molard.

* 10 juillet. — Crédit de fr. 4.841,85 représentant le 30% du déficit de la Caisse maladie du personnel de la Ville, en 1927 et approbation de modifications aux statuts de cette institution.

10 juillet. — Echange de parcelles de terrain avec la Soc. immob. des Trois-Rois.

20 septembre. — Autorisation accordée à la S. D. N. de construire ses bâtiments administratif sur partie du domaine de l'Ariana, à Varembe.

* 30 octobre. — Crédit de fr. 30.000,— en vue de l'achat d'une voiture-automobile pour le Service des Pompes funèbres.

30 octobre. — Acceptation du legs de M^{lle} Florence Viterbo pour les hôpitaux.

30 octobre. — Acceptation du don de M. le Dr J. Briquet des collections scientifiques de M. le Dr Charles Joseph Pitard, pour le Musée d'Histoire Naturelle et le Conservatoire botanique.

9 novembre. — Acquisition de d'immeubles rue des Terreaux du Temple, 44, propriété des Consorts Plan, pour le prix de fr. 30.000,—.

9 novembre. — Acceptation de la succession de M^{lle} Marie-Marguerite Maget, en faveur du Musée.

20 novembre. — Acceptation de la succession de M. Arthur Max Scheuermann.

20 novembre. — Crédit de fr. 8.000,— représentant la participation de la Ville de Genève à l'érection du monument « l'Effort Humain » de James Vibert.

20 novembre. — Crédit de fr. 298.780,55 pour les facilités accordées aux abonnés des Services industriels pour les installations d'eau et d'électricité en 1927.

20 novembre. — Achat d'une parcelle de terrain dans la Commune de Collonge-Bellerive, pour le Service du Gaz.

20 novembre. — Crédit de fr. 1.400.000,— pour travaux d'extension des Services industriels.

14 décembre. — Cession à l'Etat d'un trançon de l'avenue du Cimetière de Saint-Georges.

21 décembre. — Acquisition de l'immeuble Grand Perron, 5, propriété des Consorts Bachmann, pour le prix de fr. 20.000,—.

21 décembre. — Acquisition de l'immeuble rue Verdaine, 10, propriété des Consorts Heim, pour le prix de fr. 75.000,—.

* 21 décembre. — Crédit de fr. 60.000,— pour l'entretien en 1928 de la chaussée dans la zone des voies de tramways.

21 décembre. — Approbation des comptes rendus administratif et financier pour l'année 1927.

21 décembre 1928. — Demande d'expropriation de l'immeuble Grand Perron, 7 appartenant à la Société immobilière l'Alignement.

21 décembre. — Demande d'expropriation de l'immeuble rue Verdaine, 6, appartenant à l'Hoirie Mégevand.

27 décembre. — Tableau préparatoire des électeurs de la Ville de Genève, pour 1929.

27 décembre. — Fixation du taux des centimes additionnels (35 cts.) sur les impôts cantonaux en 1929.

27 décembre. — Budget de la Ville de Genève pour l'année 1929.

Les délibérations en regard desquelles figure un astérisque n'ont pas eu besoin de la sanction de l'Etat ; les autres délibérations ont été approuvées par l'Autorité cantonale.

Les communications suivantes ont été faites :

Le 27 mars, par M. le Conseiller administratif J.-B. Pons, comme suite à l'interpellation de M. J. Renaud sur la marche du Grand-Théâtre ; le 25 mai, par M. le Président du Conseil administratif A. Ballansat pour répondre à une question posée par M. le Conseiller municipal Derouand ayant trait à la communication des écritures qui seront échangées dans le procès intenté à la Ville par la Société d'exploitation du Casino municipal ; le 14 décembre par M. le Président Ballansat pour donner des renseignements à la suite de la question posée par M. le Conseiller municipal Billy, en ce qui concerne un point de comptabilité.

37 candidats à la naturalisation genevoise ont été admis par le Conseil municipal, et 13 candidatures ont été repoussées au cours de 5 séances. (Voir page 13 « Naturalisations »).

III

POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1928,
D'APRÈS LE RECENSEMENT CANTONAL DE 1928.

(Chiffres communiqués par le Bureau cantonal de statistique.)

	Hommes.	Femmes.	Protestants.		Catholiques.		Cultes divers.		Totaux	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Genevois	Mariés	3.768	3.809	2.439	2.388	1.209	1.329	120	92	7.577
	Célibataires. . . .	1.400	2.046	922	1.466	434	546	44	34	3.446
	Veufs	303	1.427	204	971	92	430	7	26	1.730
	Divorcés.. . . .	169	392	137	272	29	116	3	4	561
	Mineurs	1.322	1.276	845	846	452	400	25	30	2.598
Totaux	6.962	8.950	4.547	5.943	2.216	2.821	199	186	15.912	
Confédérés	Mariés	3.745	3.771	2.639	2.468	1.061	1.263	45	40	7.516
	Célibataires. . . .	3.154	3.863	2.210	2.698	930	1.152	14	13	7.017
	Veufs	265	1.130	183	803	78	319	4	8	1.395
	Divorcés.. . . .	236	519	170	380	63	136	3	3	755
	Mineurs	2.005	2.320	1.297	1.482	688	828	20	10	4.325
Totaux	9.405	11.603	6.499	7.831	2.820	3.698	86	74	21.008	
Etrangers	Mariés	2.533	2.680	640	1.234	3.433	4.797	412	372	5.213
	Célibataires. . . .	1.663	2.563							4.226
	Veufs	244	982							1.226
	Divorcés.. . . .	45	178							223
	Mineurs	1.102	1.180							370
Totaux	5.587	7.583	2.244	9.927	999	13.170				
Population totale.. .	21.954	28.136	27.064	21.482	1.544	50.090				

Récapitulation et comparaison avec 1927.

	Popul. genevoise.	Popul. confédérée.	Total popul. suisse.	Popul. étrangère.	Total général
1928.	15.912	21.008	36.920	13.170	50.090
1927.	15.947	20.371	36.318	13.425	49.743
Différence	— 35	+ 637	+ 602	— 255	+ 347
Ménages	6.224	6.009	12.233	4.224	16.457

Répartition des étrangers par nationalités.

Nations	Ménages	Hommes	Femmes	Mineurs	Totaux 1928	Totaux 1927	Différence	
Afrique.	1	10	6	4	20	15	+	5
Albanie	—	—	—	—	—	3	—	3
Allemagne	249	354	624	155	1.133	1.091	+	42
Amérique	34	43	73	24	140	141	—	1
Asie	9	37	17	17	71	70	+	1
Australie	1	1	2	—	3	3	—	—
Autriche.. . . .	36	52	77	23	152	140	+	12
Belgique	25	23	38	12	73	88	—	15
Bulgarie	14	20	19	22	61	57	+	4
Danemark	4	3	7	3	13	10	+	3
Espagne	33	58	42	26	126	123	+	3
Etats Baltes	5	9	11	5	25	30	—	5
France.	2.034	1.644	3.106	831	5.581	5.817	—	236
Grande Bretagne	90	100	171	50	321	292	+	29
Grèce	9	18	14	7	39	36	+	3
Hollande	12	19	31	12	62	59	+	3
Hongrie	10	14	7	7	28	40	—	12
Italie	1.407	1.703	1.786	895	4.384	4.473	—	89
Luxembourg	7	8	5	4	17	23	—	6
Norvège	2	2	3	2	7	8	—	1
Pologne	57	96	86	45	227	225	+	2
Portugal	3	7	2	4	13	14	—	1
Roumanie	16	21	23	10	54	52	+	2
Russie	65	87	97	45	229	246	—	17
Suède	6	12	16	2	30	29	+	1
Tchéco-Slovaquie	27	41	35	16	92	97	—	5
Turquie	45	63	60	52	175	158	+	17
Ukraine	1	2	1	1	4	1	+	3
Yougoslavie.	13	23	28	7	58	48	+	10
Heimatloses.	6	11	9	1	21	24	—	3
Finlande	3	2	5	—	7	8	—	1
Lichtenstein	—	2	2	—	4	4	—	—
Totaux	4.224	4.485	6.403	2.282	13.170	13.425	—	255

CHAPITRE II.

TAXE MUNICIPALE¹

En dérogation à l'article 316 de la loi du 24 mars 1923 sur les Contributions publiques et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 15 novembre 1927, les Communes ont été autorisées à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1928.

Conformément à cet arrêté, le Service de la Taxe municipale a perçu les taxes professionnelles fixes ainsi que le reliquat des exercices antérieurs.

La situation financière de la Ville a permis au Conseil administratif d'accorder, pour 1928, une réduction des taxes professionnelles fixes imposées aux négociants et industriels figurant dans les classes de 5 à 10.000.— francs.

Cette décision a diminué la production de cet exercice de fr. 571.828,65.

PRODUCTION.

Reliquat à fin 1927	fr.	828.346,90
Taxes fixes de l'exercice 1928	»	1.681.583,35
Total.	fr.	<u>2.509.930,25</u>

PERCEPTION.

Reliquat à fin 1927	fr.	382.968,50
Taxes professionnelles fixes de 1928	»	1.234.770,74
Recettes hors rôle,		
Surtaxes et remboursements de poursuites	fr.	8.527,90
Intérêts bonifiés par la Poste	»	4,95
		» 8.532,85
Total de la perception	fr.	<u>1.626.272,09</u>

DÉGRÈVEMENTS.

Sur le reliquat à fin 1927	fr.	173.697,95
Sur Taxe professionnelle fixe de 1928	»	85.321,90
Total.	fr.	<u>259.019,85</u>

CHÈQUES POSTAUX. — Le montant des versements postaux s'est élevé à fr. 976.163,24 soit le 60,02% de la somme totale perçue (6748 chèques).

¹ Chapitre III du Compte rendu financier.

ENQUÊTES. — Le service de la Taxe municipale a effectué pour le Département des Finances 1448 enquêtes, pendant l'année 1928.

COMMISSION TAXATRICE ET RÉCLAMATIONS. — Le Conseil administratif a reçu 530 requêtes contre la taxe professionnelle fixe. Ces requêtes ont été transmises à la Commission taxatrice et à la Commission cantonale de l'Impôt.

482 requêtes ont été solutionnées.

RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT. — Le Conseil administratif a reçu du Conseil d'Etat, pour préavis, 18 recours contre la taxe professionnelle fixe de l'exercice 1928.

Pendant l'année 1928, 42 recours concernant les exercices 1926, 1927 et 1928 ont été solutionnés.

RECOURS AUX TRIBUNAUX. — A fin décembre 1927, il restait à juger 8 instances pour taxes de 1919 à 1927.

En 1928, il a été introduit devant le Tribunal de 1^{re} Instance, 5 instances pour taxes 1926-1927.

En 1928, 5 recours ont reçu une solution. A fin décembre 1928, il reste donc à juger 8 instances.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Reliquat et Taxes fixes 1928	fr. 2.509.930,25	
Perçu	fr. 1.617.739,24	
Dégrevé	» 259.019,85	
Reliquat	» 633.171,16	
		<hr/>
Totaux égaux	fr. 2.509.930,25	fr. 2.509.930,25
Recettes hors rôle	» 8.552,85	

PERSONNEL. — Ensuite de réorganisation du Service de la Taxe Municipale, les postes de directeur et de caissier ont été supprimés. M. COMISETTI, directeur, a été mis à la retraite à partir du 30 juin 1928 et M. GAUD, caissier, dès le 31 décembre 1928.

M. Fernand REYRENN a été permuté de la Caisse municipale au Service de la Taxe municipale, avec le titre de Chef de bureau.

M. KIRSCHMANN et RUCHONNET ont été permutés au Service de la Comptabilité Centrale.

M. Joseph BORIG, a démissionné à fin décembre 1928 et passé au Département des Finances.

M. Henri ROY a travaillé pendant l'année 1928 au Département des Finances. L'Etat a remboursé à la Ville le traitement de ce fonctionnaire.

Dès le 1^{er} janvier 1929, la perception des bordereaux de taxes fixes est assurée par la Caisse municipale.

CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX. — Le taux des centimes additionnels de 1928, perçus par le Département des Finances pour le compte de la Ville de

Genève, a été fixé par le Conseil municipal à 40% de la taxe cantonale sur la fortune et le revenu.

Au 5 mars 1929, le Département des Finances a arrêté comme suit les comptes de la Ville de Genève :

EXERCICE 1928.

Production.

Reliquat taxes fixes au 8 mars 1928	fr.	83.540,25	
Reliquat Centimes additionnels au 8 mars 1928	»	1.462.769,25	
Total du reliquat	fr.	1.546.309,50	
Centimes additionnels 1928 et supplément au 31/1/29.	»	4.250.333,90	
Total production	fr.	5.796.643,40	

DÉGRÈVEMENTS.

Sur reliquat	fr.	378.965,85	
Sur Exercice 1928	»	94.494,65	
	fr.	473.460,50	
Frais de perception	»	76.348,50	» 549.809,—
Solde à percevoir	fr.	5.246.834,40	

PERCEPTION.

Sur taxes fixes 1924	fr.	21.592,85	
Sur centimes additionnels	»	3.719.484,85	» 3.741.077,70
Reliquat à percevoir au 31/1/29	fr.	1.505.756,70	
Recette hors budget : Impôt de plus-value immobilière	fr.	3.862,75	

CHAPITRE III

LOYERS ET REDEVANCES¹

Immeubles divers. — La Ville de Genève a acheté au cours de cette année les immeubles rue de Cornavin, 5 et 7 sur cour, Terreaux du Temple, 38 et Tour de Boël, 27.

Les immeubles rue du Grand-Perron, 8, et Allée des Tanneurs, 5-7, entièrement vacants et très délabrés ont été démolis.

Le revenu des immeubles a atteint fr. 594.725,70 et les dépenses fr. 116.167,35, y compris les contributions. A part l'entretien courant nous avons dû faire quelques travaux de consolidation ordonnés par le Service d'Hygiène. Nous avons en outre fait remplacer le placage de la terrasse de l'immeuble rue de Lausanne, 39, installer la commande automatique par horloge de l'éclairage d'escalier dans 42 immeubles et transformer 2 W. C. à la rue des Corps Saints, 3. La distribution d'eau de la maison du garde des Cropettes étant insuffisante, nous avons fait installer un réservoir.

Square Paul Bouchet: Loyers perçus fr. 112.281,40, dépenses fr. 24.352,85. Le relèvement modéré des loyers continue régulièrement au fur et à mesure des changements de locataires (15 cette année) ou de réparations. Nous avons procédé à la réfection des façades de l'immeuble rue Lissignol, 5. Le Service de l'Electricité a quitté les arcades qu'il occupait rue Lissignol, 5 et 7, le 31 Octobre.

Kiosques à journaux et dans les promenades. — Les loyers ont produit fr. 52,386,75 soit fr. 5.250,35 de plus qu'en 1927, par suite de plusieurs baux progressifs. Les dépenses se montent à fr. 4.015,60. Le kiosque des Bastions a été loué pour la saison d'été. Les conventions des kiosques à journaux et emplacements pour kiosques, avec l'Agence des Journaux, ont été prolongées de 5 années à partir du 1^{er} janvier 1932, soit jusqu'au 31 décembre 1936. Nous avons fait remettre en état plusieurs kiosques; des travaux d'assainissement ont été exécutés dans le local de la C. G. N. sous le Jardin Anglais.

Water-closets. — Recettes fr. 16.052,30 dépenses fr. 13.285,65. L'exploitation des W. C. payants étant déficitaire depuis plusieurs années, nous avons été obligés de prendre les mesures nécessaires pour réduire les dépenses. Toutes les cabines ont été pourvues d'appareils automatiques, ce qui a permis de supprimer des emplois inutiles. Quant à l'entretien des W. C. il fut assuré par M. Baechler, ancien tenancier des W. C. du Molard.

Contributions. — Fr. 10.788,80 représentant l'impôt immobilier complémentaire.

¹ Chapitre IV du Compte rendu financier.

Buanderie. — L'exploitation continue sous la direction de Monsieur W. MAUCH. Conformément à la convention, ce dernier a versé le loyer à partir du 15 juin.

Maison du Faubourg. — La salle de réunion a été concédée pour 10 bals, 9 soirées littéraires suivies de bal, 1 banquet populaire, 2 assemblées avec banquet, 2 conférences, 1 vente, 5 assemblées, 1 session d'examens de fin d'apprentissage, 1 distribution de certificats et 1 arbre de Noël. Les recettes se montent à fr. 22.998,90, dépenses fr. 13.269,75. A part l'entretien courant, nous avons fait remettre en état le local d'attente de la Chambre de Travail, côté hommes et peindre le plafond et les murs de la salle du restaurant.

Rue Louis Favre, 20-22-22bis. — Loyers encaissés fr. 16.218,65, dépenses fr. 6.211,35. A part les réparations locatives, nous avons fait remettre à neuf la cage d'escaliers de l'immeuble N° 22bis. Nous avons eu 1 changement de locataire.

Villas ouvrières de Châtelaine. — Loyers perçus fr. 5.916,05, dépenses fr. 2.402,30. Il y a eu 2 changements de locataires avec remise en état des appartements et application du nouveau prix de location.

Rue Louis Favre, 19-21. — Ces immeubles ont été occupés dès le 1^{er} Novembre. Ils comprennent 32 appartements de 2 pièces et 8 appartements de 3 pièces. Le loyer est de fr. 260, — la pièce.

Maisons hygiéniques à loyer bon marché de la rue du Nord. — Loyers perçus fr. 41.416,60, dépenses Fr. 12.307,40, y compris le chauffage central. Il y a eu 3 changements de locataires avec remise en état des appartements et application du nouveau prix de location. Nous avons fait installer l'éclairage à tarif L. dans les corridors des caves et greniers.

Maisons locatives Place de la Navigation, 4-rue du Léman, 11. — Loyers encaissés fr. 29.930,50 dépenses fr. 3.187,90. Il y a eu 2 changements de locataires.

Fondation Revilliod. — Place Claparède, 2, Loyers encaissés fr. 19,600.—, dépenses fr. 6.424,95. Nous avons fait transformer l'ascenseur et installer la commande par boutons avec groupe hydro-électrique. Comme l'hiver précédent, nous avons assuré le chauffage central général de la maison avec le concierge comme chauffeur. Cette combinaison jointe à l'avantage d'une chaudière neuve (remplacée en 1927) nous a permis de diminuer le coût du chauffage facturé aux locataires.

Rue de l'Hôtel de Ville, 12. — Loyers perçus fr. 8,200,—, dépenses fr. 2.986,35. A part l'entretien courant, 6 fenêtres à guillotine de l'appartement du 2^{me} ont été remplacées par des fenêtres « à la française ».

Fondation Diday, Hôtel Richemond. — Loyer fr. 20.000,—, dépenses fr. 1.776,45. La Ville a participé à l'installation d'une salle de bains pour une somme de fr. 834,— (comprise dans les dépenses indiquées plus haut). En outre, la façade sur la rue du Fossé Vert a été refaite entièrement. La dépense sera prélevée sur le revenu de l'immeuble en 3 annuités à partir de 1929.

Avenue du Mail, 11. — Cet immeuble a été vendu par la Ville à Monsieur Albert NOBILE, entrepreneur, pour la somme de fr. 95.040,— le 1^{er} août. Le loyer perçu à la dite date est de fr. 2.533,65 et les dépenses pour la même période fr. 191,10.

Redevances diverses. — Le tarif des empiètements sur la voie publique a été révisé ainsi que la classification des rues, dont le nombre de classes a été porté de 3 à 4. Le service des Loyers et Redevances a en outre assuré la perception ;

- a) du loyer du café du Théâtre.
 - b) des loyers de l'immeuble de la Promenade du Pin, 5.
 - c) des loyers de la Société fermière, du Club International et des arcades du Casino municipal.
 - d) de la location de divers locaux à l'Abattoir.
 - e) du loyer de locaux situés dans l'Ecole ménagère.
 - f) des loyers de 3 immeubles appartenant à la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la Ville.
 - g) des redevances suivantes : éclairage des chemins privés, droits d'introduction dans les égouts, saillies fixes et mobiles, expositions de marchandises, travaux sur la voie publique, terrasses de cafés, droits d'attache, location de places sur la voie publique, champ de foire et de la publicité sur le rideau-annonce du Théâtre.
-

CHAPITRE IV.

SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE

Service de Préservation contre l'incendie. Chef de Service : Major William KELLER.

Effectif du Bataillon :

Etat-Major	5
Petit Etat-Major	1
Poste Permanent	18
Rive Gauche	95
Rive Droite	121
Total.	240 hommes

Répartition de l'effectif :

Officiers	17
Officiers médecins	4
Sous-Officiers	52
Appointés	12
Infirmiers	5
Clairons	4
Sapeurs techniciens	12
Sapeurs	134
Total.	240 hommes

Poste Permanent.

Le Poste Permanent assure les services suivants :

Secours contre l'incendie dans les communes de Genève-Ville, Petit-Saconnex, Eaux-Vives et Lancy. Dans cette dernière commune depuis le 1^{er} juillet 1928.

En cas de nécessité, fermeture pendant la nuit, dans tout le canton, des concessions d'eau et de gaz.

Travaux.

Revision, entretien et répartition du matériel de secours contre l'incendie :

	Bâtiments	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices officiels et divers	124	528	13.820	439
Service du Feu Ville de Genève	—	—	3.990	—
Totaux	124	528	17.810	439

INSTRUCTION. — Une instruction théorique et pratique a été régulièrement donnée au personnel.

Le Poste Permanent a été alarmé 582 fois ce qui a nécessité 1807 présences.

a) *Incendies* : (autres que feux de cheminées). (détail selon tableau N° 1).

Ville de Genève	57
Eaux-Vives.	16
Petit-Saconnex	15
Lancy	—
Plainpalais	9
Communes rurales	5
Total.	102 incendies.

b) *Feux de cheminées* :

Ville de Genève	58
Eaux-Vives.	20
Petit-Saconnex	8
Plainpalais	1
Communes rurales	1
Total.	88 feux de cheminées

c) *Fausses alertes justifiées* :

Ville de Genève	57
Eaux-Vives.	18
Petit-Saconnex	4
Total.	79 fausses alertes

d) *Fermetures de concessions d'eau et de gaz* :

Pour tout le canton :

Eau	189
Gaz	17
Total	206 fermetures de concessions

e) *Sauvetages de vies humaines :*

Pour tout le canton	3
France (Haute-Savoie).	1
	<hr/>
Total.	4

f) *Sauvetages d'animaux :*

Pour tout le canton.	7
------------------------------	---

g) *Interventions diverses : (tableau N° 2).*

Pour tout le canton	90
-------------------------------	----

h) *Inondations :*

Pour tout le canton	6
-------------------------------	---

RELEVÉ DES CAUSES D'INCENDIES

(Tableau N° 1)

Causes	Ville de Genève	Eaux- Vives	Petit- Saconnex	Plain- palais	Communes rurales	Total
Imprudences	28	9	4	2	—	43
Inconnues	9	—	4	2	1	16
Retours de flammes.	5	—	1	2	1	9
Etincelles tombées de cheminées	3	1	2	—	—	6
Courts-circuits	1	3	—	—	—	4
Indéterminées	2	1	—	1	—	4
Surchauffage	2	1	1	—	—	4
Criminels.	—	—	—	—	3	3
Fermentation	—	—	2	—	—	2
Vices d'installation	2	—	—	—	—	2
Accidentelles	1	—	—	1	—	2
Cheminées en mauvais état	1	—	—	—	—	1
Emmagasinage de mazout.	—	—	1	—	—	1
Explosion d'une lampe à alcool	1	—	—	—	—	1
Feu de cheminée.	—	1	—	—	—	1
Fuite de Gaz.	1	—	—	—	—	1
Tuyaux de chauffage en mauvais état	—	—	—	1	—	1
Moteur surchauffé.	1	—	—	—	—	1
	<hr/>					
Totaux.	57	16	15	9	5	102

DÉTAIL DES INTERVENTIONS DIVERSES

(Tableau N° 2)

Refoulements d'égouts.	25
Cheminées menaçant de tomber sur la chaussée	6
Chaudières de chauffage central surchauffées	4
	<hr/>

A reporter 35

	Report	35
Cumulus ne fonctionnant pas normalement		4
Eclairage de fouilles		4
Gaz carboniques		4
Ouvertures de portes		4
Colonnes d'eau bouchées		3
Toitures en mauvais état		3
Collisions d'autos		2
Gaz d'amoniaque		2
Lanternes d'escaliers brisées par l'orage		2
Fosses d'égouts non recouvertes de bouchon		2
Affaissement de la chaussée		1
Corps étrangers tombés sur lignes aériennes des tramways		2
Consolidation d'une maison menacée par inondation		1
Arbre tombé sur la chaussée		1
Automobile enlisée		1
Bâteaux de louage à la dérive		1
Bâches soulevées par l'orage		1
Brûlage de fils isolés		1
Barrière enfoncée		1
Collision de tram et automobile		1
Cheneau bouchée		1
Eclairage d'un local lors d'une perquisition policière		1
Eclairage d'un hydravion dans la radé		1
Explosion d'une cheminée		1
Explosion d'un four		1
Gaz sulfureux		1
Grilles de trottoir déplacées		1
Hangar détruit par l'orage		1
Moteur d'ascenseur surchauffé		1
Pavés de bois soulevés		1
Robinet d'eau chaude laissé ouvert		1
Radiateurs de chauffage central sautés		1
Vapeurs de soufre		1
Tuyaux de fourneaux déboîtés		1
	Total	90

RECETTES

Rondes de nuit au Grand-Théâtre (Poste Permanent)	fr.	2,000,—
Rondes de nuit Taxe municipale (Poste Permanent)	»	500,—
Redevance Service des Eaux	»	1,000,—
Redevance Service du Gaz	»	300,—
Redevance Commune des Eaux-Vives	»	2,000,—
	A reporter fr.	5,800,—

	Report	fr.	5.800,—
Redevance Commune du Petit-Saconnex	»		2.000,—
Redevance Fils directs d'alarme	»		525,—
Redevance Usines	»		200,—
Redevance C.G.T.E. pour interventions du Poste Permanent en cas d'accidents	»		400,—
Redevance Commune de Lancy	»		250,—
Produits travaux P.P. (recettes encaissées)	»		5.560,—
Vente de matériel P.P. (recettes encaissées)	»		814,—
	Total.	fr.	15.549,—

Compagnies de volontaires.

Les nominations, mutations et démissions ont été consignées dans les ordres au cours d'exercice, auxquels nous nous référons pour les détails ainsi que pour les dispositions prises à dater du 1^{er} janvier 1928.

Il est cependant à signaler que six nouveaux lieutenants ont été régulièrement nommés. Les Capitaines Boesiger et Siegenthaler ont été promus Capitaines-adjudants ; les 1^{ers} Lieutenants Corboud et Oesch ont été promus Capitaines, respectivement chef de rive droite et chef de rive gauche.

EXERCICES. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit :

14, 22 avril, 30 septembre, 6, 7 et 11 octobre. Ils accusent 808 présences avec une solde de 1772 fr.

Une école d'officiers, une de sous-officiers et une de recrues ont en outre eu lieu ; des exercices volontaires ont été organisés dans chaque unité, 33 au total avec 977 présences.

ETAT-MAJOR. — L'Etat-Major a régulièrement pourvu à l'instruction et aux divers besoins du service. L'organisation par rive gauche et rive droite, laquelle constitue une notable amélioration et simplification, a été précisée.

Services de gardes, incendies, entretien de matériel, exercices obligatoires et volontaires et divers.

SERVICES DE PRÉSERVATION.

Bâtiments :	Services	Présences	Rondes	Solde
Théâtre	111	661	20	2.860,—
Alhambra	425	930	123	4.972,95
Casino Municipal	147	294	42	1.674,80
Amis de l'Instruction	35	61	19	403,25
Casino de Saint-Pierre	23	43	19	265,40
Bâtiment Electoral	22	47	17	401,55
Maison du Foubourg.	24	48	22	543,70
Salle de la Réformation	14	27	8	143,—
Salle de la rue du Môle.	22	28	8	247,10
Services divers	53	202	5	1.060,45
Totaux	876	2.341	283	12.572,20

ASSURANCES. — A l'exception de celui de la Permanence, le personnel des Compagnies, les Sauveteurs Auxiliaires, les Samaritains, les conducteurs d'automobiles et de chevaux, sont assurés à la Société Suisse des Sapeurs-Pompiers. La prime s'est élevée à 392 fr.

De son côté, comme par le passé, le personnel de la Permanence est assuré à une Compagnie privée ; la prime s'est élevée à 2.935 fr. 30.

D'autre part, conformément aux décisions du Conseil administratif, la Ville de Genève a versé une somme de 4.030 fr. 25 pour 2303 mois à 199 sapeurs et sauveteurs, sous forme d'allocation mensuelle de 1,75 fr. par homme, au personnel du Service du Feu, pour lui permettre de faire partie d'une Caisse de Secours mutuels pour maladie contractée en dehors du Service.

MATÉRIEL. — Il a été procédé, pour l'ensemble du bataillon (permanence comprise) aux acquisitions suivantes :

1. Quatre projecteurs à acétylène dissous, dorsaux.
2. Quatre appareils respiratoires américains.
3. Un appareil respiratoire Draeger.
4. Quatre appareils de sauvetage « Papillon ».
5. Cinq petits projecteurs à main, Aga.
6. Quatre hottes Stolz.
7. Quatre échelles à arcs boutants, avec charriot et accessoires.
8. Un brancard Cruchon
9. Cinq bâches neuves.

Chaque officier a été doté d'une lampe acétylène « Mottaz ».

Chaque échelle Magirus a été dotée d'une sangle de sauvetage et chaque engin à remorquer a été pourvu d'une cloche d'alarme, d'une plaque indicatrice et d'une chaîne d'attelage de sûreté.

Divers accessoires de première utilité, ont en outre été acquis ou complétés.

D'autre part, la Commission du matériel, étudie l'achat d'une échelle à moteur, d'une auto et de nouveaux appareils respiratoires, L'installation d'un nouveau système d'alarme est également envisagée.

L'échelle Porta, par contre, a été mise hors de service et il en a été fait don, d'accord avec le Conseil administratif, au Service de la Voirie.

ENTRETIEN DU MATÉRIEL DANS LES DÉPÔTS.

Le nettoyage du matériel après exercices, a nécessité 42 services, 111 présences et une solde de 955 fr.

Le nettoyage du matériel après incendies, a nécessité 3 services, 6 présences et une solde de 30 fr.

Le service d'entretien des dépôts a nécessité 90 services, 180 présences et une solde de 1201 fr.

Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction du personnel.

INCENDIES.

a) *Alarmes partielles :*

20 janvier, place du Molard, 2, feu de magasin	27	présences
12 août, rue du Stand, feu de chantier	44	»
21 octobre, Service d'inondations	4	»
5 décembre, place du Port, 2, feu d'atelier	26	»
22 décembre, rue du Prieuré, 29, feu de soufre	5	»
Total : 5 interventions avec	106	présences

b) *Sans alarme :*

9 feux d'appartements	19	présences
6 fausses alertes	9	»
5 feux d'ateliers	26	»
5 feux de cheminées	6	»
4 feux d'autos et motos	8	»
3 feux de caves	7	»
3 feux de hangars	3	»
3 feux de laboratoires	4	»
3 inondations	8	»
2 feux de combles	4	»
2 feux de magasins	4	»
1 feu de chantier	4	»
1 feu d'entrepôt	5	»
1 feu de fumier	1	»
1 feu de garage	1	»
1 feu de goudron	2	»
1 feu de fenièrre	4	»
1 feu de talus (herbe)	1	»
1 hangar détruit par l'orage	1	»
1 sauvetage de vie humaine	1	»
54 interventions	118	présences

TOTAL GÉNÉRAL. — 59 interventions avec 224 présences.

Solde pour ces diverses interventions 601,65 fr.

Un rapport « de feu » a été adressé à l'Autorité judiciaire pour chacun de ces sinistres, dont 5 ont donné lieu à des suites pénales.

CHAPITRE V.

ABATTOIR ET MARCHÉ¹

Directeur : Ernest LANDRY.

ETAT COMPARATIF DE L'ABATAGE EN 1927 ET 1928.

	1927	1928	plus	moins
Bœufs et taureaux	2.140	1.659	—	481
Vaches et génisses	2.840	3.703	863	—
Chevaux et mulets	436	485	49	—
Porcs	11.365	12.225	860	—
Veaux	16.064	17.289	1.225	—
Moutons	12.804	11.831	—	973
Chèvres	14	22	8	—
Agneaux	4.517	5.665	1.148	—
Chevreaux	5	5	—	—
Anes.	4	1	—	3
Total	50.189	52.885	4.153	1.457

Notre abatage est en légère augmentation et suit dans ses grandes lignes la courbe d'activité des principaux abattoirs suisses. Il accuse toutefois une augmentation moins forte (5%) que la moyenne (8%). Si l'on tient compte en outre de la fermeture de l'abattoir de Carouge (qui a sensiblement amélioré le chiffre des deux derniers mois) on est fondé à admettre que notre établissement souffre plus que les autres de la concurrence du trafic frontalier de la viande, trafic qui prend à Genève une extension remarquable.

Nous avons introduit sur pied du bétail des pays étrangers suivants :

	bœufs	moutons	agneaux	chevaux	mulets
France	886	410	800	80	5
Italie		1.600			
Tchécoslovaquie	97	158			
Autriche		460			
Hongrie.	180	1.289	467		
Allemagne.		130			
Total	1.163	4.047	1.267	80	5

¹ Chapitre VI du Compte rendu financier.

Contingenté dès le début de l'année, le mouvement d'entrée du bétail étranger a été interrompu dès le 15 août par l'autorité fédérale et n'a repris, dans la dernière quinzaine de décembre, que sous la forme de 375 moutons. Ceux-ci, l'embranchement Cornavin-Abattoir étant impraticable, ont été conduits à l'abattoir au moyen du camion fédéral demandé à cet effet par l'instance cantonale.

Les autres envois ont été acheminés par la voie habituelle et représentent un trafic de 25 wagons en janvier, 22 en février, 18 en mars, 21 en avril, 38 en mai, 30 en juin, 20 en juillet et 15 en août. — Total 189 wagons.

PERSONNEL. a) *Nomination.* — Dans sa séance du 20 janvier 1928, le Conseil administratif a nommé pour une année, à titre d'épreuve, aux fonctions d'inspecteur des viandes, M. Josef Germann, vétérinaire, qui assumait déjà cet emploi à titre temporaire dès le mois de novembre 1927.

Transfert. — Le 8 octobre, M. Casimir Hofer, ouvrier régulier au Service des cimetières est entré en cette qualité au Service de l'Abattoir.

En outre, pendant les mois de juin à août, un employé de la Police municipale, libéré par suite de la fermeture du poids public de Cornavin, est venu, trois jours par semaine, assurer un service de police au portail séparant l'abattoir étranger du reste de l'établissement.

TRAVAUX. — Nous avons dû cette année, nous livrer à d'importants travaux, qui ont nécessité un crédit extraordinaire et que l'on peut grouper sous trois chefs.

A. *Entretien proprement dit des bâtiments.* — Sans nous départir d'un esprit de stricte économie et laissant de côté toute dépense que contre-indiquerait un transfert présumé prochain de notre établissement, nous avons tenu à ne pas compromettre la sécurité de son exploitation. Nous avons donc procédé à quelques réparations urgentes et à des améliorations nécessaires.

B. *Abattoir étranger.* Pressés par l'autorité fédérale, et sous peine de nous voir refuser l'autorisation d'importer du bétail étranger, nous avons achevé l'aménagement de cette annexe et complété (en nous en tenant au programme minimum des experts fédéraux) cette installation. Elle a fonctionné de façon satisfaisante.

C. *Agrandissement porcherie.* — A la fin d'octobre la Ville de Carouge a fermé son abattoir. Cela nous a valu un surcroît de travail et, pour y faire face, nous avons dû agrandir la halle d'abatage des pores et aménager de nouveaux locaux (triperie). La reprise d'une partie du matériel de l'abattoir de Carouge nous a permis de conduire sans frais excessifs une partie de cette transformation.

Voici le détail des principaux travaux :

A. Installation d'un chauffage central au gaz pour l'immeuble de la direction et les bureaux.

Amélioration de l'appartement du directeur.

Installation d'un lavage de voitures sous le marché couvert.

Pose d'une protection vitrée à la balance Toledo.

Revision totale de la toiture.

Réfection de canaux et couvre-canaux à la porcherie et dans les triperies.

Remise en état du bureau de la Halle aux Cuirs.

Cylindrage de la rue du Nord.

Goudronnage de la rue du Midi et des transversales.

Raccords de dallages dans les loges d'abatage, les rues cimentées et divers magasins.

Réfection de plafonds dans divers magasins.

Ramonage et nettoyage des chaudières.

Installation d'un tableau pour raccordement au Tarif F. de la fourniture d'électricité.

B. Aménagement mécanique de la Halle d'abatage.

Pose d'une lampe supplémentaire au quai de déchargement et renforcement de l'éclairage dans l'écurie.

Suppression du petit portail de la rue du Vélodrome.

Correction de la canalisation.

Modification du système d'écoulement des crèches.

Développement de la conduite d'eau de la halle d'abatage.

Modification de l'éclairage de ladite halle.

Vitrage des fenêtres d'un côté de cette halle et du mur abritant la triperie.

Percement du mur de la Fourrière Cantonale et établissement sur son terrain de nouvelles fosses à fumier couvertes.

Equipement de la Halle d'abatage (trabuchets à bœufs, à moutons, seaux, habits spéciaux et sabots pour les tueurs).

Cimentage du couloir des porcs.

Pavage de la rampe de déchargement.

C. Suppression d'un mur de cloison.

Installation d'une 4^e cuve, avec sa grue pivotante et sa grue roulante ; d'un bassin supplémentaire.

Prolongement du rail aérien, des tables et de la canalisation.

Remise à neuf de trois trabuchets à porcs venant de Carouge.

Aménagement d'un local de tripier (bassins, tables, lumière.)

NOUVEAUX LOCATAIRES. — Les locaux des anciennes écuries publiques ont été entièrement loués au cours de cette année à divers industriels. Ce sont, outre M. Rochet venu en 1927, MM. Wettler, peintres en voitures, Feurer & Lacroix, équipement électrique et Buvelot, soudure autogène.

Décisions administratives et municipales.

20 avril. Arrêté du Conseil municipal ouvrant au Conseil administratif un crédit de :

a) 20.000,— francs pour entretien spécial des bâtiments.

b) 15.000,— francs pour instituer un concours d'idées touchant le transfert de l'abattoir et la construction d'un nouvel abattoir.

19 octobre. Décision du Conseil administratif d'autoriser le Comité du III^e concours Hippique International à loger des chevaux dans l'écurie à bétail étranger actuellement inoccupée.

Dès le début de 1928, l'entrée de l'abattoir a été interdite aux enfants âgés de moins de 14 ans.

CHAPITRE VI.

POMPES FUNÈBRES & CIMETIÈRES ¹

Chef de service : M. M. HENNINGER

Pompes funèbres.

Pendant l'année 1928, le Service des Pompes funèbres a organisé 939 convois dont 165 en vue d'incinérations (986 et 193 en 1927), :

soit : Convois payants, adultes	746
» » enfants	35
» gratuits : adultes 149, enfants 9	158
Total.	939

Le total des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières en ce qui concerne les cimetières de la Ville de Genève et le Crématoire s'est élevé à 1598 (1703 en 1927), dont 659 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières.

Les inhumations gratuites concernent 44 genevois, 72 confédérés et 42 étrangers.

Bien que le total des convois soit inférieur de 105 à l'année 1927, le service municipal a augmenté le nombre de ses convois payants, soit 781 contre 773, par contre les convois gratuits ont diminué, 158 contre 213 en 1927, soit une diminution de 55 convois. Ces convois se répartissent comme suit dans les différents lieux d'inhumations :

Cimetière de Saint-Georges 868, Crématoire 294 ; cimetière de Châtelaine 190 ; Plainpalais 6 ; Petit-Saconnex 87 ; Carouge 30 ; Carouge israélite 6 ; Veyrier israléite 7 ; Veyrier 9 ; Coligny 14 ; Thônex 13 ; Vandœuvres 10 ; Grand-Lancy et Chêne-Bougeries 8 ; Compesières 5 ; Meyrin, Versoix et Chêne-Bourg 4 ; Troinex, Céligny et Genthod 3 ; Chambésy, Confignon, Onex et Dardagny 2 ; Presinge, Satigny, Anières, Collex-Bossy, Cartigny, Meinier, Jussy, Vésenaz, Grand-Saconnex, Aire-la-Ville, Russin et Aire 1.

Outre ces chiffres nous avons eu 15 transports : Suisse 10, France 2, Allemagne 1, Amérique 1, Belgique 1.

Le service a été chargé du transport de deux urnes aux Etats-Unis et une à Schaffhouse.

¹ Chapitre VII du Compte rendu financier.

Les convois payants se répartissent comme suit :

	Hors classe	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	
Adultes	9	62	167	245	73	136	34	746
Enfants	—	2	1	1	31	—	—	35

Répartition des convois gratuits par communes : Genève 48 ; Plainpalais 34 ; Eaux-Vives, 15 ; Petit-Saconnex 15 ; autres communes 16 ; Police et étrangers 30.

Répartition des convois gratuits par nationalité : Genève 44 ; Confédérés 72 ; France 27 ; Italie 15.

Le corps des porteurs a effectué 3288 courses (3298 en 1927). Ce corps comprend deux chefs avec 207 et 178 courses, 3 porteurs à poste fixe avec 960 courses et 6 porteurs à la course avec 1943 courses. Dans ces chiffres figurent 318 courses pour lesquelles les porteurs ont touché une indemnité de déplacement.

Le service a fourni 892 cercueils (949 en 1927), 195 corbillards à chevaux (208), 430 voitures à chevaux (447) 732 corbillards auto. (768) 819 voitures auto. (739) 707 draps mortuaires (717), 42 fourgons à chevaux (70), 24 fourgons auto. (28).

Le service des Pompes funèbres de la Ville de Genève est chargé officiellement du service des Pompes funèbres des communes de Plainpalais et Petit-Saconnex ; il assure également gratuitement les inhumations des assistés de l'Hôpital cantonal, l'Asile de Bel-Air, de l'Hospice du Prieuré et de l'Asile des Vieillards.

Il s'est rendu acquéreur de deux nouvelles voitures automobiles, qui entreront en service en 1929.

Pour l'ensemble du service le chiffre d'affaires s'est élevé à : frs. 411749,05, contre 378477,85 en 1927 et 273674,10 en 1926.

Cimetière.

CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES. — 1162 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière (1232 en 1927). Il a été procédé à 58 exhumations dont 13 avant le terme légal de 20 ans.

Le caveau provisoire a 3 corps en dépôt.

Il a été retiré 165 monuments et posé 800 nouveaux.

799 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers et 800 aux marbriers.

4080 tombes et caveaux sont entretenus par les jardiniers.

29 titres de concessions ont été établis : 11 de 1^{re} catégorie, 5 de deuxième, 8 de troisième, et 5 pour 99 ans et plus.

Nous avons entrepris le drainage du quartier 51, construit 4 bassins dans les quartiers 50 et 51, 7 caisses à débris dans différents quartiers du cimetière. Les bordures des quartiers 50 et 51 ont été terminées et les quartiers 50 et 51 désaffectés.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — 190 inhumations ont été faites dans ce cimetière (247 en 1927).

4 urnes ont été inhumées dans le quartier des cendres et 14 dans les autres quartiers

Il a été procédé à 31 exhumations dont 8 avant le terme légal de 20 ans.

Nous avons dressé 12 titres de concessions : 5 de 1^{re} catégorie, 2 de deuxième, 5 de troisième dont 4 jusqu'à l'échéance du cimetière.

Le nombre des tombes à l'entretien est de 856 et il a été délivré 187 permis d'orner. 77 monuments ont été retirés et 210 placés sur de nouvelles tombes. Le quartier 13 a été drainé et 2 caveaux ont été construits.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. 6 inhumations ont été enregistrées (2 en 1927). Les chambres mortuaires ont reçu 60 corps en dépôt (42 en 1927). Il a été procédé à 2 exhumations et à l'inhumation de 8 urnes. Notre service entretient 489 tombes dans ce cimetière. 8 titres de concessions ont été dressés dont trois de 3^{me} catégorie. L'éclairage au gaz a été remplacé par l'électricité dans la loge du garde ainsi que dans les chambres mortuaires.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1928 :

2 concierges, 3 gardes, 2 piqueurs, 1 chauffeur, et 12 ouvriers réguliers. Dans le cours de l'année un ouvrier a été permuté au service des Abattoirs.

4 des porteurs à la course du service des Pompes funèbres de la Ville travaillent comme ouvriers temporaires dans les cimetières pour compléter leur gain journalier.

21 ouvriers supplémentaires ont été occupés, dans le cours de l'année, à des travaux spéciaux dans nos cimetières.

Les trois cimetières comptent au total 30495 tombes soit :

Saint-Georges.	25100 tombes
Châtelaine	4575 »
Plainpalais	820 »

	Saint-Georges	Châtelaine	Plainpalais	Total
Adultes	18789	3684	669	23142
» quartiers réservés . .	1186	235		1421
» caveaux	154	136		290
Grands enfants	753	92	44	889
Petits enfants.	2776	395	107	3278
Quartier des cendres	431	33		464
Columbarium	1011			1011
	<hr/> 25100	4575	820	30495

FOUR CRÉMATOIRE DE SAINT-GEORGES. Au cours de l'année il a été procédé à 294 incinérations, auxquelles s'ajoutent 3 incinérations de corps exhumés et 2 incinérations d'ossements, soit au total 299 incinérations, dont 162 hommes, 134 femmes, et 3 enfants.

Destination des cendres : Columbarium 49 ; quartiers des cendres 24, autres quartiers Saint-Georges 46, Châtelaine 13, Plainpalais 4, domicile 32, canton de Genève 45, Suisse 23, Etranger 7, Désintéressés 11, Facultés de médecine 34, Dépôt provisoire 11.

Nous avons fait l'acquisition de plantes pour la décoration du Hall du crématoire.

PERSONNEL. Nous avons eu à déplorer le décès de Monsieur Marcel Journet, commis de 2^e classe, le 24 novembre.

Monsieur Edmond Isaak, permuté des services industriels le 27 février, a été nommé commis de 2^e classe le 14 décembre.

Monsieur Henri Burger, chef porteur, a été appelé aux fonctions de concierge du bureau des Pompes funèbres, en remplacement de Madame Deley, dès le 1^{er} septembre 1928.

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES. 23 mars. Le Conseil décide de prolonger le congé payé, pour cause de maladie, à Monsieur Marcel Journet, jusqu'au 27 avril.

11 mai. Le Conseil décide la mise à la retraite de M. Louis Wohlschlag porteur aux Pompes funèbres.

1^{er} juin. Le Conseil décide la mise à la retraite pour cause d'invalidité de M. Charles Petitpierre, porteur aux Pompes funèbres.

15 juin. Le Conseil adopte le règlement modifié des cimetières.

25 juillet. Le Conseil décide le renouvellement gratuit pour une période de 20 ans de la tombe de feu Monsieur Louis Bonade, au cimetière de Saint-Georges.

31 juillet. Le Conseil décide de permuter Madame Delley concierge du bureau des Pompes funèbres à la petite école de la rue de la Croix-Rouge, et de nommer concierge pour ce bureau M. Henri Burger, employé aux Pompes funèbres.

24 août. Le Conseil décide la réfection des Chambres mortuaires du cimetière de Plainpalais et de réparer l'appartement du concierge du cimetière de Châtelaine.

2 octobre. Le Conseil décide de prendre à sa charge l'entretien des tombes des bienfaiteurs de la Ville de Genève dans les cimetières de la Ville et dans ceux du canton. Le secrétariat établira la liste et le service des Cimetières sera chargé de l'entretien.

30 octobre. Le Conseil décide de demander au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit de 30.000.— francs, pour l'achat d'une voiture automobile pour le service des Pompes funèbres.

2 novembre. Le Conseil décide de prolonger gratuitement l'échéance de la tombe de la Doctoresse Champendal au cimetière de Plainpalais, du 29 octobre 1948 au 31 décembre 1977, en reconnaissance de l'œuvre éminemment utile qu'elle a accomplie.

7 décembre. Le Conseil décide d'accorder à la veuve de M. Journet, employé aux Pompes funèbres, récemment décédé, le traitement de décembre en raison de la situation de famille.

8 décembre. Le Conseil admet le principe de la gratuité pour toutes les inhumations. Le Conseil nomme M. Edmond Isaak, commis de 1^{re} classe, dès le 1^{er} janvier 1929.

CHAPITRE VII.

ETAT-CIVIL ¹

Chef de Service : M. Louis JOIGNE, Officier de l'Etat-Civil.

MARIAGES

513 mariages célébrés en 1928, en diminution de 11 sur l'exercice précédent.

49 entre genevois et genevoises,	contre	56 en 1927
66 entre genevois et confédérées,	»	69 en »
40 entre genevois et étrangères,	»	50 en »
50 entre confédérés et genevoises,	»	46 en »
159 entre confédérés et confédérées,	»	135 en »
61 entre confédérés et étrangères	»	57 en »
12 entre étrangers et genevoises	»	12 en »
32 entre étrangers et confédérées,	»	33 en »
44 entre étrangers et étrangères	»	66 en »
<hr/> 513		<hr/> 524

Transcriptions d'actes de mariage : 391 contre 360 en 1927.

Publications de mariage : 1011 » 948 en »

Divorces : 116, soit 26 de plus qu'en 1927.

NAISSANCES

72 masculins légitimes	contre	86 en 1927
77 féminins légitimes	»	85 en »
2 masculins naturels	»	8 en »
2 féminins naturels	»	8 en »
<hr/> 153		<hr/> 187

NATIONALITÉ DES NOUVEAUX-NÉS

48 genevois	contre	48 en 1927
81 confédérés	»	94 en »
24 étrangers	»	45 en »
<u>153</u>		<u>187</u>

Transcriptions de naissances: 346 contre 355 en 1927

DÉCÈS

Masculins	172 contre	190 en 1927
Féminins	208 »	258 en »
Mort-nés masculins	2 »	1 en »
Mort-nés féminins	2 »	1 en »
	<u>384</u>	<u>450</u>

Genevois	163 contre	178 en 1927
Confédérés	123 »	134 en »
Etrangers	98 »	138 en »
	<u>384</u>	<u>450</u>

Transcriptions de décès 444 contre 518 en 1927.

EXPÉDITIONS D'ACTES

Il a été délivré en 1928 :

1005 extraits de naissance
271 extraits de décès
720 extraits de mariage
<u>1996</u> contre 2098 en 1927

Le produit des actes délivrés s'est élevé à la somme de francs : 3780.20 soit 156.90 de moins qu'en 1927.

Ont été délivrés gratuitement :

117 actes de naissance, mariage et décès.
454 certificats de publication.

Le tronc placé dans la salle des Mariages a produit fr. 667.45, contre 930.90 en 1927, versés à l'Hospice Général.

78 mariages ont été célébrés en dehors des jours officiels et ont produit fr. 390.— contre 410.— en 1927.

Les opérations se résument ainsi :

		1927	
		Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissance	153	—	34
2. Déclarations de décès	384	—	66
3. Mariages célébrés	513	—	11
4. Inscriptions de divorces	116	26	—
5. Publications de mariage	1011	63	—
6. Transcriptions de naissances	346	—	9
7. Transcriptions de mariages	391	31	—
8. Transcriptions de décès	444	—	74
9. Expéditions d'actes	2567	—	151
10. Livrets de familles	513	—	11
11. Légitimations par mariage	18	—	18
12. Légitimations après mariage	3	3	—
13. Communications d'office	2800	—	170
	<u>9259</u>	<u>123</u>	<u>532</u>
Total 1927	9668		
1928.	9259		
<i>Diminution</i>	<u>409</u>		

Il n'est survenu aucun changement dans le personnel du bureau.

M. Jean TRACHSEL, aide de bureau, classé dans la 9^e catégorie, est permuté en qualité de commis de 3^e classe, 8^e catégorie de l'échelle des traitements du personnel au mois.

CHAPITRE VIII.

POLICE MUNICIPALE, HALLES ET MARCHÉS¹

Directeur : M. Gustave CLARET.

Ce service comprend également les naturalisations, options, et les enquêtes pour l'Administration municipale.

Personnel (à fin décembre 1928) :

BUREAU : directeur, chef de bureau, commis principal, planton.

ENQUÊTES. — Naturalisations, etc. : 1 commis de 2^{me} classe ; — enquêtes diverses; 1 commis de 1^{re} classe ; — 2 enquêteurs de 1^{re} classe ; — Assurance scolaire : 1 enquêteur de 1^{re} classe.

CORPS DE POLICE. — Par suite de permutations, le corps de la Police municipale comprend au 31 décembre 1928, 21 hommes.

HALLES : 6 gardes.

POIDS PUBLICS : 1 peseur jusqu'à la fermeture du poids de la rue du Mandement, le 31 mai. Ce fonctionnaire a été permuté dans le corps des gardes municipaux dès le 1^{er} juin 1928.

A) Police.

Pendant l'année 1928, la Police municipale a relevé 552 contraventions et procédé à 136 mises en fourrière d'objets divers ; elle a exercé de nombreuses surveillances pour objets lancés par les fenêtres et, chaque jour, de nombreuses observations et avis divers ont été faits dans la Ville et sur les marchés, pour infractions aux règlements :

Contraventions payées au bureau	535
» transmises au Département de Justice et Police	13
» annulées	4
Total	552

¹ Chapitre IX du Compte rendu financier.

Il a été trouvé par les gardes municipaux 25 objets qui ont été transmis au Service des objets trouvés du Département de Justice et Police, ou remis à leurs propriétaires.

La Police municipale a effectué le service de police du Théâtre et du Victoria-Hall pour toutes les représentations, concerts, manifestations, conférences et cultes qui y ont eu lieu. Elle a également assuré le service de police, en remplacement de titulaires, les dimanches : au cimetière de St-Georges, au Jardin Botanique, au Muséum d'Histoire Naturelle, à la Bibliothèque publique et universitaire, au Musée Rousseau, et, tous les dimanches et les jours de fêtes officiels, au Parc du Bureau International du Travail.

Plusieurs gardes ont prêté leur concours pendant l'année, hors les services de marchés, pour enquêtes scolaires et pour des travaux divers dans plusieurs services de l'Administration municipale.

La Police municipale a également effectué divers travaux extraordinaires notamment :

1^{er} au 8 janvier, service champ de foire, 10, recensement des appartements disponibles en ville, 30-31, surveillance Académie professionnelle, rue Céard. — 17 février, obsèques de M. M. Brunet, président du Conseil municipal. — 15 mars, manifestation au Monument de la Réformation (fête nationale hongroise). — 20 avril, recensement des chevaux et du bétail. Remise aux négociants, régisseurs, concierges, des circulaires concernant les nouvelles dispositions prises pour le nettoyage des trottoirs, et pour les récipients à ordures. — 26 mai au 4 juin, Vogue de St-Gervais. — 8 juin, réception Ariana, 16, réception au Parc La Grange, 28, promotions des Ecoles enfantines, 23-24 Fête des fleurs. — 1^{er} juillet, promotions des Ecoles primaires, 3, cérémonie et réception Monument National et Prom. Lac (Guides de Bruxelles), 17, Prom. Lac (Chorale de St-Gall), 28, Fête de nuit. — 1^{er} août, service d'ordre au Monument National (départ du cortège), 21, cérémonie au Victoria-Hall (décès de M. Frank Thomas). — 10 au 15 septembre, surveillance spéciale au Cimetière de St-Georges, 18, réception au Grand-Théâtre (Société des Nations), 23, service spécial à la Perle du Lac. — 7 octobre, service extraordinaire à la Perle du Lac, 11, réception à l'Ariana (Congrès des Hôteliers). — 11 novembre, manifestation au Monument aux Morts, Parc Mon-Repos. — 4 décembre, surveillance au Musée Rath (Salon de l'Oeuvre), 29-30-31, service Champ de foire, 31, manifestation au Monument National.

D'autre part, la Police municipale a assuré le service de police pour les nombreux concerts payants et gratuits donnés dans les différentes promenades et sur les places publiques de la Ville de Genève, au cours de l'été.

Elle a assumé la surveillance des pelouses du Quai du Mont-Blanc pour diverses manifestations sportives, ainsi que les services suivants :

Remplacements du planton de l'Etat-Civil, locations de chaises sur certains emplacements de concerts gratuits.

La Police municipale a adressé environ un millier d'avis verbaux aux régisseurs et aux particuliers pour infractions aux Règlements de police, etc.

Le service d'enquêtes de la Police municipale a effectué 76 enquêtes pour divers services de l'Administration municipale, 310 enquêtes pour le service des Loyers et Redevances, 41 enquêtes pour le service des Pompes Funèbres (convois gratuits), 6423 enquêtes et encaissements à domiciles pour la Caisse de l'Assurance scolaire, 97 enquêtes pour les locations dans les halles et sur les marchés, 16 enquêtes impor-

tantes pour statistiques diverses — notamment pour l'Office du travail, à Berne, section statistique des mercuriales), 90 enquêtes concernant les propriétaires de chiens, dans la Commune de Genève, pour l'application de la taxe, 9 enquêtes pour les candidats au Bataillon de Sapeurs Pompiers, 308 enquêtes pour le Département de l'Hygiène et Assistance publique, pour logements insalubres.

Durant 1928, un enquêteur a été occupé exclusivement pendant six semaines, pour des travaux de statistique demandés par une Institution de la Haye.

La Police municipale a établi 104 mercuriales des marchés de détail et de gros.

Le service de la Police municipale a assuré pendant l'année la délivrance des autorisations pour la dépose et la repose des tentes déjà placées. Comme les années précédentes, elle a, conformément à ses attributions, donné son préavis, après examen sur place, sur les demandes d'autorisations pour expositions de marchandises, vitrines, bancs en saillie, terrasses de cafés, marchands glaciers, marchands de marrons, emplacements pour petits chars, etc. Elle est intervenue pour des travaux concernant la sécurité et la circulation publiques.

Il a été envoyé 14 avis concernant des réparations de façades, comportant la désignation exacte des travaux à effectuer, suivant les données du Service des Travaux de la Ville. Des avis ont été également envoyés pour petites réparations (descentes d'eaux pluviales, cheneaux, bouchons de canaux, etc).

D'autre part, il a été adressé 5 avis à la C. G. T. E. pour la réfection des voies présentant des dangers pour la circulation publique.

B) Halles et Marchés.

Halles. — Pendant l'année 1928, il a été loué à la Halle de Rive 55 cases à 46 négociants, à la Halle de l'Ile, 84 cases à 79 négociants et 48 greniers à 40 négociants, à la Halle des Pâquis, 50 cases à 39 négociants et les sous-sols à une société.

L'Administration a fait procéder à des aménagements et améliorations de cases comme les années précédentes. En outre, 4 cases de bouchers de la Halle de l'Ile, en mauvais état, ont été démolies et reconstruites en ciment armé.

Marchés. — Pendant l'année 1928, 1756 emplacements ont été loués par abonnements à 1302 marchands et négociants.

Il a été procédé à un regroupement et à une nouvelle numérotation partielle des emplacements du marché Place de la Chapelle Anglaise.

En raison du grand nombre de locataires sur le marché Place de l'Ile et quais environnants, le dit marché a été augmenté des places situées sur la Passerelle de l'Ile, entre le Quai de la Poste et la Halle.

Poids publics.

Le poids public de Rive a cessé de fonctionner dès le 15 février 1928, et celui de la rue du Mandement dès fin mai.

Pendant ces périodes, les deux Poids publics ont procédé à 954 pesées.

CHAPITRE IX.

INSTRUCTION PUBLIQUE¹

1. Ecoles enfantines. — Ecoles primaires.

M. Eugène Savigny, Secrétaire du Service municipal de l'Instruction publique et des Musées et Collections, dont la fonction a été supprimée, a été permuté, à dater du 1^{er} avril, en qualité de Bibliothécaire au Musée d'Art et d'Histoire.

La question de l'assurance des accidents qui surviennent à l'Ecole ou pendant les fêtes organisées par la Municipalité (Promotions) a fait l'objet d'un examen des Conseils administratifs de la Ville et des Communes suburbaines.

En ce qui la concerne, la Ville de Genève est complètement assurée contre ces risques.

Le Conseil administratif a approuvé la liste, établie par le département de l'Instruction publique, des lauréats du prix Osiris, pour l'année scolaire 1927-1928.

Les « Promotions » des écoles enfantines ont eu lieu le jeudi 28 et celles des écoles primaires, le samedi 30 juin. Ces fêtes, organisées en collaboration avec la Commission de l'enseignement primaires se sont déroulées dans la Promenade des Bastions. Elles ont été suivies d'une réception offerte par le Conseil administratif au personnel enseignant, dans les salons du Palais Eynard.

¹ Chapitre X du Compte rendu financier.

ECOLES ENFANTINES

—
Statistique au 31 décembre 1928.

BATIMENTS	Classes	Maitresses	Sous-Maitresses	Inscriptions au 1er janvier 1928	Inscriptions pendant l'année	Total des inscriptions	Elèves au 31 décembre 1928	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers
Ecoles des Cropettes.	7	6	1	204	91	295	194	113	81	59	100	35
Ecole des Terreaux	5	5	—	171	79	250	129	60	69	33	69	27
Ecole de la rue du Môle	5	3	2	159	72	231	136	76	60	46	69	21
Ecole de rue de Neuchâtel	4	4	—	129	70	199	119	59	60	26	72	21
Ecole de Malagnou	6	6	—	150	60	210	131	57	74	40	55	36
Ecole des Bastions.	3	3	—	79	36	115	69	26	43	20	31	18
Total	30	27	3	892	408	1300	778	391	387	224	396	158

STATISTIQUE DES ECOLES PRIMAIRES DE LA VILLE DE GENÈVE
au 31 décembre 1928.

Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total des élèves
Rue Necker	9	—	214	57	103	54	214
Croquettes	18	240	259	150	289	60	499
Boul. James Fazy	12	302	19	85	164	72	321
Pâquis (garçons)	11	—	299	76	157	66	299
Pâquis (filles)	14	312	47	85	202	72	359
Grutli.	12	139	156	112	105	78	295
Malagnou	12	231	65	102	111	83	296
Casemates.	4	—	117	44	46	27	117
	92	1224	1176	711	1177	512	2400

3. Académie professionnelle.

(Fondation Paul BOUCHET).

M. Ch. PIGUET-FAGES, administrateur.

Les deux Divisions : Dames et Messieurs, ont réuni un total de 1.522 participants, ce chiffre accuse un recul d'une centaine sur l'année précédente, dont le chiffre total dépassait 1.600 ; la diminution que nous enregistrons, concerne plus particulièrement quelques Cours pour Dames.

Division des dames.

Cette division a reçu 971 élèves, dont le 68% de Genevoises et Confédérées et 32% d'Etrangères. Il est curieux de constater que la proportion suisse qui avait augmenté pendant et immédiatement après la guerre, tend actuellement à diminuer au bénéfice de l'élément étranger.

Les *sections d'apprentissage*, ont dans leurs divers ateliers, réuni 175 apprenties, dont 118 pour la coupe et la confection des vêtements de dames et le surplus, pour les vêtements d'enfants, lingerie, dentelle et broderie. En plus, des cours pratiques et de dessin, 63 de ces apprenties ont suivi les cours généraux de français, de comptabilité, etc. que nous leur donnons en conformité de la loi cantonale sur les apprentissages.

Le chiffre total des apprenties, quoique encore trop élevé pour certains ateliers dans lesquels se trouvent plus de 25 unités pour une seule maîtresse, est un peu inférieur à celui de l'année dernière. L'exactitude et la régularité ont été obtenues sans aucune peine.

Aux derniers examens de fin d'apprentissage de l'Etat, 66 apprenties de nos ateliers, dont 48 couturières en vêtements de dames, 7 en vêtements d'enfants et 11 lingères ont obtenu leur diplôme de fin d'apprentissage. Six groupes ayant été constitués pour les examens de couturières en vêtements de dames, avec des apprenties

d'autres ateliers, dans cinq la première place est occupée par une de nos apprenties, de même que dans le groupe des lingères. Il est intéressant de constater que nos apprenties examinées simultanément avec des collègues d'autres ateliers, les égalent facilement quoique le temps d'apprentissage soit plus court à l'Académie Professionnelle.

Les Cours complémentaires de coupe, et les *Cours de coupe par le moulage*, destinés aux apprenties et ouvrières du dehors, ont eu leur succès habituel, mais le résultat serait encore meilleur, si toutes les élèves y apportaient un peu plus d'application.

Les Cours temporaires: Confection de vêtements de dames et de vêtements d'enfants, mode, lingerie, broderie, dentelle, raccommodage, repassage, etc. ont réuni 800 participantes, la diminution sur le chiffre de l'année dernière porte essentiellement sur la confection des chapeaux et sur le dessin de vêtements et de broderie. Dans ces deux spécialités la diminution est de 50% ; mais l'effet en est le plus sensible dans les Cours de mode où l'effectif a passé de 80 à 40, le chiffre des élèves ayant été jusqu'ici très élevé.

Par contre, les autres spécialités ont retrouvé cette année, leurs effectifs fidèles et assidus. Les chiffres de 260 ménagères aux Cours de vêtements de dames, 162 aux Cours de broderie, 50 aux Cours de raccommodages, etc. témoignent que ces divers enseignements restent appréciés par un grand nombre de ménagères. L'exposition d'une partie des nombreux travaux exécutés dans ces divers cours, organisés cette année au mois de mars, en a été une vivante démonstration.

* * *

Récapitulation de l'exercice 1927-1928.

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT	Nombre des élèves	Apprenties	Ouvrières	Ménagères et personnes sans profession			
					Genevoises	Confédérées	Etrangères
Coupe et confection de vêtements de dames section d'apprentissage.	118	116	—	—	57	29	37
Coupe et confection de vêtements de dames : cours temporaires	259	45	118	96	64	103	92
Coupe et confection de vêtements d'enfants : section d'apprentissage	14	14	—	—	6	5	3
Coupe et confection de vêtements d'enfants : cours temporaires	12	1	3	8	3	6	3
Coupe et confection de lingerie : section d'apprentissage.	19	19	—	—	8	6	5
Coupe et confection de lingerie : cours temporaires	63	3	42	18	16	26	21
Dentelles d'Art : section d'apprentissage	13	—	—	13	25	4	4
Dentelle d'Art : cours temporaires	39	—	7	32	25	8	6
Broderie perfectionnement : section d'apprentissage.	11	3	1	7	8	2	1
Broderie perfectionnement : cours temporaires	162	13	92	57	64	47	51
Couture à la machine	65	65	—	—	24	15	26
Raccommodage.	50	13	22	15	14	15	21
Mode	40	1	18	21	18	10	12
Dessin de broderie	12	10	2	—	5	5	2
Repassage et dégraissage	26	2	12	12	10	9	7
Comptabilité et calligraphie	19	—	11	8	6	7	6
Sténo-dactylographie	49	10	27	12	13	21	15
Genevoises 35,1%	971	317	355	299	341	318	312
Confédérées 32,8%							
Etrangères 32,1%							

La méthode pour l'enseignement théorique et pratique de la coupe et de la confection de vêtements, utilisée dans nos ateliers, a fait ses preuves, les résultats que nos apprenties obtiennent chaque année aux examens de fin d'apprentissage montrent que par cette méthode, elles deviennent aptes à affronter victorieusement la carrière qu'elles ont choisie. Toutefois, cette méthode est, par les maîtresses qui l'utilisent, complétée et adaptée aux exigences nouvelles qui se produisent aussi bien dans la profession de la couture que dans d'autres professions. Il en est de même dans d'autres écoles officielles où d'autres méthodes sont appliquées plus ou moins intégralement. Le département de l'Instruction publique a pris l'initiative de nommer une commission chargée d'étudier l'unification de l'enseignement de la coupe dans les établissements d'Instruction publique. Après avoir consulté les intéressées, c'est-à-dire les maîtresses utilisant actuellement l'une ou l'autre des méthodes en cause, nous pensons que le département pourra arriver à la création d'une méthode rationnelle unique en confiant ce travail à une personne ou à un groupe pris en dehors des titulaires actuelles de cet enseignement.

Division des messieurs.

Dans cette division, l'effectif des élèves, inférieur de quelques unités à celui de l'année dernière, a atteint le chiffre de 551 inscriptions, dont 42 dames, soit 213 ouvriers et 302 apprentis, le 55% est composé de Genevois et Confédérés, le 45% d'étrangers.

L'an dernier, nous avions encore le 60% de participants suisses ; de même que dans la division des dames, cette proportion a diminué cette année au bénéfice de la participation étrangère. L'élément genevois, ne représente plus que le 22% des effectifs dans cette division.

Des dix-sept spécialités constituant les enseignements pratiques ou théoriques donnés dans nos cours, 14 ont conservé leurs effectifs habituels, 3 ont subi une réduction assez sensible. Dans deux cours cette réduction n'a pas d'effet sur leur marche, en réalité l'enseignement en profite, ceux qui restent étant suffisamment nombreux, mais il n'en est pas de même pour le cours de dessin de publicité artistique dont l'existence paraît sérieusement menacée. Les causes de son abandon par les intéressés seront examinées et si les remèdes pour lui donner un regain de vie s'avèrent impuissants nous serons forcés de le supprimer.

Les rapports des jurys se plaisent à louer les méthodes appliquées par les professeurs et reconnaissent aussi le travail accompli par les élèves et les progrès réalisés ; ils confirment la nécessité d'intensifier ces divers enseignements professionnels. Dans cette intention nous avons cette année augmenté de 15 jours la durée des cours ; cette prolongation qui permettait aussi de répondre mieux aux exigences de la nouvelle ordonnance fédérale, ne paraît pas avoir, sauf pour un ou deux cours, été très appréciée par les élèves. Cependant le cours de dorure sur la demande des participants a été prolongé jusqu'à la fin du mois de mai.

Dans un ou deux cours le personnel enseignant a subi des modifications. Mr. Niklaus a été désigné pour aider au professeur en titre dans le cours de tapissiers. M. Lindvall a remplacé les professeurs de confection des formes et de coupe, aux cours pour les cordonniers. Enfin au début de l'année, M. Gentet a été désigné pour remplacer le professeur démissionnaire au cours des mécaniciens-dentistes.

A l'issue de la cérémonie de distribution des prix et diplômes aux élèves, le mercredi 6 juin au Victorial-Hall, le Conseil administratif a réuni dans les salons du Palais Eynard, en une modeste réception le personnel enseignant et les membres des différentes commissions.

Il a exprimé à cette occasion à M. Ch. Piguet-Fages, administrateur de l'Académie professionnelle la reconnaissance des Autorités municipales pour l'intérêt qu'il porte aux établissements d'instruction publique en général et à cette institution, en particulier, depuis l'année 1898, soit comme ancien magistrat de la Ville de Genève, soit comme administrateur. De son côté, le personnel enseignant a offert un souvenir à M. Piguet-Fages.

Une lettre de félicitation et de gratitude a été remise de la part du Conseil administratif à Mesdames les maîtresses et à Messieurs les professeurs ayant 20 ans et plus d'enseignement.

Statistique de l'année scolaire 1927-28

COURS :	Inscriptions	Ouvriers	Apprentis	Genevois	Confédérés	Etrangers	Domiciliés	
							Ville	Communes
Géométrie et construction.	25	18	7	2	3	20	9	16
Charpentiers	36	25	11	8	14	14	11	25
Menuisiers	41	16	25	9	8	24	12	29
Ebénistes	82	16	66	18	12	52	20	62
Ferblantiers (pratique).	18	5	13	4	7	7	10	8
Ferblantiers (théorique)	42	4	38	13	12	17	15	27
Bijoutiers-joailliers- chainistes (théorique) 15	dames 2	0	2	1	0	1	0	2
	hommes 13	0	13	3	5	5	3	10
Bijoutiers-joailliers (pratique) 40	dames 2	2	0	1	0	1	0	2
	hommes 38	14	24	11	13	14	17	21
Dessin : style et ornement 17	dames 1	0	1	1	0	0	1	0
	hommes 16	5	11	5	3	8	8	8
Tapissiers.	37	3	34	12	15	10	14	23
Cordonniers	31	18	13	3	15	13	17	14
Tailleurs	50	43	7	3	13	34	27	23
Relieurs 12	dames 2	1	1	1	0	1	1	1
	hommes 10	7	3	2	5	3	5	5
Prothèse dentaire	18	1	17	4	7	7	4	14
Dessin de publicité artistique	9	2	7	1	6	2	2	7
Cours de coiffure de dames 64								
1 ^{re} division (24)	dame 4	0	4	1	3	0	2	2
	hommes 20	19	1	2	10	8	12	8
2 ^{me} division (16)	dames 7	3	4	2	4	1	1	6
	hommes 9	9	0	1	5	3	5	4
3 ^{me} division (24)	dames 11	0	11	1	7	3	5	6
	hommes 13	1	12	2	7	4	7	6
Cours de manucure (14).	dames 13	0	13	2	6	5	3	10
	homme 1	1	0	0	0	1	1	0
Récapitulation	dames 42	6	36	10	20	12	13	29
	hommes 509	207	302	103	160	246	199	310
Totaux	551	213	338	113	180	258	212	339

4. Ecole d'Horlogerie.

Directeur : M. Eugène JAQUET.

COMMISSION DE SURVEILLANCE. — Sans changement.

La Commission a tenu 12 séances et les diverses sous-commissions et jurys se sont réunis 20 fois.

Le Conseil administratif a offert à M. Ch. Piguet-Fages, qui, depuis 40 ans fait partie de la Commission, une pièce d'argenterie en reconnaissance des services importants qu'il a rendus à l'Ecole. De son côté, la Commission a tenu à remettre à M. Piguet-Fages un souvenir au cours d'une réunion qui a eu lieu le 8 février.

STATISTIQUE. — L'Ecole d'Horlogerie a été fréquentée en 1928 par 131 élèves : 96 jeunes gens et 35 jeunes filles.

50 sont Genevois (38% du nombre total).

56 sont Confédérés (42% du nombre total).

16 sont étrangers nés ou établis depuis plus de 10 ans à Genève (12% du nombre total).

9 sont étrangers (7% du nombre total).

Ces élèves habitent les communes suivantes : Ville 59, Plainpalais 22, Petit-Saconnex 15, Vernier 9, Eaux-Vives 8, Chêne-Bourg 4, Carouge 3, autres communes 10, Lausanne, 1.

Dans le courant de l'année, 39 nouvelles inscriptions ont été prises et 34 élèves ont quitté l'Ecole : 27 pour fin d'apprentissage, 2 après un stage d'essai pour incapacité, 2 pour raison de santé, 3 pour divers motifs.

Les 27 ayant terminé leur apprentissage se répartissent de la manière suivante : 1 technicien-horloger, 2 repasseurs, 4 acheveurs et acheveuses d'échappements, 6 régleuses (poseuses de spiraux) 3 négociants en horlogerie, 2 cours de perfectionnement, 3 faiseurs d'étampes, 3 mécaniciens-horlogers, 2 horlogers-électriciens, 1 limeuse-tourneuse d'aiguilles.

Sur 24 considérés comme ouvriers, 21 sont placés à Genève, 1 à Berne, 1 en Angleterre, 1 est retourné dans son pays d'origine, la Hollande.

A fin décembre, l'Ecole comptait 97 élèves se répartissant ainsi :

11 techniciens-horlogers ou désirant le devenir ; 18 horlogers repasseurs et régleurs (6 en division technique et 12 en division des praticiens) ; 16 rhabilleurs ; 9 horlogers-électriciens ; 5 faiseurs d'étampes ; 4 outilleurs-horlogers ; 5 mécaniciens-horlogers ; 1 pivoter ; 6 acheveurs et acheveuses d'échappements ; 16 poseuses de spiraux ; 2 négociants en horlogerie ; 2 travaillant sur des parties détachées de la montre ; 2 apprentis de la place ne suivant que les cours théoriques.

Après une enquête faite dans les fabriques de la place, les cours du soir ont été donnés à nouveau pendant l'hiver 1928-1929. Le nombre des établis étant limité, nous n'avons pas pu prendre simultanément toutes les personnes inscrites. Il a fallu d'abord faire une élimination puis procéder à tour de rôle.

31 ouvriers et ouvrières ont suivi le cours de réglage et 26 le cours d'achevage d'échappements.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — Avec la fin de l'année scolaire 1927-28, nous avons eu le regret de voir partir M. Jules Golay, chargé de l'atelier-école de rhabillage auquel l'industrie privée avait offert une situation bien supérieure à celle qu'il avait à l'Ecole d'Horlogerie. La Commission s'est vue dans l'obligation d'étudier à nouveau la question, si difficile à résoudre, de l'enseignement du rhabillage et s'est décidée d'ouvrir une nouvelle classe à partir d'août 1929.

M. Marc Divorne, maître de français, entré à l'Ecole en 1903, ayant pris sa retraite après une période d'enseignement de vingt-cinq ans, M. Robert Wiblé, citoyen genevois a été appelé à le remplacer.

ENSEIGNEMENT. — Tous les détails relatifs à la marche de l'Ecole pendant l'année scolaire 1927-28 ont été consignés dans le rapport du directeur présenté à la distribution des certificats le 29 juin 1928.

ACQUISITION D'INTRUMENTS ET DE MACHINES. — L'Ecole a fait l'acquisition d'un « disque optique d'Hartl », appareil destiné à démontrer les principales lois de l'optique dans les cours de théorie ; d'une petite pendule électrique Bulle Clock pour les cours d'horlogerie électrique ; d'un tour d'outilleur de précision Schaublin-Villeneuve hauteur de pointes 102 mm., destiné à la classe d'ébauches mécaniques de la montre ; d'un tour d'outilleur plus petit S. V. 65 pour la classe de 2^e année et de 4 tours universels, dits « burins-fixes », pour les classes de 1^{re} et 2^e année, rouage et repassage. Toutes ces acquisitions n'ont été faites qu'après avoir demandé le préavis de la Commission et des sous-commissions et avec l'argent provenant du bénéfice des travaux d'élèves.

La fabrique française des pendules électriques ATO a donné une de ses horloges à l'Ecole.

LABORATOIRE. — Le laboratoire métallurgique n'a pas cessé de rendre de grands services, non seulement à l'industrie horlogère, mais aussi aux industries mécaniques ; son installation lui permettant de faire des essais sur de grosses pièces aussi bien que sur des fils fins tels que des spiraux ; il a travaillé pour des grandes firmes telles que Ebauches S. A. ; les Ateliers des Charmilles, Gardy, les Ateliers de Sécheron, la C. G. T. E., etc.

DIVERS. — En juin l'Ecole d'Horlogerie a participé à l'Exposition organisée à Avignon à l'occasion de la III^e Grande Fête du Rhône et du Génie des Rhodaniens. Elle a obtenu la Médaille d'Or de l'Union Générale des Rhodaniens.

Les élèves des classes supérieures ont visité pendant les vacances de Pâques, les Acieries Girod à Ugines.

Le Musée d'horlogerie a été surtout visité par de nombreux étrangers, les jours d'ouverture et par des classes de l'école secondaire. Les collections ont été aussi utilisées pour l'enseignement et pour les travaux techniques que font quelques élèves désirant prendre leur diplôme. Quelques pièces automates intéressantes ont été filmées et ont paru sur l'écran dans le film « Le Monde des Automates », créé par M. Alfred Chapuis.

Comme les années précédentes, l'Ecole a reçu de nombreux prix, ils ont été consignés dans les rapports de fin d'année scolaire.

5. Ecole des Beaux-Arts.

Directeur : M. Adrien Bovy.

Commission. — M. John TORCAPEL, architecte, a été nommé membre de la Commission en remplacement de M. A. AUGSBURGER, démissionnaire.

Inscriptions. — Le nombre total des personnes inscrites, pendant l'année scolaire 1927-1928, a été de 439, soit 281 élèves réguliers et 158 personnes inscrites seulement au cours de croquis ou aux cours oraux.

Les élèves réguliers se répartissent comme suit : jeunes gens, 178 ; jeunes filles, 103. Total : 281, dont 88 apprentis.

Ce total comprend : 116 genevois, 90 confédérés et 75 étrangers.

Le nombre total des inscriptions aux divers cours a été de 661.

Enseignement. — Le cours de composition de figure (prof. M. Serge ПАЙНКЕ) qui comprenait dix heures de leçons par semaine, a été porté à 20 heures depuis le 1^{er} janvier 1928.

En revanche, M. Jules MONARD, décédé, n'a pas été remplacé. Son enseignement a été repris par M. J. JACOBI. Ce cours comprend désormais un enseignement préparatoire de dessin et d'ornement pour architectes, et trois années d'ornement et composition en relation avec l'enseignement de l'architecture.

Le cours préparatoire A, donné jusqu'ici par M. JACOBI, a été relié au cours préparatoire B (prof. M. F. BOVY.)

Comme l'an dernier, le cours d'ornement du soir (17-19 h.) a dû être doublé par un cours semblable que le professeur, M. F. BOCQUET, donne en même temps que son cours supérieur de composition décorative appliquée à l'industrie, et le cours de figure donné de 18 à 20 h., toujours très chargé, a nécessité la présence d'un assistant.

L'Ecole a été visitée par M. l'expert fédéral REVILLIOD.

Les travaux de l'année ont été examinés dans chaque classe par les jurys avant la période des concours.

Comme les années précédentes, la direction a organisé, à l'usage des professeurs et élèves, une exposition de travaux personnels des élèves.

L'Ecole a décerné 12 diplômes de dessinateur-architecte.

Cours normal pour l'enseignement du dessin. — M^{lle} Elisabeth BUCHER a obtenu le Certificat de capacité pour l'enseignement du dessin.

Bibliothèque. — La Bibliothèque a prêté 2894 ouvrages à domicile.

Le nombre des consultants étrangers à l'Ecole s'élève à 100.

Il a été acquis 119 ouvrages et 362 clichés de projections.

Divers. — Des récompenses spéciales ont été décernées à certains élèves grâce à la générosité de la Société des Ingénieurs et Architectes (Section de Genève), de l'Association des Employés-Architectes et de l'Association des fabricants bijoutiers, joaillers et décorateurs.

6. Concours Charles Galland.

Le XLI^e concours Charles Galland a eu pour objet la composition et la décoration d'une pendulette. (Voir compte rendu de 1927, page 48).

Extrait du procès-verbal du Jury du XLI^e Concours Charles Galland.

Le Jury, réuni le 16 avril 1928, dans la Bibliothèque du Musée d'Art et d'Histoire, a examiné 33 envois ; 1 envoi parvenu tardivement ayant été éliminé du Concours.

Les travaux se divisent en deux catégories :

I. — Pièces exécutées.

Elles sont au nombre de 15. 10 sont éliminées comme ne répondant pas aux conditions du concours, pour banalité ou insuffisance.

Le jury propose de ne pas décerner de premier prix et d'attribuer 3 deuxièmes prix et 2 troisièmes.

2^{mes} prix de 350 fr. : « Jalousie », de M^{me} G. de Siebenthal (3, rue Adrien Lachenal).
Collaborateurs : MM. J. Duvoisin, graveur (rue du Môle) et Heimann, horloger (rue Kléberg).

« Rouge et Noir », de MM. H. Arnold et Steinwachs (rue du Rhône, 48)

« Les Heures claires », de MM. Werner Liengme, graveur-ciseleur (avenue Henri-Bordier, 15).

3^{mes} prix de 250 fr. : « Le temps fuit », de M^{lle} A. Bret, émailleuse (Vandœuvres) ;
« Le Jour et la Nuit » de M. Percival Pernet, peintre (Terreaux-du-Temple, 34,
Collaborateurs M. John Pochelon, joaillier et M^{lle} Odette Pochelon, peintre sur
émail (rue du Rhône, 7).

II. — Maquettes.

9 projets non accompagnés de maquettes sont éliminés comme non conformes aux conditions du Concours.

6 projets sont éliminés pour banalité ou insuffisance.

Le jury propose d'attribuer 3 premiers prix :

1^{er} prix de 150 fr. : « Mon Heure », de M^{lle} Marguerite Friederich, peintre sur émail (avenue Petit-Senn, 46, Chêne-Bourg).

2^{me} prix de 125 fr. : « Iris », de M. Quaglino Mattéo, ciseleur (rue de Lausanne, 24).

3^{me} prix de 100 fr. : « Le Temps est de l'Argent », de M^{lle} Nadine Aellen, peintre sur émail (Servette 90).

Le montant des prix attribués est de 1.925. — fr. sur la somme de 2.000. — fr. accordée pour le Concours.

Le Conseil administratif, a ratifié, dans sa séance du 17 avril, les propositions contenues dans ce rapport du Jury.

Le XLII^e concours Charles Galland aura lieu en 1929 et aura pour objet la composition et l'exécution du modèle d'une médaille, destinée à être offerte par la Ville de Genève.

THÈME ET BUT DU XLII^{me} CONCOURS.

Considérant le rôle qu'a joué la gravure en médailles dans la vie artistique genevoise d'autrefois et la part que nos artistes ont prise au renouveau numismatique contemporain, le Conseil administratif de la Ville de Genève a décidé de consacrer le XLII^{me} Concours Charles Galland à

*la composition et à l'exécution du modèle d'une médaille, destinée à être offerte
par la Ville de Genève.*

La Ville de Genève a bénéficié de legs et de dons d'une grande valeur : parcs pour l'agrément de la population genevoise, collections pour les musées et bibliothèques, capitaux destinés à la création de bourses ou autres œuvres d'utilité publique, etc.

Il arrive aussi que des particuliers rendent à la Ville des services particulièrement importants.

La médaille dont le Conseil administratif désire posséder le coin serait destinée à témoigner la reconnaissance de la Ville de Genève à ces personnes, et spécialement aux donateurs et aux familles des testateurs.

Les concurrents auront à trouver le sujet convenant à cette destination et correspondant le plus exactement possible aux intentions dans lesquelles cette médaille sera offerte.

Cela dit, le XLII^{me} Concours Charles Galland *ne doit pas être considéré comme un concours d'idées, et le jury ne tiendra compte que des modèles d'une exécution suffisamment parfaite pour pouvoir sans retouches servir à la réduction.*

La médaille projetée aura 60 millimètres de diamètre.

Seul le modèle de l'avvers est demandé. Le Conseil administratif fera en effet dans chaque cas, graver un coin pour le revers.

Désirant que les artistes genevois ou établis à Genève depuis deux ans au moins, prennent part en grand nombre à ce concours, le Conseil administratif n'a appelé à faire partie du jury aucun artiste se trouvant dans les conditions fixées à l'article premier du Règlement.

Le Conseil administratif attire l'attention des concurrents sur l'intérêt qu'il peut y avoir pour eux à examiner les médailles genevoises frappées au cours des derniers siècles. Elles sont exposées dans les vitrines du Cabinet de numismatique. Certaines médailles frappées par d'autres villes suisses ou par des villes étrangères pourront ainsi être vues avec profit. Comme elles ne sont pas toutes exposées, l'administration du Musée d'Art et d'Histoire se met, à cet effet, à la disposition des concurrents,

RÈGLEMENT DU XLII^{me} CONCOURS.

Art. premier. — Sont seuls admis à concourir les Genevois et les personnes habitant le canton de Genève depuis deux ans au moins.

Art. 2. — Toute œuvre mise antérieurement sous les yeux du public sera éliminée d'office.

Art. 3. — Les envois ne porteront pas de signature ni aucune indication de nature à faire reconnaître leur auteur. Ils seront munis d'une *devise* qui figurera au verso du modèle, gravée dans le plâtre ou écrite sur une étiquette collée.

Le même artiste pourra soumettre au jury plusieurs modèles sous des devises différentes.

Les concurrents pourront, s'ils le désirent, remettre en plus une note explicative donnant des renseignements complémentaires sur leur ouvrage. Cette notice ne devra porter aucun nom, mais la devise de l'envoi.

Ceux des concurrents qui désireraient que leur notice figurât à l'exposition devront en écrire le texte d'un seul côté de la feuille (format « écolier »). Ils devront en outre joindre à la devise de cette notice le mot « Exposition », à défaut duquel les notices ne seront pas soumises au public.

Art. 4. — La devise sera reproduite sur une enveloppe fermée et cachetée qui contiendra le nom, l'adresse et éventuellement les qualités du concurrent.

Tout concurrent dont le nom figurerait ailleurs que sous ce pli fermé sera de ce fait disqualifié.

L'auteur d'un envoi classé qui ne ferait pas connaître son nom ne recevra pas de récompense.

Art. 5. — Les projets présentés devront être moulés en plâtre, non patiné, et mesurer exactement 22 centimètres de diamètre.

L'inscription « *Ville de Genève* », devra figurer, soit en exergue, soit autrement, dans la composition du modèle.

Dans le cas où la composition comprendrait les armes de la Ville de Genève, celles-ci devront être conformes aux règles héraldiques (Consulter à ce sujet : *Observations sur les armes et couleurs de la République et Canton de Genève*, par Eug. Demole).

Les concurrents devront remettre en même temps que le modèle une photographie le reproduisant dans les dimensions exactes de la médaille projetée (60 mm.)

Art. 6. — Les envois seront recus jusqu'au 14 septembre 1929 avant midi, au Musée des Arts décoratifs (Musée d'Art et d'Histoire).

Art. 7. — Les concurrents qui feraient appel à un collaborateur sont tenus d'indiquer dans l'enveloppe portant leur devise le nom et l'adresse de leur collaborateur et la part qu'il a prise, soit à la composition, soit à l'exécution du modèle.

Art. 8. — Le jury du XLII^{me} Concours Charles Galland a été composé comme suit par le Conseil administratif :

M. J.-B. Pons, conseiller administratif délégué, président.

M. W. Deonna, directeur du Musée d'Art et d'Histoire.

M. Henry Dropsy, médailleur à Paris.

M. Hans Frei, médailleur à Bâle.

M. Hermann Hubacher, sculpteur à Zurich.

Au cas où l'un des membres du jury nommés ci-dessus serait empêché de se rendre à Genève en temps voulu, le Conseil administratif se réserve le droit de compléter le jury dans le même esprit.

Art. 9. — Le jury est chargé de classer par ordre de mérite, et en tenant compte des possibilités d'exécution, les projets présentés au concours, de donner au Conseil administratif son préavis sur les récompenses, éventuellement sur la mise à exécution d'un des projets présentés, et sur des acquisitions dans le cas où le Conseil administratif jugerait convenable d'en faire.

Art. 10. — Le Conseil administratif est chargé de la répartition de la somme affectée à ce concours.

Dans le cas où la qualité des ouvrages présentés serait jugée insuffisante par le jury, le Conseil administratif n'est pas tenu d'employer la somme intégrale.

Art. 11. — Une somme de 2700 francs est attribuée à ce concours.

Dans le cas où le jury préaviserait en faveur de l'exécution de l'un des projets, celui-ci obtiendra un premier prix qui ne sera pas inférieur à 1000 francs.

Dans le cas où un concurrent serait classé plusieurs fois, il ne recevra qu'une récompense en espèces, à savoir la plus forte en cas de récompenses inégales ou une seule en cas de récompenses égales.

Art. 12. — Le Conseil administratif décidera en dernier ressort de l'exécution ou de la non-exécution du projet primé dans ces conditions.

Art. 13. — Dans le cas où l'exécution serait décidée, l'auteur du modèle choisi recevra en outre une somme de 800 francs, moyennant laquelle il cédera à la Ville de Genève l'entière propriété de son œuvre et s'engagera à retoucher, s'il y a lieu, le coin, sans autres frais.

Cette somme ne sera versée à l'artiste qu'après remise par lui à l'autorité compétente, et dans les délais fixés, de la matrice bonne pour la frappe.

Les frais de réduction et de frappe des coins sont à la charge de la Ville.

Le Conseil administratif se réserve de n'accepter le coin qu'après rapport d'experts.

Art. 14. — Le Conseil administratif a le droit de s'assurer que les projets méritant une récompense sont bien l'ouvrage des concurrents et que ceux-ci se trouvent dans les conditions fixées à l'art. 1.

Art. 15. — Une exposition intégrale des ouvrages présentés au concours aura lieu au Musée des Arts décoratifs (Musée d'Art et d'Histoire) après le jugement du jury.

En aucun cas les concurrents ne pourront retirer leurs envois avant la fin de l'exposition.

Art. 16. — Les envois devront être retirés dans les deux semaines suivant la clôture de l'exposition.

7. Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier.

Aucun changement n'est intervenu dans la composition de la Commission du Jury.

Le Conseil administratif a ratifié, le 20 novembre, les propositions de la Commission et a attribué les bourses et les subsides suivants :

A. Fondation Lissignol :

M ^{lle} Marguerite Bastian	(bourse de 3 ^e année).
MM. Robert Juillerat,	(« 3 ^e »).
Robert Hainard,	(« 1 ^{re} »).

B. Fondation Chevalier :

MM. Léon Magnin,	(bourse de 2 ^e année).
John Reitz,	(« 2 ^e »).
Jean Chomel,	(« 1 ^{re} »).
Henri Paquet	(
Bernard Zeender	subside

8. Ateliers de la Maison du Faubourg.

Un atelier a été concédé à chacun des 4 candidats qui se sont présentés : MM. Jean Aubert, Emmanuel Gianoli, Henri König et William Lang.

CHAPITRE X.

BIBLIOTHÈQUES¹

1. Bibliothèque publique et universitaire.

Directeur : M. Frédéric GARDY.

COMMISSION. — Sans changement.

Département des imprimés.

Il a été dépensé pour acquisitions :

a) Ouvrages neufs et d'occasion	Fr. 10.288.85
b) Abonnements	» 23.752.50
c) Suites	» 8.773.65
TOTAL	Fr. 42.815.—

Ces dépenses ont été couvertes par :

a) Crédit prévu au budget :		
Fonds Brunswick.	13.000.—	
Taxe universitaire 1927-28	4.000.—	
Allocation de l'Etat	10.000.—	
» de la Ville	2.000.—	29.000.—
b) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »		11.160.45
c) Intérêts du « Fonds Moynier » (abonnements sc. sociales)		1.654.55
d) Allocation de la Société médicale (abonnements)		1.000.—
TOTAL		Fr. 42.815.—

ACCROISSEMENT.

	Volumes.	Broch. (incl. brevets)	Thèses et pièces acad.
Dons	6775 ²	8059 ²	(4915) 7200
Achats	2103	144	—
Remis par neuf sociétés (suivant convention).	796	521	—
TOTAUX	9674	8724	(4915) 7200

¹ Chapitre X du Compte rendu financier.

² Ces chiffres comprennent la bibliothèque Edouard Naville (2365 vol. et 391 broch.), déduction faite des doublés; bien que le don en ait été annoncé dans le précédent compte rendu, il n'avait pas été compté dans les chiffres d'accroissement de 1927.

CATALOGUE. — Ont été catalogués : 4088 ouvrages nouveaux comprenant 6032 volumes, 1195 volumes et fascicules de suites et 1892 brochures.

4746 titres ont été imprimés au multigraphie pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 10.369 fiches, le méthodique de 8279, et le catalogue alphabétique de la Salle de lecture de 9000.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture a été fermée du 20 août au 8 septembre et la Salle Moynier du 20 août au 1^{er} septembre ; la Salle Naville a été fermée du 1^{er} août au 8 septembre.

Salle de lecture. — En 287 jours, 28.367 volumes ont été communiqués à 1659 personnes. Ces chiffres comprennent :

1^o Service de la journée : 287 jours, 17443 demandes d'ouvrages et 27243 volumes communiqués. Moyenne par jour : 61 demandes et 95 volumes.

2^a Service du soir (20 à 22 h.) : 124 séances, 2364 lecteurs, 1124 volumes communiqués. Moyenne par séance : 19 lecteurs et 9 volumes.

Il a été délivré 742 nouvelles cartes d'entrée.

Salle Ernest Naville. — 271 jours, 3479 consultations par 201 personnes différentes¹, 3559 volumes communiqués.

Salle Gustave Moynier. — 292 jours, 5204 consultations (dont 2200 par des étudiants). Moyenne par jour : 17 lecteurs (dont 7 étudiants).

PRÊTS ET EMPRUNTS A L'EXTÉRIEUR. — 16.182 volumes ont été prêtés à domicile à Genève, à 1427 personnes (dont 474 étudiants).

724 volumes ont été prêtés à 26 bibliothèques et institutions suisses et 35 à 11 bibliothèques de l'étranger.

La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 433 volumes de 26 bibliothèques et institutions suisses et 15 volumes de 7 bibliothèques de l'étranger.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, installée depuis 1927 dans le bâtiment de la Bibliothèque et ouverte pendant huit mois et demi de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 15 lecteurs par jour et a prêté à domicile 695 volumes.

DONATEURS. — 272 particuliers ont donné 4374 volumes et 2079 brochures et pièces diverses.

463 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 2401 volumes, 5980 brochures et pièces diverses (dont 4915 brevets), et 7200 thèses et pièces académiques².

PRINCIPAUX DONs, LEGS ET ACHATS. — M^{me} LANGLANDS-AUBERT, domiciliée à la Tour-de-Peilz, où elle est décédée le 21 janvier 1928, a légué à la Ville de Genève « les meilleurs livres de sa bibliothèque », qui comprenait surtout de bons ouvrages d'histoire et de littérature moderne, en langue française, anglaise et allemande. Le choix fait par nous a consisté en 858 volumes, en très bon état et la plupart reliés.

¹ Ces chiffres comprennent aussi la consultation des manuscrits, des imprimés de la Réserve et des Archives J.-J. Rousseau, qui a eu lieu dans la salle Ernest Naville.

² Dans ces chiffres sont compris 82 revues et journaux paraissant à Genève et dont le service est fait gratuitement à la Bibliothèque.

M. de Palézieux, banquier à Vevey, exécuteur testamentaire, nous a très obligeamment facilité l'entrée en possession de ce legs.

Le professeur Eug. RITTER, décédé le 3 juillet, qui avait été pendant plus de cinquante ans membre de la Commission de la Bibliothèque, avait exprimé le désir que celle-ci prît dans ses livres « tout ce qu'elle trouvera de bonne prise ». Nous nous sommes ainsi enrichis de 476 volumes et 1210 brochures, relatifs aux divers sujets auxquels le défunt s'était intéressé : langue et littérature française, J. J. Rousseau, histoire de Genève, etc. (voir aussi ci-après : *Manuscripts*). M^{me} Charlotte Ritter a exécuté avec la plus grande obligeance les dernières volontés de son père.

Nous avons reçu en outre :

De M. F. PELTZER, ministre de Belgique en Suisse, un beau volume consacré à la mémoire du Cardinal Mercier ;

Des héritiers de M. Georges ENARD et de ceux de M^{me} Charles RIGAUD, un certain nombre de volumes provenant de leur succession ;

De M. Louis FRANÇON, un lot d'ouvrages sur les assurances ;

D'un anonyme lyonnais, par les soins de M. G. Trapier, la collection à peu près complète, reliée en 25 volumes, des œuvres du théologien Guillaume Monod (1800-1896) ;

De la RÉDACTION du « *Journal de Genève* », 200 vol. et 107 broch. (histoire, actualités, etc.) ;

Du COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, 613 vol. (publications périodiques de sciences sociales, hygiène, etc.)

De l'UNIVERSITÉ, 159 vol., 90 broch., 7200 thèses et pièces académiques.

De la FACULTÉ DE MÉDECINE, 91 vol. et 8 broch., achetés par elle pour la Bibliothèque (valeur d'achat : fr. 4478).

De la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ D'UPSAL, un exemplaire de la magnifique reproduction phototypique du « Codex argenteus upsaliensis », que l'Université d'Upsal a publiée en commémoration du 450^e anniversaire de sa fondation.

De l'UNIVERSITÉ DE MICHIGAN, à Ann Arbor (U. S. A.), un exemplaire du *Facsimile of the Washington Manuscript of the Minor Prophets in the Freer collection and the Berlin fragment of Genesis*, contenant la reproduction de deux papyrus très intéressants pour l'étude du texte de l'Ancien Testament. La publication et la distribution de ce beau volume sont dues à la générosité de feu Charles E. Freer, de Detroit.

Du FONDS AUXILIAIRE, plusieurs ouvrages imprimés anciennement à Genève, achetés à la vente Naly, une collection d'affiches et placards genevois des XVIII^e et XIX^e siècles formée par Ch. Bastard et comprenant environ 500 pièces, ainsi que plusieurs ouvrages importants d'archéologie et d'art. En outre, le Fonds auxiliaire a pris à sa charge la deuxième annuité à payer pour le *London... Philosophical Magazine* (voir compte rendu 1927). Ses débours se sont élevés au total à plus de 3600 francs.

Département des manuscrits et des estampes

A. MANUSCRITS.

CONSULTATION. — En 287 jours, il y a eu 406 consultations par 77 personnes différentes et 1174 volumes et documents communiqués.

17 mss ont été prêtés à des bibliothèques suisses et 6 mss à des bibliothèques et à un musée étrangers. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 6 mss de bibliothèques et dépôts d'archives suisses.

Archives J.-J. Rousseau: 16 consultations par 8 personnes différentes, 16 volumes et documents communiqués.

CLASSEMENT. — Les papiers et la correspondance de la Rive ont été classés et catalogués sur fiches. L'ancien fonds Fatio de Duillier a été catalogué.

On a procédé à une nouvelle répartition des manuscrits (ancien fonds), dans les armoires de la Salle Lullin, en vue de l'établissement d'une nouvelle numérotation, plus simple que l'ancienne, à laquelle elle se surperpose. On a commencé à placer sur les volumes les nouveaux numéros, dits numéros d'inventaire, désignés par l'abréviation « Inv. », qui faciliteront beaucoup à l'avenir la recherche et l'inventaire des manuscrits. Simultanément est établie une concordance des anciennes cotes avec les nouvelles.

DONS. — 11 personnes et institutions ont donné 1589 documents (volumes, lettres, etc.).

ACQUISITIONS. — 33 documents (volumes, lettres, etc.)

PRINCIPAUX DONS ET ACHATS. — Les héritiers de M. Gaston DE LA RIVE, décédé à Presinge le 7 février, ont remis à la Bibliothèque la correspondance et divers papiers de Gaspard de la Rive (1770-1834), qui fut membre du Gouvernement de la Restauration genevoise, premier syndic en 1817, professeur à l'Académie et recteur, la correspondance d'Auguste de la Rive (1801-1873), le célèbre physicien, professeur à l'Académie et recteur lui aussi, et celle de William de la Rive (1827-1900). Ces lettres, au nombre de plus de 1300, émanent de savants suisses et étrangers, de professeurs de l'Académie de Genève, de Cavour, l'illustre homme d'Etat italien et de divers membres de sa famille, de la famille d'Orléans, etc. Elles constituent une source précieuse de renseignements pour l'histoire du XIX^e siècle en général, et spécialement pour l'histoire de la science, ainsi que pour l'histoire de l'Académie de Genève.

La correspondance scientifique d'Edouard NAVILLE (1844-1926), contenue dans 34 boîtes, nous a été remise en don par M^{me} Naville et ses enfants.

Feu le professeur Eug. RITTER (1836-1928) nous a légué, outre une partie de sa bibliothèque (voir ci-dessus), sa correspondance et ses notes de travail, avec l'autorisation de détruire ce qui ne paraîtrait pas intéressant, sauf en ce qui concerne ses propres lettres et celles de son frère, qui devront être conservées sous pli cacheté et ne pourront être ouvertes que dans cinquante ans.

De la Section de littérature de l'INSTITUT NATIONAL GENEVOIS nous avons reçu en don un dossier de pièces diverses se rapportant au félibrige et des lettres de Roumanille et autres félibres adressées à Victor Duret.

La Bibliothèque a acheté un lot de lettres adressées par Fréd. Le Comte et J. Véret au conseiller fédéral Fornerod et relatives entre autres à l'affaire de Savoie (1860), ainsi que des lettres d'A.-P. de Candolle, de Capo d'Istria, du général Dufour, de J. G. Eynard, Sismondi, etc.

B. PORTRAITS, ESTAMPES.

CONSULTATION. — 20 personnes différentes.

La Salle Lullin a été visitée par 1497 personnes et le Musée J.-J. Rousseau par 427.

CLASSEMENT. — Un répertoire sur fiches des collections Rigaud et Dumont comprenant les noms des dessinateurs, graveurs, etc., a été établi par les soins d'une ancienne stagiaire et complété par le personnel de la Bibliothèque.

REPRODUCTIONS. — Le portrait de Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople (n° 140) a été copié par M^{me} Thalia Flora-Caravia pour le compte du patriarche d'Alexandrie.

DONS. — 10 personnes et institutions ont donné 19 pièces.

ACQUISITIONS. — 87 pièces.

PRINCIPAUX DONS ET ACHATS. — Des héritiers de M. Gaston DE LA RIVE, nous avons reçu le buste de Cavour, par V. Vela (1869) et celui de Pellegrino Rossi, par Tenerani (1857), qu'Aug. de la Rive avait fait exécuter en marbre blanc. Ils nous ont été remis avec les socles en marbre de couleur sur lesquels ils reposaient dans la maison de la Rive à Presinge. On peut les voir dans le hall de la Bibliothèque.

De M^{me} Andrienne BENOIT, le portrait au pastel d'Alexandre Couronne (1760-1829), qui fit partie du Gouvernement provisoire de la Restauration, et celui de sa mère, née Judith Delarue.

Nous avons acheté un portrait de M^{lle} Nancy Vuille, connue en littérature sous le nom de André Gladès ; ce portrait est une lithographie tirée à petit nombre d'après une sanguine de M^{me} M. Hennequin.

La Société du Musée historique de la Réformation a déposé à la Salle Lullin le buste de Francis Chaponnière (1842-1924), en marbre blanc, par Jules Trembley.

Sont entrées dans nos collections par achat : 23 gravures et lithographies en couleurs représentant des personnages en costume genevois des XVIII^e et XIX^e siècles ; — plusieurs vues de Genève et des environs, en couleurs ou en noir, par L. Bleuler, P. Escuyer, Faizan (?), Hess, Salucci, Wegelin, etc.

Divers

PROJETS D'AGRANDISSEMENT. — A la demande de la Commission de la Bibliothèque et du Directeur, M. le Conseiller délégué aux travaux a mis à l'étude l'agrandissement des locaux (magasins de livres, etc.) devenus insuffisants, ainsi que la réfection des façades du bâtiment.

MOBILIER. — Dans les salles Eynard et Revilliod, où sont conservés les périodiques, la surélévation de douze corps de bibliothèque a procuré 194 mètres de rayonnage.

AUGMENTATION DES CREDITS. — Conformément à une requête de la Commission de la Bibliothèque, le Conseil Administratif a inscrit au budget pour 1929 les augmentations suivantes : pour les acquisitions, fr. 10.000. — (total : fr. 39.000. —), pour la reliure fr. 5.000. — (total : fr. 19.000. —) et il a rétabli pour le Catalogue collectif des bibliothèques genevoises un crédit de fr. 4.500. Le Conseil municipal a ratifié ces propositions.

FONDS SPÉCIAL. — Le Conseil Administratif, sur la proposition du Directeur, a décidé la création d'un fonds spécial, destiné à des acquisitions particulièrement intéressantes. Ce fonds a été constitué grâce aux dons de quelques souscripteurs, qui ont bien voulu abandonner en sa faveur le montant des sommes qu'ils avaient souscrites pour l'achat d'un manuscrit de la *Nouvelle Héloïse*, proposé à la Bibliothèque et auquel celle-ci a dû en définitive renoncer. A la première somme réunie (fr. 1200. —), due à la générosité de MM. Edm. Chenevière, Henri Darier, Edm. Flournoy, Gustave Hentsch et Martin Naef, a été ajoutée une somme de mille francs provenant de la vente de doublets.

SUBSIDE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE. — La Société académique a bien voulu nous accorder une allocation de 1000 francs pour accélérer les travaux du Catalogue collectif. Cette somme a été employée entre autres à l'impression au multigraphe de plusieurs centaines de titres qui n'avaient pas encore trouvé place dans notre liste d'acquisitions récentes.

EXPOSITIONS. — Les expositions temporaires suivantes ont été organisées à la Salle Ami Lullin :

1^o En février et mars, exposition de manuscrits à miniatures.

2^o D'avril à octobre, exposition iconographique du costume genevois (estampes en couleurs des XVIII^e et XIX^e siècles).

3^o Du 10 au 24 juin, exposition de documents concernant Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, à l'occasion du centenaire de sa naissance, organisée par M. Maurice Dunant.

4^o En octobre et novembre, exposition de documents (photographies, lettres, gravures, etc.) concernant Léon Tolstoï, à l'occasion du centenaire de sa naissance, organisée avec le concours de quelques particuliers (M. Nicolas Gay, M^{me} Ed. Claparède-Spir, etc.)

5^o En décembre, exposition commémorative de l'Escalade et exposition d'estampes représentant les Délices et Voltaire.

En outre, à diverses reprises ont été exposés des documents choisis parmi les dons et achats récents les plus intéressants.

Nous avons prêté, pour l'Exposition de la « Saffa » à Berne, deux portraits peints, celui de Winckelmann, par Angelica Kaufmann et celui de M^{me} Necker-de Saussure, par M^{me} Fol-Straub, et quatre portraits gravés. Au retour de ces portraits, nous avons constaté que celui de M^{me} Necker (n^o 186) avait subi une détérioration ; nous avons fait procéder à la restauration et au rentoilage de ce portrait aux frais des emprunteurs.

CONFÉRENCES. — Dans la série des conférences organisées par le Musée d'Art et d'Histoire, deux causeries ont été faites à la Bibliothèque, l'une, le 21 janvier, par M. F. Aubert, sur les manuscrits de J.-J. Rousseau, l'autre, le 18 février, par M. H. Delarue, sur le costume au moyen âge, d'après les manuscrits à peintures.

STAGIAIRES — Cinq élèves de la section des bibliothécaires de l'Ecole d'études sociales pour femmes ont été admises comme stagiaires.

CARTES POSTALES. — La Bibliothèque a édité une nouvelle série de cartes postales illustrées : le portrait de l'amiral Coligny, celui d'H.-B. de Saussure par Juel et huit miniatures extraites de manuscrits.

CATALOGUE GÉNÉRAL SUISSE. — La Bibliothèque nationale suisse, à Berne, ayant entrepris l'établissement d'un Catalogue général des bibliothèques suisses, sur fiches, nous collaborons à cette entreprise par l'envoi des titres de nos nouvelles acquisitions. Le Catalogue général est limité provisoirement aux ouvrages publiés à partir du 1^{er} janvier 1920, à l'exclusion des ouvrages publiés en Suisse, qui figurent déjà dans le *Livre en Suisse*.

PUBLICATIONS. — Dans la revue *Genava*, t. VI, 1928, M. Victor Martin a publié : *Une tablette magique de la Bibliothèque de Genève* (p. 56-64, avec 2 fig.) et M. Fréd. Gardy une étude sur : *Le fonds primitif et le premier catalogue de la Bibliothèque de Genève* (p. 101-117, avec 3 fig.).

Dépôt des cartes et Musée cartographique

Conservateur : M. Ch. SCHONDELMAYER.

COMMISSION. — Sans changement.

Le Dépôt s'est accru, par achats et par dons, de 411 cartes, dont 5 cartes murales, de 15 atlas et de 15 volumes et brochures.

Le nombre des consultations a été de 147.

Le Conservateur a organisé dans le Dépôt une exposition de plans et de cartes de la ville et du pays de Genève.

2. Bibliothèques Circulantes.

Conservateur : E. DUJARDIN.

A. Bibliothèques circulantes.

Elles ont été ouvertes 1102 heures. Il a été satisfait à 63.565 demandes de lecture, dont 30.972 à la Rive droite et 32.593 à la Rive gauche.

527 nouveaux abonnés se sont fait inscrire, dont 242 à la Rive droite et 285 à la Rive gauche.

Par contre, il a été enregistré 426 départs ou décès, dont 314 à la Rive droite et 112 à la Rive gauche ; ce qui donne, au 31 décembre 1928, un total de 3.465 lecteurs pour les deux Rives, soit 2.288 Genevois, 1.071 Confédérés et 106 étrangers.

75 lecteurs ont profité de la faculté qui leur est accordée d'aller emprunter des livres à la Bibliothèque de la Rive sur laquelle ils ne sont pas abonnés.

Aidé dans le choix des livres par les précieux conseils de la Commission des Bibliothèques, le Conservateur a pu acheter 1689 volumes, grâce au maintien de son budget d'acquisitions.

D'autre part les Bibliothèques se sont enrichies de 216 volumes, généreusement offerts par une quinzaine de donateurs.

Un projet de revision du règlement des Bibliothèques circulantes sera soumis, en 1929, à l'examen de la Commission des Bibliothèques.

B. Salle de Lecture.

Elle a été ouverte les mêmes jours que les Bibliothèques, mettant à la disposition d'un public assez varié 12 quotidiens, 24 périodiques et un nombre toujours plus grand d'ouvrages d'étude et de vulgarisation.

48.794 entrées ont été enregistrées ; elles se répartissent ainsi :

17.901	entre 10 et 14 heures
17.891	» 14 et 18 »
13.002	» 18 et 22 »

Pour combler une lacune, la Commission des Bibliothèques circulantes a élaboré un Règlement pour la Salle de lecture. Ce Règlement a été adopté par le Conseil Administratif, dans sa séance du 9 novembre 1928.

Cette mesure répondait à différentes besoins, et donne à la Salle de lecture de la rue des Alpes, un avantage dont jouissait depuis de nombreuses années, la Salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire.

Règlement de la Salle de lecture

(Adopté par le Conseil administratif, dans sa séance du 9 novembre 1928.)

ARTICLE PREMIER. — La Salle de lecture est ouverte de 10 à 20 heures, pendant les mois de juin, juillet et août. Du 1^{er} septembre au 31 mai, elle est ouverte de 10 à 22 heures.

La Salle est fermée tous les dimanches, les vendredi et samedi saints, le lundi de Pâques, le jeudi de l'Ascension, le lundi de Pentecôte, le jour du Jeûne genevois, les 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier.

Tous les jeudis, de Pâques au 31 octobre, la Salle est fermée à 16 heures ; elle est fermée à 18 heures les 11 et 12 décembre.

ART. 2. — Toute personne qui fréquente la Salle de lecture doit être munie d'une carte d'identité. Cette carte, strictement personnelle et intransmissible, est délivrée gratuitement à tous ceux qui, munis d'une pièce de légitimation ou d'une recommandation écrite et jugée suffisante, se sont fait inscrire sur le registre, et y ont apposé leur signature. Cette carte doit être présentée à toute demande de la Surveillante.

ART. 3. — Aucun journal ne peut rester plus de 20 minutes consécutives dans les mains du même lecteur. On ne doit prendre qu'un volume ou une revue à la fois. Les romans ne sont remis qu'en échange de la carte d'identité, qui est rendue contre restitution du volume.

ART. 4. — On est prié de déposer les paquets, serviettes, etc., auprès de la Surveillante.

ART. 5. — Il est interdit de fumer, de dormir et de manger dans la salle de lecture. La Direction et le Personnel sont chargés d'y faire observer le bon ordre, la propreté et la tranquillité. L'entrée de la Salle de lecture peut être refusée par la Direction des Bibliothèques, en cas d'infraction au Règlement.

CHAPITRE XI.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE¹

Directeur : M. le D^r Pierre REVILLIOD.

COMMISSION : Sans changement.

Le Conseil administratif a appelé aux fonctions d'assistant de zoologie M. Louis REVERDIN, D^r ès Sc.

Madame C. SCHÖNDELMAYER ayant été mise au bénéfice d'un congé d'une année, M. M. CHAMBAUD a rempli les fonctions de secrétaire-bibliothécaire à partir du 1^{er} août.

Des rayonnages ont été installés dans les caves, afin d'y ranger les collections qui ne craignent pas l'humidité, telles que les collections d'animaux conservés à l'alcool. Les armoires qu'occupaient ces dernières, dans les vestibules et les salles du sous-sol pourront être utilisées pour des collections d'objets plus délicats.

Le spécimen du relief de la Suisse au 1 : 100.000 que Charles PERRON son auteur, avait donné à la Ville de Genève, et qui, faute de place, était depuis de nombreuses années dans les dépôts, a pu enfin être exposé dans la salle de géologie du Musée régional au Palais Eynard.

M. E. JOUKOWSKY a mis tous ses soins à l'assemblage des plaques, leur mise en place sur le socle construit dans ce but l'hiver dernier et avec l'aide de M. J. FAVRE les a coloriées : le terrain en ocre, les lacs et rivières en bleu. Une séance d'inauguration a eu lieu le 16 mai, sous la présidence de Monsieur J. B. PONS, conseiller administratif délégué aux Musées, au cours de laquelle ce dernier a exprimé la reconnaissance des autorités municipales à la famille de feu Charles PERRON.

Grâce au don des moules, fait l'an dernier par MM. H. et G. PERRON et J. GOSS, et mentionné dans le rapport précédent, il a pu être exécuté quelques copies de ce relief.

M. J. FAVRE a fait don au Muséum de l'importante collection de Mollusques actuels et post-glaciaires qu'il a récoltés dans les environs de Genève, et qui ont été cités et décrits dans son mémoire sur « *Les Mollusques post-glaciaires et actuels du Bassin de Genève* », dont il est fait mention dans le rapport de l'année dernière.

Madame M. BEDOT a remis une série d'instruments précieux qui étaient la propriété de feu M. M. BEDOT, entre-autres une balance de précision, un grand aquarium, un appareil micro-photographique, deux microscopes, deux microtomes, etc. En plus de nombreux volumes et brochures doublets de la Bibliothèque Maurice BEDOT, la Bibliothèque publique a abandonné au Muséum la propriété de la collection d'ou-

¹ Chapitre X du Compte rendu financier.

vrages ayant trait aux Hydroïdes, belle série de volumes reliés, dont la bibliothèque publique ne pouvait se charger de publier le catalogue selon le désir du défunt.

M. le Dr F. BROCHER a fait don d'une grande partie de sa collection ornithologique, soit une cinquantaine d'oiseaux et de groupes d'oiseaux avec leurs nids, provenant tous des environs de Genève et naturalisés par lui-même.

De la Société Auxiliaire du Musée d'Histoire Naturelle, le Muséum a reçu cette année un Chamois naturalisé, et une série de peaux d'Oiseaux et de Mammifères provenant des Indes et d'Europe.

Le don le plus considérable qui soit venu enrichir les collections du Muséum depuis de nombreuses années est sans conteste la collection de Papillons de feu le Dr Charles-Joseph PITARD, Professeur de botanique à la faculté de médecine de Tours. M. le Dr J. BRIQUET, Directeur du Conservatoire de Botanique, à qui cette collection a été léguée par M. C. J. PITARD l'a généreusement remise à la Ville de Genève, pour le Muséum d'Histoire Naturelle, ainsi qu'une collection de Fossiles.

La collection de Papillons était enfermée dans 745 cadres et compte environ 25.000 exemplaires, provenant de toutes les régions du globe, et remarquables par leur état de fraîcheur. Beaucoup d'espèces sont nouvelles pour nos collections, d'autres remplaceront avantageusement les doublets défraîchis. Lorsque le travail de vérification des déterminations et d'intercalation sera terminé, il en résultera une augmentation du nombre de cadres de 25 à 35 % suivant les familles et un renouvellement complet de la collection.

Cinq grandes caisses contenaient des Fossiles provenant de nombreuses localités de France. Les exemplaires des faluns miocènes de la Touraine et du Bordelais sont les plus intéressants.

Il a été enregistré cette année 105 dons, soit 41 d'animaux et objets divers et 64 de brochures et de livres.

Les demandes de prêts à Genève se sont élevées à 64. En outre 20 prêts de collections ou de choix d'exemplaires en vue d'études ont été accordés à des instituts ou à des savants de Suisse et de l'étranger.

Grâce à la collection PITARD, le Muséum a pu faire don à l'Ecole des Arts et Métiers d'une grande série de Papillons. Il en a été également donné à quelques professeurs et artistes, pour leurs études d'art appliqué.

Le Département de l'Instruction publique a reçu du Muséum 34 Oiseaux naturalisés et 13 collections de Mollusques, composées chacune de 12 à 15 spécimens ; l'école enfantine de la rue de la Croix-Rouge et celle de la rue F. Hodler, quelques Oiseaux, nids et œufs ; le laboratoire de Zoologie de l'Université un exemplaire de *Lacerta agilis*.

Les achats d'animaux se sont élevés à une vingtaine et ceux de collections de minéraux à trois.

Les demandes de dons d'Oiseaux, émanant de divers établissements d'instruction publique, étant assez fréquentes, et les réserves de spécimens en double complètement épuisées, il a été décidé de créer une collection de prêt, d'Oiseaux et de petits Mammifères du pays, qui sera à la disposition des membres du corps enseignant. Cette collection sera augmentée au fur et à mesure des occasions et l'on s'efforcera d'avoir plusieurs exemplaires des espèces les plus communes, afin de satisfaire aux demandes de prêts.

Une exposition publique d'une partie de la collection de Papillons Ch. J. PITARD a été organisée, du 12 avril à fin mai, et visitée par plus de trois mille personnes.

Douze cours ont été donnés pendant l'hiver 1928-29, le dimanche de 11 h. à midi ou le samedi à 5 h. dont deux suivis d'excursions.

Le volume 35 de la *Revue Suisse de Zoologie* a paru. Fort de 505 pages et illustré par 76 figures dans le texte et 4 planches, il contient 22 travaux, dont la biographie de M. Maurice BEDOT par M. P. REVILLIOD et une étude du Dr Jean ROUX sur la collection des Reptiles et Amphibiens de l'Inde méridionale, rapportés par MM. J. CARL & K. ESCHER. Cette collection, remise par M. J. CARL au Muséum a été intercalée dans les collections d'étude, comme le seront les divers matériaux récoltés lors de ce voyage, au fur et à mesure qu'ils auront été déterminés et étudiés par les spécialistes auxquels ils ont été confiés.

Vertébrés. — Le remaniement de la collection des Serpents est presque terminé. Les collections d'étude et de dépôts de Mammifères, Reptiles et Amphibiens ont été transportées et organisées dans la cave ouest.

La confection d'un catalogue sur fiches des collections d'Oiseaux a été confiée à M. de SCHAECK. Un catalogue de ce genre est devenu indispensable depuis que les diverses collections concernant les Oiseaux sont dispersées dans trois bâtiments différents et dans divers locaux. Les fiches de 43 familles ont été faites, soit celles appartenant aux ordres se succédant depuis les *Rheiformes* aux *Gruiiformes* (d'après la « Hand-List » de R. SHARPE.)

Une collection de prêts d'Oiseaux a été constituée, un certain nombre de spécimens fraîchement naturalisés et de nombreux exemplaires de la collection SCHMIDT, acquise récemment, y ont été intercalés.

Il a été monté pour les galeries : une Lionne, une Panthère noire, une Tortue caouane, don de MM. Jeanloz & C^{ie}, une Tortue rayonnée, un Baléniceps, *Balaeniceps rex*, avec une peau en mauvais état de cette espèce de marabout devenue très rare et protégée par le gouvernement égyptien, et divers autres Oiseaux.

Anatomie comparée et Ostéologie. — Diverses dissections et préparations ont été faites et un certain nombre exposées dans la galerie d'anatomie comparée. Le dépôt des préparations a été révisé.

Il a été procédé au nettoyage et au classement des ossements d'animaux remis par M. VOUGA et provenant de ses fouilles dans les stations lacustres d'Auvernier et de St.-Aubin.

Les ossements de la station du bronze du Sumpf (Zoug) prêtés par M. SPECK, ont été étudiés, ainsi que ceux du néolithique de l'île de Er-Yoh (Morbihan), récoltés par M. ST.-JUST-PEQUART et dont une partie a été donnée au Musée et classée.

Mollusques. — La collection Jules FAVRE de Mollusques post-glaciaires et actuels du Bassin de Genève, contenue dans 3800 tubes renfermés dans 46 tiroirs (30 de Mollusques récents, 16 de Mollusques post-glaciaires) a été étiquetée et classée dans un meuble spécial.

Le 5^e et dernier fascicule de l'étude de MM. G. MERMOD et A. HORNING sur les Mollusques de la mer Rouge appartenant au Musée civique d'Histoire Naturelle de

Gênes a paru dans le volume 53 des Annales de ce Musée. Des exemplaires co-types et des doublets restent la propriété du Muséum de Genève.

La moitié du catalogue des Gastéropodes de la Suisse est imprimée.

Arthropodes. — La réception de la collection de Papillons Ch. J. PITARD et les premiers triages ont occupé MM. J. CARL et G. MERMOD pendant la moitié de leurs journées de travail. A la fin de l'année tous les exemplaires de la famille des Papilionidés (148 cadres) étaient vérifiés et classés ; le classement des Piérides (72 cadres) était très avancé. L'étalage par les soins de M. BAUDET d'environ 3000 exemplaires conservés en papillotes est presque terminé. Que M. le Dr Georges AUDÉOUD veuille bien recevoir ici nos sincères remerciements pour le précieux concours qu'il nous a prêté dans la détermination des Piérides et des Acraeides.

La famille des Géométrides a été enrichie grâce à un don généreux de M. le Dr G. AUDÉOUD des spécimens types de 10 espèces africaines décrites par PROUT.

Les exemplaires du genre *Gastrimargus* qui avaient été prêtés à M. le Prof. SJÖSTEDT et étudiés par lui en vue de la monographie qu'il a publiée sur ce genre, ont été réintégrés et classés dans la collection des Orthoptères.

Une série de types de *Scolia* de H. de SAUSSURE a été prêtée pour étude à M. G. BETREM, de Wageningen (Hollande). Ils figurent dans une monographie des Scoliides orientales publiée par cet auteur dans « *Treubia* » suppl. 1928.

Le remaniement et la classification des Coléoptères d'après le catalogue Junck, effectués par M. Ch. MAERKY, ont continué : 15 familles ont été classées. Divers autres lots de Coléoptères ont été déterminés et intercalés.

L'inventaire de la collection d'Insectes (non compris les Insectes de la collection régionale et des collections JURINE & FOREL) est résumé dans le tableau, qui indique le nombre de boîtes vitrées dans lesquelles elle est renfermée :

	Collections	Dépôts	Doublets	Total
Orthoptères	527	83	67	677
Hémiptères	157	64	15	236
Diptères	59	24	12	95
Neuroptères	51	2	5	58
Pseudoneuroptères	46	40	9	95
Hyménoptères	398	84	223	705
Coléoptères	1264	348	78	1690
Lépidoptères	870	687	113	1670
	<hr/> 3372	<hr/> 1332	<hr/> 522	<hr/> 5226

L'inventaire de la collection régionale installée au Palais Eynard, accuse une augmentation d'une boîte dans les dépôts des Insectes.

La collection des Insectes de la Suisse installée au Palais Eynard reçoit la visite d'un nombre croissant d'amateurs à la disposition desquels M. Ch. MAERKY continue à se tenir les Jeudi et Samedi après midi. De nombreux spécimens frais, ou pris dans les dépôts ont été intercalés dans les collections régionales dont 16 groupes ont été remaniés.

Parmi les savants qui ont travaillé dans les collections entomologiques, nous citons : M. le Prof. J. Ch. BRADLEY, de l'Université d'Ithaca (N. Y.) et M. le Dr A. de SCHULTHESS de Zürich Des renseignements ont été fournis à MM. le Prof. SJÖSTEDT (Stockholm) Dr F. SANTSCHI, (Kajrouan) B. UVAROV, (Londres) et FINZI, (Trieste).

Paléontologie. — La collection des Bryozoaires fossiles a été classée d'après les ouvrages de CANU et BASSLER. On été étiquetées et préparées : la seconde partie de la collection de Crustacés fossiles déterminés par M. VAN STRAELEN, Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles, la collection de fossiles et de roches du Jurassique supérieur de Pierre-Châtel, étudiée par J. FAVRE et A. RICHARD, une collection de fossiles de Sicile et diverses autres petites collections.

Il a été procédé à un classement provisoire des spécimens contenus dans 5 grandes caisses de fossiles de la collection PITARD, soit :

Une série de fossiles du Pliocène d'Asti.

Une série de fossiles des faluns miocènes de la Touraine.

Une série de fossiles des faluns miocènes du Bordelais.

Une série de fossiles de l'Eocène du bassin de Paris.

Une série de fossiles de nombreuses localités de France appartenant aux divers étages, du Crétacé supérieur au Silurien.

GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE. — Les dix plaques du relief de la Suisse ont été nettoyées, coloriées, puis assemblées et placées sur le socle construit à cet effet, dans la salle centrale du 1^{er} étage du Musée régional au Palais Eynard.

Les collections d'exposition concernant le Salève ont été rangées dans une nouvelle vitrine dans la salle du relief. La construction de deux autres vitrines, destinées à recevoir la suite des collections d'exposition de la géologie des environs de Genève a été achevée à la fin de l'année.

On a continué la révision des dépôts de la collection générale de minéralogie.

BIBLIOTHÈQUE. — Le classement des livres de la bibliothèque principale, nécessité par l'installation du nouveau meuble à la fin de l'année dernière, a été terminé. On procède à l'organisation des dépôts dans l'Ecole des Casemates. On a commencé l'intercalation et le catalogue sur fiches des brochures léguées par M. M. БЕДОТ.

Nous avons reçu en 1928, 5215 fiches du Concilium bibliographicum ce qui porte le total de ces fiches à 531.308.

CHAPITRE XII.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE¹

Directeur : M. W. DEONNA, professeur à l'Université.

Secrétaire de la Direction : M. L. VIELLE.

Conservateur des Collections archéologiques, des collections Fol et de la Salle des Armures : M. W. DEONNA.

Conservateur des Arts décoratifs : M. A. DUFAUX.

Conservateur des Beaux-Arts : M. L. GIELLY.

Conservateur du Cabinet de Numismatique : M. Eug. DEMOLE.

Conservateur-adjoint du Cabinet de Numismatique : M. Ed. AUDEOUD.

Conservateur du Vieux-Genève : M. L. BLONDEL.

PERSONNEL. — *Décès.* — Le 6 janvier est décédé à sa table de travail M. Eugène DEMOLE, conservateur du Cabinet de Numismatique depuis 1882². L'Administration Municipale perd en lui un savant, dont la réputation était reconnue au loin, et un conservateur qui sut, pendant les longues années où il occupa ce poste, enrichir nos collections et faire de notre Cabinet de Numismatique un des plus importants de Suisse, surtout pour les séries locales.

Le poste de conservateur demeure vacant pour l'instant, le Conseil Administratif se réservant de le repourvoir ultérieurement. Pendant cet intérim, l'administration du Cabinet de Numismatique sera assumée par la direction du Musée et spécialement par M^{lle} Bovagne, assistante aux collections archéologiques.

Retraite. — M. Oscar JACCOUD, surveillant du bâtiment et gardien nettoyeur, entré au service de la Ville le 28 janvier 1898, a pris sa retraite le 1^{er} avril 1928. Nous lui souhaitons, avec une prompte guérison, de profiter longtemps d'une retraite bien méritée.

Nominations. — M. Eugène SAVIGNY, jusqu'ici secrétaire du Service municipal de l'Instruction publique, a été permuté, à titre d'essai, au Musée d'Art et d'Histoire en qualité de bibliothécaire-archiviste.

¹ Chapitre X du Compte rendu financier.

² Voir l'article très documenté de MM. Ed. Audeoud et H. Cailler : « Eugène Demole, Biographie et bibliographie », *Revue suisse de numismatique*, XXIV, 1928, p. 303.

M. Henri CABUZAT a été nommé, pour une année à titre d'essai, à dater du 1^{er} juin 1928, aux fonctions de gardien-nettoyeur, en remplacement de M. O. Jaccoud, retraité.

M. William BORNAND a été engagé en qualité de surveillant temporaire, en remplacement de M. G. MANI, démissionnaire, à partir du 11 juin 1928.

Démission. — Le Conseil Administratif a accepté avec honneur et remerciements pour les services qu'il a rendus à la Ville, la démission de M. Edouard AUDEOD, conservateur-adjoint au Cabinet de Numismatique depuis le 12 octobre 1897.

STATISTIQUE DES ENTRÉES.

	1927	1928
Entrées payantes	7.299	6.208
Entrées gratuites	52.201	48.792
TOTAL	59.500	55.000

en plus, 8457 entrées gratuites, représentant les visites scolaires, cours, conférences, etc., contre 8737 en 1927.

Il a été délivré 39 cartes d'étude.

Le nombre des visiteurs s'élève au total, du 15 octobre 1910 (date de l'inauguration du Musée) au 31 décembre 1928, à 1.045,519.

La diminution des entrées sur l'année précédente provient uniquement du bel été qui a éloigné du Musée les étrangers et les touristes de passage, préférant la fraîcheur des montagnes et des rives du lac à la chaleur accablante du Musée.

VISITES SCOLAIRES. — Les écoles primaires, secondaires (Collège, Ecole secondaire des jeunes filles, Ecole des Beaux-Arts, Ecole des Arts et Métiers) et supérieures (Université), les écoles privées, fréquentent toujours plus le Musée, les leçons étant données par le personnel enseignant devant les objets exposés. Nous avons enregistré 4.161 élèves, dont 392 viennent des écoles de Suisse et de l'étranger.

VENTE DES CATALOGUES, GUIDES, CARTES POSTALES, PHOTOGRAPHIES, ETC. — La vente de ces divers articles a produit la somme de fr. 2.426,75 contre fr. 2.638,20 en 1927.

TRAVAUX D'ATELIERS. — Nos ateliers de menuiserie, de serrurerie, de tapisserie et de montage ont exécuté de nombreux travaux, entr'autres du mobilier à l'usage des locaux occupés par les bibliothèques, les collections d'estampes et la salle de conférences installées dans l'annexe du Musée, Promenade du Pin, 5. Ils ont exécuté diverses transformations de meubles, vitrines, bureaux, etc. L'installation d'un appareil à projections cinématographiques dans la salle de conférences du Musée a entraîné la transformation complète de la cabine. Ces travaux exigés par le Service d'Hygiène ont été faits dans nos ateliers.

Nous procédons chaque année au remplacement et à la réparation des stores et velums de la galerie des Beaux-Arts.

TRANSFORMATIONS, AMÉNAGEMENT DE SALLES. — Pendant le cours de l'année, on a catalogué et mis en place dans une vitrine aménagée à cet effet la collection de

monnaies de la Confédération suisse donnée en décembre 1927 par M. Ed. Audeoud-Monnet et comprenant plus de 500 pièces.

La réfection de la salle de numismatique a été entreprise. On a commencé par la frise du plafond qui a été modifiée afin d'en harmoniser la couleur avec celle des tentures qui seront placées en 1929.

Le transfert de la Collection des Estampes à l'annexe du Musée d'Art et d'Histoire, 5, Promenade du Pin, a été réalisé pour diverses raisons, dont la principale est de créer ainsi un véritable Cabinet d'Estampes où les amateurs pourront étudier à loisir les pièces qui les intéressent.

L'ancienne salle des estampes au Musée étant devenue libre, le service des Bâtiments a procédé à sa réfection. Elle est destinée à des expositions temporaires.

Les bibliothèques d'archéologie, de numismatique, d'histoire, jusqu'à ce jour logées à l'étroit dans des vestibules du Musée, ont été transportées au 3^{me} étage de l'immeuble, promenade du Pin, 5, étage qui leur est spécialement consacré. Elles sont désormais facilement accessibles au public, selon l'horaire établi.

Une importante collection d'étoffes antiques, acquise en 1928, et à laquelle nous joindrons les spécimens analogues que possède déjà le Musée, sera exposée dans une des salles des arts décoratifs, quand les vitrines commandées auront été exécutées ; cette installation se fera en 1929.

Les bureaux du secrétariat, du Cabinet de Numismatique et des collections archéologiques ont subi des transformations, nécessitées par le développement de ces services.

Le service des Bâtiments a entrepris la réfection partielle de la toiture, rendue urgente par de nombreuses gouttières dans les salles des Beaux-Arts.

La question de l'éclairage des salles d'exposition du Musée a été soulevée au Conseil Municipal par M. de Mirbach. Lors de la construction du Musée de 1903-1909, cet éclairage n'a pas été prévu, sans doute à cause de la crainte d'incendie, que les perfectionnements techniques d'aujourd'hui permettent d'écarter. En 1928, le service des travaux a fait installer l'éclairage dans les salles les plus sombres de la galerie archéologique (salles du moyen-âge, de Zizers), mais il serait à souhaiter qu'il soit étendu, sinon à tout le Musée, du moins à sa plus grande partie, non seulement dans l'intérêt des visiteurs pendant les jours obscurs, mais aussi pour faciliter le service de nuit et les opérations en cas de vol ou de sinistre. Le Conseil Administratif veut bien examiner cette question, qui recevra peut-être une solution, sinon entière, du moins partielle, en 1929.

LEGS. — M^{lle} Marie-Marguerite MAGET, décédée à Genève le 23 mai 1928, outre le legs d'une gravure sur acier « Phaéton » et d'une peinture de Filliard, a pris en faveur du Musée les généreuses dispositions suivantes :

« Après avoir fait les legs et dons et payé les frais, la somme qui pourrait « rester de ma fortune, qu'on veuille la remettre au Musée de la Ville de Genève pour différentes acquisitions en tableaux et œuvres d'art ».

L'immeuble que possédait M^{lle} Maget, 5, rue Ferdinand Hodler, devra servir à payer les différents legs spécifiés par elle (Arrêté du Conseil Municipal, séance du 9 novembre 1928).

Cette succession n'étant pas encore complètement liquidée, nous ne pouvons encore indiquer le montant du capital qui reviendra au Musée, et dont les revenus serviront aux acquisitions d'œuvres d'art.

Mademoiselle CORDIN-RIVAIL, décédée à Paris en 1926, avait légué une somme de fr. 10.000 en faveur du Musée. Les tractations ont duré plus d'une année, une somme de fr. 48.116,70 a été versée par la Division des Affaires étrangères de France au Département politique fédéral à Berne. Déduction faite des frais et honoraires de notaire, il revient au Musée d'Art et d'Histoire, pour l'enrichissement de ses collections, une somme de fr. suisses 6.468,15 (Voir arrêté du C. A., séance du 27 mars 1928).

M. Arthur SCHEUERMANN, décédé à Valmont le 27 juillet 1928, a institué la Ville de Genève son héritière universelle. Il a spécialement légué au Musée sa collection de peintures et de diverses œuvres d'art, son argenterie, pièces conservées à Naples, et une somme de 15.000 livres (voir Mémorial du Conseil municipal, séance du 9 novembre 1928, et arrêté du Conseil administratif du 20 novembre 1928).

Etant donné les difficultés que soulèvent le transport et l'exportation des œuvres d'art, le Musée n'est pas encore entré en possession de la collection d'œuvres d'art. Seules les pièces d'argenterie sont arrivées à Genève ; le Musée a retenu quelques spécimens pour ses collections, le reste sera remis en dépôt au Parc La Grange pour servir aux réceptions organisées par la Ville (décision du Conseil administratif du 18 décembre 1928).

De plus, le Conseil administratif a autorisé le Musée à choisir parmi le mobilier et les collections artistiques renfermées dans l'immeuble Mylius à Milan, dont M. Scheuermann venait d'hériter, les pièces aptes à enrichir nos collections. Ce choix a été fait en décembre 1928 et ces documents parviendront incessamment au Musée.

ACQUISITIONS, DONNS, DÉPÔTS D'ŒUVRES D'ART. — Pour les enrichissements scientifiques du Musée en 1908, voir *Genava*, VII. 1929, qui en donne la liste détaillée.

RESTAURATIONS. — M. E. Castres a restauré plusieurs tableaux, entre autres une série de pastels que les champignons avaient attaqués : de Liotard, deux « Nature morte » et le « Portrait » de l'auteur âgé ; de M. Q. de la Tour, « Tête de nègre » et « Portrait de l'abbé Huber jeune ». Le « Blessé » par Jonk portait une blessure ancienne ; la restauration a fait disparaître des repeints (adjonction d'une figure au deuxième plan). Ont été restaurées encore deux toiles de Largillière : « Portrait du miniaturiste Arlaud » et le « St. Jean » ; ce dernier tableau avait été également défiguré par des repeints. Les restaurations exécutées par M. Castres ont donné toute satisfaction au Musée.

M. Wasem a restauré plusieurs vitraux anciens, en mauvais état de conservation : Nos F. 186, F. 1871, MF. 3986, MF. 3987.

Restauration dans nos ateliers de nombreuses pièces d'armures, dont : deux cottes de mailles, un chanfrein et un heaume de tournoi ; de mobilier, etc.

PRÊTS A L'EXTÉRIEUR. — *Beaux-Arts* : De nombreux prêts à l'extérieur ont été consentis. A la Société des Arts, de Neuchâtel : Les Vignerons par Jeanneret ; à l'Exposition rétrospective de M^{lle} Breslau à Paris et à la Safa : Les Amies, par M^{lle} Breslau. A l'Exposition de Bruxelles : Portrait de Diderot, par Levitzky ; six paysages par Menn ; les Baigneuses, par Diday ; Portrait de M. Audeoud, par Agasse ; trois paysages par Toepffer ; la Montagne, par Baud-Bovy ; la Femme couchée, par Blanchet ; Jeune

paysanne, par Vallet ; le Viaduc, par Martin ; les bustes de Paul Fort et de Navazza par J. Vibert ; le buste de M^{me} S. par Sarki. Au Musée des Beaux-Arts à Berne : Deux fillettes nues par Cuno Amiet. A la Kunsthalle à Bâle ; Paysanne bernoise et Paysage d'hiver par Buri. A l'exposition posthume de M^{lle} L. Weibel : Vieille paysanne, par L. Weibel. A l'Exposition du Petit Palais à Paris, Portrait d'Arlaud et St. Jean, par Largillière.

Nous avons attiré l'attention de l'Association suisse des Musées des Beaux-Arts, dans sa dernière séance à Zurich, sur l'exagération qui s'est produite dans ces prêts à l'extérieur et sur leur danger. Une lettre dans ce sens sera adressée par l'Association au Conseil fédéral.

Archéologie. — Trois cycles anciens ont été prêtés, avec l'autorisation du Conseil Administratif, au défilé rétrospectif d'anciens cycles et autos.

Cabinet de numismatique. — Onze coins ont été prêtés pour la frappe de médailles et de prix décernés par les institutions suivantes : Ecole des Beaux-Arts, Académie professionnelle, Ecole de Commerce, Secrétariat du Conseil Administratif.

Arts décoratifs. — Bijoux, montres et objets divers prêtés à la Saffa, Exposition du travail féminin à Berne.

EXPOSITIONS. — Dans le cours de l'année 1928, le Musée a organisé les expositions suivantes :

Du 6 au 13 avril : Vestibule des Arts décoratifs. Concours Galland (Composition et exécution d'une pendulette).

Du 19 mai au 24 juin : Galerie des Beaux-Arts. Exposition suisse de tissus décorés.

Du 2 au 10 juin : Salle de l'émail. Exposition de montres décorées modernes avec causerie de M. A. Dufaux sur l'histoire de la décoration à Genève. A l'occasion de l'assemblée générale de la Société suisse de Chronométrie.

Du 29 septembre au 7 octobre : Galerie du rez-de-chaussée. Exposition de documents provenant de collections privées, de la Bibliothèque publique et universitaire et du Musée d'Art et d'Histoire, se rapportant à l'histoire de l'héraldique suisse. Exposition organisée conjointement avec le Comité de la Société suisse d'héraldique pour sa XXXVI^e réunion annuelle.

Du 8 au 16 décembre : Galerie du rez-de-chaussée. Exposition des dessins originaux, « La nuit de l'Escalade », d'Ed. Elzingre, de documents et vues du Vieux-Genève.

Du 20 décembre au 15 janvier : Galerie du rez-de-chaussée. Exposition d'art rustique valaisan.

L'exposition suisse de tissus décorés, ouverte officiellement par le Conseil Administratif le 19 mai, a remporté un très grand succès. Elle comprenait 536 pièces, œuvres de 67 exposants appartenant aux cantons d'Appenzell, Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Grisons, Neuchâtel, St. Gall, Tessin, Valais, Vaud, Zurich, et une petite rétrospective (collection prêtée par M. F. Iklé à St. Gall). Parmi les fabricants et artisans figuraient les écoles de broderie et tissage de Sion, Gruyères, Berne et Genève.

Une Exposition d'Art populaire valaisan, qui devait être organisée en décembre, avec l'appui du Gouvernement valaisan, a été abandonnée. Elle sera organisée en 1929,

à l'occasion des Fêtes du Rhône. Grâce à la précieuse collaboration de M. C. Curiger, architecte à Sierre, et de divers particuliers, il a été toutefois possible de présenter quelques meubles, costumes, tissus anciens et modernes, provenant de différentes vallées du Valais, et de reconstituer deux chambres rustiques. Cette exposition, modeste, mais fort intéressante, a été introduite par les conférences de M. Morand, archéologue cantonal du Valais, et de M. B. Luyet, sur l'Histoire du Valais racontée par ses monuments et l'Art populaire et le folklore dans les costumes valaisans.

BIBLIOTHÈQUE :	1927	1928
Consultants.	3.200	3.006
Volumes consultés	6.550	6.436

Les ouvrages achetés sont au nombre de 127.

La bibliothèque a reçu les dons suivants : de M. Hotz : 250 volumes comprenant des ouvrages d'archéologie orientale, de linguistique et de numismatique.

De la famille de M. Ed. Naville : des dessins de M^{me} Ed. Naville, des photographies et documents divers, le Manuscrit du Livre des Morts en 2 vol. in-f^o, et toute une série de publications (doublets), environ 800 volumes.

De divers : 15 volumes.

En dépôt : des héritiers de M. Adolphe Appia : dessins, livres, manuscrits, photographies, ouvrages dactylographiés et clichés.

Soit au total : 1192 volumes, plus 155 périodiques, dont 49 sont remis à la Bibliothèque publique et Universitaire.

Le transfert des bibliothèques archéologique, numismatique et du Vieux-Genève dans les locaux du 3^{me} étage de l'immeuble, Promenade du Pin, 5 (voir plus haut) a nécessité une réorganisation complète des différents fichiers, ainsi que le classement des ouvrages selon la nouvelle disposition des salles de consultation.

CONFÉRENCES. — Les conférences, cours pratiques et excursions archéologiques qui ont eu lieu en 1928, conformément au programme imprimé, intéressent de plus en plus le public et sont très fréquentés. Nous avons enregistré 3.510 auditeurs contre 3411 en 1927.

La salle de conférence du Musée a été utilisée, en plus, dans les occasions suivantes non prévues au programme :

30 mai : Conférence de M. le professeur Victor Martin, sur Corinthe (sous les auspices de l'Association gréco-suisse J. G. Eynard).

7-8 juillet : XX^e assemblée générale de la Société suisse de préhistoire (avec conférences).

29 septembre : XXXVI^e réunion annuelle de la Société suisse d'Héraldique.

13 décembre : Conférence de M. le Dr. B. Luyet, Privat-docent à l'Université, « l'Art populaire et le folklore dans le costume valaisan ».

Depuis le mois d'octobre 1928, nous avons introduit au Musée la projection cinématographique, dont la valeur éducative est incontestable, en la faisant précéder d'une causerie scientifique demandée à des spécialistes compétents. Cette innovation a obtenu un succès tel que nous avons dû, pour éviter la cohue et la bousculade à l'entrée de la salle, délivrer d'avance des cartes d'entrée qui sont gratuites.

Quelles qu'elles soient, nos conférences, pour lesquelles nous nous adressons aux savants les plus réputés de notre pays et de l'étranger, attirent des auditeurs toujours plus nombreux. Aussi le Conseil Administratif a-t-il bien voulu examiner la possibilité d'agrandir la salle et d'en perfectionner l'installation, travaux qui se feront sans doute dans le cours de l'année 1929.

Nous avons organisé deux excursions archéologiques en autocars, sous la direction de M. Louis Blondel, archéologue cantonal : samedi 2 juin, dans le Mandement genevois (ruines du château de Peney, Dardagny, visite du château où l'architecte M. Metzger a fait l'historique de sa restauration et où la Municipalité a aimablement reçu les touristes, l'église et le château de Satigny, etc.) ; samedi 16 juin, dans la Champagne genevoise (Bernex, Laconnex, Avusy, Avully, Epeisse et Cartigny, avec gracieuse réception de M. Mottu à Avully). Jeudi 14 juin, sous la conduite de M. le prof. Eug. Pittard et de M. Louis Blondel, archéologue cantonal, une excursion archéologique a eu lieu au pied du Salève, sur les emplacements de la station paléolithique de Veyrier et des retranchements préhistoriques de Bossey,

Le 13 décembre 1928, à l'occasion de l'Escalade, une manifestation patriotique, organisée par la Compagnie de 1602 et son dévoué Président, M. G. Maunoir, a eu lieu dans la salle des Armures, autour des trophées de l'Escalade, avec un exposé historique de M. G. Fatio.

PUBLICATIONS. — L. Gielly : Catalogue des peintures et sculptures, in 8°, 96 pages de texte et 16 planches en héliogravure.

W. Deonna : Choix de Monuments anciens et modernes, in-folio, 4 pages de texte et 10 planches en héliogravure (édit. Sadag).

« Guide illustré du Musée d'Art et d'Histoire » (4^e édit.), in 8°, 80 pages de texte avec illustrations.

« *Genava* », tome VI, 1928, in 4°, 284 pages avec nombreuses illustrations.

La description des collections lapidaires continue à paraître chaque année dans la revue « *Genava* » et sera terminée en 1929. Ce catalogue sera réuni en un volume qui sera ensuite mis en vente.

Le catalogue des dessins de la section des Beaux-Arts est commencé et paraîtra dans la revue « *Genava* ».

Plusieurs publications concernant les collections du Musée, dues à MM. Gielly et Deonna ont paru dans diverses revues scientifiques (voir *Genava*, VII, 1929).

RENSEIGNEMENTS DIVERS. — Le dimanche 13 mai, à la demande de la direction du Musée, le Commandant du Bataillon des Sapeurs-pompiers a fait procéder à un exercice, simulacre d'incendie, dans les sous-sols du Musée. Une visite du bâtiment a suivi cette manœuvre qui a vivement intéressé le personnel des compagnies de la rive gauche.

Nous avons intensifié, cette année, la publicité du Musée et distribué, dans les hôtels et pensions de la Ville et des environs, des cartes-horaires avec la vue du Musée, tirage en héliogravure. L'Association des Intérêts de Genève et l'Office français du Tourisme ont bien voulu, comme les années précédentes, nous prêter leur très obligeant concours.

Annexes du Musée.

A. Promenade du Pin, 5. — Grâce à l'obligeance et la générosité du Conseil Administratif, tout spécialement à celle de M. le Conseiller Uhler, délégué aux Travaux, le Service des Bâtiments, sous l'intelligente direction de M. Cahorn, a transformé et aménagé les appartements de la Promenade du Pin destinés au Musée. Le premier étage comprend une salle de conférences pouvant recevoir environ 80 personnes, les collections d'estampes, le service documentaire du Vieux-Genève ; le 3^{me} étage, les bibliothèques d'archéologie et de numismatique. Ces collections sont accessibles au public aux jours et heures fixés par un horaire spécial.

La Société d'Histoire, avec qui le Conseil Administratif a passé une convention lui accordant l'utilisation de la salle de conférences pour ses séances, et d'une partie du troisième étage pour sa bibliothèque, a inauguré ses nouveaux locaux en novembre 1928 (voir *Journal de Genève*, 18 novembre 1928).

Pour l'organisation budgétaire de l'immeuble, voir Mémorial du Conseil Municipal, 1928, p. 384.

B. Musée Rath. — Les diverses salles du Musée ont été occupées pendant huit mois de l'année seulement et concédées gratuitement à divers artistes suisses, conformément au règlement.

Les expositions suivantes ont eu lieu sous les auspices du Musée d'Art et d'Histoire :

En septembre, Art polonais (Beaux-Arts).

En décembre, Salon de l'« *Œuvre* », Association suisse romande de l'art et de l'industrie.

L'Exposition Municipale des Beaux-Arts, qui devait avoir lieu en 1929, a été renvoyée en 1930 (selon décision du Conseil Administratif du 23 novembre 1928) pour éviter qu'elle ne coïncidât avec les manifestations artistiques organisées à l'occasion des fêtes rhodaniennes en 1929.

Entrées :	1927	1928
Entrées payantes	3.922	2.980
Entrées gratuites	28.566	23.800
	<u>32.488</u>	<u>26.780</u>

Le produit net des entrées, droit sur les ventes et location des salles (exposition d'arts décoratifs polonais en mai) a été de fr. 3.959,60. La taxe pour le droit des pauvres est supportée par les visiteurs.

TRAVAUX. — Nous avons fait procéder dans le cours de l'année aux travaux suivants : peinture des écriteaux extérieurs et des socles à l'usage des exposants, remplacement de la grande natte coco du vestibule d'entrée, nettoyage et réparation des velums placés sous les vitrages, etc.

C. Halle de la Maison de Ville. — D'accord avec le Département des Travaux publics, nous avons remis au Service électrique deux anciennes lanternes qui, une fois transformées, ont été installées sous l'arsenal. Cette nouvelle installation a été très appréciée du public.

Nous continuons, comme les années précédentes, à entretenir régulièrement chaque semaine les canons, armures, etc., placés à la vue du public.

D. Villa romaine du Parc La Grange. — L'emplacement des fouilles est entretenu régulièrement chaque saison par le personnel du Musée.

Projets divers. — *Avenir du Musée*: Le Musée se sent à l'étroit dans ses locaux qu'enrichissent régulièrement les dons généreux et les acquisitions. Il ne nous est guère possible de pouvoir changer les dispositions actuelles des salles et de prévoir l'installation d'ensembles importants qui pourraient nous échoir. Nous aurions voulu aménager une salle consacrée spécialement à l'art rustique valaisan, dont nous avons acquis tout récemment d'intéressants spécimens, mais nous avons dû y renoncer pour l'instant, faute de place. Nous avons demandé au Conseil administratif de bien vouloir se préoccuper de cette situation, qui a été signalée par la commission chargée d'examiner le projet de budget pour 1929¹ et d'envisager la cession possible au Musée d'une des villas au bord du lac que les arrangements faits entre la Ville de Genève et la Société des Nations pour la construction de son Palais rendront disponibles. Nous espérons que nos autorités municipales, soucieuses de l'accroissement de nos richesses artistiques et de leur bonne présentation, examineront avec bienveillance cette suggestion.

D'autre part, l'opinion publique s'est intéressée au sort de la maison des Délices, célèbre par le séjour qu'y fit Voltaire, et a suggéré à la Ville de l'acquérir et d'y aménager un petit Musée du XVIII^e siècle ou d'un Musée Voltaire. Idées certes intéressantes, mais qui se heurtent sans doute à des difficultés d'ordre matériel qui ne sont point de notre ressort.

¹ Mémorial du Conseil municipal, 1928, p. 515.

CHAPITRE XIII.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE ¹

Parc Mon Repos.

Conservateur : M. le Professeur Eugène PITTARD.

La composition de la Commission n'a pas subi de changement.

Durant l'année 1928 le Musée s'est enrichi de 203 objets. Ce sont surtout les départements de l'Afrique et de l'Océanie qui ont le plus augmenté leurs séries. Voici une rapide énumération des objets nouveaux figurant dans les vitrines :

EUROPE.

Trois ex-votos, Albanie, dépôt Eug. Pittard. Divers objets sculptés, deux cavaliers en terre cuite, Suisse, don Trachsel. Briquet et accessoires, Russie, don Penard. Un manteau blanc, soutaché noir, Albanie, don M^{lle} Martin. Coupe en bois tourné ; deux petites balances anciennes avec poids, deux jeux anciens, Genève, achat Geurts.

ASIE.

Deux conques japonaises, coquilles marines, Japon, achat Romieux. Une peinture hindoue, une peinture chinoise, achat Paris. Un bâton d'encre de Chine, don Poncy. Une peinture chinoise, achat Paris. Amulettes diverses, provenant de Cappadoce, collection Chantre.

AFRIQUE

Hache, arbalète, cylindre en écorce pour provisions, panier cylindrique, sacoche en peau d'antilope, herminette, bande frontale, filet pour la pêche, anneaux divers, panier, natte, poterie, écope, provenant du Gabon, achat Grébert. Ensemble d'objets en terre cuite (jouets, gobelets, etc.) Bassoutoland, don Ramseyer. Une gourde de caravanier, poteries Kabyles, Afrique du Nord, achat. Un peigne en bois, Soudan. Un briquet en fer, Afrique du Nord, collection Chantre. Deux statuettes bois sculpté, Bacongo, achat Paris. Une série de poids en cuivre pour peser la poudre d'or, formes diverses, provenant du Dahomey, achat Paris. Une trompe d'appel, fétiche pour la chasse des éléphants, Gabon ; poire à poudre magique, petite corbeille, fétiches divers

¹ Chapitre X du Compte rendu financier.

de guerriers Pahouins, bague fétiche, paquet d'herbes magiques, Gabon ; collection Chantre. Un peigne en bois sculpté, gris-gris, Touaregs ; collection Chantre. Une paire de socques de l'Afrique du Nord, don Trachsel. Un poignard en bois sculpté pour la danse, Congo Belge, don M^{lle} Walschott. Un masque sculpté en bois, un couteau pour la circoncision, trois choches de fer, vingt-six couteaux de jet et autres de types divers, Congo Belge, achat Paris. Un fétiche, dit masque des Bakota, bisage humain en cuivre jaune et rouge, une cloche de bois, Equateur. Une coupe à boire, Bakuba, Congo Belge. Un hochet Sanza, achat Anvers. Recade, tête de lion, Dahomey ; petite trompe d'ivoire, poignard, sifflet, Congo. Une pipe en bois, Un petit tambour d'appel sculpté, Haute Volta, achat Paris. Un instrument de musique, Congo. Divers carquois, Oubanghi. Un masque en bois sculpté, Haute Volta. Fers de lances, couteaux, sabres, Congo. Un groupe de trois personnages en bronze, Dahomey. Plusieurs lances, types divers, région du Nil Blanc, achat Paris. Une grande pièce de fer en forme de fer de lance, servant de monnaie, Arouwimi, achat Anvers.

Océanie.

Un bambou avec incisions, Nouvelle Calédonie, dépôt Eug. Pittard. Une sagaie, Australie, achat Clément. Une massue en bois, un propulseur, des cordelettes, filet, bâtons de communication, churringa divers, boomerang sculpté, bâtons de combat, lances de guerre, tablier de pudeur, collier de coquilles, baquet en écorce, coquille-médecine ; objets provenant de diverses tribus de l'Australie, achat Clément. Massue dite champignon, Nouvelle Calédonie, trois lances de bois avec sculpture, bracelet en cheveux humains, grande lance en bois. Iles Marquises ; achat Paris. Une hache, large pierre plate, Nouvelle Calédonie, achat Paris. Deux massues, dents sculptées, Australie, achat Clément. Une hache à pierre verte, Nouvelle Guinée, achat Paris. Arme des Iles Gilbert avec dents de squal, achat Paris.

Visiteurs. — Durant l'année 1928 le Musée d'Ethnographie a été visité par 11.533 personnes. Parmi les visiteurs spéciaux il y a lieu de signaler les membres de la Société suisse de Préhistoire qui, ayant tenu leur séance annuelle à Genève, avaient mis à l'ordre du jour de leurs travaux, l'examen des collections d'Ethnographie, d'un intérêt si puissant pour expliquer certains faits de la Préhistoire. Cette visite a été précédée d'une Conférence explicative par le Conservateur du Musée.

Expositions. — Un ancien élève de l'Université de Genève, M. E. W. Molly, ingénieur prospecteur, qui fut directeur général de mines en Ethiopie, a bien voulu rapporter au Conservateur du Musée d'Ethnographie, de son séjour en Abyssinie, plusieurs peintures sur étoffe de coton, œuvre d'un artiste indigène. Ces œuvres d'art ont été pendant plusieurs semaines, au Musée même, l'objet d'une exposition publique, qui a remporté le plus grand succès.

De telles peintures ne ressemblent à aucune autre du même genre, qui pourraient provenir de populations ayant atteint un stade semblable — ou rapproché — de civilisation. Sur le territoire de l'Afrique, les peintres n'ont pas été nombreux. Les meilleurs artistes de ce genre ont été les Boschimans. A cause de leur réalisme même et à cause aussi d'une charmante naïveté, spontanément exprimée, ces peintures abyssines

forment un composé-ethnographique d'un grand intérêt. Elles éclairent divers aspects de la vie éthiopienne (chasses, guerres, cérémonies, portraits). Par ailleurs elles sont aussi une expression morale.

Neuf toiles de dimensions diverses ont été exposées. Très représentatives de cet art à la fois de traditions byzantines (dès le IV^e siècle l'Ethiopie a été christianisée et elle a possédé de nombreux couvents du rite copte) et d'expression autochtone, elles ont été l'objet d'une attention soutenue de tous les visiteurs. Tous nos journaux quotidiens ont consacré de longs articles — plusieurs illustrés — à cette exposition à laquelle des spécialistes étrangers se sont également intéressés.

Conférences. — L'une des conférences instituées par l'Association des Musées de Genève, faite par le conservateur du Musée d'Ethnographie, a eu lieu à Mon Repos. Elle a eu pour titre : Les Esquimaux, caractères anthropologiques et ethnographiques. Elle a été accompagnée de projections lumineuses.

Publications. — Le souvenir de l'Exposition de peintures abyssines dont il a été question ci-dessus, a été conservé dans une publication : *Les arts populaires de l'Afrique, quelques peintures d'Abysinie*,¹ faite par le conservateur, et publiée dans les Archives Suisses d'Anthropologie générale, T.V., 1928, avec huit illustrations. Un tiré à part de ce mémoire a été mis à la disposition du public, au Musée même.

Au cours de l'année 1928, le Musée s'est enrichi d'une tête humaine préparée par les Indiens Jivaros. A cette occasion le Conservateur du Musée a publié une note² pour attirer l'attention sur cet objet relativement rare (cette tête est l'une des plus petites qui soient), que de nombreux visiteurs sont venus examiner.

Le Musée d'Ethnographie devient toujours plus l'objet de l'attention du public, du corps enseignant et des spécialistes. L'extension régulière de ses divers départements nécessite chaque jour davantage une augmentation de locaux. Dans des rapports précédents il a déjà été question de fermer les deux vérandas ouvertes qui sont à chaque aile du Musée. A l'aide de dépenses minimales, le Musée s'enrichirait ainsi de deux salles nouvelles qui permettraient un décalage des collections et qui permettraient aussi d'attendre l'avenir.

¹ Eug. Pittard, *les arts populaires de l'Afrique. Quelques peintures d'Abysinie*, Arch. suis. d'Anth. génér. T. V. N^o 1. Genève. 1928, p. 87.

² Eug. Pittard, *présentation d'une tête momifiée (tsantsa) des Indiens Jibaros*, Arch. des sc. phys. et nat. Genève, 1928, vol. 45, p. 20.

CHAPITRE XIV.

CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANQUES¹

Directeur: M. le Dr John BRIQUET.

Le personnel du Conservatoire botanique n'a pas subi de changements au cours de l'année écoulée. Aussi le département cryptogamique (Algues, Champignons, Lichens, Mousses) est-il resté fermé comme précédemment, en l'absence d'un assistant compétent, et aucun travail n'y a été effectué. M. Briquet, arrêté longuement dans son activité par un grave accident survenu à la fin d'un voyage botanique au Maroc, a dû consacrer son temps resté disponible à l'arrangement préliminaire des matériaux de l'herbier de Candolle en vue d'un classement définitif. M. Hochreutiner a poursuivi la revision des types de la collection Burman, ainsi que la détermination des matériaux rapportés jadis d'Insulinde, depuis les Verbénacées jusqu'au commencement des Composées; ce travail de longues haleine touche maintenant à sa fin. M. Cavillier s'est livré à un long et utile travail d'intercalation dans 13 familles différentes, dont la plus grande famille des Crucifères, ainsi qu'à l'inventaire de l'herbier Pitard dont il sera question plus loin. Comme les années précédentes, M^{lle} A. E. Crétier a bien voulu exécuter au Conservatoire botanique, à titre bénévole, divers travaux de classement.

Les séries entrées par voie d'achat, d'échange ou de don dans l'herbier Delessert en 1928 comportent 8808 numéros pour la collection générale et 1505 numéros pour la collection de l'Europe centrale. Mais ces chiffres doivent être considérablement augmentés du fait de l'arrivée de deux très importants herbiers dont l'inventaire n'est pas encore terminé.

Auguste Guinet (23 mai 1846 - 3 août 1928), ancien assistant-cryptogamiste au Conservatoire botanique, a donné son superbe herbier bryologique renfermant, outre le produit de ses récoltes pendant près d'un demi-siècle, une riche série de documents provenant de divers bryologues de renom de toutes les parties de l'Europe. L'inventaire de cet herbier est loin d'être achevé, mais il accusera certainement au-delà de 10.000 numéros. Nous renvoyons pour les détails sur la vie, les collections et les travaux d'Aug. Guinet à la notice biographique que M. J. Briquet a consacrée à son ancien et fidèle collaborateur.²

¹ Chapitre X du Compte rendu financier.

² J. Briquet. — Auguste Guinet, 1846-1928, notice biographique (*Condollea* III p. 481-489, nov. 1928.)

Le Dr Charles-Joseph Pitard-Briau, professeur de botanique à la Faculté de Médecine de Tours, a légué à M. John Briquet son magnifique herbier ; ce dernier à son tour en a fait don au Conservatoire botanique. Le professeur Pitard (1873-1927), connu d'abord comme anatomiste, puis explorateur zélé des Iles Canaries, de la Tunisie et du Maroc, avait constitué une collection universelle, embrassant tous les continents et tous les embranchements. Il ressort de l'inventaire en cours — lequel bien qu'inachevé dépasse déjà 30.000 numéros — que cette collection constitue une acquisition de premier ordre, comblant en particulier de nombreuses lacunes pour la flore des colonies françaises et britanniques. Nous reviendrons dans le rapport de l'an prochain sur cet enrichissement capital.

Les études sur le terrain ont consisté cette année uniquement dans le voyage entrepris par M. John Briquet dans le Maroc oriental, en compagnie de M. le Prof. E. Wilczek et du Dr D. Dutoit de l'Université de Lausanne, ainsi que de M. le Dr L. Emberger de l'Institut scientifique chériffien à Rabat. Le programme de travail était heureusement presque entièrement exécuté lors de l'accident survenu à M. Briquet le 23 avril. Ce dernier a rapporté une collection de 1478 numéros, complétant d'une façon sérieuse les riches documents de l'Herbier Delessert relatifs à l'Afrique du Nord.

A la bibliothèque, 200 nouveaux volumes ont été intercalés, non compris les périodiques (dont 13 nouveaux) et plusieurs centaines de brochures. L'utilisation des collections continue à être intense, tant sous forme de demandes d'information, que sous forme de prêts. Il y a eu en 1928, 121 séances de travail de visiteurs au Conservatoire botanique. Les travailleurs se répartissent ainsi par nationalités : Suisse 9 ; France 3 ; Angleterre 1 ; Esthonie 1 ; Roumanie 2 ; Russie 2 ; Pologne 1 ; Palestine 1 ; Egypte 1 ; Australie 1 ; îles Philippines 1 ; Etats-Unis 9 ; Japon 1.

Au Jardin botanique, nous avons perdu le plus ancien de nos ouvriers, Jacques Beaumel († 16 août 1928). En revanche le relèvement du budget du Jardin a permis d'engager deux nouveaux ouvriers, de sorte que la situation est maintenant redevenue normale et que l'entretien du Jardin est assuré.

Le déplacement et l'élargissement de la route de Lausanne ont entraîné d'importants travaux de terrassement, plantations d'arbustes, d'arbres, d'une haie de buis, d'une collection de 163 rosiers, la réfection et l'ensemencement de plusieurs pelouses, la création de nouvelles allées, l'installation de bouches à eau, la pose d'une clôture en fer du côté lac et la construction d'un petit mur avec clôture en fer du côté opposé, l'élargissement du bas du chemin Rigot, enfin l'abattage de plusieurs gros arbres. A ces opérations, il faut encore ajouter que le Service des Travaux a fait poser deux portails avec piliers en granit, dont un de grandes dimensions flanqué de deux portillons, à l'entrée de la grande allée de platanes devenue maintenant l'entrée principale du Jardin botanique. Ces transformations ont eu comme conséquence des frais qui n'ont pas tous pu être prévus en détail au début, mais il est hors de doute que le Jardin y a beaucoup gagné : il fallait nécessairement mettre une fois ou l'autre les abords du Jardin en harmonie soit avec la propriété du Bureau International du Travail, soit avec le parc de l'Ariana destiné à recevoir prochainement la Société des Nations. Ce travail est maintenant accompli dans une très grande mesure. En outre de ce qui précède, le Service des Travaux a fait remplacer la conduite d'eau des serres, changer un élément à la chaudière du jardin d'hiver et repeindre les stores de la grande serre.

A la suite d'une très forte chute d'eau, survenue le 21 octobre, le tuyau d'écoulement du ruisseau descendant de l'Ariana a sauté ; il s'est produit une inondation et nous avons eu des dégâts considérables aux allées et cultures. La remise en état a nécessité une dépense de plus de 700 Fr. C'est la troisième fois qu'un accident de ce genre se produit : aussi conviendra-t-il d'envisager à bref délai le remplacement de la conduite d'eau actuelle par un tuyautage de plus fort calibre.

En dehors des travaux saisonniers ordinaires, nous avons établi deux canalisations pour récolter l'eau des allées : l'une dans le département systématique, l'autre dans la grande allée des Platanes. Les acquisitions ont porté sur : 6 caisses à papier réparties près des bancs ; 2000 pots pour la multiplication des plantes alpines ; 1000 étiquettes de zing pour les rocailles ; 200 mètres de corde pour les stores des serres ; 3 mètres cubes de terre de bruyère ; 10 mètres de tuyau de caoutchouc ; divers outils aratoires.

Le service des échanges de graines, fondé sur la distribution d'un catalogue imprimé au commencement de l'année, a permis de recevoir 5140 sachets de graines et d'en expédier 2546. Nous avons en outre reçu des plantes et des graines de MM. le Dr Rudio, prof. Lendner, Ch. Larderaz, G. Weber, Zimmermann, Correvon, ainsi que de l'Ecole cantonale d'horticulture. Enfin, des expéditions de plantes vivantes ont été faites à l'école d'agriculture de Sion (plantes officinales) et, pour des travaux scientifiques, aux instituts botaniques de Giessen et de Kiel.

Comme les années précédentes, le Jardin botanique a fourni des matériaux d'étude à l'Université, au Collège, à l'Ecole des Beaux-Arts, à l'Ecole des Arts industriels, à l'Ecole d'Horticulture. Des leçons pratiques ont été données au Jardin par les professeurs soit aux étudiants en pharmacie, soit aux élèves du Collège et de l'Ecole d'horticulture. Le nombre des cartes d'accès permanent aux serres et aux cultures spéciales s'est élevé à 542 (520 en 1927).

Il reste, pour terminer ce court rapport, à mentionner un événement fort important pour l'avenir du Conservatoire botanique. Des motifs d'économie avaient amené le Conseil Administratif à ne pas remplacer les deux assistants à demi-journée, MM. R. Buser et Aug. Guinet, lors de leur retraite en 1925. A cette époque aussi, le budget de la bibliothèque avait été réduit de près d'un quart. Il en était résulté la fermeture du département cryptogamique ; le personnel réduit avait beaucoup de peine à suffire à sa tâche ; enfin, il devenait impossible de maintenir la bibliothèque au niveau des progrès de la science. Cette situation, si elle s'était prolongée, aurait eu les conséquences les plus désastreuses. Dès cette époque, le directeur du Conservatoire botanique se préoccupa d'y remédier. Vivement encouragé par trois amis américains du Conservatoire botanique — le Dr D. Fairchild de Washington, M^{me} E. Wetmore († 6 janvier 1929) et le Prof. H. M. Hall de Berkeley — il constitua un Comité local d'initiative pour provoquer la création d'une Fondation auxiliaire. Le capital minimum nécessaire au fonctionnement de cette Fondation était estimé à Fr. 200.000. — L'*International Education Board* fondé par J. D. Rockefeller jun. offrit les deux tiers de cette somme, soit Fr. 133.334. — à condition que la différence, Fr. 66.666. —, soit réunie par souscription.

La Fondation a été régulièrement constituée par acte passé à Genève par devant M^e Ed. Künzler, notaire, le 5 mars 1928 et ses statuts inscrits le 6 mars 1928 au Registre de Commerce. La souscription, ouverte en mars 1928 avec l'appui moral de nom-

breux savants de tous pays, a heureusement abouti. Au 31 décembre 1928, la somme de Fr. 66.666. — était réunie et l'*International Education Board* avait effectué son versement de Fr. 133.334. —. En conséquence, la Fondation a, dès le 1^{er} janvier 1929, pu décharger la Ville de Genève de tous frais d'acquisitions pour la bibliothèque et les collections. En revanche, le Conseil Administratif s'est engagé, sous réserve d'approbation par le Conseil municipal, à créer une place d'assistant à journées entières pour remplacer les deux places d'assistants à demi-journées supprimées en 1925. L'avenir du Conservatoire botanique se trouve donc assuré, autant que cela est humainement possible, dans des conditions qui répondent à l'intérêt international de cette institution.

Nous saisissons cette occasion pour adresser nos vifs remerciements aux souscripteurs qui ont contribué à la création de la Fondation auxiliaire, et très particulièrement à l'*International Education Board*, dont la généreuse intervention a seule permis la constitution intégrale du capital nécessaire au fonctionnement de la Fondation.

CHAPITRE XV.

GRAND-THÉÂTRE, CASINO MUNICIPAL, VICTORIA-HALL ET CONCERTS¹

A. GRAND-THEATRE

Conservateur : M. Marc ZBINDEN.

Commission consultative : M. J.-A. Poncet, conseiller municipal, a été nommé en 1928.

Malgré l'absence d'une « Saison officielle », soit deux demi-saisons pour les 12 mois, nous avons pu, pour l'année 1928, donner à notre grande scène, une activité assez considérable et meilleure encore que 1927.

Tous les genres ont été produits, Grand-opéra, opéra comique, opérette, comédie, concerts, récitals de piano, danse.

La Société de l'Orchestre Romand en dehors de ses concerts, a donné *Parsifal* de Richard Wagner, que nous n'avions pas encore joué à Genève.

La Société de musique symphonique, le Studio d'art dramatique, le Théâtre suisse romand, la Société des Amis de l'Instruction, le Heimatschutz Théâtre de Berne, la direction du théâtre de Lausanne, M. G. Ulmann, directeur-impresario, nous ont présenté une série de bons et grands spectacles.

Nous avons eu également, comme création en français à Genève, *la Térésina*, de Oscar Strauss.

La Ligue genevoise contre la tuberculose a fait donner au bénéfice du Centre anticancéreux, 3 représentations du *Malade imaginaire* composées pour la circonstance, d'artistes de la Comédie et du Casino théâtre ; le résultat en a été très satisfaisant,

M. et M^{me} Sakharoff ont offert le 13 avril, un gala, au profit des œuvres de bienfaisance de la Ville.

Nous sommes arrivés ainsi à plus de cent spectacles, ce qui donne à notre Grand-Théâtre avec les préparatifs et répétitions nécessaires, une activité toute particulière, ainsi qu'une recette au budget.

Décors. — La Ville a participé pour une large part, aux décors nouveaux, nécessaires pour *Parsifal* et a repris de la Société des Amis de l'Instruction, quelques décors spéciaux des *Joyeuses commères de Windsor*.

¹ Chapitre X du Compte rendu financier.

Nous avons rafraîchi la peinture de tout le 2^{me} acte de *Guillaume-Tell*, qui en avait grand besoin; aidés par la recette du rideau-réclame, nous avons pu sur un budget réduit, procéder à certaines réfections et remises en état, peinture et machinerie.

Appareils d'éclairage et de sûreté, mobilier. — Nous avons apporté à ces postes tous les soins possibles permis par le budget; le remplacement des lampes provoque toujours une assez forte dépense.

Entretien du bâtiment. — Voir chapitre « Service des bâtiments ».

Personnel. — Pas de changement; comme précédemment nous avons eu recours pour les besoins de la scène, aux anciens saisonniers et à des ouvriers qualifiés.

Pour la salle, le personnel est heureusement stable et somme très heureux de pouvoir le trouver chaque fois que nous avons une manifestation.

Bibliothèque du Théâtre de la Ville

Bibliothécaire : M. Louis HANSOTTE.

Tout s'est passé normalement pendant l'exercice 1928, rien de particulier à signaler.

Les collections littéraires et musicales sont toujours consultées par les particuliers munis de l'autorisation du Conseiller administratif délégué au théâtre et toujours accompagnée des garanties d'usage.

Mouvement des entrées et des sorties en 1927 :

	Partitions d'orchestre	Partitions réduites	Parties d'orchestre et de chœurs	Totaux
Musique dramatique.	25	273	1,286	1,584
Musique symphonique	242	7	12,942	13,191
	<hr/> 267	<hr/> 280	<hr/> 14,228	<hr/> 14,775

Augmentation en 1928 :

	Achats	Dons	Totaux
Partitions réduites	6		6
Autographes		3	3
	<hr/> 6	<hr/> 3	<hr/> 9

Dons :

Anonymes : 3 autographes.

Administration de la « Tribune de Genève » : un abonnement.

B. CASINO MUNICIPAL

Voir au Chapitre XV — Service des Bâtiments, ce qui a trait aux travaux de réparation et d'entretien.

La Commission des Concerts de l'Association des Intérêts de Genève a eu une entrevue, dans le courant du mois d'octobre, avec MM. les délégués du Conseil administratif, relativement à la question du Casino municipal.

Cette Commission se propose de faire une étude qu'elle soumettra au Conseil administratif qui examinera volontiers les propositions qui lui seront présentées. Mais aucun mandat officiel n'a été donné à l'Association des Intérêts de Genève de la part du Conseil administratif qui a fait toutes réserves sur les mesures qu'il jugera devoir prendre.

Des pourparlers ont été engagés en vue de la vente en bloc des costumes.

C. VICTORIA-HALL

Pendant l'année 1928 la Salle du Victoria-Hall a été occupée pour :

- 7 concerts donnés par des Etrangers ;
- 7 » » par des Sociétés locales ;
- 3 » » par l'Orchestre Romand ;
- 8 » » par le Conseil Administratif, pour
des soirées populaires.
- 4 Conférences ordinaires ;
- 44 Conférences Religieuses.

Distribution des prix et diplômes aux diverses Ecoles.

Le revenu des locations de la Salle a été de : Fr. 15.223.20 somme versée à la Caisse Municipale.

Un Comité s'est constitué pour l'organisation de concerts destinés aux enfants de nos Ecoles, d'accord avec le département de l'Instruction publique.

Le Conseil administratif a exonéré ce Comité des frais de location du Victoria-Hall où deux concerts ont été donnés par l'Orchestre de la Suisse Romande, les 14 décembre 1928 et 15 février 1929, de 16 h. 30 à 17 h. 30. La Police municipale a participé au service d'ordre assuré par les soins de l'Autorité cantonale.

D. CONCERTS ET REPRÉSENTATIONS POPULAIRES.

46 concerts gratuits répartis entre 28 sociétés, dont 12 instrumentales et 16 chorales, ont eu lieu dans les promenades et sur les emplacements publics suivants : 15, promenade du Lac ; 11, promenade des Bastions ; 5, place Dorcière ; 4, préau de l'Ecole de la Prairie ; 3, promenade de la Treille ; 2, place de la Madeleine ; 2, place de Cornavin ; 1, place St-Gervais ; 1, place de la Navigation ; 1, place Grenus ; 1, place des 22 Cantons.

17 concerts payants, organisés par le Service municipal des Concerts, ont été donnés à la promenade du Lac par nos principaux Corps de Musique. En outre deux concerts payants, organisés en dehors de notre Service, ont eu lieu, l'un à la promenade du Lac, avec illumination, l'autre à la promenade des Bastions (Musique des Guides royaux de Belgique).

Le kiosque mobile a été utilisé pour les concerts gratuits donnés sur les promenades de la Treille, de Cornavin, places des 22 Cantons, Grenus, St-Gervais et Navigation, soit au total pour 9 concerts.

Il rendit également un réel service lors des Promotions des Ecoles et il fut concédé à l'occasion de la Fête des Fleurs et du concert des Guides royaux de Belgique.

Les concerts populaires au Victoria-Hall, au prix unique de 25 centimes à toutes les places, sont toujours très appréciés ; il en est de même pour les représentations données au Grand-Théâtre, au prix populaire de 75 centimes par place. Chaque fois ces spectacles ont fait salle comble.

Dans le courant 1928, le Service municipal des concerts a organisé :

6 concerts au Victoria Hall, aux dates suivantes :

4 février, avec le concours du Corps de musique d'Elite de la chorale Concordia et de M^{me} Marthe Pageot, cantatrice.

5 avril, avec la Musique de Landwehr, le Cercle Choral, la Mandolinata genevoise, M^{me} Lili Gobalet, cantatrice, et M. Beckmans, basse.

16 avril, avec l'Harmonie municipale, La Lyre de Genève, les chorales Freiheit, Arbeiter-Sängerbund, Union chorale du Travail, M^{me} Olivet-Decompoix, cantatrice et M. Rüdlinger, violoniste.

20 octobre, avec l'Orchestre de la Suisse Romande et M^{me} Hélène Stooss, cantatrice.

19 novembre par l'Orchestre de la Suisse Romande et M^{me} Naef-Länder, pianiste.

24 décembre, avec l'Orchestre de la Suisse Romande et M. Rodolf Yung, ténor.

Il a, de plus, organisé :

9 représentations au Grand-Théâtre, les :

10-11 mars, « La Farce des Joyeuses Commères, » par le Studio d'art dramatique ;

25 juin, « La Nuit Kurde », par le Studio d'art dramatique ;

26 novembre, « Le Divorce », par le Studio d'art dramatique ;

3 décembre, « Madame Beliard », par le Studio d'Art dramatique ;

10 décembre, Pestalozzy, par le Théâtre Suisse-Romand ;

17 décembre, Pestalozzi, par le Théâtre Suisse-Romand ;

30 décembre, en matinée : « Pestalozzi », par le Théâtre Suisse-Romand ;

30 décembre, en soirée, « Dépit Amoureux & Poil de Carotte », par le Théâtre Suisse-Romand.

CHAPITRE XVI.

SERVICE DES TRAVAUX¹

Conseiller délégué : M. Jean UHLER.

Suppléant : M. John ALBARET.

DIRECTION GÉNÉRALE

Ingénieur en chef : M. Louis ARCHINARD.

Secrétaire : M. Albert GIUNTINI.

a) **Personnel.** Pas de changement depuis la suppression dès le 1^{er} janvier 1928, du poste d'ingénieur-adjoint, mentionnée au précédent compte rendu.

b) **Eclairage public.** L'éclairage électrique des rues de la Ville comprenait au 31 décembre 1927, 1261 lampes à incandescence. Durant l'exercice 1928, il en a été placé 65. Total au 31 décembre 1928 : 1326 lampes.

Les nouvelles lampes ont été installées dans les artères et places suivantes : rue de Montbrillant, rue des Corps-Saints, rue Bonivard, rue Lévrier, Rond-Point de Plainpalais, place Neuve, place des Eaux-Vives, Cours de Rive, rue Voltaire, sentier des Saules, Grand-Quai, avenue du Débarcadère, rue du Conseil Général, rue des Pâquis, quai et rue du Mont-Blanc, rue de l'Athénée, boulevard du Théâtre, avenue du Cimetière de Saint-Georges.

L'éclairage de la place des Alpes a été complété par l'installation d'un grand candélabre. Une installation semblable, entreprise à la place Neuve, dans le prolongement de la Corraterie, a été achevée au début de 1929.

Le remplacement du gaz par l'électricité a été opéré, pendant la guerre, de façon hâtive pour parer aux difficultés économiques d'alors. Dans bien des rues, voire même dans des quartiers entiers, les lampes durent être placées à une grande distance les unes des autres ; on s'employa, par la suite, à compléter ces installations primitives, mais cela graduellement et dans la mesure des ressources budgétaires. Or, ce travail est loin d'être achevé et bien des parties de la Ville sont encore pourvues d'un éclairage insuffisant, ce qui a donné lieu à des réclamations que nous considérons comme parfaitement fondées. La dépense occasionnée par les compléments d'installation nécessaires est devisée à environ 200.000,— fr. Le Conseil municipal a décidé de porter au budget, à l'extraordinaire et durant quatre ans, un crédit supplémentaire de 50.000 fr. dans le but de réaliser le plus rapidement possible les améliorations demandées.

¹ Chapitre XI du Compte rendu financier.

c) **Commission consultative des travaux.** — Nous avons eu le très vif regret d'enregistrer, en 1929, le décès de M. Camille Martin qui faisait partie de la Commission depuis sa création (1910) avec une interruption de 1913 à 1916.

Le Conseil administratif a désigné M. Frantz Fulpius, architecte, en remplacement de M. Martin.

La Commission a tenu 7 séances en 1928. Elle s'est occupée du plan d'alignement des rues de la Monnaie, de la Confédération et de la Corratierie (en vue de la reconstruction des immeubles du Crédit Suisse), Beaulacre, Dassier, Prieuré, des Délices, Malatrex, de Coutance, de la Poterie, de Montbrillant et du Marché ; de l'aménagement des quartiers des Grottes, Cornavin-Terreux-Corps-Saints, de la Vieille Ville, du Rond-Point de Plainpalais, de la place de la Navigation, de la nouvelle place de la Gare ; de la reconstruction des immeubles du côté pair de la Corratierie ; de la construction de stations-abris au Rond-Point de Plainpalais et à la place de la Navigation.

Quelques objets ont, en outre, nécessité des séances de sous-commissions.

d) **Percements et élargissements de rues.** — En 1928, il a été procédé, en prévision d'opération de percements et d'élargissements de rues, à l'acquisition des immeubles : rue des Terreux du Temple, 36-38 et rue de Cornavin 5-7 sur cour, Grand-Perron, 5, rue Verdaine, 10 (part Heim), rue des Terreux du Temple, 44. Des hors lignes ont été annexés au domaine public : rue de Lausanne, 45-47, rue Neuve du Molard, 5 et rue de Saint-Jean à l'angle du chemin du Creux ;

Les bâtiments rue du Perron 8, allée des Tanneurs 7 ont été démolis vu leur état de vétusté ; l'ancien poste d'octroi de Rive inutilisé depuis la suppression du poste de gendarmerie qui l'occupait, a été également démoli. Ce bâtiment était construit sur le domaine public de la Commune des Eaux-Vives.

Le 10 juillet, le Conseil municipal a ratifié un accord intervenu avec la Société immobilière des Trois Rois, en vue de la reconstruction des bâtiment place Bel-Air, 2 et rue de la Confédération, 1 ; en vertu de cet accord la rue de la Monnaie sera élargie d'environ 1,50 m. tandis que le futur bâtiment avancera, à peu près de la même quantité, du côté de la Corratierie. La largeur de la rue de la Confédération, à cet endroit, sera maintenue à 19 m.

La succession de M^{lle} Marie MAGET, acceptée par le Conseil municipal, le 9 novembre 1928, a mis la Ville de Genève en possession d'un immeuble locatif rue Ferdinand Hodler, 5.

Rue Verdaine-rue de la Fontaine. — Les deux immeubles élevés, l'un à la rue Verdaine, l'autre à la rue de la Fontaine, en amont des bâtiments situés aux angles de la rue du Vieux Collège étaient à peu près terminés à la fin de l'année. Le tracé définitif du tronçon inférieur de la rue de la Fontaine est ainsi réalisé jusqu'à la hauteur de la rue Toutes-Ames ; il en est de même du tracé du tronçon supérieur de la rue Verdaine, les vieux immeubles du côté impair de cette rue, ainsi que les maisons comprises entre le N° 28 et le Temple Luthérien étant sensiblement à l'alignement.

Il importe actuellement de supprimer l'étranglement du tronçon inférieur de la rue Verdaine qui n'est pas sans présenter un réel danger pour la circulation. C'est dans ce but que le Conseil administratif a proposé au Conseil municipal d'acquérir l'immeuble rue Verdaine, 6 ainsi que la part que ne possédait pas encore la Ville dans l'immeuble rue Verdaine, 10. Le Conseil municipal a ratifié la première acquisition mais

il a requis l'expropriation de l'immeuble N° 6, le prix demandé ayant été jugé trop élevé. Une fois ce dernier immeuble en possession de la Ville, le Conseil administratif pourra proposer la vente du terrain utilisable à front des nouveaux alignements.

Le débouché sur la rue Toutes-Ames, du tronçon supérieur de la rue de la Fontaine est rétréci par le bâtiment neuf. Il conviendrait de l'élargir le plus tôt possible en démolissant les vieilles maisons de l'angle Fontaine-Toutes-Ames et en les reconstruisant plus en retrait. Cette opération est liée à l'utilisation des terrains supérieurs qui dépendent de l'Evêché propriété de l'Etat ; elle doit faire l'objet d'un accord avec ce dernier. D'autre part, la reconstruction des bâtiments du tronçon supérieur de la rue de la Fontaine est actuellement subordonné à la revision du plan d'aménagement de la Vieille ville dont il est question ci-après.

Vieille Ville. — L'expertise à laquelle le Conseil administratif a fait procéder, en vue de déterminer la portée financière des projets de percée sur la Corraterie, par la Tertasse ou en tunnel sous la maison de Saussure, a confirmé les prévisions du Service des Travaux. Le projet comportant le tunnel, préconisé par le groupe de MM. de Morsier et Weibel, s'avère comme étant d'une réalisation notablement plus coûteuse et plus difficile que le projet par la Tertasse résultant du plan d'aménagement adopté par le Conseil municipal le 23 juillet 1920.

La Commission des Travaux, qui n'avait émis qu'un préavis de principe au point de vue de l'urbanisme, estimant que les conséquences financières de la transformation du quartier ne devraient pas être négligées, pourra dès lors poursuivre son étude en connaissance de cause.

Parallèlement, la Commission à laquelle a été renvoyée la proposition de M. le Conseiller municipal Billy, dont il est question ci-après, en vue du maintien du caractère de la Vieille Ville, devra examiner si les projets de « percée » sur la Corraterie sont compatibles avec le but proposé.

Le 26 décembre 1928, le Conseil municipal, sur la proposition de M. Billy, a pris un arrêté :

invitant le Conseil administratif à s'adresser au Conseil d'Etat pour le prier de présenter au Grand Conseil un projet de loi décrétant qu'en attendant l'adoption de plans d'aménagement et de règlements de construction, et pendant un délai de un an, la Vieille Ville sera soumise aux dispositions suivantes :

a) La construction de tout bâtiment est interdite, durant un délai de un an, dans le périmètre délimité par le plan sus-mentionné.

b) Durant ce délai, l'Administration municipale doit établir et soumettre à l'approbation du Conseil d'Etat, un plan et des règlements fixant les conditions dans lesquelles seront établis les nouveaux bâtiments (alignement, dimensions, caractère architectural, genre de construction et destination) afin de conserver ou d'assurer le caractère et l'unité des rues et places de la Vieille Ville.

Ces règlements peuvent prévoir des hauteurs de construction et des largeurs de rues différentes de celles qui sont prescrites par la loi.

c) Toutefois, en dérogation aux stipulations du paragraphe a, l'autorisation de construire dans la zone mentionnée pourra être exceptionnellement accordée, avant l'échéance du délai d'un an, sur préavis du Conseil administratif donné avec l'approba-

tion du Conseil municipal, dans le cas où les constructions projetées ne présenteraient pas d'inconvénient au point de vue du but poursuivi.

Dans le but de documenter d'une façon aussi complète que possible la Commission du Conseil municipal qui s'occupe de cet objet, il a été constitué une sous-commission composée de spécialistes pris parmi les membres de la Commission consultative des travaux, de la Commission cantonale pour la protection des monuments et sites et de délégués de la Commission du Conseil municipal.

En outre, le Conseil administratif a recouru aux avis de divers groupements (sociétés d'architectes, société d'Histoire et d'Archéologie, Société des Arts, Société d'Art public, Institut national genevois) qui vouent un intérêt à la question de l'aménagement de la Vieille Ville. Ces groupements ont été invités à donner leur appréciation sur les bâtiments qui méritent d'être classés, sur le maintien ou la modification des alignements actuels des rues de la Vieille Ville ainsi que sur les artères et les sites dont il convient de conserver le caractère particulier.

La réponse de ces groupements nous est parvenue pendant les premiers mois de 1929.

Aménagement du quai Turrettini et du quai des Bergues. — Le Conseil administratif a poursuivi en 1928 ses démarches en vue de faire déterminer les alignements et niveaux des quais de la rive droite qu'il est nécessaire d'arrêter pour rendre possible la reconstruction du quartier du Seujet.

Le Service des Travaux a établi une variante (20 juillet 1928) répondant aux conditions fixées par l'étude faite par M. le professeur Meyer-Peter, étude dont il a été question au précédent compte rendu. Cette variante avait pour but de ménager les terrains de l'île sur lesquels l'administration municipale estime qu'il ne doit pas être fait d'emprise.

A propos de cette variante, le Département fédéral de l'Intérieur fit à l'Autorité cantonale genevoise le 16 novembre 1928, les communications suivantes :

Dans sa séance du 31 mai 1928, la Délégation suisse a proposé, *pour les immeubles du quartier du Seujet*, un nouvel alignement qui réserve la possibilité de se décider plus tard au sujet de la solution du raccordement de la voie navigable du Rhône au Léman.

Le Département fédéral considère cette décision comme très heureuse et désirerait que l'on s'y tienne. A son avis le projet de la Ville de Genève supprimerait cette possibilité. Les façades des maisons du Seujet y seraient de 3 à 6 m. plus près du Rhône que dans le projet approuvé par la Délégation, de sorte qu'on ne disposerait plus de la place suffisante pour l'établissement éventuel du canal sous les quais. Comme la décision de la délégation a été prise à l'unanimité et que les délégués des cantons supérieurs l'ont aussi appuyée, le Département fédéral est d'avis qu'on ne peut s'en écarter sans le consentement express de ces cantons.

Vu le rapport géologique de M. le Professeur Schardt, le Département fédéral ne peut pas engager la responsabilité de la Confédération dans l'exécution du tunnel de navigation en passant sous la Ville. Le Département fédéral craint que si l'on ne retient pas une solution de raccordement peu coûteuse, il ne soit difficile de financer l'entreprise.

Quant à l'alignement des immeubles du quai des Bergues, le Département fédéral observe qu'après avoir approuvé le 7 avril 1922 un projet de reconstruction

du quartier des Bergues plus en arrière, la Ville de Genève était revenue sur sa décision dans son rapport du 9 novembre 1927 et avait exigé le maintien de l'*alignement actuel du quai des Bergues*.

Au sujet de l'*alignement des murs de quais*, le Département fédéral rappelle que, dans sa séance du 31 mai 1928, la délégation suisse avait proposé, pour le secteur compris entre le pont du Mont-Blanc et celui de la Coulouvrenière (rive droite), un alignement des quais *permettant* l'aménagement du canal de navigation placé sous ceux-ci ; la correction correspondante du Rhône exigerait alors un approfondissement marqué des deux bras.

Cette proposition cadre avec la décision citée sous chiffre I. Il fut expressément prévu qu'au cas où le raccordement de la voie navigable ne serait pas réalisé de cette façon, la correction du Rhône serait exécutée différemment, car il ne peut plus être question de réduire la largeur du lit.

Le Département fédéral ne peut en conséquence pas approuver l'alignement projeté par la Ville, aucun resserrement du fleuve dans sa traversée de Genève n'est admis s'il n'est précédé d'un approfondissement suffisant du lit. Les cantons supérieurs doivent en outre se prononcer à ce sujet.

En conséquence, le Département Fédéral de l'Intérieur demandait à la Ville de Genève d'accepter l'alignement adopté par la Délégation suisse. Le Département ajoutait que c'est à cette condition que l'on parviendra à poursuivre l'affaire dans un délai raisonnable. Le fait que, d'après ce Département, la Ville de Genève a maintes fois changé d'opinion a eu pour effet de ralentir considérablement les affaires et de les rendre compliquées.

Il a paru au Conseil administratif inutile de prolonger la discussion sur des questions d'ordre secondaire qu'il est prématuré d'aborder actuellement attendu que le canal de navigation est un projet dont la réalisation est encore lointaine et qui est appelée à être modifiée sur bien des points.

Par contre, le Conseil administratif considère qu'il est urgent, au point de vue de l'aménagement des quartiers, d'arrêter l'alignement des quais tout en cherchant à faire adopter la solution qu'il juge préférable, c'est-à-dire celle qui ménage l'Ile. Pour cela le Conseil administratif se déclare disposé à prévoir, pour les quais de la rive droite, la largeur fixée par les experts de la Délégation Suisse, bien qu'il fût nettement opposé au passage du canal sous les quais. Quant aux conséquences de ce canal, si jamais il nous était imposé, et à celles de l'élargissement du fleuve, elles devront être discutées en temps opportun.

Le Conseil administratif a pensé, en cédant sur la largeur de quai demandée par les experts, amener ceux-ci à accepter le tracé du mur de quai indiqué dans sa variante du 20 juillet 1928, ce tracé ne présentant aucun inconvénient au point de vue de l'écoulement des eaux et de la navigation, dès l'instant que les conditions fixées par les experts pour le quai et le lit du fleuve sont entièrement réservées.

Dans le projet de réponse qu'il présenta au Département des Travaux publics pour être adressé au Département fédéral de l'Intérieur, le Conseil administratif crut devoir rappeler que tous les projets étudiés au point de vue de l'écoulement des eaux et de la navigation (projet Narutowicz, Meyer-Peter, experts de la Délégation suisse) prévoyaient une emprise sur l'Ile. C'est pour éviter cette emprise que la Ville de Genève a présenté des variantes à ces trois projets qui toutes prenaient pour base les dimensions

fixées dans les dits projets quant à la largeur du fleuve, mais reportaient l'emprise sur la rive droite du bras droit, solution jugée préférable au point de vue de l'aménagement des quartiers.

La variante du 20 juillet 1928, procédait selon le même principe ; elle était basée sur la largeur de 30 mètres, fixée par les experts pour le bras droit du Rhône, à l'amont des ponts de l'Ile, mais en partant du mur actuel de l'Ile. Il est vrai que dans cette étude la largeur des quais de la rive droite (quai des Bergues et quai Turrettini) varie de 21,75 à 20. — m., alors que dans le projet des experts de la Délégation suisse, ces quais sont plus larges de façon à ménager le passage du canal de navigation.

A propos des alignements des immeubles du quai des Bergues, nous avons fait remarquer que les observations du Département fédéral reposent sur un malentendu en ce sens que le plan Meyer-Peter n'a été établi qu'au point de vue de l'écoulement des eaux ; le fait que ce plan n'indiquait pas l'alignement des immeubles n'implique nullement que la Ville exige le maintien de l'alignement actuel des immeubles du quai des Bergues.

Les changements apportés au tracé de l'alignement des immeubles du quai n'ont résulté que des changements apportés à la largeur du fleuve, dans les divers projets d'écoulement des eaux du Rhône.

Dans son projet de réponse le Conseil administratif mentionna que, désireux d'entreprendre dans le plus bref délai la reconstruction du quartier du Seujet, la Ville de Genève consent à entrer dans les vues du Département fédéral de l'Intérieur en acceptant la largeur de 23 m. proposée par les experts pour le quai Turrettini, *mais la Ville demandait que l'on s'ent tînt, pour les alignements des murs de quai, au tracé indiqué dans sa variante du 20 juillet.*

Le projet de réponse spécifiait encore qu'en prenant cette décision la Ville de Genève n'entend nullement se rallier à l'idée du canal de navigation sous les quais de la rive droite au sujet duquel elle fait une opposition formelle.

Le Département des Travaux publics accepta le projet de réponse du Conseil administratif, mais il a cru devoir y retrancher la réserve figurant ci-dessus en italique.

Le 29 décembre 1928, le Département fédéral de l'Intérieur répondit qu'il n'avait rien à objecter à la reconstruction des immeubles suivant l'alignement proposé par le Conseil administratif, mais que la question du niveau des quais et de la profondeur des fondations des immeubles reste encore ouverte ; il conviendrait que ces ouvrages ne fissent ultérieurement pas obstacle à l'établissement éventuel d'un canal de navigation placé sous les quais de la rive droite.

Si les ouvrages établis le long des quais sont exécutés de façon à permettre éventuellement l'aménagement du canal, le Département fédéral de l'Intérieur estime qu'il n'est pas nécessaire de prendre déjà maintenant une décision au sujet du raccordement.

Nous avons enregistré que l'alignement des immeubles proposé par le Conseil administratif ne soulève aucune objection de la part du Département fédéral de l'Intérieur et nous poursuivrons l'étude d'aménagement du quartier sur cette base, mais nous avons objecté qu'il ne nous est pas possible d'exiger des acquéreurs du terrain l'établissement de fondations ménageant la construction ultérieure d'un canal dont le passage à cet endroit n'est encore qu'une hypothèse.

Plan d'aménagement de la rive droite. — Pour tenir compte du désir exprimé par divers groupements le Conseil administratif a entrepris une étude, sur l'opportunité

d'ouvrir un concours en vue de l'aménagement des quartiers de la rive droite situés sur le territoire de la Commune de Genève et compris entre le Rhône et le lac et les voies du chemin de fer.

La nécessité de ce concours et son extension aux limites considérées se justifie, aux yeux des promoteurs, par le développement de la circulation automobile, la reconstruction de la gare, le transfert d'une partie de la gare des marchandises, l'aménagement des bâtiments de la Société des Nations entraînant la création de nouvelles voies d'accès au parc de l'Ariana.

L'examen de cette question sera poursuivie en 1929.

L'ouverture de ce concours mettra le Conseil administratif dans l'obligation de surseoir aux études de reconstruction en cours, basées sur les alignements adoptés.

Construction de la Gare de Cornavin. — Les travaux de reconstruction de la Gare de Cornavin ont été activement poussés, en 1928, sous la direction de M. Petitat, ingénieur, chef de bureau de construction des C.F.F. Le nouveau passage sous voies de la rue de Montbrillant sera ouvert à la circulation vers le milieu de l'année 1929 et l'on prévoit que le hall d'arrivée sera ouvert à l'exploitation à la même époque.

De leur côté les services publics ont entrepris les travaux d'établissement et de transfert des canalisations d'égout, d'eau de gaz, d'électricité, du téléphone ainsi que l'aménagement des chaussées ; ces travaux doivent s'exécuter de concert avec l'installation des voies de tramways à laquelle procède la C.G.T.E.

Opérations immobilières hors de Ville. — Le 5 juin, le Conseil municipal a ratifié la vente de la propriété, située à l'angle de l'avenue du Mail et de la rue Gourgas, dépendant de la Fondation Diday.

Le 26 juin, il a décidé la vente aux enchères publiques d'une parcelle de terrain sise à l'angle de la rue du Stand prolongée et de la rue de la Coulouvrenière dépendant autrefois de l'usine à gaz et séparée de celle-ci par la prolongation de la rue du Stand.

Le 14 décembre 1928, le Conseil municipal a ratifié la cession à l'Etat du tronçon de l'avenue du Cimetière de Saint-Georges compris entre la route cantonale de Saint-Georges et la nouvelle route cantonale du pont Butin. Cependant l'Etat n'a pas consenti à faire régulariser cette cession en ce qui le concerne; il attend la présentation d'un projet de loi prévoyant une nouvelle classification des artères cantonales.

Le Conseil administratif a spécifié qu'il se considérait, à la suite des travaux de remise en état, exécutés en prévision d'une réunion au domaine public cantonal, comme déchargé des travaux d'entretien de ce tronçon d'avenue.

Règlement de construction. — Le 5 juin, le Conseil municipal a approuvé la proposition du Conseil administratif en vue de l'adoption d'un règlement de construction remplaçant les servitudes de non bâtir qui grèvent actuellement les jardins du square du Port Franc et ceux du passage conduisant de la rue Pierre Fatio à la rue d'Italie, derrière l'Ecole de Malagnou.

Il a paru indiqué au Conseil administratif d'autoriser la construction sur ces espaces libres, mais en la réglementant, plutôt que de tolérer l'état déplorable dans lequel se trouvent ces jardins, utilisés comme dépôts et couverts de constructions disparates autorisées « à bien plaire ».

Les plans et règlements de construction ont été approuvés par le Conseil d'Etat et les nouvelles restrictions ont été inscrites sur les fonds ; les anciennes seront radiées au fur et à mesure que les propriétaires se conformeront aux nouvelles dispositions.

Quant aux jardins de la rue Diday, ils sont appelés à disparaître, en tout ou en partie lors de la reconstruction des maisons du côté pair de la Corratierie ; cette opération doit faire l'objet d'un plan d'ensemble remplaçant celui imposé en 1833 dont l'unité a été détruite par le percement de la rue du Stand. Une première proposition dans ce sens, présentée au Conseil municipal le 2 novembre 1920, n'a pas abouti par la suite ; cette affaire devra être reprise incessamment. En attendant, l'Administration s'efforcera d'empêcher la construction sur la rue Diday, de bâtiments présentant des inconvénients.

Nous ne saurions clore ce chapitre des « Percements et élargissements de rues » sans attirer l'attention du Conseil municipal sur les conséquences du projet de loi, sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers et localités, déposé par le Conseil d'Etat dans le courant de 1927 et voté par le Grand Conseil le 9 mars 1929.

Ces nouvelles dispositions transfèrent à l'autorité cantonale les attributions des Communes en matière d'élaboration et d'exécution de plans d'aménagement. Les Communes, qui continueront cependant à supporter les frais d'aménagement de quartiers, ne pourront intervenir dans l'élaboration des plans, que par le moyen de leur représentant dans la Commission consultative du plan d'extension. D'après les nouvelles dispositions les plans arrêtés par le Département des Travaux Publics sont soumis à une enquête publique de 45 jours après quoi ces plans et règlements de construction ainsi que les observations présentées par le public et les propriétaires sont soumis au préavis des Communes intéressés. Ces dernières auront un délai de 30 jours pour adresser un préavis au Département des Travaux Publics. Cette innovation restreint considérablement les droits des Communes dans un domaine qui n'offre, en général, qu'un intérêt local et qui met largement les finances des Communes à contribution. Nous craignons qu'il n'en résulte une source continuelle de discussions préjudiciables aux intérêts généraux.

Il est une autre disposition de la loi qui d'emblée paraît devoir susciter de graves difficultés. C'est celle qui consiste à prévoir l'adoption des plans en deux étapes. Tout d'abord les plans d'aménagement auxquels les propriétaires intéressés doivent se conformer pour fixer l'emplacement des bâtiments à construire, mais qui ne comporte, pour l'Etat ou les Communes, aucune obligation d'exécuter les travaux prévus. Ce n'est que dans le cas où les intéressés n'acceptent pas les données du plan d'aménagement que le Conseil d'Etat *peut* soumettre à l'approbation du Grand Conseil l'alignement des constructions et des chemins privés. Le plan approuvé par le Grand Conseil porte désormais le nom de plan d'extension et cette approbation vaut déclaration d'utilité publique.

Il ressort de la nouvelle loi que l'élaboration des plans d'aménagement émanera de l'Administration cantonale, secondée par une Commission extra-parlementaire, et que cette élaboration échappera en grande partie aux discussions des assemblées délibérantes ; d'une part le délai très court accordé aux Autorités communales, pour étudier le projet et pour émettre « leur préavis », restreindra les débats, d'autre part le Grand Conseil ne connaîtra que les cas litigieux.

Il n'a été tenu que fort peu compte des observations présentées à propos de ce projet de loi par les Conseils administratifs des Communes de l'agglomération urbaine, laissés systématiquement à l'écart de cette question qui les intéresse cependant au premier chef.

c) Divers.

c) *Chemins privés.* — Les démarches entreprises par le Conseil administratif, dont il a été question au précédent compte rendu, ont abouti à la remise en état et à la cession à la Ville des chemins privés dits « Rue Franklin » et rue du « Jura prolongée ». Quant à la rue de l'Est, sa remise en état sera effectuée, bien que tous les propriétaires n'aient pas consenti à céder leurs droits à la Ville ; ceux qui s'y sont refusé supporteront, conformément à la loi, une part des frais d'entretien et d'éclairage de cette rue.

Logements à bon marché. — Au début de l'année, le Conseil administratif a fait une enquête, auprès des constructeurs, en vue d'étudier l'édification d'un nouveau groupe de maisons locatives à loyer bon marché sur les terrains disponibles de la rue des Pâquis. Cette enquête, dont le résultat a été communiqué à la Commission chargée d'examiner la proposition de M. le Conseiller municipal Joray, a été utile en elle-même bien qu'elle n'ait révélé aucune élément nouveau, ni comme combinaison financière, ni comme mode de construction, susceptible de concourir au but proposé. La conclusion qui résultait des études préliminaires faites en 1920, pour les maisons de la rue Jean-Jacquet, s'impose encore aujourd'hui : un choix n'est pas possible entre des projets établis sur des bases différentes ; les uns présentent certains avantages au point de vue du plan, du mode de construction ou du prix de location, mais comportent des inconvénients en ce qui concerne les dispositions financières, ou bien l'inverse.

Il sera donc nécessaire de toute façon d'adopter des bases fixes en déterminant la surface du terrain à bâtir, la hauteur des bâtiments, la qualité des matériaux, le prix du terrain, le montant et les conditions du prêts qui serait consenti par la Ville. De cette façon le problème ne porterait plus que sur le prix de location de la pièce.

Il nous paraît que c'est surtout des bâtiments dans lesquels le prix du loyer n'excède pas 250 fr. la pièce, qu'il importe de construire ; ce résultat, réalisé à la rue Louis Favre, peut difficilement être atteint sur les terrains de la rue des Pâquis. Il conviendra donc d'entreprendre une nouvelle étape de constructions sur les terrains des Grottes aussitôt que le plan d'aménagement du quartier (voté le 19 avril 1929) aura été approuvé par l'autorité cantonale.

Les immeubles de la rue des Pâquis pourront être prévus à des prix de location légèrement inférieurs à ceux de la rue Jean-Jacquet et de la rue de l'Ancien Port.

Dans sa séance du 29 novembre 1927, le Conseil municipal a voté, sur la proposition de M. le conseiller Duvillard, un arrêté invitant le Conseil administratif à présenter un inventaire des terrains possédés par la Ville de Genève et un rapport sur leur valeur et la possibilité de leur utilisation. Cette proposition visait à l'adoption d'une politique du logement dans le but d'éviter l'exode de la population vers la périphérie. Conformément à ce désir, le Conseil administratif a présenté (Mémorial du Conseil municipal du 30 octobre 1928), un rapport contenant l'inventaire des propriétés immobilières de la Ville de Genève, leur division par catégories d'après leur utilisation.

Pour les catégories qui intéressent plus particulièrement la proposition de M. Duvillard (immeubles productifs de revenus et terrains à bâtir) le rapport contient des indications détaillées sur la valeur de ces propriétés et leur rendement. Enfin le rapport développe la politique du logement suivie jusqu'ici, et l'effort fait par la Ville de Genève pour mettre à la disposition de la population des appartements à loyer bon marché.

La réalisation de ce problème présente des difficultés particulières pour la Ville de Genève. Située au centre de l'agglomération urbaine, dans la partie où la construction est le plus dense et la propriété le plus morcelé, c'est-à-dire là où le terrain est le plus cher, notre commune ne dispose pas sur son territoire de terrains se prêtant à la construction de quartiers d'habitations à loyer bon marché.

Cette situation particulière de la Ville de Genève restreint son activité dans le domaine qui nous occupe et c'est pourquoi l'on ne saurait comparer les opérations qu'elle est en mesure de réaliser, avec celles faites par d'autres villes suisses dont le territoire plus étendu comporte des parties quasi-rurales.

Les deux maisons locatives dont le Conseil municipal a voté la construction le 8 mars 1927 ont été mises en location dès le 1^{er} novembre 1928.

Le Conseil administratif fera de nouvelles propositions pour la continuation de cette opération aussitôt que le plan d'aménagement du quartier, dont l'adoption dépendait de la reconstruction de la gare, aura été approuvé.

AUTOBUS. — La Ville de Genève a autorisé, en ce qui la concerne, l'utilisation des voies publiques municipales par un service d'autobus entre la Ville et Gy.

TRAMWAYS. — En suite de la décision du Conseil municipal relative au nouveau cahier des charges de la C.G.T.E. (voir chapitre I), le Conseil municipal a voté, le 21 décembre, un crédit supplémentaire de fr. 60,000,— pour couvrir le coût, en 1928, de l'entretien des chaussées dans la zone des voies mis à la charge de la Ville par le nouveau cahier des charges imposés par l'Etat.

Administration. — Le résultat de l'exercice accuse pour l'ensemble du Service des Travaux et sous réserve de l'amortissement du compte « Percements et d'élargissements des rues », une dépense en plus, par rapport au budget de fr. . . fr. 73.278,40 et une augmentation de recettes de fr. fr. 50.765,05

Soit un excédent de dépense nette de fr. fr. 22.513,35 provoqués par les travaux très importants, énumérés plus loin, dont la réalisation s'est imposée au cours de cet exercice.

La question de la circulation est l'une de nos constantes préoccupations. Nous avons poursuivi en 1928, la réalisation des corrections de trottoirs, aménagements de refuges et autres améliorations qui s'imposent et qui rentrent dans le cadre des travaux de voirie qui incombent à la Ville.

Mais ces améliorations ne pourront suffire longtemps aux exigences du trafic avec le développement constant de la circulation automobile. Il faudra alors envisager la question sur une échelle beaucoup plus vaste. Avant d'entreprendre des travaux plus importants, dont le coût ne saurait être laissé à la seule charge de la Ville, il conviendra de revoir la question de la réglementation de la circulation et surtout de

faire disparaître les abus du stationnement des véhicules sur la voie publique, cause principale de l'obstruction de nos rues.

Le Conseil administratif sera conduit, avant peu, à entretenir le Conseil municipal de cet état de choses qui a souvent suscité les réclamations justifiées du public et des membres du Conseil municipal.

Personnel. — Nous avons enregistré durant cet exercice une légère augmentation de l'effectif régulier du Service des Travaux très réduit ces dernières années.

Récapitulation de la statistique du personnel régulier du Service des Travaux.

<i>Années :</i>	1919	1923	1924	1925	1926	1927	1928
<i>Effectif :</i>	260	244	243	218	204	192	194

soit une augmentation de 2 unités, par rapport à 1927 et une diminution de 66 sur 1919.

SECTION I. — BATIMENTS, ÉTUDES ET TRAVAUX NEUFS

Chef de section : M. H. ROCHE, architecte du Service des Travaux.

a) **BATIMENTS.** Les maisons locatives de la rue Louis-Favre commencées en 1927, ont été terminées et les appartements mis à la disposition des locataires à partir du 1^{er} novembre 1928.

Aménagement de douches pour le personnel de la Voirie dans un local du chantier du boulevard de Saint-Georges.

Construction d'un bâtiment de service, avec douches, vestiaires, W. C. et réfectoire, pour le personnel de la Voirie chargé de l'épandage des gadoues à Aire.

Achèvement de la construction des locaux destinés aux Sociétés de gymnastique, à la rue Sturm, et aménagement du terrain réservé aux exercices.

b) **ÉTUDES.** Parmi les études et projets élaborés par la Section citons :

Colonnes d'affichage avec cabines téléphoniques ;

création de chambrettes dans les maisons ouvrières, type B, du personnel de l'Usine de Chèvres ;

type de constructions dans le square du Port-Franc et dans le passage rues d'Italie-Pierre Fatio ;

kiosques abris à la place de la Navigation et au Rond-Point de Plainpalais ;

Construction de W. C. et urinoirs en sous-sol dans le quartier Prairie-rue du Jura, sur la place Cornavin devant le Bâtiment Electoral et sur la parcelle entre les rues Plantamour-Ancien Port et le quai Wilson ;

marquise devant les immeubles N° 2, 4, 6, 8, 10 et 12 de la rue de Lausanne ;

immeubles locatif sur les terrains de la rue Louis Favre, à la suite de ceux exécutés ;

salle de commissions au 1^{er} étage de la Villa du parc de La Grange.

Passage souterrain à piétons à la sortie de la gare.

aménagement de la place Cornavin, coordination des emplacements de canalisations de tous les services intéressés, etc.

utilisation du sous-sol du futur quai Turrettini.

L'établissement de la documentation nécessaire à l'expertise demandée pour le projet de Percée Fusterie-Place Neuve, a nécessité une étude complète du projet de la Ville : plans de distribution et façades des immeubles prévus, calcul des terrassements, cubes de construction, surfaces utilisables, hors lignes, etc.

Alignements et nivellements. — Plan d'alignement du chemin Beaulacre ; étude de la prolongation rue Malatrex, le long des voies C.F.F., aux Petits-Délices ; établissement du projet définitif de l'artère Fusterie-Place Neuve à 18 mètres ; étude d'aménagement du quartier Madeleine, Evêché, rue de la Fontaine ; étude de variantes pour alignement des quais Bergues et Turrettini ; plan et profils pour l'exécution de l'aménagement de la place Montbrillant, rue Malatrex et nouveau passage sous voies ;

études et variantes diverses de l'alignement adopté à la rue des Délices ; alignement rue de la Monnaie, rue de la Confédération-Corraterie, et place Bel-Air en vue de la reconstruction du Crédit Suisse, étude de divers variantes, et nivellement ;

études de l'élargissement et plan d'alignement des rues de la Dôle et de la Poterie ; études d'élargissement et plan d'alignement rue de Montbrillant ; études pour l'aménagement des quartiers des Petits-Délices et des Grottes ; modification des trottoirs, chaussée et mur de quai, entre le pont des Bergues et le pont du Mont-Blanc, modification de l'épuisoir et niveaux définitifs.

Des levés et nivellements nécessaires aux études, travaux et aménagements divers ont été exécutés : rue du Mont-Blanc, Corraterie, Rond-Point de Plainpalais, rue de l'Hôtel de Ville, Bourg-de-Four, rue de l'Arquebuse, boulevard Helvétique, rue du Collège, rue de l'Est, rue Voltaire, rue de Lyon, boulevard des Tranchées, rue Ferdinand Hodler, avenue du Cimetière de Saint-Georges et Bois des Frères.

Cadastré. — Etude de répartition des nouvelles feuilles du cadastre, partie détachée, au 1:250, plan de situation au 1:500 pour chaque feuille et plan d'assemblage au 1:3000.

c) **DIVERS.** Examen des projets d'immeubles locatifs sur le terrain de la rue des Pâquis.

Reconstruction de l'entrée du Jardin Botanique, mur de clôture, grille et portail après la rectification de la route de Lausanne.

Reconstruction de l'urinoir rue du Fort-Barreau et modification du trottoir à l'angle de la promenade des Crottes.

Modification et déplacement des portails dans le jardin du Monument Brunswick ; réfection complète des dallages en mosaïque autour du monument ; redressement des balustrades en marbre côté rue des Alpes ; relèvement du dallage en granit.

Réfection du clocheton du bâtiment du Service de l'électricité au pont de la Machine, boiseries, garnitures métalliques et peinture.

Plan et coupe, profil en long, nivellement et piquetage pour l'exécution de l'égout rue Malatrex.

Plan des rues Basses, de la Corraterie à Rive, pour étude de la réglementation de la circulation (véhicules et tramways).

Examen d'immeubles appartenant à la Ville et mesures de sécurité ; examen et rapport en vue d'achat d'immeubles.

Recherches de servitudes diverses pour l'Ariana, et pour la construction d'une piscine sur les terrains de la Coulouvrenière.

Passages, escaliers, grilles, clôtures, bancs. — Travaux d'entretien et réparations courantes.

Bains des Pâquis. — Travaux d'entretien et réparation des ponts, cabines, barrières. Compléter l'installation d'eau pour les nettoyages, installation de W.C. avec cuvette et chasse d'eau.

Aménagement de la plage à l'amont de la jetée et étude d'extension de cette plage.

Enclos des cygnes. — A l'île Rousseau, remise en état des clôtures.

Noms de rues et numéros de maisons. — La rue de la Poste a été dénommée rue Louis-Lucien Rochat. Modifications de numérotation : rue de Montbrillant, rue des Pâquis, rue Malatrex et rue Voltaire, nécessitées par la construction de nouveaux immeubles.

La Section a examiné 88 requêtes en construction ou transformation d'immeubles (dont 10 ont été refusées) ; 1561 requêtes pour pose d'enseignes, vitrines, marquises, affichage, clôture de chantiers, etc. ; 817 autorisations ont été délivrées pour travaux divers sur le domaine public (recettes 2451,— fr.).

La Section a surveillé et toisé 147 chantiers occupant la voie publique pour travaux de construction, transformation ou réfections d'immeubles (recettes 8.195,30 fr.) ; elle a en outre établi 15 bordereaux de droits de saillies de nouvelles constructions, pour un montant total de 19.673,85 fr. de droits fixes et 72,— fr. de droits annuels.

28 façades d'immeubles ont été examinées et les indications nécessaires à leur remise en état ont été données aux intéressés.

L'architecte du Service des Travaux a suivi, comme délégué de la Ville, les séances de la Commission cantonale du plan d'extension. Il a assumé la direction, avec le chef de la section de Voirie, du Service des Travaux de la Commune du Petit-Saconnex.

SECTION II. — PROMENADES ET JARDINS.

Chef de section : M. G.-F. NITZSCHNER.

Le personnel régulier de la Section des Promenades et Jardins y compris 2 ouvriers du Parc de l'Ariana, comptait au 31 décembre 1927, 34 ouvriers réguliers.

Durant l'exercice 1927 un ouvrier en congé a été réintégré. Total au 31 décembre 1928 : 35 ouvriers réguliers.

La Section des Promenades a, en outre, occupé 7 ouvriers jardiniers supplémentaires.

Les gardes de promenades logés, sont au nombre de trois, le garde du Monument Brunswick ayant été permuté au Musée de l'Ariana.

Pendant la saison d'été 4 gardes supplémentaires ont effectué les services de remplacement et assuré la surveillance dans les promenades du Lac, des Bastions, du Pin et des Cropettes. Cette surveillance est nécessaire, vu les nombreux dégâts commis aux massifs et platebandes de fleurs, par le public et les chiens.

La taille des arbres d'alignement a été effectuée dans de bonnes conditions au début de l'année.

Les décorations florales des promenades ont été augmentées, nous avons créé de nouveaux massifs et des platebandes au Quai Wilson, aux Bastions, au Palais Eynard, à la rue St-Victor. Dans le jardin du Monument Brunswick, deux massifs ont été supprimés et remplacés par une décoration plus importante.

Le quai des Eaux-Vives a été fleuri par nos soins pour le compte de l'Etat.

Nous avons continué les décorations des cours de l'Hôtel-de-Ville et de l'Hôtel Municipal ; quelques décorations ont été faites pour les œuvres de bienfaisance et diverses manifestations.

La terrasse du Casino Municipal, a été pourvue d'une décoration florale ; un massif a été créé à l'entrée du Cercle International.

Notre service a été chargé de fleurir le cortège des promotions des Ecoles enfantines et primaires de la Ville de Genève ; il a été confectionné dans ce but 500 attributs ornés de fleurs et de flots de rubans, 150 arceaux fleuris, et 250 m. de guirlandes.

La décoration des fontaines a été faite comme de coutume,

Quelques-unes des corbeilles en fer forgé qui se trouvaient sur les candélabres supprimées à la rue du Mont-Blanc ont été placées au quai du Mont-Blanc et au quai des Bergues. Quatre nouvelles corbeilles ont été placées au Grand Quai par la Société de l'Industrie des Hôtels ; la Ville pourvoira à leur garniture et à leur entretien.

L'achat d'une tondeuse automobile a permis de supprimer en partie le travail à la faux ; les pelouses sont mieux entretenues et nous avons récupéré une main-d'œuvre utilisée ailleurs.

L'été très sec a nécessité plusieurs arrosages copieux des arbres d'alignement des rues, places, etc.

Promenades des Bastions. — Elargissement de la pelouse en face du Monument de la Réformation. Planté deux ormeaux et un Ginko biloba. Arraché 1 pin atteint de vétusté. Entretien des pelouses et décorations florales. Deux prises d'eau ont été installées près des pelouses, devant l'Université, en prévision de la construction de pièces d'eau.

Promenade du Lac. — Entretien habituel. Les grosses branches d'un Wellingtonia ont été cassées par l'orage.

Promenade de St-Jean. — Dans la nuit du 20 au 21 juillet, une colonne d'eau de 400 a sauté, causant d'importants dégâts aux allées et pelouses.

Promenade de la Treille. — Planté deux ormeaux. Fait des clayonnages sur le talus surplombant la rue de la Croix-Rouge, pour retenir la terre.

Place de St-Antoine. — Arraché un tilleul pour l'élargissement du contour de la promenade de St-Antoine.

Place Sturm. — Douze érables sycomores ont été plantés, ainsi qu'une haie de troènes, le long de la bordure surplombant le talus. Un grillage métallique a été placé sur toute la longueur de la place avec la contribution de l'association des anciens élèves du Collège.

Square Vieusseux. — Aménagement autour du kiosque à journaux.

Parc Mon Repos. — Entretien général de la promenade. Construction de deux couches en béton, en remplacement d'anciens coffres en bois. Remis en état un ancien canal, récoltant les eaux de pluie des dépendances et le trop plein d'une fontaine.

Place de la Gare. — Abattu les ormeaux de cette place. Ce travail a été exécuté par l'entreprise de la nouvelle gare.

Place Cornavin. — Trois tilleuls ont été enlevés et utilisés dans d'autres promenades.

Sentier des Saules. — Ce sentier nécessite une surveillance continuelle par suite des arbres qui tombent, déracinés par les crues du Rhône.

Bois de la Bâtie. — Coupe réglementaire de bois dans les subdivisions prévues au plan d'aménagement forestier. Elagage d'arbres pour faciliter l'installation de l'éclairage au centre de cette promenade. Plantation dans diverses parties, de 200 fayards, 300 mélèzes et 1000 plants d'acacias. Le Service de la Voirie a continué les travaux de réfection des allées et talus.

L'administration municipale se plaint des empiètements que font sur la propriété du Bois de la Bâtie les entrepreneurs autorisés par l'Etat à extraire les sables et graviers du lit de l'Arve.

En 1908, un échange de terrain était intervenu entre l'Etat et la Ville dans le but de ménager un passage le long de la grève. Mais l'Etat a laissé modifier les lieux et le passage a été reporté plus en arrière. Nous avons entrepris de nouvelles démarches pour mettre fin à cet état de choses.

Bois des Frères. — Un élagage de 12 m. de large a été fait par le Service Electrique pour la pose d'une ligne à haute tension.

Parc de la Grange. — Terrassement pour la pose de la conduite de gaz alimentant la Villa et les dépendances. Travaux d'aménagement devant le nouveau portail de la rue de Montchoisy. La pose de la clôture en broderie du parc, le long de l'avenue William Favre a été terminée le 2 novembre. Nous avons commencé à aménager le terrain, avec apport de bonne terre, pour renforcer le rideau de verdure, le long de la nouvelle clôture de la rue William Favre.

Un canal à ciel ouvert, en bordure d'une allée principale, a été recouvert de dalles, puis de terre végétale.

Les orages, la neige et les vents causent toujours des dégâts aux grands arbres du parc, ce qui nécessite un supplément de main-d'œuvre.

Plantations d'alignements. — Remplacé 2 ormeaux et 1 marronnier sur la Treille, 1 tilleul sur la Place de St-Antoine, 1 érable sur la place Dorcière et 1 érable rue du Môle, dans la cour des maisons locatives de la Ville.

Enlevé arbres et arbustes pour l'élargissement du contour, Fort-Barreau-Montbrillant. Rue Cavour enlevé 6 marronniers en mauvais état dans le prolongement de la rue.

Divers. — Le 15 août un violent orage a causé passablement de dégâts aux arbres des Promenades ; particulièrement à Mon Repos, à la Promenade du Lac et au Parc

de la Grange. Le 25 du même mois, la grêle a causé des dégâts dans nos divers emplacements de cultures, aux serres et châssis de couches. Une chute de neige prématurée a cassé des branches d'arbres dans plusieurs promenades.

Matériel. — Achat d'une camionnette automobile avec remorque.

Entretien des cygnes. — Au 31 décembre, les cygnes étaient au nombre de 8 cygnes noirs et 82 cygnes blancs.

Une paire de cygnes blancs a été envoyée à la Ville de Nîmes et une paire de cygnes blancs à la Ville de Locarno.

SECTION III. — VOIRIE.

Chef de section : M. H. BENOIT.

a) **Administration.** *Ouvertures autorisées sur la voie publique.* — Les fouilles pratiquées sur la voie publique pendant l'exercice 1928 par les Services industriels de la Ville, le Service téléphonique et les particuliers, se sont élevées à 445 contre 364 en 1927. Ces fouilles ont occasionné en ce qui concerne les revêtements spéciaux, ciment 180 brèches, pavage en pierre 176 brèches, pavage en bois 20 brèches, asphalte, 15 brèches kéraïmit 1 brèche.

b) **Personnel ouvrier.** La Section de Voirie comptait au 31 décembre 1927 : 136 ouvriers. En 1928, 9 ouvriers ont été nommés, 7 ont été mis à la retraite et un a démissionné ; total au 31 décembre 1928, 137 ouvriers.

En outre, il a été occupé temporairement, sur les chantiers et pour le nettoyage des rues, pendant cet exercice, des ouvriers supplémentaires qui ont fait un total de 151.095 heures, ce qui représente une moyenne annuelle de 60 hommes (en 1927 : 52).

c) **Rues.** *Pavage en pierre.* Surface réfectionnée en 1928 : 2642 m², y compris les brèches des Services industriels.

Le goudronnage des pavés en pierre a été fait comme par le passé ; surface traitée : m² 255.271. —.

Comme travaux importants exécutés, notons l'élargissement de la chaussée de la rue des Pâquis, entre la rue de l'Ecole et la rue de la Navigation, 539 m² ; le relèvement des pavés de la rue de Lausanne ; la transformation de la dernière partie du pavage rond de la Cour de Saint-Pierre en petits pavés carrés, sur une surface de 529 m².

Asphaltage. — Les réfections d'asphalte, y compris les brèches des Services industriels, se sont élevées à 33 m².

Pavage en bois. — Les réfections exécutées au pavage en bois, y compris les brèches des services industriels, se sont élevées à une surface de 3433 m².

Comme travail important nous avons procédé à la transformation et à l'aménagement du quai des Bergues, entre la place des Bergues et la rue du Mont-Blanc où le pavage en pierre a été remplacé par des pavés de bois sur une surface de 1597,64 m².

Nous avons profité de ces travaux pour relever le niveau des trottoirs, côté Rhône, et pour modifier le cintre quai des Bergues-Pont du Mont-Blanc.

L'huilage des pavages en bois a été continué comme précédemment ; la surface traitée a été de 31.535 m².

Rue macadamisées. — Les réfections, recharges et cylindrages exécutés en 1928 se sont élevés à une surface de 21.696.47 m². pour lesquels il a été employé 1651 m³. de macadam et 482 m³ de matière de la Chenniaz.

Comme travaux spéciaux d'aménagement et d'élargissement de chaussée, citons : rue Voltaire, rue Franklin, rue du Jura prolongée.

Nous avons développé pendant cet exercice, l'application du Colas.

Des essais de cylindrage avec application de Bimoïd, par pénétration, ont été faits au boulevard Georges Favon, sur une surface de 1.592 m² et à la rue de Chantepoulet.

Un essai d'application de goudron mélangé de Spramex, fait à la rue de Montbrillant, soumise à une très forte circulation, a donné de bons résultats.

La partie de l'avenue du Cimetière de Saint-Georges, comprise entre l'entrée du Cimetière et la route du Pont Butin, a été remise en état en prévision de sa cession à l'Etat ; élargissement de la chaussée de 1,50 m. sur toute sa longueur, empierrement et cylindrage sur une surface de 2364 m², établissement de 530 ml. de bordurettes, gravelage des trottoirs en matière d'agrégation sur 1968 m², application de Colas sur la chaussée et les trottoirs (m² 4332).

Promenade des Bastions. — Nous avons entrepris l'aménagement des allées de la promenade des Bastions, soit nivellement, construction de sacs, d'égouts et de puits, réfection de la chaussée et application d'une couche de Colas sur une surface de 12.453 m².

Bois de la Bâtie. — La remise en état du sentier du Nant Manant, commencée en 1927, a été terminée en 1928. Pour retenir les venues d'eau du terrain supérieur, nous avons établi vers l'école en plein air, un drainage sur 115 ml. de longueur.

Nous avons commencé l'aménagement du sentier de la Tour, soit : construction d'un mur de soutènement en plots rustiques sur 282 m. de longueur pour retenir les talus supérieurs, pose de 15 sacs à eaux pluviales, construction de tressages et d'escaliers rustiques, entre la sortie de la passerelle du Bois de la Bâtie et le Plateau du Bois.

Des essais de Colzuma par épandage ont été exécutés à la rue de la Dôle, sur la chaussée et les trottoirs.

Nous avons également procédé à une application de poudre asphatar sur un goudronnage frais à la rue de Montbrillant.

Goudronnage. — Nous avons traité, pendant cet exercice, une surface de 336.599 m² (334.992).

A signaler l'acquisition d'une « Epandeuse à émulsion » système Ammann, qui nous donne toute satisfaction, tant au point de vue de la rapidité du travail, que de la régularité dans l'épandage des émulsions.

Entretien des trottoirs. — L'entretien des trottoirs en ciment a nécessité la réfection de 1.807,38 m² de dallage, dont 772 m² pour les réfections des brèches des services industriels.

Les réfections de bordures et de gondoles ont été : bordures granit 547,40 ml. ; bordurettes planches 513,55 ml. ; gondoles 964,95 ml.

Comme travaux importants signalons rue du Mont-Blanc, réduction de 1 m. de la largeur du trottoir, côté pair, entre le quai du Mont-Blanc et la rue Pécolat. Ce travail a nécessité le déplacement de 180 m. de bordures granit, et de 3 sacs à eaux pluviales, ainsi que la réfection de 527 m² de dallage en ciment.

Amélioration des angles de trottoirs : boulevard Georges Favon angle rue du Stand, rue du Conseil-Général entrée du Rond-Point de Plainpalais ; rue du Marché, vers la place des Trois-Perdrix.

Trottoirs neufs. — La surface des trottoirs neufs en ciment, établis pendant cet exercice, est de 1.832,08 m². En outre, il a été posé 1007,40 ml. de bordures granit, et établi 888,60 mls. de gondole.

A noter, comme travaux importants, l'établissement de trottoirs rue du Stand-rue de l'Arquebuse, rue Verdaine, 9-11, rue Verdaine 13-15, rues Munier Romilly-Lefort-Monnetier. Rue des Pâquis-place de la Navigation-rue Gevray, rues Voltaire-Franklin-de Lyon.

d) Ponts et quais. *Pont du Mont-Blanc-quai des Bergues.* — A la suite de la surélévation du trottoir du quai, entre le pont du Mont-Blanc et le pont des Bergues, la barrière a été déposée et reposée. Profitant de ces travaux, la peinture de cette dernière a été refaite.

Pont de la Coulourenière. Nous avons continué les réparations d'entretien des planelles de « rostholith » de la chaussée du pont qui sont usées.

Radiers et perrés. — Quai Wilson, rejointoiement du moellonnage du perré, ainsi que pose de petit enrochement le long du perré.

Sentier des Saules. — Pour prévenir l'érosion des talus et préserver le sentier des Saules, nous avons établi un fort enrochement.

e) Egouts. — Les travaux suivants ont été exécutés en 1928 :

Rue	Construction d'égout		Observation
	Section	Longueur	
rue Verdaine-Vieux Collège	60/90	52 ml.	2 cheminées
rue de la Fontaine	60/90	9 ml.	prolongation canal neuf
rud Calvin prolongée . . .	40/60	8 ml.	branchement chemi- née immeuble Sté. de Lecture.
rue Neuve du Molard . . .	40/60	28 ml.	une cheminée.
avenue du Cimetière de Saint-Georges	40/60	17 ml.	
rue de Montbrillant	100/150	140 ml.	travail commencé en 1927.
rue de la Pisciculture . . .	200/300	140 m.	Ce travail sera achevé en 1929.

Comme travail important signalons le dernier égout exécuté au moyen du crédit de 500.000. — frs. voté par le Conseil municipal le 20 avril, et destiné à détourner les eaux du Nant de la Servette par la rue Malatrex.

Réparations d'égouts

<u>Rues</u>	<u>Sections</u>	<u>Longueur</u>	<u>Observation</u>
Rue de l'Evêché	0.30	9 ml.	partie du haut
Promenade St-Antoine	0.20	19 ml.	Canal obstrué.
Promenade de l'Observatoire.	0.15	30 ml.	puits perdu obstrué.

Nous avons terminé la remise en état des sacs à eaux pluviales de la rive gauche. Plusieurs égouts, dont la section ne permet pas un curage, ont été lavés.

Il a été construit 56 sacs à eaux pluviales qui ont nécessité la pose de 270 ml. en tuyaux de 0.30, 5 ml. en tuyaux de 0.25 et 17 ml. en tuyaux de 0.20.

L'entretien et le curage des gros collecteurs, rive droite et rive gauche, ont été faits comme les années précédentes.

f) Travaux divers. Rond-Point de Plainpalais. — Pour régler la circulation sur cette place, nous avons établi 4 refuges occupant le centre de la place, ce qui a nécessité la pose de 237,70 ml. de bordures granit, l'établissement de 352,50 m² de dallage en ciment ainsi que la pose de 12 sacs d'eaux pluviales, pour le branchement desquels 110 ml. de tuyaux de 0.30 ont été placés, ces travaux ont fait l'objet d'un crédit voté le 20 avril.

Promenade Sturm. — Aménagement de la dernière partie de l'emplacement de jeux et pose d'une clôture en treillis autour de cet emplacement, sur une longueur de 126,85 m.

Jetée des Pâquis. — Etablissement d'un deuxième ponton et d'un perré bétonné d'une longueur de 75 m. en amont de la Jetée, sur le nouvel emplacement de bain.

Tramways. — L'entretien des chaussées dans la zone des voies, mis à la charge de la Ville par le nouveau cahier des charges imposé par l'Etat a nécessité : cylindrage avec application de bitume, m² 2.886,60 ; réfection de pavés bois, m² 621,68 ; changement de plots isolés, 274 pièces ; réfection de pavés pierre, m² 22,30.

g) Dépôts. Boulevard de Saint-Georges. — Nous avons aménagé un atelier de peinture pour l'entretien du matériel ; le chauffage central a été installé dans ce local ainsi que dans la forge.

Les installations sanitaires pour le personnel, au dépôt du boulevard de Saint-Georges et au dépôt d'Aire, ont été achevés et mises en service en 1928.

Entretien des toitures en éternit et des terrasses asphaltées.

Casernes. — Entretien et nettoyage des chéneaux et placages en zinc.

h) Matériel.

DOIT	Compte « Matériel » Capital	AVOIR
<i>Solde au 31 décembre 1927 :</i>		<i>Annulés budgétaires :</i>
2 ^{me} arroseuse automobile	Fr. 26.800.—	6 ^e sur 10
		Fr. 5.360.—
		<i>Solde débiteur au 31</i>
		décembre 1928
	Fr. 26.800.—	» 21.440.—
		Fr. 26.800.—
Compte « Matériel » Entretien et réparation		
<i>Dépenses en 1928 :</i>		<i>Compte de réserve</i>
Matériel divers	» 19.780,80	» 8.000.—
		<i>Recettes et virements divers</i>
		» 8.989,50
<i>Matériel automobile :</i>		<i>Annuité budgétaire pour</i>
Fourniture et ateliers	» 11.436,10	achat et entretien de
		l'outillage et du maté-
<i>Entretien et réparation</i>		riel
<i>du matériel, virement</i>		» 114.937,05
<i>des comptes d'exploit-</i>		
<i>tation :</i>		
Camions à matériaux	» 15.049,65	
Camion à ordures	» 69.683,30	
Arroseuses	» 5.680,90	
Balayeuse	» 714,95	
Rouleaux compresseurs	» 2.952,45	
<i>Matériel de goudronnage</i>	» 6.628,40	
	Fr. 131.926,55	Fr. 131.926,55

i) Magasin.

Compte « Magasin »	
Solde à fin 1927	Fr. 165.541,95
Marchandises et matériaux entrés en 1928	» 344.745,25
	Fr. 510.287,20
Marchandises et matériaux utilisés en 1928	» 361.034,15
Solde à fin décembre 1928	Fr. 149.253,05

j) Collecte et transport des ordures, verres, machefer, feuilles.

	Vente m ³	Livraison gratuite m ³	en dépôt m ³	Total m ³
Ordures	19.635.—	9.320.—	8.267.½	37.222.½
Verre	10.—	—	3.805.—	3.815.—
Mâchefer	85.—	—	1.840.—	1.925.—
Feuilles	605.—	—	177.½	782.½
Remblais	—	—	405.—	405.—
Marchés	1365.—	255.—	135.—	1755.—
1928 m ³	21.700.—	9.575.—	14.630.—	45.905.—
1927 m ³	13.260.—	2.770.—	27.202.½	43.232.½

L'augmentation, sur 1927, du cube des ordures collectées est de 2.672.1/2 m³, ce qui représente 534 camions.

Pour faire face aux besoins du Service, avec les camions dont nous disposons, nous avons dû continuer les collectes spéciales du matin, pour les hôtels et primeurs, et l'après-midi, pour les cendres et mâchefer.

Autres transports effectués par les camions à ordures en 1928.

Produit du nettoyage des sacs	37 camions
Confettis (Fête des Fleurs)	23 »
Enlèvement des neiges	51 »
Sable, gravier, etc.	775 »
	<hr/>
	886 camions

représentant 4.430 m³.

La manutention des ordures au Dépôt d'Aire a nécessité 1.670 journées d'ouvriers.

Répartition graphique des ventes d'ordures d'après le tableau des rayons kilométriques.

	1927			1928		
	Kilom.	Camions	Recette facturée	Kilom.	Camions	Recette facturée
de 1 à 4 kilom.	11.888	1.826	5.422.—	13.422	2109 1/2	5.223.—
de 5 à 8 kilom.	8.718	826	3.350.—	25.084	2209 1/2	6.229.—
9 et 10 kilom. .	—	—	—	360	19	186.—
	<hr/>			<hr/>		
	20.606	2.652	8.772.—	38.866	4338	11.638.—

Bien que la vente des ordures au delà du rayon de 4 kilomètres (distance du Dépôt d'Aire) soit onéreuse et présente des inconvénients pour le service, nous avons dû y recourir pour placer les ordures, la construction d'un égout dans le chemin communal d'Aire, nous ayant empêché d'accéder à la décharge pendant quatre mois.

Prix de revient du transport automobile

<i>Intérêt et amortissement (4 1/2 %)</i>	1927	1928
du capital dépensé, camions, garage, outillage	56.754,05	56.754,05
<i>Exploitation</i> : Camions	108.230,55	135.204,90
Garage et ateliers (11/18).	6.854,05	8.600,60
	<hr/>	
	171.838,65	200.559,55

L'augmentation de dépense est due à l'accroissement du cube d'ordures transportées ainsi qu'aux frais de revision et d'entretien qui incombent à nos camions dont 7 sur 11 atteignent dix ans de service en 1929.

Statistique

	1927	1928
<i>Kilomètres parcourus</i>		
d'après les compteurs	Kil. 124.229.—	148.759.—
<i>Prix de revient par kilomètre</i>	fr. 1,383	1,348
<i>Journées de transport.</i>	journées 2,317.—	2.421.—
<i>Coût moyen par jour</i>	fr. 74,10	82,84
<i>Cube moyen d'ordures transporté</i>		
journellement (300 jours).	m ³ 144.—	153.—
<i>Consommation totale de benzine</i>	litres 63.631.—	70.340.—
aux 100 kilomètres	» 52½	47,28

La diminution de la consommation de benzine, aux 100 kilomètres est due, à un réglage et à un contrôle toujours plus serrés.

Prix de revient de l'enlèvement des ordures
(*dépenses budgétaires*)

	1927	1928
<i>Enlèvement des ordures</i>	Fr. 130.427,25	Fr. 155.917,55
<i>Manutention à Aire</i>	» 25.080,75	» 19.607,35
<i>Matériel (entretien et réparation)</i>	» 46.645,—	» 69.683,30
<i>Garage et ateliers 11/18.</i>	» 6.854,05	» 8.600,60
	Fr. 209.007,05	Fr. 253.808,80
<i>Vente des ordures</i>		
Recette encaissée	Fr. 8.690,40	Fr. 11.560,50
	Fr. 200.316,65	Fr. 242.248,30
m ³ collectés	m ³ 43.232 ½	m ³ 45.905.—
<i>Coût de la collecte et du transport</i>		
par m ³	Fr. 4,65	Fr. 5,27
<i>Coût du transport seul</i>	» 2,65	» 3,13

Comme précédemment les agriculteurs ont été autorisés à prendre des ordures fusées au Dépôt d'Aire.

k) Nettoyement des rues. — Le nettoyage des rues a nécessité en 1928, 19.261 journées d'ouvriers.

Marchés. — L'enlèvement des débris de marchés a été de 1.755 m³, compris dans le total des ordures collectées indiqué plus haut ; ce travail a nécessité 1521 journées d'ouvriers.

Enlèvement des neiges. — Peu de chutes de neige en 1928 ; l'enlèvement s'est effectué au moyen de nos camions et a nécessité 617 journées d'ouvriers.

l) Sablage et arrosage. Sablage. — Le sablage a été réduit dans de notables proportions en raison du peu de neige et de froid.

Arrosage. — Le lavage des chaussées à grande eau a été exécuté, pendant l'été, surtout de nuit dans les artères pavées en bois afin d'éviter le dessèchement et la dislocation des pavés.

L'arrosage a été rendu très difficile par la disette d'eau ; nous avons dû pomper l'eau directement au lac ou au Rhône.

Notre service a assuré le ravitaillement en eau de quelques communes du Canton, qui par suite du manque de pression, étaient privées d'eau potable.

m) Entretien des W.C. et urinoirs. — Les urinoirs de la place Grenus, du Cours de Rive, de la rue du Rhône (angle du boulevard Helvétique) et de la place de la Poste, ont subi des transformations : la colonne lumineuse en mauvais état a été supprimée et remplacée par une toiture plus basse.

L'ancien urinoir de la rue du Fort-Barreau, qui faisait saillie sur le trottoir, a été remplacé par un nouvel édicule encastré dans la promenade. L'urinoir de la place Cornavin, condamné par le nouvel aménagement de la place, a été transféré dans le passage Kléberg.

D'autres édicules ont subi les travaux d'entretien courant.

n) Bassins et fontaines. — Des bornes fontaines dont la nécessité a été établie ont été replacées rue Sismondi et rue de Monthoux.

Par suite des travaux d'agrandissement des bureaux des C.F.F. la fontaine de la rue des Gares a été déplacée.

Revision de tous les tuyaux d'écoulement des fontaines.

CHAPITRE XVII.

SERVICE DES BATIMENTS (ENTRETIEN)

De même que l'année dernière, nous joindrons ici, pour les écoles et les musées, les deux rubriques : Entretien des bâtiments et entretien du mobilier, afin de condenser le plus possible la liste des travaux effectués au cours de cet exercice.

Une grande partie des réparations exécutées dans les divers bâtiments étant les mêmes chaque année, soit : goudronnage des préaux d'écoles, réparation de toitures, entretien des appareils de chauffage, révision des installations sanitaires, retouches de menuiserie, serrurerie, etc.. Remise en état du mobilier, des stores, des planches noires, etc., nous ne mentionnerons ici que les travaux d'une certaine importance.

Le chauffage des bâtiments a pu être assuré dans de bonnes conditions, le prix des cokes de l'Usine à Gaz, presque exclusivement employés, n'ayant pas varié (fr. 50. — la tonne).

Les concessions de classes et salles de gymnastique, pour réunions et cours divers, ont été nombreuses. La Salle de Réunion des Pâquis a été utilisée 60 fois, non compris les votations et élections.

A) Bâtiments scolaires et B) Mobilier scolaire.

ECOLES PRIMAIRES. — *Ecole du Grutli.* Repeint l'entrée, côté rue Général Dutour et la classe 8. Fourni un matériel de jeux pour la salle de gymnastique.

Ecole du Bd. James Fazy. — Repeint entièrement la salle de gymnastique ainsi que la classe 4. Terminé la réfection des canalisations des préaux. Transformé complètement les W. C. du 1^{er} étage côté nord, réservés aux cours de l'école ménagère, qui occupe 6 classes. Le dépôt des provisions des cuisines scolaires, dans la cour anglaise, a été entièrement refait. Une paroi et une armoire ont été placés au réfectoire. La grande lanterne vitrée de la toiture a été remise en état.

Ecole des Casemates. — Il n'y a plus que 4 classes primaires dans ce bâtiment, tout le reste est occupé par le Collège et l'Ecole professionnelle. Refait entièrement les claies des douches.

Ecole des Cropettes. — Remplacé 30 dessus de pupitres.

Ecole de la rue de Neuchâtel. — Réparé et repeint la corniche de la Salle de Réunion ainsi que les W.-C. extérieurs. Réparé l'appartement du concierge. Repeint le couloir du sous-sol, les douches et le vestiaire. Révision de l'installation des douches, réfection de claies et exécution d'un soubassement en pesette sur tout le pourtour du local.

Ecole de la rue Necker. — Repeint l'escalier et le vestibule du sous-sol, le local des douches, les W.C. des 1^{er} et 2^e étages. Remis en état le linoléum de la salle de gymnastique. Refait les claies des douches et installé au rez-de-chaussée un garage pour bicyclettes.

Ecole rue de Berne. — Peinture et blanchiment des classes 1, 7, 8 et 12. Enlevé les grilles et placé des volets de fer aux fenêtres de l'appartement du concierge. Refait une partie des claies des douches.

Ecole rue Ferd. Hodler. — Installé une cuisine pour les cours culinaires. Remis en état les classes, 5, 21 et 22 (blanchiment et peinture). Refait en bois dur le plancher de la classe 2. Réfection complète des façades et corniches sur les rues d'Italie, Ferd. Hodler et P. Fatio. Changé une partie des doublages des chéneaux. Remplacé, par un modèle uniforme, les anciennes serrures des portes de classes, très défectueuses.

ÉCOLES ENFANTINES. — *Ecole des Cropettes.* Repeint toutes les fenêtres.

Ecole des Terreaux. — Réfection du canal de fumée du calorifère. Réfection peinture classe 8. Peinture soubassement et rechapage en ciment du sol du vestibule.

Ecole de Neuchâtel. — Réfection des salles 4, 5 et 9. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole rue Ferd. Hodler. — Repeint une rampe d'escalier et le vestibule du 1^{er} étage. Lessivé les roches de la façade. Cimenté les trottoirs.

Ecole de la rue du Môle. — Supprimé tous les sacs dans les caves, cimenté les dites et raccordé les canalisations à l'égoût. Réparé et repeint les fers blancs de la toiture.

Ecole rue de la Croix-Rouge. — Réparé 2 classes, posé un linoléum et des séparations aux W. C.

ÉCOLES SPÉCIALES

Ecole d'Horlogerie. — Lessivé et raccordé la peinture des classes 1, 2, 4, 41 et des W. C. du 1^{er} étage. Révision complète des stores.

Ecole des Beaux-Arts. — La classe de M. Jacobi, au 1^{er} étage, a été agrandie par la suppression des W. C. et lavabos. Transformé le système d'éclairage de la classe d'architecture (M. Baudin).

Académie professionnelle. — Rue du Soleil-Levant 6. Repeint l'escalier, les salles de repassage, de comptabilité et changé le plancher de l'économat.

Bibliothèques, musées et collections

C) Entretien. D) Mobilier.

Bibliothèque publique & Universitaire. — Surélevé 12 meubles, fourni des armoires et casiers, remplacé le grand velum sous le vitrage de la salle de lecture.

Bibliothèque circulante, Rive droite. — Placé de nouveaux rayonnages.

Muséum d'Histoire Naturelle. — Réparé le cabinet du directeur, fourni un nouveau mobilier. Réparé un laboratoire au sous-sol. Fait deux groupes de 4 meubles à tiroirs, un autre grand meuble pour collections. Révisé et remplacé une partie des stores. *Annexe Palais Eynard*, achevé l'aménagement des salles du 1^{er} étage et repeint le vestibule d'entrée.

Musée d'Art & d'Histoire. — Repeint deux salles du rez-de-chaussée, Musée des Arts décoratifs. Révisé une partie des grands doublages en zinc de la toiture et remplacé une partie des recouvrements de murs. Refait les stores des grandes fenêtres du Musée des Arts décoratifs, fourni 12 bancs pour la salle de conférences.

Annexe Promenade du Pin 5, achevé l'aménagement des locaux occupés par le Musée, soit : peinture, papiers peints, linoléums, stores, etc. Révisé et complété les installations de chauffage central.

Musée Rath et Musée d'Ethnographie. — Travaux ordinaires d'entretien.

Conservatoire et Jardin botanique. — Réparé et repeint entièrement les fers blancs de la toiture du Conservatoire. Refait les faces de la maison du jardinier-chef. Modifié la concession et raccordé les canalisations d'eau ensuite de la rectification de la route de Lausanne. Repeint les claies de la grande serre.

E) Bâtiments divers.

Hôtel Municipal et annexes. — Réparé le cabinet de M. le Conseiller administratif délégué aux Travaux. Transformé complètement le 2^e étage sur rue de l'Hôtel-de-Ville, occupé par la Comptabilité centrale. Vu l'importance de ces travaux, exécutés à la fin de l'année, le budget de 1929 supportera une partie des frais. Amélioré l'éclairage dans divers bureaux et fourni un certain nombre de meubles.

Annexe I, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5. — Repeint et tapissé les bureaux de la Taxe municipale, dont une partie a été cédée à l'impôt fédéral de guerre. Réparé, agrandi et pourvu de nouvelles installations sanitaires l'appartement du concierge des Pompes funèbres. *Annexe II, cour Saint-Pierre, 2.* — Remplacé par un plancher en sapin, le carrelage de la salle des inspecteurs municipaux.

Palais Eynard. — Achevé la restauration des salons, vestibules et escaliers. Installé de nouveaux W. C. et lavabos.

Halles. — *Pâquis* : Réparé la buvette. *Ile et Rive* : Travaux ordinaires d'entretien. Le bâtiment du poids public de Rive a été démoli.

Cimetières. — *Saint-Georges* : Repeint les portails d'entrée. *Châtelaine* : Réparations à l'appartement du concierge.

Promenades. — Repeint entièrement et amélioré l'éclairage des kiosques à musique du Jardin anglais et de la place Dorcière. Installé l'éclairage électrique, loge du garde, Bois de la Bâtie. Parc Mon-Repos, réparé les bâtiments sur la rue de Lausanne.

Service du feu. — Poste Permanent. Fait une installation complémentaire de chauffage central. Remplacé la batterie d'accumulateurs.

Voirie. — L'appartement du Chef de section, Bd. de St-Georges, a été entièrement réparé.

F) Grand Théâtre et magasin des décors.

Réfection complète et pose de vitrages sur fer aux deux vestiaires des secondes et à celui des troisièmes. Repeint la buvette des secondes et les portes des faces place Neuve et Bd du Théâtre. Remis en état les calorifères à air chaud. Ces appareils, très anciens, devront être remplacés dans un avenir prochain. Réparé quelques parcelles de planchers. Magasin des décors, entretien ordinaire.

G) Victoria-Hall.

Réfection des W. C. du rez-de-chaussée et du local de l'Harmonie Nautique. Révision de l'éclairage et des appareils de chauffage.

H) Casino municipal et Club international.

Remplacé les stores à rouleaux en fer des arcades Bloch-Fasel-Olschki-Weizenfeld ainsi que ceux de l'entrée principale avec leurs caissons, lesquels ne permettaient pas de procéder avec facilité aux réparations. Remplacé par des stores en fer les deux stores en bois séparant la salle de spectacle de la salle des pas perdus. Remplacé par des volets en fer, les volets en bois des arcades Tapo, sur la rue de la Cloche. Modifié le côté ouvrant de la porte de secours sur la rue de la Cloche. Réfection de la peinture des plafonds et murs de l'entrée principale, du vestiaire et du bureau de location. Remise en état des vestiaires du sous-sol après l'incendie du 20 mai 1928. Remise en état des locaux de l'office de la buvette. Installation d'un rideau à tirage sur la scène.

Transformation des arcades Charlus et Durafour, pour l'installation de la librairie ancienne Olschki. Suppression d'un gros mur, pose d'un sommier en sous-cœuvre et remise en état des locaux. Réparation de la toiture sur le dancing. Installation d'un ventilateur dans le bar du Club International. Révision de l'éclairage du sous-sol. Installation d'une ligne pour l'éclairage supplémentaire et réfection de l'éclairage du foyer de la danse et des loges d'artistes.

I) Maisons ouvrières de Chèvres-Vernier (Services industriels).

Remise en état de trois appartements, par suite du changement de locataires. Placé 49 m. de chabaury en bordure d'une parcelle de terrain. Villa du Directeur. Placé un carrelage en planelles mosaïques dans la cuisine. Peint les plafonds de quatre chambres, posé un linoléum. Repeint l'extérieur des fenêtres, ainsi que les fers-blancs de la toiture.

J) Horloges.

Horloges de clochers. — Seul, le carillon de Saint-Pierre a nécessité une surveillance constante. Les autres horloges n'ont nécessité aucune réparation spéciale.

Horloges électriques. — Pour cette catégorie d'horloges, ce sont toujours les réfections de façades qui occasionnent les plus gros frais par suite de la dépose et repose des lignes aériennes. Le nombre total des horloges était, à la fin de 1928, de 246, en augmentation de 21 sur l'année précédente.

K) Abattoirs.

Service de l'abatage du bétail étranger. — Complété et terminé l'installation de l'équipement des huit loges. Fermeture, par des vitrages en fer, des dessus de porte du local d'abatage, côté écurie. Transformation du système d'éclairage. Complété l'installation de l'eau et transformation de celle de l'écurie, de même que l'écoulement de l'eau des crèches. Aménagement, dans la Fourrière Cantonale, de fosses à fumier et de locaux pour le fourrage nécessaire au service. Installation de barrières en fer pour le parquage du petit bétail dans l'écurie et le local d'abatage. Détourné la partie détériorée du collecteur passant sous le quai de déchargement, et création d'une cheminée de visite. Pavage de la rampe du quai de déchargement. Installation de deux lampes dans l'écurie et d'une lampe sur poteau pour l'éclairage du quai de déchargement.

Remise en état de l'appartement du directeur, installation d'un service de chauffage central au gaz pour le bureau et l'appartement, installation d'une chambre de bains, remplacement de planchers sapin par du pitchpin, réfection de toutes les peintures et remplacement de toutes les tapisseries. Remise en état des locaux des bureaux de la halle aux cuirs, peinture et tapisseries. Installation d'une cabine vitrée autour de la bascule et imperméabilisation du sol du couloir des porcs. Déplacement de la ligne extérieure de l'éclairage de l'écurie des porcs. Aménagements divers dans la porcherie, nécessités par le transfert du service de l'abattoir de Carouge et remplacement des grilles des caniveaux. Réfection de la chaussée de la rue du Nord et goudronnage du sol des autres rues. Remise en état du portail côté rue du Vélodrome et suppression de celui destiné au service des glaciers. Révision de toute la couverture en tuiles.

L) Personnel.

M. Lucien RAMEL, chef de bureau, depuis longtemps souffrant, a été mis à la retraite pour invalidité à partir du 1^{er} janvier 1929. M. RAMEL était entré dans l'Administration en 1907. Nous formons les meilleurs vœux pour l'amélioration de la santé de cet excellent employé. Pour suppléer au manque de personnel pendant l'année 1928, M. COMPIN, chef de bureau au Service des Travaux a consacré quelques heures par jour au Service des Bâtiments.

M. F. MULATIER, ouvrier peintre, est décédé le 14 avril et n'a pas été remplacé. M. E. SCHAEFER, concierge du Palais Eynard depuis 1912 est également décédé le 22 mai. M^{me} Vve SCHAEFER a été autorisée à succéder à son mari et a abandonné le service de nettoyage de l'école enfantine de la Croix-Rouge, qui a été confié à M^{me} Vve DELEZ, précédemment concierge du bureau des Pompes funèbres.

M^{me} Vve MICHEL, concierge de l'école primaire des Casemates, depuis le décès de son mari en 1923, a été mise à la retraite dès le 1^{er} Octobre. Le service a été assuré par. M. MICHEL fils.

CHAPITRE XVIII.

FONDATION G. REVILLOD-ARIANA

Administrateur : M. Charles PIGUET-FAGES.

Musée.

Depuis plusieurs années la fréquentation du musée par le public payant reste stationnaire, en 1926, nous fimes 1,341.— francs de recette, en 1927, 1.415 francs, en 1928, 1.429,75, à fr. 0.25 et 0.50, cela représente environ 3.500 personnes, c'est peu mais comme nous le faisons observer l'année dernière, les transports automobiles individuels ou en communs ont changé la mentalité des touristes qui, pris de manie ambulatoire, n'ont plus le temps de s'arrêter pour visiter les villes et surtout les musées. Par contre, le public sédentaire nous est toujours fidèle et nombreux, mais ce dernier choisi de préférence les jours gratuits.

Comme à l'ordinaire, nous avons mis à la disposition des copistes de décoration de céramique, un local chauffé qui a été largement utilisé.

Au début de l'année, il a été rappelé au Département de l'Instruction Publique, afin d'éviter une correspondance fastidieuse avec les dirigeants de nos diverses écoles, que les musées de la Ville peuvent être visités gratuitement par les élèves de nos écoles officielles accompagnés de leur instituteur, aux jours et heures d'ouverture. Cette autorisation a été également accordée aux écoles d'autres cantons en visite à Genève, de même qu'à un groupe de la société d'éducation « Inainte » de Roumanie, sur la demande des Autorités fédérales, puis à la fédération suisse des Ouvriers du Commerce, des Transports et de l'Alimentation, etc., etc.

Des réceptions ont été organisées par le Conseil Fédéral, le Conseil d'Etat et le Conseil Administratif à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du B.I.T., de l'assemblée générale de l'Union Internationale hôtelière, du Congrès International des femmes universitaires, etc., etc.

L'entretien du bâtiment du musée a été continué comme par le passé. Les soins à donner à la toiture représentent chaque année, le plus gros des dépenses.

M. et M^{me} Combe, employés modèles, entrés en service en 1890, ont demandé à être mis à la retraite pour la fin de l'année, ce repos bien mérité après une quarantaine d'années de bons et loyaux services a été accordé dans les conditions réglementaires en leur souhaitant qu'ils en jouissent pendant de longues années. M. Armand a été désigné pour remplacer M. Combe, comme concierge-gardien-nettoyeur.

Parc.

Les plus grosses dépenses ont été effectuées pour l'entretien des allées en sable et gravier, pour la confection de caisses à papiers, réparation et peinture de bancs, écriteaux, élagage et haubanage de cèdres, etc. Le travail des jardiniers a été plus particulièrement concentré à intensifier la décoration florale autour du Musée : les deux grands massifs ovales des talus ont été rétablis, les plates-bandes devant les fenêtres ont été élargies et les quatre grands massifs de l'esplanade soigneusement dessinés en gracieuses mosaïques. Il a été préparé dans les serres et les couches du parc 10.710 plantes pour ces décorations, 10.210 ont été placées et 500 en réserve ont servi à l'entretien. Au début de l'année, quelques vieux sapins en partie dépouillés de leurs rameaux qui déparaient la vue du parc vers la route de Pregny, ont été enlevés. Au mois d'avril une convention a été passée avec la société de l'Etrier et avec l'Association des Intérêts de Genève, en vue d'autoriser le passage à cheval sur une partie du domaine de l'Ariana. Il a donc été établi une piste pour cavaliers, celle-ci a été très fréquentée aux heures réservées. Cette utilisation ne paraît pas avoir incommodé les autres promeneurs et n'a donné lieu à aucune réclamation.

Animaux.

Daims noirs	5 mâles	3 femelles
Daims blancs	7 »	4 »
Daims mouchetés	2 »	11 »
Daims bruns.	3 »	9 »
Lamas	3 »	4 »
Antilopes	0 »	2 »
Chèvres naines	3 »	5 »
Anes	1 »	1 »
	<hr/>	<hr/>
	24 mâles	39 femelles

VOLIÈRE : 6 faisans divers ; 2 pintades (une grise, une verte) ; 18 tourterelles et pigeons variés.

PIÈCE D'EAU : 38 canards de diverses variétés, dont 2 mandarins, 2 des îles de Formoses, 2 dendrocynnes, 2 carolins ; 6 oies : bernache, Japon, Egypte ; cinq marmottes et 1 Cabiai. (Ce dernier mort le 6 janvier).

PARC : 11 paons, mâles et femelles ; 10 poules naines Bantam et Java.

L'entretien des daims et de la volière est assumé par l'Association des Intérêts de Genève, celui-ci s'est élevé à fr. 5,984.25.

CHAPITRE XIX
(CHAPITRES XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI du compte rendu financier)

SERVICES INDUSTRIELS

Conseiller délégué : M. John L. ALBARET.

Suppléant : M. Jean UHLER.

Secrétaire : M. L. MENNET.

Comptabilité, Directeur : M. E. TRACHSEL.

Caissier : M. J. ALPHONSE.

Service de l'Electricité, Directeur : M. A. FILLIOL.

Usine de Chèvres : » M. M. SAUGEY.

Services du Gaz : » M. W. HABEL.

Service des Eaux : » M. A. BÉTANT.

Commission des Services industriels :

Dès le 9 mars 1928, M. Charles Elie DUCOMMUN est élu membre de la Commission en remplacement de M. Marcel BRUNET, décédé.

Dès le 25 mai 1928.

MM. A. NAINÉ, président ; F. TINGUELY, vice-président ; M. DE MIRBACH, secrétaire ; LAMUNIÈRE ; Fréd. MARTIN ; L. CORBOUD ; Ch. E. DUCOMMUN ; F. BOVIER et I. FRAISSE.

1. Arrêté du Conseil Municipal et décisions du Conseil Administratif.

2. Comptabilité générale.

3. Statistique.

1. ARRÊTÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉCISIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A. — Arrêtés du Conseil Municipal en 1928.

25 mai.

Election de la Commission des Services industriels. Sont élus : MM. DE MIRBACH ; LAMUNIÈRE ; Fréd. MARTIN ; CORBOUD ; DUCOMMUN ; BOVIER ; FRAISSE ; TINGUELY et NAINE.

20 novembre.

Le Conseil municipal approuve :

a) La proposition du Conseil Administratif concernant l'achat, pour le prix de 4500 francs, d'une parcelle de terrain sise dans la Commune de Collonge-Bellerive sur laquelle se trouve un gazomètre.

b) autorise le Conseil Administratif à passer l'acte authentique.

Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif :

a) à émettre au nom de la Ville de Genève, des rescriptions ou bons de caisse au montant de fr. 298.780.55 pour couvrir les dépenses occasionnées par les facilités accordées aux abonnés des Services industriels de la Ville pour les installations d'eau et d'électricité en 1927.

b) à accorder des facilités aux abonnés en 1929 dans la mesure qu'il jugera nécessaire.

Le Conseil municipal ouvre au Conseil administratif un crédit de fr. 1.400.000.— se décomposant comme suit :

1. — Travaux d'extension des canalisations du Service des eaux.	fr.	200.000.—
2. — Travaux d'extension des réseaux de l'Usine de Chèvres »		200.000.—
3. — Travaux d'extension du service de l'Electricité :		
a) Réseaux	fr.	300.000.—
b) Compteurs et horloges »		300.000.— » 600.000.—
4. — Travaux d'extension du service du gaz :		
a) Canalisations	fr.	200.000.—
b) Compteurs »		200.000.— » 400.000.—
Total	fr.	<u>1.400.000.—</u>

B. — Décisions du Conseil Administratif en 1928.

27 avril 1928.

Le Conseil arrête comme suit les prix des coques provenant de l'usine à gaz, pour être appliqués dès le 1^{er} mai 1928 :

Livré franco domicile de l'acheteur dans l'agglomération urbaine :

Par 100 kg Gros coke fr. 6.75 ; coke cassé fr. 6.50 ; grésillon fr. 5.— les 100 kgs.

Livré franco domicile de l'acheteur dans l'agglomération urbaine par camion de 3,500 kgs ; gros coke et coke cassé fr. 5.50 ; grésillon fr. 4.—. Pris à l'usine tous les jours ouvrables de 13 h. 30 à 17 heures, samedi excepté, par 100 kgs Gros coke fr. 5.75 ; coke cassé fr. 5.50 ; grésillon fr. 4.—.

22 mai.

Le Conseil administratif modifie le tarif, fixé le 21 mars 1924, concernant les embranchements du Service des eaux.

26 juin.

Le Conseil approuve la modification du tarif A (tarif simple) et du tarif D (tarif double) relative à l'abaissement du prix de base du kilowattheure pour l'éclairage.

Le Conseil décide de réduire de 30 à 28 centimes le prix du mètre cube de gaz à partir du relevé d'index de juin. Le tarif pour le gaz de chauffage reste sans changement à 13 cts le mètre cube et l'échelle des rabais pour les gros consommateurs sera révisée en conséquence.

13 novembre.

Modification du tarif I 2 pour l'énergie destinée aux fours de boulangers.

Capital fourni par la Ville aux Services Industriels

	Au 31 décembre 1927			Au 31 décembre 1928				
	A Capital dépensé	B Amortissements	C Capital engagé A - B	D Dépensé en 1928	E Capital dépensé A + D	F Amortis- sements en 1928	G Total des amortissements B + F	H Capital engagé E - G
Eaux	16.399.964,20	10.622.540,70	5.777.423,50	75.487,20	16.475.451,40	255.554,85	10.878.095,55	5.597.355,85
Chèvres ¹	24.879.653,95	7.811.929,95	17.067.724,—	722.120,60	25.601.774,55	1.078.559,95	8.890.489,90	16.711.284,65
Electricité. . . .	23.429.147,95	9.504.744,25	13.924.403,70	793.490,45	24.222.638,40	1.311.674,10	10.816.418,35	13.406.220,05
Gaz	21.531.422,95	12.037.239,50	9.494.183,45	160.663,75	21.692.086,70	564.444,20	12.601.683,70	9.090,403,—
Usine III.	86.240.189,05	39.976.454,40	46.263.734,65	1.751.762,—	87.991.951,05	3.210.233,10	43.186.687,50	44.805.263,55
	863.608,20	600.000,—	263.608,20	—	863.608,20	105.384,85	705.384,85	158.223,35
Eclairage muni- cipal dans di- verses communes	87.103.797,25	40.576.454,40	46.527.342,85	1.751.762,—	88.855.559,25	3.315.617,95	43.892.072,35	44.963.486,90
	69.522,25	50.428,75	19.093,50	—	69.522,25	5.675,60	56.104,35	13.417,90
	87.173.319,50	40.626.883,15	46.546.436,35	1.751.762,—	88.925.081,50	3.321.293,55	43.948.176,70	44.976.904,80

¹ Capital Ville seule, Créance Etat (676.795,30 fr.) non comprise.

Résultats généraux 1928

Excédent des recettes		Intérêts		Amortissements		Bénéfice net Solde à répartir	
1.525.524,30		233.315,85		255.554,85		1.036.653,60	
1.832.840,50		740.662,50		808.777,05		283.400,95	
2.555.212,85		601.176,85		811.674,10		1.142.361,90	
2.422.758,85		406.891,90		563.306,45		1.452.560,50	
—,—		—,—		—,—		—,—	
8.336.336,50		1.982.047,10		2.439.312,45		3.914.976,95	
8.104.415,90		2.006.062,40		2.276.968,75		3.821.384,75	
231.920,60		—		162.343,70		93.592,20	
—		24.015,30		—		—	
du solde							
Carouge	Chêne-Bougeries	Lancy	Versoix	Vernier	Chêne-Bourg	Collonge-Bellerive	Veyrier
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
40.993,25	—19.662,55	—15.693,70	—2.518,10	4.997,55	—	—	—
29.708,65	14.942,30	16.626,05	3.997,80	5.010,15	4.657,15	2.411,30	1.899,05
70.701,90	—4.720,25	932,35	1.479,70	10.007,70	4.657,15	2.411,30	1.899,05
72.196,90	528,70	1.903,60	9,55	13.006,05	3.856,60	1.718,—	1.455,50
—	—	—	1.470,15	—	800,55	693,30	443,55
1.495,—	5.248,95	971,25	—	2.998,35	—	—	—
du solde (suite)							
Van-dœuvres	Onex	Troinex	Genthod	Bernex	Bardonnex	Confignon	Bellevue
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
592,95	523,50	375,80	478,90	237,75	153,90	195,60	231,10
592,95	523,50	375,80	478,90	237,75	153,90	195,60	231,10
448,25	411,55	242,—	320,50	201,90	—	157,70	—
144,70	111,95	133,80	158,40	35,85	153,90	37,90	231,10
—	—	—	—	—	—	—	—

RÉSERVE GÉNÉRALE

Situation au 31 décembre 1928

DOIT		AVOIR	
1928		1927	
Décembre 31 :		Décembre 31 :	
Dépenses de l'année .	3.954,60	Solde à fin 1927. . .	2.175.767,—
Décembre 31 :		1928	
Solde à nouveau . .	2.341.682,70	Décembre 31 :	
		Recettes de l'année .	169.870,30
	<u>2.345.637,30</u>		<u>2.345.637,30</u>
		1928	
		Décembre 31 :	
		Solde à ce jour . . .	2.341.682,70

Magasins des Services Industriels

	Eaux	Chèvres	Electricité	Gaz	Total
Solde à fin 1927	308.878,40	1,—	754.439,75	285.311,55	1.348.630,70
Marchandises entrées en 1928	311.272,60	26.296,85	1.180.907,65	1.713.419,80	3.231.896,90
	620.151,—	26.297,85	1.935.347,40	1.998.731,35	4.580.527,60
Marchandises livrées en 1928	299.569,05	26.296,85	932.110,70	1.784.093,90	3.042.070,50
Inventaires au 31/12-28 . .	320.581,95	1,—	1.003.236,70	214.637,45	1.538.457,10

Répartition des Recettes en 1928
faites dans les communes

Nos	COMMUNES	EAUX	USINE DE CHEVRES	SERVICE de l'électricité	GAZ	TOTAL 1928	TOTAL 1927
1	Genève	964.374,10	3.674.123,05	4.110.926,65	2.886.070,40	11.635.494,20	11.947.308,25
2	Eaux-Vives	189.862,60	—	907.650,40	651.420,40	1.748.933,40	1.751.889,20
3	Plainpalais	454.964,95	224.628,15	1.599.293,75	1.061.701,90	3.340.588,75	3.318.486,70
4	Petit-Saconnex	248.273,45	113.494,65	806.445,25	567.189,05	1.735.402,40	1.701.521,85
5	Carouge	20.435,10	88.335,90	416.027,90	197.779,05	722.577,95	726.663,10
6	Vernier	84.368,70	82.697,25	152.023,55	65.336,30	384.425,80	369.657,25
7	Lancy	66.203,85	6.736,70	128.826,80	107.546,50	309.313,85	300.800,30
8	Chêne-Bougeries	—	—	130.400,70	122.000,30	252.401,—	255.451,90
9	Versoix	33.584,05	—	84.984,95	38.783,95	157.352,95	148.602,20
10	Chêne-Bourg	115,80	—	70.655,75	50.181,25	120.952,80	120.504,75
11	Cologny	11.409,65	—	49.248,35	29.123,95	89.781,95	84.628,50
12	Pregny	25.029,95	—	33.833,45	22.870,—	81.733,40	81.015,65
13	Collonge-Bellerive	16.793,95	—	69.010,40	36.447,60	122.251,95	114.759,25
14	Thônex	6.965,—	—	30.429,80	20.488,95	57.883,75	53.859,90
15	Plan-les-Ouates	28.355,95	—	25.671,40	17.544,75	71.572,10	65.986,80
16	Grand-Saconnex	16.557,30	—	30.490,80	20.005,20	67.053,30	66.575,45
17	Genthod	16.747,50	—	28.939,30	9.764,05	55.450,85	50.835,05
18	Bellevue	10.906,25	8.643,95	22.710,45	5.867,30	48.127,95	48.775,90
19	Meyrin	26.430,05	—	35.052,35	18.926,95	80.409,35	76.567,15
20	Veyrier	3.253,25	5.237,80	29.410,70	29.587,50	67.489,25	62.410,40
21	Satigny	19.136,35	4.808,70	30.819,50	—	54.764,55	51.902,10
22	Vandœuvres	1.868,30	—	26.617,60	18.401,90	46.887,80	44.879,50
23	Dardagny	6.529,70	4.300,80	38.232,25	—	49.062,75	50.209,50

24	Bernex	16.251,—	—	19.390,35	7.028,45	42.669,80	42.100,40
25	Onex	14.084,85	—	17.064,60	12.446,15	43.595,60	41.125,95
26	Corsier	5.435,65	—	8.964,95	—	14.400,60	15.077,05
27	Bardonnex	10.604,70	—	14.483,80	4.609,85	29.698,35	27.408,45
28	Jussy	8.383,95	—	14.742,10	—	23.126,05	22.735,60
29	Confignon	6.866,65	—	7.767,55	5.844,80	20.479,—	20.004,—
30	Troinex	12.538,45	—	14.836,95	8.996,—	36.371,40	34.498,70
31	Anières	8.870,40	—	11.220,95	—	20.091,35	19.123,90
32	Perly-Certoux	5.736,65	—	13.116,30	4.079,75	22.932,70	19.428,30
33	Hermance	5.610,20	—	9.657,15	—	15.267,35	14.917,70
34	Meinier	5.252,40	—	9.433,75	—	14.686,15	14.278,15
35	Cartigny	5.581,95	—	8.182,25	—	13.764,20	13.331,65
36	Presinge	5.770,85	—	129,70	—	5.900,55	5.657,95
37	Soral	3.979,35	—	5.444,30	—	9.423,65	9.188,55
38	Avully	5.637,65	—	5.658,25	—	11.295,90	10.675,55
39	Russin	3.196,—	—	5.307,—	—	8.503,—	8.051,65
40	Choulex	335,—	—	8.664,30	2.258,50	11.257,80	11.682,15
41	Laconnex	2.832,85	—	4.759,55	—	7.592,40	7.312,35
42	Avusy	2.733,80	—	6.036,65	—	8.770,45	8.574,50
43	Collex-Bossy	383,80	—	5.905,20	—	6.289,—	7.311,45
44	Gy	2.337,60	—	2.265,45	—	4.603,05	4.508,85
45	Chancy	4.405,40	—	5.905,20	—	10.310,60	9.975,60
46	Aire-la-Ville	2.426,60	—	3.513,85	—	5.940,45	6.061,95
47	Puplinge	3.267,65	—	314,70	—	3.582,35	2.983,25
		2.394.689,20	4.213.006,95	9.060.466,90	6.022.300,75	21.690.463,80	21.869.304,30
	Recettes Compte Appareillage	—	—	20.897,85	—	20.897,85	25.014,40
	Totaux des recettes	2.394.689,20	4.213.006,95	9.081.364,75	6.022.300,75	21.711.361,65	21.894.318,70

1928

Administration

DÉPENSES			
1927	Budget de 1928		Comptes de 1928
		<i>Secrétariat:</i>	
9.500,—	10.000,—	1. Traitement du Secrétaire (hors cadre)	10.000,—
18.797,70	16.400,—	2. Traitement des employés au Secrétariat	17.288,65
3.409,50	3.500,—	3. Frais divers.	4.023,05
2.622,20	2.600,—	4. Caisse de Retraite et d'Invalidité (Part Ville) .	2.570,60
34.329,40	32.500,—		33.882,30
		<i>Comptabilité et Caisse:</i>	
		5. Traitement du Directeur de la Comptabilité (hors cadre)	10.000,—
10.000,—	10.000,—	6. Traitement du Caissier.	9.000,—
9.000,—	9.000,—	7. Traitement des employés à la Comptabilité. . .	407.237,35
402.474,40	421.600,—	8. Traitement des employés à la Caisse.	38.035,60
38.547,80	39.000,—	9. Traitement des receveurs.	98.200,65
113.520,60	114.000,—	10. Traitement des releveurs d'index	106.913,55
118.134,65	113.000,—	11. Frais généraux	30.521,60
31.652,—	30.000,—	12. Taxes des chèques postaux	14.545,70
15.375,90	16.000,—	13. Frais de ports	5.918,40
3.704,—	6.000,—	14. Déplacements et Débours	8.302,15
8.895,65	9.000,—	15. Loyer et entretien des bureaux	14.720,15
13.276,95	14.000,—	16. Chauffage	1.555,85
1.913,25	1.800,—	17. Renouvellement du matériel	10.000,—
5.000,—	10.000,—	18. Caisse de Retraite et d'Invalidité (Part Ville) . .	71.277,70
74.117,35	77.000,—	19. Assurance du personnel	32.311,55
31.296,20	34.500,—	20. Pensions allouées à d'anciens employés.	850,—
850,—	850,—	21. Primes d'ancienneté	2.850,—
2.900,—	3.050,—		
914.988,15	941.300,—	Totaux	896.122,55

1928

Service

DÉPENSES			
1927	Budget de 1928		Comptes de 1928
A. Exploitation			
12.000,—	12.000,—	1. Traitement du Directeur	12.000,—
45.741,65	45.000,—	2. Employés de bureau	44.011,90
18.290,90	18.000,—	3. Frais généraux	15.773,45
19.294,30	22.000,—	4. Assurance du personnel (accidents et maladies) .	22.968,60
124,20	1.000,—	5. Indemnités pour habillements	43,70
5.322,40	5.000,—	6. Entretien des bâtiments	3.651,40
4.197,60	4.000,—	7. Chauffage	3.027,90
1.536,50	1.500,—	8. Eclairage	1.722,35
18.221,70	18.000,—	9. Entretien du barrage	23.333,70
168.164,85	180.000,—	10. Entretien de l'usine, régulateurs et relais. . . .	163.562,50
70.624,05	60.000,—	11. Station régulatrice	79.358,70
144.403,05	140.000,—	12. Entretien des canalisations et des réservoirs. . .	132.854,25
94.489,—	95.000,—	13. Entretien des concessions particulières	77.273,40
27.020,10	25.000,—	14. Entretien de l'outillage	19.337,15
79.272,05	75.000,—	15. Entretien des compteurs	84.361,90
4.651,75	4.500,—	16. Entretien des bouches à eau particulières. . . .	3.953,05
943,05	1.000,—	17. Entretien des turbines à domicile	1.122,05
13.254,25	12.000,—	18. Entretien des hydrantes	9.112,30
5.355,50	5.400,—	19. Contributions.	5.246,—
8.662,—	9.000,—	20. Restitution de force aux usiniers	5.098,—
13.103,75	13.400,—	21. Assurances	13.477,—
48.179,90	49.500,—	22. Caisse de retraite et d'invalidité (Part de la Ville)	48.119,50
1.000,—	1.000,—	23. Rempoissonnement du Rhône et de l'Arve	1.000,—
120.000,—	50.000,—	24. Fonds de renouvellement.	50.000,—
960,—	960,—	25. Pensions allouées à d'anciens employés.	960,—
1.875,—	1.925,—	26. Primes d'ancienneté	1.825,—
926.687,55	850.185,—	Dépenses totales d'exploitation	823.193,80
44.834,40	45.099,20	27. Part des frais d'Administration générale	45.971,10
971.521,95	895.284,20		869.164,90
1.310.517,—	1.329.915,80	Excédent de recettes	1.525.524,30
2.282.038,95	2.225.200,—		2.394.689,20

Comptabilité

Compte Profits et Pertes		
Intérêts		233.315,85
Amortissements		255.554,85
Bénéfice net		1.036.653,60
		1.525.524,30
Actif		
Bilan au		
Dépenses d'installations au 31 décembre 1927		16.399.964,20
Installations de 1928		75.487,20
Capital dépensé à fin 1928		16.475.451,40
Amortissements acquis à fin 1927	10.622.540,70	
Amortissements de 1928	255.554,85	10.878.095,55
Comptes débiteurs		5.597.355,85
Travaux en cours		757.651,15
		69.172,75
		6.424.179,75
Doit		
Compte de Fonds de Renouvellement		
1928 Décembre 31 : Dépenses de 1928		221.856,50
» Solde à nouveau		264.976,—
		486.832,50

Service des Eaux

de l'exercice 1928	
Excédent de recettes	1.525.524,30
	<hr/> 1.525.524,30
31 décembre 1928	
	Passif
Compte Capital	4.392.403,60
Etat de Genève, solde du compte rachat des canalisations	1.204.952,25
	<hr/> 5.597.355,85
Fonds de renouvellement	264.976,—
Compte Participation Commune de Plainpalais	33.446,—
Créanciers divers	2.240,—
Ville de Genève.	526.161,90
	<hr/> 6.424.179,75
du Service des Eaux	
	Avoir
1927 Décembre 31 : Solde à ce jour.	436.832,50
1928 Décembre 31 : Apport budgétaire	50.000,—
	<hr/> 486.832,50
1928 Décembre 31 : Solde à ce jour.	264.976,—

Service des Eaux

DOIT **Commune de Plainpalais, sa part au bénéfice sur Service des Eaux, Exercice 1928** **AVOIR**

<p>1928. Frais d'exploitation 823.193,80</p> <p>Part des frais d'Administration générale 45.971,10</p> <hr style="width: 100%;"/> <p>Intérêts et Amortissements : 5 ½ % sur 14.933.784,60 fr. = 821.358,15</p> <p>Bénéfice net 704.166,15</p> <hr style="width: 100%;"/> <p style="text-align: right;">2.394.689,20</p>		<p>1928. Recettes en dehors de la Commune de Plainpalais . . 1.939.724,25</p> <p>Recettes dans la Commune de Plainpalais 454.964,95</p> <hr style="width: 100%;"/> <p style="text-align: right;">2.394.689,20</p>	
		<p>Bénéfice dans la Commune :</p> <p style="text-align: center;">$704.166,15 \times \frac{454.964,95}{2.394.689,20} =$</p> <p style="text-align: center;">133.783,90</p> <p>dont 25 % au profit de la Commune</p>	<hr style="width: 100%;"/> <p style="text-align: right;">33.446,—</p>

Service des Eaux

Situation des crédits au 31 décembre 1928

Comptes	Crédits votés	Dépensé au 31 décembre 1927	Dépensé en 1928	Total des dépenses	Non dépensé
Imprévu et frais généraux .	37.692,35	—	—	—	37.692,35
Canalisations nouvelles . .	4.757.000,—	4.485.499,65	74.683,50	4.560.183,15	196.816,85
Amélioration des réseaux dans le Canton.	555.000,—	511.206,35	—	511.206,35	43.793,65
Modification conduite d'alimentation.	160.000,—	119.929,45	—	119.929,45	40.070,55
Remplacement de moteurs hydrauliques par moteurs électriques.	375.000,—	300.323,50	—	300.323,50	74.676,50
Construction de deux stations élévatoires auxiliaires.	495.000,—	269.995,50	—	269.995,50	225.004,50
	<u>6.342.000,—</u>	<u>5.686.954,45</u>	<u>74.683,50</u>	<u>5.761.637,95</u>	<u>580.362,05</u>

Dépenses d'installations au 31 décembre 1928

	Total au 31 décembre 1927	Dépenses de 1928	Total au 31 décembre 1928	Capital au 31 déc. 1928 A compter p ^r la comptabil. an ^{lle} avec la Com ^{me} de Plainpalais
Amélioration des réseaux dans le Canton.	511.206,35	—	511.206,35	—
Remplacement des moteurs hydrauliques par des moteurs électriques	300.323,50	—	300.323,50	—
Compteurs	714.783,80	25.393,20	740.177,—	—
Canalisations nouvelles b. p.	1.573.593,75	10.310,95	1.583.904,70	—
Canalisations nouvelles h. p.	5.318.095,90	39.783,05	5.357.878,95	—
Construction de 2 stations élévatoires auxiliaires.	269.995,50	—	269.995,50	—
Installations diverses.	7.711.965,40	—	7.711.965,40	14.933.784,60
Installations de 1928.	—	—	—	75.487,20
	<u>16.399.964,20</u>	<u>75.487,20</u>	<u>16.475.451,40</u>	<u>15.009.271,80</u>

1928

Usine de

DÉPENSES			
1927	Budget de 1928		Comptes de 1928
A. Exploitation			
12.500,—	12.500,—	1. Traitement du Directeur	12.500,—
24.037,35	24.575,—	2. Employés de bureaux	24.575,—
24.955,85	14.000,—	3. Frais généraux	27.180,90
20.937,95	28.500,—	4. Assurance du personnel (accidents et maladies) .	22.708,70
4.257,85	4.500,—	5. Chauffage et éclairage	3.286,25
5.324,60	18.000,—	6. Entretien des constructions	18.506,65
6.747,10	10.000,—	7. Entretien des voies d'accès, terrains, clôtures, canalisations, béliet, etc.	6.725,75
66.483,30	70.000,—	8. Entretien des barrages et grilles	60.951,65
89.493,20	115.000,—	9. Entretien des turbines	96.093,90
95.419,45	115.000,—	10. Entretien des machines électriques	96.025,50
65.760,—	60.000,—	11. Entretien des installations électriques de l'usine, tableaux, transformateurs, appareils de pro- tection	65.315,60
76.829,40	30.000,—	12. Entretien des câbles	47.144,20
76.155,25	55.000,—	13. Entretien des lignes aériennes	71.389,—
298,10	1.000,—	14. Entretien du réseau téléphonique	185,85
7.488,60	7.500,—	15. Outillage	5.515,60
35.166,55	30.000,—	16. Service d'huile	31.661,40
35.000,—	35.000,—	17. Contributions	35.000,—
27.137,50	27.100,—	18. Assurances	27.438,05
6.849,50	2.000,—	19. Maisons ouvrières	2.381,95
120.871,30	115.000,—	20. Usine à vapeur	157.013,50
94.980,70	95.000,—	21. Transformation d'énergie pour les tramways . .	74.655,95
1.024.608,20	950.000,—	22. Achat d'énergie	860.116,—
38.860,95	39.000,—	23. Caisse de Retraite et d'Invalidité (Part de la Ville)	38.960,—
15.000,—	15.000,—	24. Redevance à l'Etat	15.000,—
500.000,—	250.000,—	25. Fonds de renouvellement	250.000,—
1.000,—	1.000,—	26. Rempoissonnement du Rhône et de l'Arve . . .	1.000,—
2.355,—	2.355,—	27. Pensions allouées à d'anciens employés	2.355,—
2.100,—	2.225,—	28. Primes d'ancienneté	2.175,—
250.000,—	250.000,—	29. Renouvellement du matériel pour Usine de secours	250.000,—
—	20.000,—	30. Transformation de magasins	20.000,—
2.730.617,70	2.399.255,—	Dépenses totales d'exploitation	2.325.861,40
50.324,35	51.744,—	31. Part des frais d'administration générale	54.305,05
2.780.942,05	2.450.999,—		2.380.166,45
1.590.591,20	1.579.766,—	Excédent de recettes	1.832.840,50
4.371.533,25	4.030.765,—		4.213.006,95

Chèvres

1928

RECETTES			
1927	Budget de 1928		Comptes de 1928
3.400.000,—	3.150.000,—	1. Recettes du Service de l'Electricité (Ville de Genève)	3.150.000,—
456.132,20	400.000,—	2. Recettes des tramways.	457.839,65
42.789,40	20.000,—	3. Recettes du Service des Eaux.	57.586,90
458.944,05	450.000,—	4. Recettes des abonnés desservis par réseaux primaires.	534.401,90
8.596,85	5.500,—	5. Recettes diverses et locations.	8.015,90
5.070,75	5.265,—	6. Maisons ouvrières	5.162,60
4.371.533,25	4.030.765,—		4.213.006,95

Comptabilité — Usine de Chèvres

Compte Profits et Pertes de l'Exercice 1928			
Intérêts	740.662,50	Excédent des recettes	1.832.840,50
Amortissements	808.777,05		
Bénéfice net	283.400,95		
	1.832.840,50		1.832.840,50
Actif	Bilan au 31 décembre 1928		Passif
Dépenses d'installations au 31 décembre 1927	24.569.653,95		Compte Capital
Valeurs diverses	1.010.000,—	25.579.653,95	Etat de Genève, sa créance
Installations de 1928		722.120,60	
Capital dépensé au 31 décembre 1928		26.301.774,55	Créanciers divers
Amortissements acquis au 31 décembre 1927	7.833.238,50		Réserve pour transformation des réseaux . .
Amortissements de 1928. . .	1.080.456,10	8.913.694,60	Fonds de renouvellement
Débiteurs divers		17.388.079,95	
Travaux en cours.		50.013,80	
Ville de Genève		304,70	
		586.270,30	
		18.024.668,75	18.024.668,75
Doit	Fonds de renouvellement de l'Usine de Chèvres		Avoir
1928 Décembre 31 : Dépenses de l'année . .	246.557,30		1927 Décembre 31 : Solde à ce jour
1928 Décembre 31 : Solde à nouveau	441.588,80		1928 Décembre 31 : Apport budgétaire . . .
	688.146,10		
			688.146,10
			441.588,80

Usine de Chèvres

Dépenses d'installations en 1928

Travaux	Total au 31 décembre 1927	Dépenses de 1928	Total au 31 décembre 1928
Installations diverses	12.092.143,10	—	12.092.143,10
Groupe d'alternateur 5000 kw.	529.635,70	—	529.635,70
Acquisition et pose de limiteurs de vitesse	103.432,—	—	103.432,—
Imprévu	211.733,45	— 628,55	211.104,90
Extension du réseau aérien	1.124.686,40	7.995,75	1.132.682,15
Extension du réseau souterrain	3.541.807,05	47.885,90	3.589.692,95
Remplacement de 4 turbines	902.504,30	—	902.504,30
Station transformatrice	4.759.774,—	—	4.759.774,—
Etude du régime des rivières de la Versoix et la London	10.500,—	—	10.500,—
Extension des installations de l'Usine à Vapeur	633.625,35	—	633.625,35
Accumulateurs, diverses installa- tions à l'Usine de Chèvres	155.706,55	—	155.706,55
Construction station transforma- trice aux Casemates	341.929,05	—	341.929,05
Divers aménagements à l'Usine à Vapeur	162.177,—	—	162.177,—
Transformation de magasins	—	266.529,95	266.529,95
Installation de 2 groupes électro- gènes avec moteurs Diesel à l'Usine à Vapeur	—	400.337,55	400.337,55
	24.569.653,95	722.120,60	25.291.774,55

Situation des crédits au 31 décembre 1928

Travaux	Crédits votés	Total au 31 décembre 1927	Dépensé en 1928	Total au 31 décembre 1928	Non dépensé
Imprévu	34.522,75	26.503,05	— 628,55	25.874,50	8.648,25
Extension des réseaux aé- rien et souterrain.	4.965.650,—	{1.124.686,40 3.541.807,05}	{7.995,75 47.885,90}	{1.132.682,15 3.589.692,95}	243.274,90
Extension des installations de l'Usine à Vapeur	665.000,—	633.625,35	—	633.625,35	31.374,65
Divers aménagements à l'Usine à Vapeur.	176.000,—	162.177,—	—	162.177,—	13.823,—
Transformation de magasins	300.000,—	—	266.529,95	266.529,95	33.470,05
Installations de 2 groupes électrogènes avec moteurs Diesel à l'Usine à Vapeur.	820.000,—	—	400.337,55	400.337,55	419.662,45
	6.961.172,75	5.488.798,85	722.120,60	6.210.919,45	750.253,30

1928

Service

Dépenses			
1927	Budget de 1928		Comptes de 1928
A. Exploitation			
32.000,—	16.000,—	1. Traitement du Directeur	16.000,—
28.150,—	29.500,—	2. Traitement des Ingénieurs	29.450,—
92.701,05	97.000,—	3. Employés techniques (études).	88.940,35
133.132,30	135.000,—	4. Employés de bureaux	150.860,60
15.690,40	15.000,—	5. Frais de bureaux	18.576,50
25.582,05	20.000,—	6. Frais de bureaux techniques	27.170,90
68.082,—	75.000,—	7. Assurance du personnel (accidents et maladies)	69.111,50
77.286,65	75.000,—	8. Frais généraux et entretien des locaux	104.764,60
120.141,45	100.000,—	9. Entretien des transformateurs	102.643,25
21.800,—	25.000,—	10. Surveillance des moteurs.	20.685,35
10.238,50	10.000,—	11. Essais des transformateurs, machines, câbles, etc..	10.932,—
116.849,25	120.000,—	12. Fourniture des lampes	133.258,—
229.886,75	250.000,—	13. Service de l'éclairage	238.114,—
360.160,—	350.000,—	14. Entretien des compteurs	350.014,95
75.328,65	80.000,—	15. Entretien des horloges et appareils automatiques.	79.399,75
3.400.000,—	3.150.000,—	16. Energie électrique.	3.150.000,—
160.960,90	150.000,—	17. Entretien du réseau souterrain	211.536,60
209.416,85	175.000,—	18. Entretien du réseau aérien	280.940,10
4.810,80	4.500,—	19. Chauffage	3.671,80
19.265,65	15.000,—	20. Entretien et achat d'outillage.	24.861,25
20.213,95	20.200,—	21. Loyers.	20.983,20
17.004,20	17.000,—	22. Assurances	19.328,50
50.000,—	50.000,—	23. Fonds de renouvellement des compteurs	50.000,—
150.000,—	150.000,—	24. Fonds de renouvellement des réseaux souterrain et aérien.	150.000,—
124.628,30	132.700,—	25. Caisse de retraite et d'invalidité (Part de la Ville)	127.797,70
2.994,—	2.994,—	26. Pensions allouées à d'anciens employés.	2.994,—
7.387,50	8.100,—	27. Primes d'ancienneté	7.250,—
5.573.711,20	5.272.994,—	Dépenses totales d'exploitation	5.489.284,90
553.110,35	570.213,60	28. Part des frais d'Administration générale	536.867,—
6.126.821,55	5.843.207,60	C. Non-valeurs	6.026.151,90
—	—	Commune de Genève, amortissement de non valeurs	500.000.—
6.126.821,55	5.843.207,60		6.526.151,90
3.016.890,35	2.766.792,40	Excédent de recettes	2.555.212,85
9.143.711,90	8.600.000,—		9.081.364,75

de l'Electricité

1928

Recettes

1927	Budget de 1928		Comptes de 1928
7.491.411,40	7.000.000,—	1. Recettes d'éclairage et d'appareils divers. . . .	7.370.364,95
1.261.171,90	1.200.000,—	2. Recettes des moteurs	1.303.858,70
122.409,—	120.000,—	3. Recettes des compteurs et appareils automatiques	142.554,20
123.307,10	130.000,—	4. Produit de l'entretien du Service de l'éclairage .	118.922,15
120.398,10	130.000,—	5. Produit de la vente des lampes	124.766,90
25.014,40	20.000,—	6. Recettes nettes d'Appareillage	20.897,85
<hr/>	<hr/>		<hr/>
9.143.711,90	8.600.000,—		9.081.364,75

Service de l'Electricité — Travaux neufs au 31 décembre 1928

	RÉSEAU	Avances pour installations chez particuliers par appareillage et subventions diverses	Avances pour installations chez particuliers par Entrepreneurs et subventions diverses	Prises et raccords	Totaux		Total général
					à fin 1927	de 1928	
Ville	1927	2.069.754,—	537.546,75	1.306.354,95	1.933.167,85	5.846.823,55	5.930.440,40
	1928	15.069,10	2.734,60	27.683,90	38.129,25	—	
Plainpalais . . .	1927	895.177,45	84.889,65	716.198,—	1.049.698,10	2.745.963,20	2.837.680,40
	1928	54.089,45	1.544,70	5.764,45	30.318,60	—	
Eaux-Vives . . .	1927	542.528,85	43.201,70	452.555,10	662.337,70	1.700.623,35	1.757.239,55
	1928	8.147,05	1.119,35	10.863,40	36.486,40	—	
Petit-Saconnex. .	1927	540.866,95	40.507,95	317.908,70	679.986,35	1.579.269,95	1.676.135,70
	1928	47.427,55	931,—	7.163,65	41.343,55	—	
Versoix	1927	120.892,—	7.697,50	18.872,30	71.915,75	219.377,55	224.108,75
	1928	3.354,—	1,85	384,05	991,30	—	
Chêne-Bougeries .	1927	104.575,10	8.916,40	55.300,60	190.246,05	359.038,15	364.737,70
	1928	378,55	6,30	1.343,20	3.971,50	—	
Carouge	1927	459.977,50	15.918,35	105.063,45	432.022,30	1.012.981,60	1.030.296,85
	1928	4.802,55	471,20	2.738,15	9.303,35	—	
Genthod	1927	10.604,20	2.127,50	6.665,45	32.302,45	51.699,60	50.775,40
	1928	—	—	—	— 924,20	— 924,20	
Cologny	1827	45.821,40	6.585,60	11.220,80	61.345,40	124.973,20	153.849,90
	1928	23.892,25	440,20	1.506,05	3.038,20	—	
Chêne-Bourg. . .	1927	55.604,05	3.816,15	22.988,30	115.978,—	198.386,50	204.159,05
	1928	2.579,20	31,25	47,60	3.114,50	—	
Meyrin	1927	77.596,15	1.973,75	15.472,70	55.403,30	150.445,90	153.059,75
	1928	357,90	—	228,35	2.027,60	—	
Satigny	1927	53.823,95	3.734,40	16.623,85	46.558,05	120.740,25	121.366,85
	1928	—	—	138,45	488,15	—	
Veyrier	1927	51.098,75	1.321,95	11.647,65	44.506,25	108.574,60	111.892,35
	1928	589,70	—	694,85	2.033,20	—	
Chancy	1927	16.794,85	409,05	3.249,50	9.951,85	30.405,25	30.536,95
	1928	—	—	—	131,70	—	
Avully	1927	20.667,75	731,50	5.794,60	9.196,65	36.390,50	36.697,40
	1928	—	—	130,—	176,90	—	
Cartigny	1927	24.941,95	1.446,15	8.090,35	12.357,30	46.835,75	46.871,45
	1928	—	—	—	35,70	—	

Soral	1927	9.540,90	631,45	6.775,50	10.245,45	27.193,30	—	27.170,35
	1928	—	—	—	— 22,95	—	— 22,95	
Laconnex	1927	17.904,75	751,65	4.267,70	6.368,—	29.292,10	—	29.292,10
	1928	—	—	—	—	—	—	
Russin	1927	12.813,20	3.386,35	2.004,65	7.441,40	25.645,60	—	26.337,85
	1928	467,50	—	—	224,75	—	692,25	
Bardonnex	1927	36.498,15	1.528,65	12.806,25	27.913,15	78.746,20	—	81.348,80
	1928	966,95	—	194,90	1.440,75	—	2.602,60	
Thônex	1927	35.314,15	2.730,30	10.704,60	38.535,10	87.284,15	—	92.307,80
	1928	815,40	72,60	719,—	3.416,65	—	5.023,65	
Dardagny	1927	71.976,30	13.482,30	2.427,95	20.674,80	108.561,35	—	108.561,20
	1928	—	—	—	— 0,15	—	— 0,15	
Collonge-Bellerive	1927	83.089,45	4.129,70	28.987,20	74.597,10	190.803,45	—	195.297,25
	1928	1.064,50	60,25	921,30	2.447,75	—	4.493,80	
Meinier	1927	48.399,25	1.232,30	9.379,10	14.689,70	73.700,35	—	74.114,15
	1928	—	—	194,90	218,90	—	413,80	
Jussy	1927	32.327,55	2.829,05	15.274,45	21.480,50	71.911,55	—	72.189,35
	1928	—	—	—	277,80	—	277,80	
Anières	1927	34.847,05	2.182,25	10.783,45	27.506,—	75.318,75	—	76.722,30
	1928	699,—	—	50,—	654,55	—	1.403,55	
Choulex	1927	17.030,50	968,25	5.180,10	12.791,—	35.969,85	—	37.153,65
	1928	—	—	— 158,35	1.342,15	—	1.183,80	
Corsier	1927	29.919,45	1.885,05	9.013,80	17.488,70	58.307,—	—	58.288,70
	1928	—	—	— 54,70	36,40	—	— 18,30	
Gy	1927	7.530,40	434,75	3.594,10	4.575,10	16.134,35	—	16.121,35
	1928	—	—	—	— 13,—	—	— 13,—	
Hermance	1927	25.434,20	1.022,05	9.840,65	20.273,80	56.570,70	—	58.540,05
	1928	936,45	—	133,35	899,55	—	1.969,35	
Troinex	1927	23.868,65	603,20	3.416,75	25.891,05	53.779,65	—	54.079,35
	1928	—	—	335,85	— 36,15	—	299,70	
Plan-les-Ouates	1927	57.644,85	2.268,55	17.023,55	41.500,—	118.436,95	—	120.766,40
	1928	1.006,90	—	— 104,—	1.426,55	—	2.329,45	
Perly-Certoux	1927	17.860,90	589,70	6.978,20	11.905,10	37.333,90	—	37.542,80
	1928	—	—	—	208,90	—	208,90	
Vandœuvres	1927	32.787,65	3.699,80	8.854,70	38.476,35	83.818,50	—	90.432,65
	1928	3.037,20	375,—	1.192,55	2.009,40	—	6.614,15	
Aire-la-Ville	1927	5.411,40	606,—	3.042,75	7.810,80	16.870,95	—	17.203,70
	1928	158,80	—	— 21,05	195,—	—	332,75	
<i>A reporter</i>		5.860.763,65	813.574,—	3.306.451,60	6.022.529,—	15.578.207,55	425.110,70	16.003.318,25

Service de l'Electricité — Travaux neufs au 31 décembre 1928 (Suite)

		RÉSEAU	Avances pour installations chez particuliers par appareillage et subventions diverses	Avances pour installations chez particuliers par entrepreneurs et subventions diverses	Prises et raccordements	Totaux		Total général
						à fin 1927	de 1928	
	<i>Report.</i> . . .	5.860.763,65	813.574,—	3.306.451,60	6.022.529,—	15.578.207,55	425.110,70	16.003.318,25
Confignon . . .	{ 1927	27.985,45	2.390,50	5.733,30	14.577,80	50.687,05	—	50.698,—
	{ 1928	—	—	—	10,95	—	10,95	
Bellevue.	{ 1927	28.135,40	2.201,45	4.975,85	25.998,45	61.311,15	—	63.890,40
	{ 1928	517,70	58,55	505,—	1.498,—	—	2.579,25	
Bernex	{ 1927	47.151,30	4.149,85	17.110,50	27.138,15	95.549,80	—	96.746,70
	{ 1928	533,—	—	—	663,90	—	1.196,90	
Onex	{ 1927	32.665,65	1.631,75	7.819,80	23.800,30	65.917,50	—	67.340,25
	{ 1928	560,95	—	— 117,50	979,30	—	1.422,75	
Pregny	{ 1927	28.425,20	1.727,85	9.517,70	47.933,05	87.603,80	—	88.940,60
	{ 1928	586,65	—	— 145,05	895,20	—	1.336,80	
Vernier	{ 1927	180.342,65	10.463,45	23.592,40	125.650,30	340.048,80	—	347.211,80
	{ 1928	3.778,05	—	669,05	2.715,90	—	7.163,—	
Lancy	{ 1927	135.199,80	15.068,85	54.497,80	185.548,95	390.315,40	—	400.663,50
	{ 1928	6.706,90	23,70	762,60	2.854,90	—	10.348,10	
Avusy	{ 1927	23.019,20	954,70	5.031,—	10.751,65	39.756,55	—	39.716,55
	{ 1928	—	—	—	— 40,—	—	— 40,—	
Compte Compteurs	{ 1927	2.811.401,25	—	—	—	2.811.401,25	—	2.894.657,55
	{ 1928	83.256,30	—	—	—	—	83.256,30	
Compte Horloges	{ 1927	896.397,40	—	—	—	896.397,40	—	1.011.892,65
	{ 1928	115.495,25	—	—	—	—	115.495,25	
Compte Transformateurs	{ 1927	2.417.708,25	—	—	—	2.417.708,25	—	2.563.318,70
	{ 1928	—	145.610,45	—	—	—	145.610,45	
Divers	{ 1927	594.243,45	—	—	—	594.243,45	—	594.243,45
	{ 1928	—	—	—	—	—	—	
		6.918.501,90	6.521.982,—	852.244,65	6.493.505,80	23.429.147,95	793.490,45	24.222.638,40
Au 31 décembre 1927 . . .		6.719.750,35	6.193.848,30	844.374,10	3.372.640,10	23.429.147,95	—	23.429.147,95
Extra-budgétaires de 1928.		—	—	7.870,55	63.763,95	—	266.605,20	793.490,45
Crédits spéciaux		198.751,55	328.133,70	—	—	—	526.885,25	
		6.918.501,90	6.521.982,—	852.244,65	6.493.505,80	23.429.147,95	793.490,45	24.222.638,40

Service de l'Electricité

Situation des crédits au 31 décembre 1928

Comptes	Crédits votés	Dépensé au 31 décembre 1927	Dépenses de 1928	Total	Non dépensé
Réseau	8.407.883,—	7.843.252,90	328.133,70	8.171.386,60	236.496,40
Compteurs et horloges. . .	1.900.000,—	1.461.906,—	198.751,55	1.660.657,55	239.342,45
	<u>10.307.883,—</u>	<u>9.305.158,90</u>	<u>526.885,25</u>	<u>9.832.044,15</u>	<u>475.838,85</u>

1928

Service

Dépenses			
1927	Budget de 1928		Comptes de 1928
A. Exploitation			
12.000,—	12.000,—	1. Traitement du Directeur	12.000,—
10.000,—	10.000,—	2. Traitement de l'Ingénieur de l'usine (logement 800,— fr.)	10.000,—
73.997,45	73.600,—	3. Employés de bureaux	75.155,50
118.736,95	130.000,—	4. Réclamations et service des compteurs.	122.032,35
534.168,45	535.000,—	5. Solde du personnel de l'usine	541.151,15
178.344,15	180.000,—	6. Service des sous-produits.	155.515,05
54.741,95	73.000,—	7. Assurance du personnel (accidents et maladies) .	49.679,55
153.518,15	140.000,—	8. Entretien de l'usine	146.393,15
118.111,70	110.000,—	9. Entretien des canalisations et candélabres . . .	127.196,90
21.689,65	25.000,—	10. Service de l'éclairage public	19.505,55
1.751.101,15	1.720.000,—	11. Houilles	1.621.054,40
99.689,80	80.000,—	12. Huiles	74.636,—
77.040,10	100.000,—	13. Entretien des compteurs	96.519,25
13.857,75	20.000,—	14. Frais généraux	12.169,—
21.910,95	22.000,—	15. Assurances	22.308,30
5.000,—	5.000,—	16. Loyers.	5.208,30
30.000,—	31.000,—	17. Contributions.	30.136,—
100.695,—	98.700,—	18. Caisse de retraite et d'invalidité (Part de la Ville)	100.757,05
150.000,—	100.000,—	19. Fonds de renouvellement.	100.000,—
50.000,—	—	—. Fonds de renouvellement des compteurs	—
14.720,—	14.720,—	20. Pensions allouées à d'anciens employés.	14.720,—
4.575,—	4.575,—	21. Primes d'ancienneté	4.425,—
50.000,—	—	—. Fonds pour réfection des fours	—
3.643.898,20	3.484.595,—	Dépenses totales d'exploitation	3.340.562,50
266.719,05	274.243,20	22. Part des frais d'Administration générale	258.979,40
3.910.617,25	3.758.838,20		3.599.541,90
2.186.417,35	1.976.761,80		2.422.758,85
6.097.034,60	5.735.600,—	Excédent de recettes	6.022.300,75

du Gaz

1928

Recettes			
1927	Budget de 1928		Comptes de 1928
4.892.767,75	4.680.000,—	1. Vente du gaz aux abonnés	4.827.717,05
34.492,10	25.000,—	2. Vente du gaz aux Communes et à l'Etat	25.666,55
678.651,25	700.000,—	3. Vente du coke	703.210,40
380.499,60	250.000,—	4. Vente du goudron	369.148,90
71.406,70	48.000,—	5. Vente des eaux ammoniacales	57.828,70
23.427,90	20.000,—	6. Service des lanternes	19.781,65
13.189,30	10.000,—	7. Location des compteurs	16.347,50
2.600,—	2.600,—	8. Location des immeubles	2.600,—
<u>6.097.034,60</u>	<u>5.735.600,—</u>		<u>6.022.300,75</u>

Comptabilité

Doit		Compte Profits et Pertes	
1928 Décembre 31 : Intérêts			406.891,90
1928 Décembre 31 : Amortissements			563.306,45
1928 Décembre 31 : Bénéfice net			1.452.560,50
			<u>2.422.758,85</u>
Actif		Bilan au 31	
Dépenses d'installations au 31 Décembre 1927	21.300.422,95		
Participations valeurs diverses	231.000,—		21.531.422,95
Installations de 1928			160.663,75
Capital dépensé au 31 Décembre 1928			21.692.086,70
Amortissements acquis au 31 Décembre 1927	11.854.239,50		
Amortissements acquis au 31 Décembre 1927 pour valeurs diverses	183.000,—		
Total des amortissements acquis à fin 1927	12.037.239,50		
Amortissements de 1928	564.444,20		12.601.683,70
Capital engagé à fin 1928			9.090.403,—
Débiteurs divers			496.672,70
Ville de Genève			637.596,40
			<u>10.224.672,10</u>
Doit		Fonds de	
1928 Décembre 31 : Dépenses de l'année.			73.918,90
1928 Décembre 31 : Solde à nouveau			674.092,60
			<u>748.011,50</u>

Service du Gaz

de l'exercice 1928		Avoir
1928 Décembre 31 : Excédent de recettes		2.422.758,85
		<u>2.422.758,85</u>
décembre 1928		Passif
Compte Capital		9.090.403,—
Créanciers divers		35.422,85
Participations		424.753,65
Fonds de renouvellement		674.092,60
		<u>10.224.672,10</u>
Renouvellement		Avoir
1927 Décembre 31 : Solde à ce jour		648.011,50
1928 Décembre 31 : Apport budgétaire		100.000,—
		<u>748.011,50</u>
1928 Décembre 31 : Solde à ce jour		674.092,60

Service du Gaz

Situation des crédits au 31 décembre 1928

Comptes	Crédits votés	Dépensé au 31 décembre 1927	Dépenses de 1928	Total	Non dépensé
Imprévu	40.994,30	3.883,40	—	3.883,40	37.110,90
Canalisations	3.508.000,—	3.192.286,90	27.614,85	3.219.901,75	288.098,25
Compteurs à gaz	700.000,—	365.986,95	128.548,90	494.535,85	205.464,15
Achat de terrain commune de Collonge-Bellerive. .	4.500,—	—	4.500,—	4.500,—	—
	4.253.494,30	3.562.157,25	160.663,75	3.722.821,—	530.673,30

SERVICE DU GAZ — Travaux neufs au 31 décembre 1928

			Canalisations et appareils d'éclairage public	Colonnes montantes	Installations intérieures	TOTAUX		Total général
						à fin 1927	de 1928	
Genève	1927	1.277.265,05	1.200.737,90	672.164,10	545.508,45	2.418.410,45	—	2.416.853,85
	1928		— 1.556,60	—	—	—	— 1.556,60	
Plainpalais	Rachat	1.277.265,05	100.918,80	283,35	27,35	1.378.494,55	—	• 1.379.839,30
	1927		1.344,75	—	—	—	1.344,75	
Eaux-Vives	1927	1.277.265,05	345.073,75	233.018,70	170.975,35	749.067,80	—	754.343,15
	1928		5.275,35	—	—	—	5.275,35	
Petit-Saconnex	1927	1.277.265,05	450.947,75	163.313,30	121.675,35	735.936,40	—	737.114,55
	1928		1.178,15	—	—	—	1.178,15	
Chêne-Bougeries	1927	1.277.265,05	196.367,95	48.525,65	25.830,35	270.723,95	—	270.522,50
	1928		— 201,45	—	—	—	— 201,45	
Chêne-Bourg	1927	1.277.265,05	96.867,25	26.074,90	14.720,05	137.662,20	—	138.211,25
	1928		549,05	—	—	—	549,05	
Vandœuvres	1927	1.277.265,05	59.275,10	9.466,40	5.741,—	74.482,50	—	75.025,90
	1928		543,40	—	—	—	543,40	
Cologny	1927	1.277.265,05	80.427,45	9.503,65	6.745,15	96.676,25	—	97.060,40
	1928		384,15	—	—	—	384,15	
Vernier	1927	1.277.265,05	158.577,90	25.786,25	14.856,70	199.220,85	—	202.149,90
	1928		2.929,05	—	—	—	2.929,05	
Pregny	1927	1.277.265,05	80.724,35	9.617,20	6.133,50	96.475,05	—	96.678,50
	1928		203,45	—	—	—	203,45	
Grand-Saconnex	1927	1.277.265,05	44.396,05	6.892,30	3.951,60	55.239,95	—	55.575,55
	1928		335,60	—	—	—	335,60	
Choulex	1927	1.277.265,05	11.558,35	2.391,—	974,45	14.923,80	—	14.589,60
	1928		— 334,20	—	—	—	— 334,20	
Thônex	1927	1.277.265,05	67.092,05	13.022,40	6.507,95	86.622,40	—	87.369,05
	1928		746,65	—	—	—	746,65	
Collonge-Bellerive	1927	1.277.265,05	145.943,75	20.317,15	11.026,—	177.286,90	—	177.221,—
	1928		— 65,90	—	—	—	— 65,90	
Lancy	1927	1.277.265,05	243.048,90	44.309,75	24.336,—	311.694,65	—	315.222,60
	1928		3.527,95	—	—	—	3.527,95	
Veyrier	1927	1.277.265,05	86.416,85	14.439,50	7.603,50	108.459,85	—	108.459,85
	1928		—	—	—	—	—	
Carouge	1927	1.277.265,05	209.982,75	61.060,20	39.111,55	310.154,50	—	310.866,25
	1928		711,75	—	—	—	711,75	

Plan-Ies-Ouates	1927	98.222,25	8.418,30	5.118,70	111.759,25	—	112.430,85
	1928	671,60	—	—	—	671,60	
Onex	1927	51.325,55	3.801,75	1.928,40	57.055,70	—	56.841,75
	1928	— 213,95	—	—	—	— 213,95	
Confignon	1927	23.468,45	2.581,40	1.423,40	27.473,25	—	27.428,—
	1928	— 45,25	—	—	—	— 45,25	
Bernex	1927	21.694,45	3.427,80	1.877,25	26.999,50	—	26.961,65
	1928	— 37,85	—	—	—	— 37,85	
Troinex	1927	26.972,05	2.746,40	1.525,20	31.243,65	—	31.243,65
	1928	—	—	—	—	—	
Perly-Certoux	1927	28.635,60	2.253,25	1.223,45	32.112,30	—	32.112,30
	1928	—	—	—	—	—	
Bardonnex	1927	23.427,50	2.694,90	1.332,80	27.455,20	—	27.455,20
	1928	—	—	—	—	—	
Bellevue	1927	21.163,05	1.696,30	851,55	23.710,90	—	33.903,—
	1928	10.192,10	—	—	—	10.192,10	
Genthod	1927	51.505,85	3.813,05	1.597,85	56.916,75	—	56.916,75
	1928	—	—	—	—	—	
Versoix	1927	117.829,20	12.129,85	6.130,30	136.089,35	—	137.139,30
	1928	1.049,95	—	—	—	1.049,95	
Meyrin	1927	71.681,15	7.689,40	3.411,60	82.782,15	—	83.209,25
	1928	427,10	—	—	—	427,10	
Usine	1927	8.086.680,75	—	—	8.086.680,75	—	8.091.180,75
	1928	4.500,—	—	—	—	4.500,—	
Compteurs	1927	2.234.742,85	—	—	2.234.742,85	—	2.363.291,75
	1928	128.548,90	—	—	—	128.548,90	
Divers	1927	3.143.869,30	—	—	3.143.869,30	—	3.143.869,30
	1928	—	—	—	—	—	
Capital à fin 1928		14.875.606,85	4.141.896,85	1.411.438,20	21.300.422,95	160.663,75	21.461.086,70
Au 31 décembre 1927		14.742.557,95	4.114.282,—	1.411.438,20	21.300.422,95	—	21.300.422,95
Extra-crédits		—	—	—	—	—	—
Crédits spéciaux		133.048,90	27.614,85	—	—	160.663,75	160.663,75
		14.875.606,85	4.141.896,85	1.411.438,20	21.300.422,95	160.663,75	21.461.086,70

Usine III.

Doit		Avoir	
1927		1928	
Décembre 31 : Solde à ce jour . Fr.	263.608,20	Décembre 31 : Recettes de l'année Fr.	105.436,75
1928		» 31 : Solde à nouveau »	158.223,35
Décembre 31 : Dépenses de 1928 »	51,90		
	Fr. 263.660,10		Fr. 263.660,10
<hr/>			
1928			
Décembre 31 : Solde à ce jour	Fr. 158.223,35		

3° STATISTIQUE

CONTENTIEUX

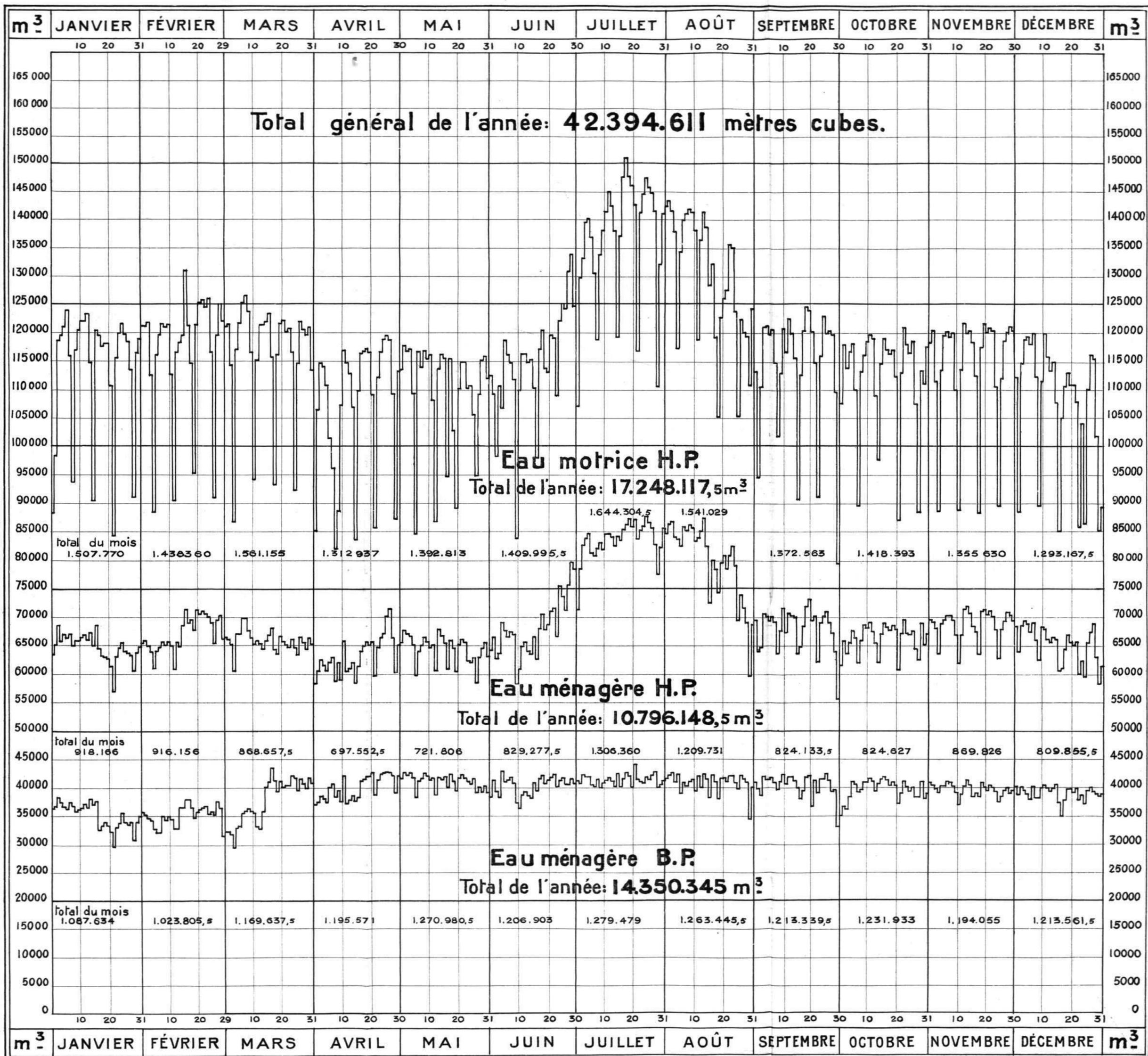
Sommes recouvrées en 1928.		Fr.	134.892,80
Affaires en cours à fin 1927	1.751		
Affaires reçues ou remises en cours en 1928	2.695		
Total des affaires à Contentieux en 1928	<u>4.446</u>		
Affaires soldées en 1928.	2.000		
Affaires réglées pour partie	158		
Affaires retirées par les Services, classées insolubles, décédés, introuvables etc..	408		
Affaires jointes	204		
Affaires reportées en 1929.	<u>1.676</u>		
Total.	<u>4.446</u>		

Abonnés des différents services

	EAU			TOTALS
	Ménagère	Motrice	Industr ^{lle}	
SERVICE DES EAUX				
Au 31 décembre 1928 . . .	11.901	434	190	12.525
Au 31 décembre 1927 . . .	11.582	450	180	12.212
Augmentation	319	—	10	313
Diminution.	—	16	—	—
USINE DE CHÈVRES				
Au 31 décembre 1928 . . .	—	—	—	27
Au 31 décembre 1927 . . .	—	—	—	26
Augmentation	—	—	—	1
SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ				
		Lumière	Force	
Au 31 décembre 1928 . . .	—	63.723	1.881	65.604
Au 31 décembre 1927 . . .	—	61.115	1.667	62.782
Augmentation	—	2.608	214	2.822
SERVICE DU GAZ				
Au 31 décembre 1928 . . .	—	—	—	50.008
Au 31 décembre 1927 . . .	—	—	—	48.705
Augmentation	—	—	—	1.303
RÉCAPITULATION				
	1927	1928		Augmen- tation
Service des Eaux	12.212	12.525		313
Usine de Chèvres	26	27		1
Service de l'Electricité . . .	62.782	65.604		2.822
Service du Gaz	48.705	50.008		1.303
	123.725	128.164		4.439

BÂTIMENT DES TURBINES DE LA COULOUVRENIÈRE

GRAPHIQUE DE L'EAU ÉLEVÉE PAR LES POMPES EN 1928



Service des Eaux.

Etat des conduites selon leurs diamètres au 31 décembre 1928.

Diamètre des tuyaux m/m	LONGUEURS				
	Basse pression mètres		Haute pression mètres		Totaux mètres
	ETAT fin 1927	POSE en 1928	ETAT fin 1927	POSE en 1928	ETAT fin 1928
700	—	—	30	—	30
600	34	—	4 475	—	4 509
500	2 287	—	2 464	—	4 751
450	—	—	86	—	86
400	—	—	11 885	—	11 885
350	1 294	—	1 169	—	2 463
300	124	—	18 076	—	18 200
250	11 690	—	8 450	+ 1 153	21 293
200	6 195	—	59 253	+ 5 511	70 959
180	174	—	—	—	174
165	141	—	—	—	141
160	343	—	—	—	343
150	4 985	—	57 439	+ 511	62 935
135	218	—	842	—	1 060
120	3 735	—	16 217	—	19 952
110	4 708	—	625	— 1 675	3 658
100	30 005	+ 442	125 990	+ 22	156 459
90	43	—	3 705	—	3 748
82	1 418	—	—	—	1 418
80	24 418	— 258	29 274	— 891	52 543
75	529	—	5 919	— 2 115	4 333
70	3 587	—	377	—	3 964
65	777	—	—	—	777
60	8 553	—	18 683	+ 98	27 334
55	1 836	—	—	—	1 836
50	3 757	—	11 819	—	15 576
40	1 180	—	745	+ 5	1 930
33	—	—	600	—	600
30	—	—	97	—	97
27	—	—	680	—	680
25	—	—	10	—	10
20	22	—	—	—	22
Totaux	112 237		381 529		493 766
Conduites particulières, suivant détail aux comptes-rendus de :					
1907, page 368 ; 1923, page 261 ; 1924, page 237 : 5152 m.					
Posé en 1928 : Service des Travaux Ville de Genève					
Square Pradier, pour fontaine, (40 m/m) : 33 m.					
					5 185
Total général.					498 951

Abonnements

A. Abonnements d'eau ménagère, industrielle, agricole et de bouches à incendie.

	BASSE PRESSION				HAUTE PRESSION			
	Nombre d'ab ^{ts} au 31 déc. 1927	Nouveaux abonnements	Abonnements supprimés	Etat au 31 Déc. 1928	Nombre d'ab ^{ts} au 31 déc. 1927	Nouveaux abonnements	Abonnements supprimés	Etat au 31 déc. 1928
1° Au compteur :								
Eau ménagère.	1614	69	27	} 1695	4902	321	26	} 5284
Abon ^{ts} transformés de la jauge au compteur.	—	39	—		—	87	—	
Abon ^{ts} transformés du compteur à la jauge.	—	—	—	} 46	—	—	—	} 53
Eau industrielle	45	1	—		50	4	1	
Eau agricole.	7	—	—	7	67	6	—	73
2° A la jauge								
Eau ménagère.	2938	5	26	} 2878	2128	15	12	} 2044
Abon ^{ts} transformés de la jauge au compteur.	—	—	39		—	—	87	
Abon ^{ts} transformés du compteur à la jauge.	—	—	—	} 10	—	—	—	} 1
Eau industrielle à forfait.	10	—	—		1	—	—	
3° Concessions pour								
Bouches à incendie particulières	42	—	—	42	131	1	—	132

B. Abonnements d'eau motrice.

	Nombre d'abonnements au 31 déc. 1927	Nouveaux abonnements	Abonnements supprimés	Etat au 31 déc. 1928	
				Nombre d'abonnements	Puissances installées en chevaux
<i>1° Moteurs et turbines.</i>					
Sur le réseau à basse pression :					
A forfait.	6	—	—	6	9
Au compteur	11	—	1	10	16 ¹¹ / ₂₀
<i>2° Turbines.</i>					
Sur le réseau à haute pression :					
A forfait.	54	1	—	55	607
Au compteur.	65	—	7	58	220 ¹ / ₄
<i>3° Ascenseurs.</i>	314	1	4	311	622
<i>4° Aspirateurs de poussières. . .</i>	137	—	5	132	264
<i>5° Appareils divers (éjecteurs, souffleries, etc.)</i>	95	—	1	94	72 ³ / ₄

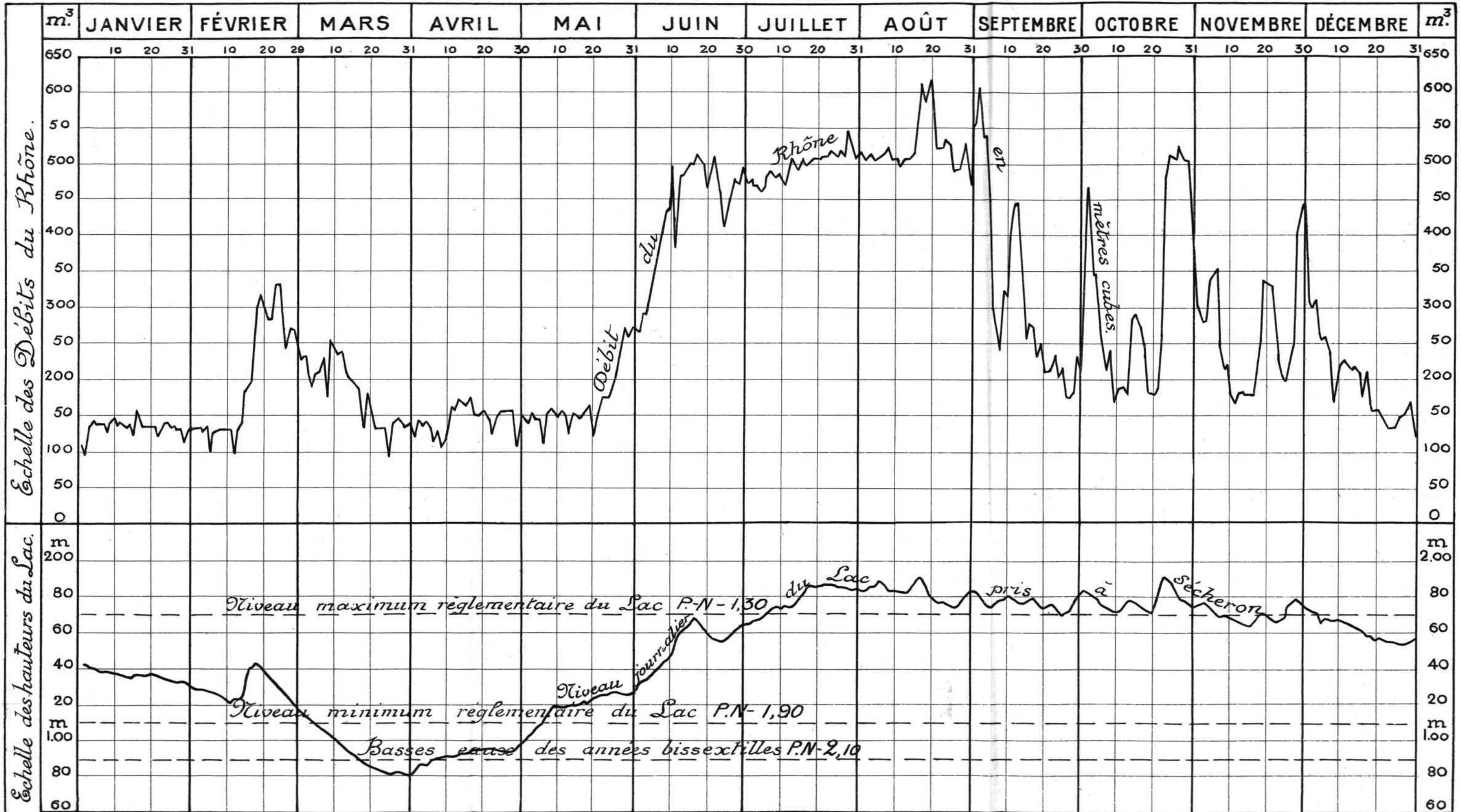
Prix de vente du mètre cube d'eau en 1928.

	BASSE PRESSION				HAUTE PRESSION			
	Mètres cubes	Recettes	Prix de vente du m ³ en		Mètres cubes	Recettes	Prix de vente du m ³ en	
			1928	1927			1928	1927
		Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
Eau ménagère. . .	6.561.079	836.265,25	0,1274	0,1276	4.700.470	731.733,10	0,1556	0,1648
Eau industrielle	998.393	81.403,25	0,0815	0,0819	1.070.142	95.474,40	0,0892	0,1031
Eau motrice. . .	334.796	9.974,70	0,0298	0,0306	7.211.757	248.066,25	0,0343	0,0300
Eau municipale	3.695.840	214.358,70	0,0580	0,0556	525.051	30.452,95	0,0580	0,0556
	<u>11.590.108</u>	<u>1.142.001,90</u>			<u>13.507.420</u>	<u>1.105.726,70</u>		
1927		Prix moyen fr. 0,0971				Prix moyen fr. 0,0700		
1928		Prix moyen fr. 0,0985				Prix moyen fr. 0,0818		

Prix de revient moyen de l'eau vendue en 1928.

Eau vendue	25.097.528 m ³
DÉPENSES.	
Entretien.	fr. 869.164,90
Amortissements	» 255.554,85
Intérêts.	» 233.315,85
	<u>fr. 1.358.035,60</u>
Prix moyen du m ³ d'eau en 1927	fr. 0,0580
Prix moyen du m ³ d'eau en 1928	» 0,0541

GRAPHIQUE DES VARIATIONS DU NIVEAU DU LAC ET DU DÉBIT DU RHÔNE EN 1928



Usine de Chèvres

a) Travaux

Transformateurs		
	Nombre de transformateurs	kVA
Au 31 décembre 1927, il y avait	27	40 670
Installations en 1928.	0	0
Total au 31 décembre 1928 . . .	27	40 670

Lignes électriques primaires					
	Longueur canalisée des lignes construites		Distribution		Total au 31 déc. 1928
	Au 31 déc. 1927	En 1928	Courant biphasé	Courant triphasé	
	m.	m.	m.	m.	m.
Réseau souterrain	119 392,—	1 204,—	88 014,60	32 581,40	120 596,—
Réseau aérien . .	77 194,—	— 200,—	30 211,—	46 783,—	76 994,—
Totaux . .	196 586,—	1 004,—	118 225,60	79 364,40	197 590,—

b) Exploitation

Puissance installée, alimentée par l'Usine de Chèvres

	Nombre de moteurs	Puissance C. V.
Installations en service au 31 décembre 1927	211	11 416,—
Moteurs installés en 1928	52	639,25
Transformateurs en service sur le réseau secondaire pour fourniture d'énergie électrique : 46 554,37 kVA =	263	12 055,25
Total	—	63 253,—
		75 308,25

Répartition de l'énergie fournie (Kilowatts-heure).

1928	UTILISATION							PRODUCTION ET ACHAT			
	Service de l'Electricité	Abonnés de l'usine de Chèvres	Tramways	Electrochimie		Pertes sur le réseau primaire	Total	Usine de Chèvres	Usine à vapeur	Energie achetée	Total
				Part Chèvres	Part E. O. S.						
Janvier . .	4 449 546	614 413	583 468	—	—	543 256	6 190 683	4 988 100	4 712	1 197 871	6 190 683
Février . .	3 935 600	605 498	540 181	—	—	486 197	5 567 476	4 884 200	15 000	668 276	5 567 476
Mars . . .	4 084 361	686 605	567 900	—	194 671	493 271	6 026 808	5 415 100	—	611 708	6 026 808
Avril . . .	3 535 081	727 382	544 304	—	377 572	431 441	5 615 780	5 111 700	—	504 080	5 615 780
Mai	3 664 667	739 191	574 531	79 092	497 806	442 564	5 997 851	5 440 600	—	557 251	5 997 851
Juin	3 485 551	1 038 465	563 913	103 983	435 826	451 622	6 079 360	5 597 300	—	482 060	6 079 360
Juillet . .	3 593 953	1 846 968	575 560	—	398 953	504 007	6 919 441	6 421 900	—	497 541	6 919 441
Août . . .	3 694 239	1 580 173	566 705	—	818 156	488 779	7 148 052	6 274 600	—	873 452	7 148 052
Septembre	3 855 365	892 486	557 182	476 215	616 181	480 584	6 878 013	6 219 500	15 811	642 702	6 878 013
Octobre .	4 493 093	883 154	583 668	—	501 128	505 298	6 966 341	5 910 500	260 503	795 338	6 966 341
Novembre.	4 697 830	852 095	588 852	—	—	546 178	6 684 955	6 011 100	120 009	553 846	6 684 955
Décembre	5 015 531	829 221	643 571	—	—	588 151	7 076 474	6 222 800	53 367	800 307	7 076 474
<i>Totaux .</i>	48 504 817	11 295 651	6 889 835	659 290	3 840 293	5 961 348	77 151 234	68 497 400	469 402	8 184 432	77 151 234
1927.	45 049 163	8 990 761	7 012 659	1 153 750	3 200 502	5 522 018	70 928 853	60 884 940	333 519	9 710 394	70 928 853
<i>Différence</i>	+ 3 455 654	+ 2 304 890	- 122 824	- 494 460	+ 639 791	+ 439 330	+ 6 222 381	+ 7 612 460	+ 135 883	- 1 525 962	+ 6 222 381

kW MAXIMA JOURNALIERS DE LA PUISSANCE FOURNIE AU RÉSEAU EN 1928 kW

20000

20000

15000

15000

10000

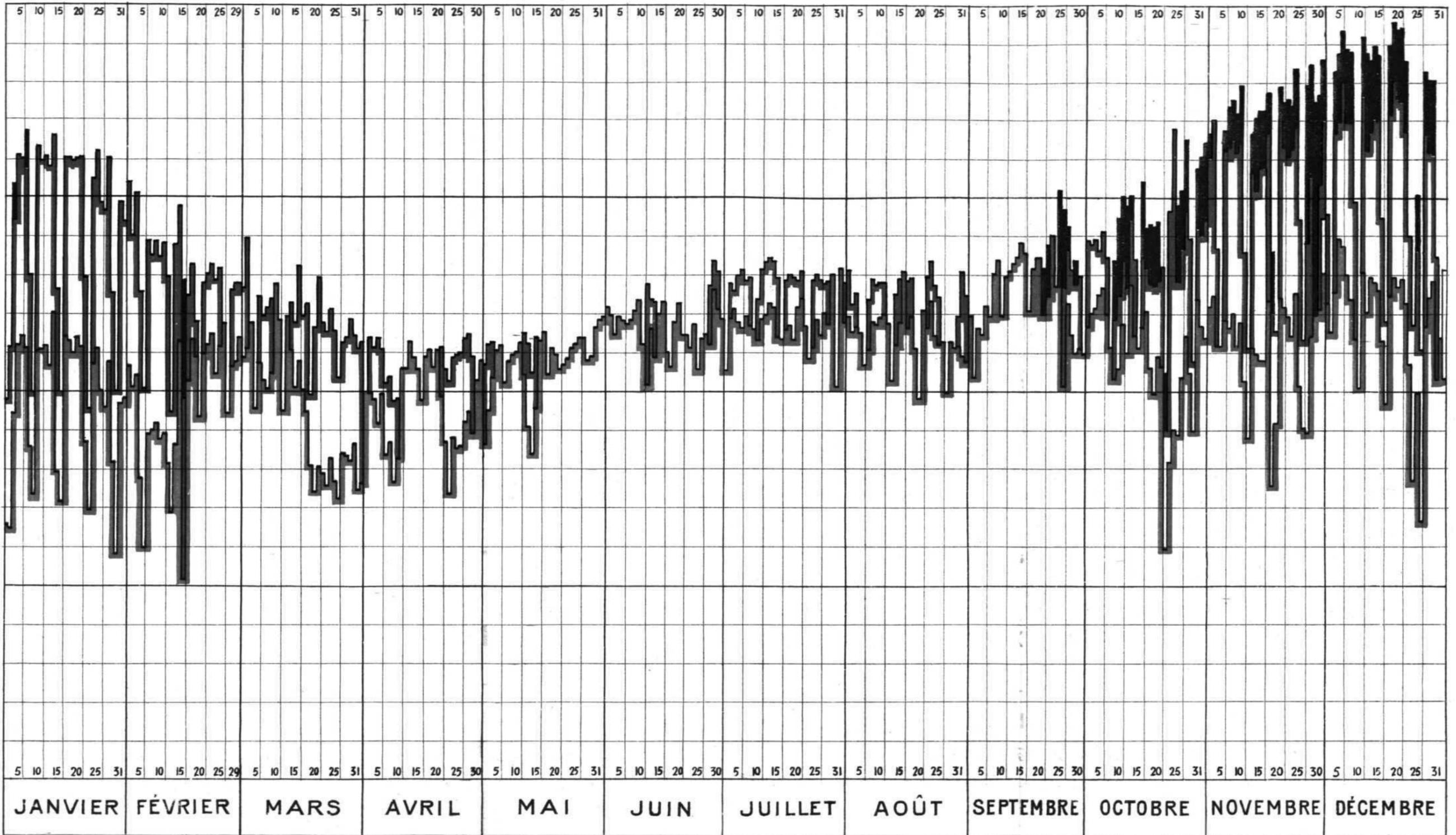
10000

5000

5000

○

○



Usine de Chèvres
 Usine à vapeur
 Société "L'Energie de l'Ouest Suisse" (E.O.S.)

Service de l'électricité

a) Travaux et installations

Extension du réseau

Canalisations secondaires

	Longueur canalisée des lignes construites		Distribution		Total au 31 déc. 1928
	Au 31 déc. 1927	En 1928	Courant monophasé et biphasé	Courant triphasé	
	m.	m.	m.	m.	m.
Réseau souterrain	191 567,40	5 770,—	190 464,60	6 872,80	197 337,40
Réseau aérien	398 493,—	12 561,95	377 609,05	33 445,90	411 054,95
Totaux	590 060,40	18 331,95	568 073,65	40 318,70	608 392,35

Prises

	Prises exécutées				Total au 31 décembre 1928	
	Au 31 décembre 1927		En 1928		Nombre	Longueur des câbles
	Nombre	Longueur des câbles	Nombre	Longueur des câbles		
Réseau souterrain	5 724	104 595,30	115	2 346,50	5 839	106 941,80
Réseau aérien . .	7 052	192 147,—	292	9 275,55	7 344	201 422,55
Totaux. . .	12 776	296 742,30	407	11 622,05	13 183	308 364,35

Transformateurs

Désignation des réseaux	Total au 31 décembre 1927		Transformateurs posés en 1928		Total au 31 décembre 1928	
	Nombre	k VA	Nombre	k VA	Nombre	k VA
Réseau souterrain	323	27 621,50	12	1 976,—	335	29 597,50
Réseau aérien :						
Stations princip.	101	6 470,10	1	26,—	102	6 496,10
Transf. d'abonn.	4 861	9 035,82	237	1 424,95	5 098	10 460,77
Totaux. . .	5 285	43 127,42	250	3 426,95	5 535	46 554,37

Installations desservies.

	Nombre	Kilowatts
Eclairage privé :		
Lampes en service au 31 décembre 1927	622 072	34 821,89
Installations de 1928	25 542	1 361,92
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>647 614</u>	<u>36 183,81</u>
Eclairage public :		
Lampes en service au 31 décembre 1927	4 230	785,35
Installations de 1928	285	79,30
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>4 515</u>	<u>864,65</u>
Moteurs jusqu'à 250 volts :		
En service au 31 décembre 1927	951	738,33
Installations de 1928	180	125,37
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>1 131</u>	<u>863,70</u>
Moteurs au delà de 250 volts :		
En service au 31 décembre 1927	1 752	8 990,91
Installations de 1928	321	1 063,04
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>2 073</u>	<u>10 053,95</u>
Bouilleurs :		
En service au 31 décembre 1927	3 510	4 717,10
Installations de 1928	549	847,10
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>4 059</u>	<u>5 564,20</u>
Radiateurs, cuisinières, réchauds, etc. :		
En service au 31 décembre 1927	387	714,10
Installations de 1928	29	78,40
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>416</u>	<u>792,50</u>
Fours de boulangers et pâtisseries :		
En service au 31 décembre 1927	24	594,50
Installations de 1928	2	40,—
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>26</u>	<u>634,50</u>
Moteurs aux tarifs d'éclairage :		
En service au 31 décembre 1927	774	654,40
Installations de 1928	89	53,10
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>863</u>	<u>707,50</u>
Usages divers, appareils de projection, app. médicaux, etc. :		
En service au 31 décembre 1927		639,90
Installations de 1928		70,15
<i>Total au 31 décembre 1928</i>		<u>710,05</u>

Compteurs et Horloges.

	Nombre
Compteurs d'énergie à tarif simple :	
En service au 31 décembre 1927	53 463
Installations de 1928	1 183
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>54 646</u>
Compteurs d'énergie à double et triple tarif :	
En service au 31 décembre 1927	6 839
Installations de 1928	1 124
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>7 963</u>
Compteurs horaires et à dépassement :	
En service au 31 décembre 1927	7
Installations de 1928	— 4
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>3</u>
Compteurs à indication de maximum :	
En service au 31 décembre 1927	63
Installations de 1928	16
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>79</u>
Horloges et interrupteurs automatiques :	
En service au 31 décembre 1927	7 656
Installations de 1928	1 546
<i>Total au 31 décembre 1928</i>	<u>9 202</u>

b) Exploitation.

Le Service a distribué pendant l'année 1928 kWh	48 504 817
En 1927 »	<u>45 049 163</u>
Augmentation kWh	<u>3 455 654</u>

soit 7,67%.

Répartition de l'énergie distribuée

Energie fournie au Service de l'Electricité kWh	48 504 817
<i>Répartition des kilowatts-heure consommés :</i>	
Eclairage privé et appareils divers kWh	20 676 021
Force motrice »	11 689 052
Bouilleurs au compteur (complément) . . . »	5 027 266
Eclairage public »	3 279 374
Chauffage des chaudières à l'usine à vapeur »	344 195
Hystérésis (non compris les pertes enregistrees par les compteurs) »	<u>5 876 032</u>
	kWh <u>46 891 940</u>
Reste pour pertes et consommations diverses kWh	<u>1 612 877</u>

soit 3,32% de la fourniture totale.

Répartition du bénéfice entre la Ville et les Communes.

Cette répartition est établie sur la même base que les années précédentes.

Dislocation des dépenses d'exploitation.

	1927	1928
Fourniture de courant Fr.	3 653 156,65	3 406 715,—
Entretien des câbles souterrains »	394 998,95	454 590,50
Entretien des câbles aériens »	444 454,90	524 494,05
Frais divers répartis par lampe installée »	1 404 324,30	1 402 238,35
Eclairage public »	229 886,75	238 114,—
Totaux Fr.	<u>6 126 821,55</u>	<u>6 026 151,90</u>

Répartition par unités des dépenses d'exploitation

(Sans intérêts ni amortissements)

1928	Genève et communes non assoc.	Plainpalais	Eaux- Vives	Petit- Saconnex	Chêne- Bougeries	Carouge	Versoix	Lancy	Vernier	Total des unités	Dépenses	
	quantités										quantités	quantités
Entretien des câbles souterrains												
Longueurs à fin 1927	94 800,—	36 729,—	22 305,—	17 822,—	1 796,—	16 893,—	—	1 222,40	—			
Longueurs posées en 1928	1 665,20	1 447,90	687,20	1 599,70	37,—	333,—	—	—	—			
Moyenne par an.	95 632,—	37 453,—	22 649,—	18 622,—	1 815,—	17 059,—	—	1 222,—	—	194 452	454 590,50	2,3378031
Câbles aériens												
Longueurs à fin 1927	252 328,—	18 668,—	11 093,—	29 565,—	20 553,—	7 659,—	16 096,—	21 403,—	21 128,—			
Longueurs posées en 1928	6 603,70	690,—	250,—	1 545,25	208,—	243,—	28,—	2 126,—	868,—			
Moyenne par an.	255 629,—	19 013,—	11 218,—	30 338,—	20 657,—	7 781,—	16 110,—	22 466,—	21 562,—	404 774	524 494,05	1,2957701
Frais divers, répartis par lampe installée												
Lampes à fin 1927.	325 403	110 371	71 647	53 858	14 835	18 622	7 032	13 278	7 026			
Lampes posées en 1928.	9 506	4 920	2 906	5 139	511	1 453	371	442	294		1 402 238,35	
Moyenne par an.	330 156	112 831	73 100	56 428	15 091	19 349	7 218	13 499	7 173	634 845	1 268 980,35	1,998882
Puissance utilisée en kilowatts.												
Etablie : 1° Pour l'éclairage, en divisant les kilowatts-heure vendus par la durée moyenne d'utilisation des appareils reliés au réseau d'éclairage.												
2° Pour la force motrice et les appareils divers, en comptant la puissance utilisée en kilowatts.												
Eclairage.	19 886,—	5 890,—	3 808,—	3 351,—	572,—	984,—	266,—	426,—	320,—	35 503,—		
Force motrice.	3 778,85	2 502,55	836,10	941,05	82,15	1 268,75	128,55	182,25	637,75	10 358,—		
App. de chauffage et divers	4 041,20	1 067,60	1 012,55	1 033,—	193,75	174,40	116,30	133,20	92,35	7 864,35		
Total	27 706,05	9 460,15	5 656,65	5 325,05	847,90	2 427,15	510,85	741,45	1 050,10	53 725,35	3 406 715,—	63,40982

N. B. Pour le calcul de la moyenne par an pour les câbles et frais divers, les installations de 1928 sont comptées pour 6 mois d'utilisation, soit 50%.

Répartition du bénéfice ent la Ville et les Communes

1928	Prix de l'unité	Genève et communes non associées		Plainpalais		Eaux-Vives		Petit-Saconnex		Mêne-Bougeries		Carouge		Versoix		Lancy		Vernier		Totaux	
		quantités	prix	quantités	prix	quantités	prix	quantités	prix	quantités	prix	quantités	prix	quantités	prix	quantités	prix	quantités	prix	quantités	prix
<i>Entretien:</i>	Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.		Fr.
Câbles souterrains	2,3378031	95632	223 568,80	37453	87 557,75	22649	52 948,90	18622	43 534,55	15	4 243,10	17059	39 880,60	—	—	1222	2 856,80	—	—	194452	454 590,50
Câbles aériens	1,2957701	255629	331 236,40	19013	24 636,50	11218	14 535,95	30338	39 311,10	57	26 766,70	7781	10 082,40	16110	20 874,85	22466	29 110,75	21562	27 939,40	404774	524 494,05
Lampes ¹	1,998882	330156	793 200,95	112831	225 535,90	73100	146 118,35	56428	112 792,90	91	30 165,10	19349	38 676,35	7218	14 427,90	13499	26 982,90	7173	14 338,—	634845	1 402 238,35
Fourniture de courant. . .	63,40982	27706,05	1 756 835,70	9460,15	599 866,45	5656,65	358 687,15	5325,05	337 660,50	47,90	53 765,20	2427,15	153 905,20	510,85	32 392,90	741,45	47 015,20	1050,10	66 586,70	53725,35	3 406 715,—
Frais d'ent. d'écl. publ. ²	227,14248	508	157 103,65	104,20	23 668,20	70,20	15 945,40	91,10	20 692,70	6,70	1 521,85	40,35	9 165,20	5,75	1 306,05	18,85	4 281,65	19,50	4 429,30	864,65	238 114,—
Commune de Genève. Amortissement de non valeurs			500 000,—																		500 000,—
Totaux.			3 761 945,50		961 264,80		588 235,75		553 991,75		116 461,95		251 709,75		69 001,70		110 247,30		113 293,40		6 526 151,90
<i>Intérêts et amortissements:</i>			635 881,60		255 462,45		165 169,55		158 894,60		33 601,30		82 331,70		18 501,35		34 273,20		28 735,20		1 412 850,95
Dépenses totales avec intérêts et amortissements.			4 397 827,10		1 216 727,25		753 405,30		712 886,35		150 063,25		334 041,45		87 503,05		144 520,50		142 028,60		7 939 002,85
Recettes totales			4 855 711,45		1 599 293,75		907 650,40		806 445,25		130 400,70		416 027,90		84 984,95		128 826,80		152 023,55		9 081 364,75
Excédent des recettes sur les dépenses			457 884,35		382 566,50		154 245,10		93 558,90		— 19 662,55		81 986,45		— 2 518,10		— 15 693,70		9 994,95		1 142 361,90
50% du bénéfice réalisé dans les communes associées			361 175,85		191 283,25		77 122,55		46 779,45		—		40 993,20		—		—		4 997,40		—
Totaux Frs.			819 060,20		191 283,25		77 122,55		46 779,45		— 19 662,55		40 993,25		— 2 518,10		— 15 693,70		4 997,55		1 142 361,90

¹ Frais d'entretien des lampes Fr. 1 402 238,35
A déduire: Fourniture des lampes portée au compte Genève .. 133 258,—
Reste pour la répartition par unité. **Fr. 1 268 980,35**

² Frais d'entretien d'éclairage public. Fr. 238 114,—
A déduire: Somme portée au compte Genève 41 715,25
Reste pour la répartition par kW. installé. **Fr. 196 398,75**

SERVICE DU GAZ.

I. Service extérieur.

Durant cet exercice, il a été placé 8 434 mètres de canalisations nouvelles ; par contre, il en a été déposé 254 mètres.

La longueur totale du réseau, qui était de 390 942 mètres au 31 décembre 1927, passe ainsi à 399 122 mètres au 31 décembre 1928, en augmentation de 8 180 mètres.

Le cube total des canalisations est de m ³	7 596
Au 31 décembre 1927, il était de m ³	7 543
La consommation de gaz par mètre courant de canalisation a été de m ³	46,04
Elle était au 31 décembre 1927 de m ³	44,6
Le gaz perdu par mètre courant de canalisation a été de m ³	2,4
(2,5 en 1927).	

II. Usine.

L'émission du gaz a passé de 17 437 470 m³ en 1927 à 18 376 450 m³, en augmentation de 938 980 m³ ou de 5,38%.

Le nombre des fours en service a été de six au minimum et de huit au maximum.

La production du gaz à l'eau a atteint 1 557 060 m³, soit 483 080 m³ de moins que l'an dernier.

Les charbons ont continué à arriver régulièrement d'Angleterre, de France, du bassin de la Sarre et de la Ruhr.

Le prix du gaz a de nouveau été abaissé de 2 centimes et ramené à 28 centimes, à partir du mois de juillet. Le tarif spécial pour les chauffages a été maintenu à 13 centimes.

Comme travaux importants exécutés en cours d'exercice, à mentionner seulement le remontage de deux fours à 18 cornues.

FABRICATION.

La production totale du gaz s'est élevée à	18 394 650	m ³
Elle atteignait en 1927	17 414 970	»
Augmentation pour 1928	979 680	m ³

soit 5,62%.

La fabrication du gaz se décompose comme suit :

Gaz de houille	m ³	16 746 010	91,03%
Gaz à l'eau carburé.	»	1 557 060	8,47%
Gaz hydrogène.	»	91 580	0,50%
	m ³	18 394 650	100,00%

La quantité de houille distillée a été de	41 002 140	kg
En 1927, elle s'est élevée à	38 089 970	»

Augmentation en 1928	2 912 170	kg
--------------------------------	-----------	----

soit 7,64%.

Le prix moyen de la houille distillée à l'usine a été de frs 39,53 au lieu de frs 45,97 la tonne en 1927, accusant ainsi une différence de frs 6,44 en moins.

Gaz à l'eau carburé. — La production des 1 557 060 m³ de gaz à l'eau carburé a nécessité l'emploi de 949 300 kg. de gros coke et de 442 211 kg. d'huile, soit par m³ de gaz à l'eau carburé produit 0 kg 609 de coke et 0 kg 284 d'huile.

Le rendement moyen de la houille seule, par 100 kg a été de 40,84 m³ contre 40,12 m³ en 1927, soit une augmentation de 0,72 m³.

	1927	1928
Nombre de jours de fours	2 540	2 481
Nombre de jours de cornues	35 053	20 100
Nombre de jours de chambres.	3 408	8 062
Nombre de charges de cornues.	51 648	29 846
Nombre de charges de chambres	5 070	12 232
Houille distillée par four et par jour	14 996	16 527
Houille distillée par cornue et par jour	795	821
Houille distillée par chambre et par jour	3 180	3 040
Houille distillée par charge de cornue	530	547
Houille distillée par charge de chambre	2 120	2 025
Gaz produit par four et par jour	6 016	6 749
Gaz produit par cornue et par jour	315	336
Gaz produit par chambre et par jour	1 276	1 242
Gaz produit par charge de cornue	213	223
Gaz produit par charge de chambre	851	826
Coke employé au chauffage des fours.	7 590 510	7 753 010
Coke employé par 100 m ³ de gaz produit	49,67	46,29
Coke employé par 100 kg de matériaux distillés	19,93	18,91

Les houilles reçues à l'usine se divisent comme suit :

Sarre	11 462 500	kg
Ruhr	3 609 870	»
Angleterre	11 837 160	»
France.	11 824 210	»
Total	38 733 740	kg

Il n'a pas été employé de houille pour les locomotives. Des briquettes ont été achetées pour ce service.

CONSUMMATION.

La consommation totale de l'année 1928, soit la quantité de gaz émis, a été de	18 376 450	m ³
Celle de 1927 était de	17 437 470	»
Il en résulte, pour 1928, une augmentation de	938 980	»
soit de 5,38%.		

La consommation totale se décompose comme suit :

1. Consommation de gaz au compteur	17 283 143 m ³ soit	94,05%
2. Becs fixes (éclairage d'escaliers et de cours)	8 371 » »	0,05%
3. Eclairage public	106 214 » »	0,58%
4. Consommation de l'usine, des bureaux et concessions	17 756 » »	0,09%
5. Gaz perdu	960 966 » »	5,23%
	<hr/>	
	18 376 450 m ³ soit	100,00%

Le total du gaz vendu est la somme des trois premières rubriques, soit 17 397 728 mètres cubes.

Le chiffre de la population de la Ville et des communes desservies par le gaz étant, d'après le dernier recensement, de 158 920 habitants, la consommation totale de l'année (ou gaz émis par l'usine) est de 115,6 m³ par habitant.

Le gaz perdu (fuites et condensation) forme le 5,23% de la consommation totale (5,60 % en 1927).

La consommation totale au compteur est répartie sur 51 736 abonnés (soit un abonné sur 3,07 habitants), avec 51 869 compteurs ; elle représente 334 m³ par abonné et 109 m³ par habitant.

En 1927, la consommation totale au compteur, qui était de 16 302 079 m³, a été répartie sur 50 073 abonnés, soit 325 m³ par abonné et 104 m³ par habitant.

Tableau du gaz émis depuis 1896, 1^{re} année de l'exploitation municipale

Années	Gaz émis	Différence en % sur l'année précédente	Années	Gaz émis	Différence en % sur l'année précédente
1896	7 103 860	+ —	1913	14 498 970	+ 4,796
1897	7 252 350	+ 2,090	1914	13 980 770	— 3,574
1898	7 605 720	+ 4,870	1915	14 237 510	+ 1,836
1899	7 878 150	+ 3,582	1916	15 636 000	+ 9,822
1900	8 170 830	+ 3,829	1917	12 203 100	— 21,955
1901	8 186 610	+ 0,083	1918	10 285 400	— 15,71
1902	8 518 770	+ 4,057	1919	10 297 520	+ 0,12
1903	8 763 370	+ 2,871	1920	11 813 620	+ 14,72
1904	8 817 140	+ 0,613	1921	11 459 080	— 3,—
1905	9 420 620	+ 6,844	1922	14 093 890	+ 22,99
1906	10 172 840	+ 7,985	1923	14 715 210	+ 4,41
1907	10 732 190	+ 5,498	1924	15 232 425	+ 3,515
1908	11 026 430	+ 2,742	1925	15 484 810	+ 1,65
1909	11 046 660	+ 0,183	1926	16 127 010	+ 4,15
1910	12 308 250	+ 11,423	1927	17 437 470	+ 8,12
1911	12 978 060	+ 5,439	1928	18 376 450	+ 5,38
1912	13 835 420	+ 6,606			

SOUS-PRODUITS.

Coke.

La production totale de coke a été de 29 628 350 kg

Elle forme le 72,26 % de la houille distillée.

Ce chiffre se divise de la manière suivante :

A. Coke vendu 17 400 610 kg

B. Coke employé 12 920 740 »

30 321 350 kg

C. Coke en magasin au 31 décembre 1928 2 110 000 »

32 431 350 kg

à déduire :

Coke en magasin au 31 décembre 1927 2 803 000 »

Total comme ci-dessus 29 628 350 kg

Le coke vendu représente le 58,73 % du coke produit et le 42,44 % de la houille distillée.

Coke vendu par catégories :

Catégories	Kg	%
N° 1. (Gros coke)	6 908 550	39,70
N° 2. (Petit coke).	5 790 705	33,28
N° 4. (Grésillon)	1 970 675	11,32
N° 5. (Poussier)	2 730 680	15,70
Total	<u>17 400 610</u>	<u>100,00</u>

Le coke employé se divise de la façon suivante :

Catégories	Kg.	%
N° 1. (Gros coke) Chauffages des fours	6 394 120	49,49
N° 2. (Petit coke) » » »	1 358 890	10,52
N° 2. (Petit coke) Chaudières	324 760	2,51
N° 4. (Grésillon) »	1 700 900	13,16
N° 5. (Poussier) »	2 047 040	15,84
N° 1. (Gros coke) Gaz à l'eau carburé	949 300	7,35
N° 1. (Gros coke) Locomotives	60 600	0,47
N° 1. (Gros coke) Distillerie de goudron.	65 700	0,51
N° 1. (Gros coke) Canalisations et bureaux	11 930	0,09
N° 2. (Petit coke) » »	7 500	0,06
Total	<u>12 920 740</u>	<u>100,00</u>

Coke produit par catégories :

Catégories	Kg	%
N° 1 et 2 (gros et petit coke)	21 857 055	73,77
N° 4 (Grésillon).	3 119 575	10,53
N° 5 (Poussier).	4 651 720	15,70
Total	29 628 350	100,00

Goudron.

La production de goudron a été de 2 180 416 kg (220 184 kg de goudron brut, 1 876 510 kg de goudron distillé, 29 932 kg de goudron d'huile, 10 320 kg de benzol, 31 300 kg d'huile légère et 12 170 kg de brai).

L'augmentation du magasin a été de 240 000 kg.

La production de goudron représente le 5,31 % de la houille distillée.

Eau ammoniacale.

La production d'eau ammoniacale a été de 326 140 kg d'une teneur moyenne de 24,09% d'ammoniaque, soit au total 78 565 kg 635 d'ammoniaque. L'eau concentrée forme le 0,795% de la quantité de houille distillée. Le rendement en ammoniaque a été de 0,192 kg pour 100 kg de houille distillée.

Abonnements de becs fixes.

(Eclairage à forfait des escaliers, cours et chemins privés).

Au 31 décembre 1928, il restait 17 abonnés représentant 27 becs.

Leur consommation pendant l'année a été de 8.371 m³.

Compte général de consommation du gaz en 1928, par communes.

COMMUNES	CONSOMMATION EN M ³				En 1927	Augmenta- tion en 1928	Diminu- tion en 1928	Diff. en % sur 1927
	Compteurs	Becs fixes	Eclairage public	Total				
Ville	6 212 239	4 269	925	6 217 433	5 912 163	305 270	—	+ 5,16
Plainpalais. . .	3 766 482	—	176	3 766 658	3 608 269	158 389	—	+ 4,39
Eaux-Vives. . .	2 288 519	669	—	2 289 188	2 148 937	140 251	—	+ 6,52
Petit-Saconnex	2 010 881	980	—	2 011 861	1 881 505	130 356	—	+ 6,93
Carouge	716 776	—	—	716 776	650 031	66 745	—	+ 10,27
Chêne-Bougeries	430 422	2 453	21 878	454 753	415 415	39 338	—	+ 9,47
Lancy	369 840	—	17 957	387 797	363 929	23 868	—	+ 6,56
Vernier	244 111	—	—	244 111	224 785	19 326	—	+ 8,60
Chêne-Bourg. . .	174 684	—	257	174 941	167 929	7 012	—	+ 4,17
Collonge-Bellerive. .	141 044	—	—	141 044	126 688	14 356	—	+ 11,33
Versoix	131 437	—	39	131 476	112 836	18 640	—	+ 16,52
Veyrier	96 987	—	3 598	100 585	95 588	4 997	—	+ 5,23
Cologny	94 007	—	1 359	95 366	93 544	1 822	—	+ 1,95
Pregny	78 101	—	1 835	79 936	76 673	3 263	—	+ 4,25
Grand-Saconnex	74 185	—	—	74 185	74 559	—	374	— 0,50
Thônex	70 155	—	1 544	71 699	64 117	7 582	—	+ 11,82
Meyrin	64 739	—	—	64 739	58 103	6 636	—	+ 11,42
Plan-les-Ouates.	60 667	—	23	60 690	56 831	3 859	—	+ 6,79
Vandœuvres . . .	53 619	—	3 496	57 115	51 739	5 376	—	+ 10,39
Onex	43 058	—	—	43 058	40 580	2 478	—	+ 6,10
Troinex	31 021	—	—	31 021	29 292	1 729	—	+ 5,90
Genthod	30 833	—	—	30 833	27 873	2 960	—	+ 10,62
Bernex	24 213	—	—	24 213	24 120	93	—	+ 0,38
Confignon	20 147	—	—	20 147	18 904	1 243	—	+ 6,57
Bellevue	18 506	—	—	18 506	14 033	4 473	—	+ 31,87
Bardonnex	15 556	—	—	15 556	14 439	1 117	—	+ 7,73
Perly-Certoux. . .	14 082	—	—	14 082	12 794	1 288	—	+ 10,06
Choulex	6 832	—	256	7 088	7 021	67	—	+ 0,95
Département des travaux publics.	—	—	52 871	52 871	67 341	—	14 470	— 21,49
Totaux	17 283 143	8 371	106 214	17 397 728	16 440 038	972 534	14 844	+ 5,82
En 1927	16 302 079	8 816	129 143	16 440 038				
Augmentation . . .	981 064			957 690				
Diminution		445	22 929					

Résultats des travaux de laboratoire effectués pendant l'année 1928

Le pouvoir calorifique du gaz de consommation, contrôlé chaque jour, a été en moyenne de 4180 calories inférieures mesurées à 15 degrés Centigrade et 760 m/m de pression barométrique.

La densité moyenne du gaz a été de 0,450, sa composition moyenne a été la suivante :

CO ₂	=	3,2	%
C _n H _m	=	3,4	%
O ₂	=	0,6	%
CO	=	15,4	%
H ₂	=	52,2	%
CH ₄	=	21,6	%
N ₂	=	3,6	%
Total	=	<u>100,0</u>	<u>%</u>

La teneur en ammoniaque a été de 0,04 gr. celle du soufre de 17 gr. 4 par 100 m³.

La matière d'épuration neuve tant naturelle qu'artificielle reçue à l'usine a été analysée à chaque arrivage.

Sa teneur en humidité a varié de	20 à 53	%
Sa teneur en substance active (Fe 2 OH 6)	46 à 64	%
Sa teneur en matière inerte	25 à 56	%

Les pourcentages de substance active et de matières inertes sont calculés sur matière sèche.

La masse épurante usagée contenait en moyenne 48% de soufre, 3 % de bleu de Prusse et 2% d'azote.

L'eau ammoniacale concentrée avait une teneur moyenne de 24% d'N H3 et les eaux résiduaires de 0,008 %.

Il a, en outre, été fait toute une série d'analyses de charbon, coke, goudron, benzol, huiles pour graissage, pour autos, pour moteurs, pour transformateurs, huiles à gaz, graisses consistantes, eaux et substances diverses, soit pour le Service du Gaz, soit pour ceux des Eaux et de l'Electricité.

Prix de revient (général) du mètre cube de gaz en 1928.

Dépenses d'exploitation	Fr. 3.599.541,90
A déduire :	
Recettes autres que celles provenant de la vente du gaz :	
Coke	Fr. 703.210,40
Goudron	» 369.148,90
Eaux ammoniacales	» 57.828,70
Robinets becs fixes et service	» 19.781,65
Location des compteurs	» 16.347,50
Location des immeubles	» 2.600,— Fr. 1.168.917,15
Dépenses nettes	<u>Fr. 2.430.624,75</u>
Gaz vendu m ³ 17.397.728	
Prix de revient d'exploitation par m ³ :	
2.430.624,75 : 17.397.728	= Fr. 0,13970
Intérêts et amortissements :	
Intérêts 406.891,90	} 970.198,35 : 17.397.728 = » 0,05576
Amortissements 563.306,45	
Prix de revient du m ³ de gaz vendu en 1928	<u>Fr. 0,19546</u>
Prix de revient du m ³ de gaz vendu en 1927	<u>» 0,22881</u>
Diminution par m ³ en 1928	<u>Fr. 0,03335</u>

3. Compte des communes pour leur participation au bénéfice suivant l'importance de la consommation.

Commune de Plainpalais.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,20 105
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,04 895

Consommation : m³ 4.846.

soit à rembourser par la Ville $4,846 \times 0,04,895 =$ Fr. 237,20

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,28 11 11
Prix de revient.	» 0,20 10 50
Bénéfice par m ³	Fr. 0,08 00 61

Consommation : m³ 3.761.812

$3.761.812 \times 0,08 00 61 =$ Fr. 301.174,45

dont 50% à son profit Fr. 150.587,25

Total pour la Commune Fr. 150.824,45

Commune des Eaux-Vives.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,19 672
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328

Consommation : m³ 4.601

soit à rembourser par la Ville $4.601 \times 0,05.328 =$ Fr. 245,15

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,28 31 61
Prix de revient.	» 0,19 67 20
Bénéfice par m ³	Fr. 0,08 64 41

Consommation : m³ 2.286.752

$2,286 752 \times 0,08 64 41 =$ Fr. 197.669,15

dont 50% à son profit Fr. 98.834,60

Total pour la Commune Fr. 99.079,75

Commune du Petit-Saconnex.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,19 672
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328

Consommation : m³ 5.934

soit à rembourser par la Ville $5,934 \times 0,05.328 =$ Fr. 316,15

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,28 12 308
Prix de revient.	» 0,19 67 200
Bénéfice par m ³	Fr. 0,08 45 108

Consommation : m³ 2.005.927

$2\ 005\ 927 \times 0,08\ 45\ 108 =$ Fr. 169.522,50

dont 50% à son profit Fr. 84.761,25

Total pour la Commune Fr. 85.077,40

Commune de Carouge.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,19 099
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 901

Consommation : m³ 3.893

soit à rembourser par la Ville $3,893 \times 0,05.901 =$ Fr. 229,75

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,27 43 379
Prix de revient.	» 0,19 09 900
Bénéfice par m ³	Fr. 0,08 33 479

Consommation : m³ 712.883

$712,883 \times 0,08\ 33\ 479 =$ Fr. 59.417,30

dont 50% à son profit Fr. 29.708,65

Total pour la Commune Fr. 29.938,40

Commune de Lancy.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,28 13 818
Prix de revient.	» 0,19 09 900
Bénéfice par m ³	Fr. 0,09 03 918

Consommation : m³ 367.866

$367,866 \times 0,09\ 03\ 918 =$ Fr. 33.252,05

dont 50% à son profit, soit Fr. 16.626,05

Commune de Chêne-Bougeries.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,19 672
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328

Consommation : m³ 21.878

soit à rembourser par la Ville $21.878 \times 0,05\ 328 =$ Fr. 1.165,65

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers .	Fr. 0,26 57 575
Prix de revient.	» 0,19 67 200
Bénéfice par m ³	Fr. 0,06 90 375

Consommation : m³ 432.875

$432.875 \times 0,06\ 90\ 375 =$ Fr. 29.884,60

dont 50% à son profit Fr. 14.942,30

Total pour la Commune Fr. 16,107,95

Commune de Chêne-Bourg.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,19 672
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328

Consommation : m³ 307

soit à rembourser par la Ville $307 \times 0,05\ 328 =$ Fr. 16,35

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers .	Fr. 0,28 56 14
Prix de revient.	» 0,19 67 20
Bénéfice par m ³	Fr. 0,08 88 94

Consommation : m³ 174.634

$174.634 \times 0,08\ 88\ 94 =$ Fr. 15.523,90

dont 30% à son profit Fr. 4.657,15

Total pour la Commune Fr. 4.673,50

Commune de Vernier.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,19 672
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328

<i>Consommation</i> : m ³ 232		
soit à rembourser par la Ville	232 × 0,05 328 =	Fr. 12,35
<i>B. Consommation chez les particuliers :</i>		
Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,26 51 987	
Prix de revient	» 0,19 67 200	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,06 84 787	
<i>Consommation</i> : m ³ 243.879		
243.879 × 0,06 84 787 =	Fr. 16.700,50	
dont 30% à son profit		Fr. 5.010,15
Total pour la Commune		<u>Fr. 5.022,50</u>

Commune de Versoix.

<i>A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :</i>		
Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000	
Prix de revient du m ³ de gaz	» 0,19 099	
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 901	
<i>Consommation</i> : m ³ 39		
soit à rembourser par la Ville	39 × 0,05 901 =	Fr. 2,30
<i>B. Consommation chez les particuliers :</i>		
Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,29 23 773	
Prix de revient	» 0,19 09 900	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,10 13 873	
<i>Consommation</i> : m ³ 131.437		
131.437 × 0,10 13 873 =	Fr. 13.326,05	
dont 30% à son profit		Fr. 3.997 80
Total pour la Commune		<u>Fr. 4.000,10</u>

Commune de Collonge-Bellerive.

<i>A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :</i>		
Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000	
Prix de revient du m ³ de gaz	Fr. 0,19 672	
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328	
<i>Consommation</i> : m ³ 5		
soit à rembourser par la Ville	5 × 0,05 328 =	Fr. 0,25
<i>B. Consommation chez les particuliers :</i>		
Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,25 37 089	
Prix de revient	» 0,19 67 200	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,05 69 889	
<i>Consommation</i> : m ³ 141.039		
141.039 × 0,05 69 889 =	Fr. 8.037,65	
dont 30% à son profit, soit		Fr. 2.411,30
Total pour la Commune		<u>Fr. 2.411,55</u>

Commune de Cologny.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz	» 0,19 672
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328

Consommation : m³ 1.505

soit à rembourser par la Ville $1.505 \times 0,05\ 328 =$ Fr. 80,20

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,27 32 452
Prix de revient	» 0,19 67 200
Bénéfice par m ³	Fr. 0,07 65 252

Consommation : m³ 91.696

$91.696 \times 0,07\ 65\ 252 =$ Fr. 7.017,05

dont 25% à son profit Fr. 1.754,25

Total pour la Commune Fr. 1.834,45

Commune de Veyrier.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz	» 0,19 672
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328

Consommation m³ 3.706

soit à rembourser par la Ville $3.706 \times 0,05\ 328 =$ Fr. 197,45

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,27 51 28
Prix de revient	» 0,19 67 20
Bénéfice par m ³	Fr. 0,07 84 08

Consommation : m³ 96.879

$96.879 \times 0,07\ 84\ 08 =$ Fr. 7.596,10

dont 25% à son profit Fr. 1.899,05

Total pour la Commune Fr. 2.096,50

Commune de Pregny.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz	» 0,19 672
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328

Consommation : m³ 2.238
soit à rembourser par la Ville $2.238 \times 0,05\ 328 =$ Fr. 119,25

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m³ payé par les particuliers . Fr. 0,28 64 771

Prix de revient. Fr. 0,19 67 200

Bénéfice par m³ Fr. 0,08 97 571

Consommation : m³ 77.698

$77.698 \times 0,08\ 97\ 571 =$ Fr. 6.973,95

dont 25% à son profit Fr. 1.743,50

Total pour la Commune Fr. 1.862,75

Commune de Thônex.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune Fr. 0,25 000

Prix de revient du m³ de gaz. » 0,19 672

Différence en faveur de la Commune Fr. 0,05 328

Consommation : m³ 2.296,

soit à rembourser par la Ville $2.296 \times 0,05\ 328 =$ Fr. 122,35

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m³ payé par les particuliers . Fr. 0,28 01 578

Prix de revient. » 0,19 67 200

Bénéfice par m³ Fr. 0,08 34 378

Consommation : m³ 69.403,

$69.403 \times 0,08\ 34\ 378 =$ Fr. 5.790,85

dont 25% à son profit Fr. 1.447,70

Total pour la Commune Fr. 1.570,05

Commune du Grand-Saconnex.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m³ payé par les particuliers. . Fr. 0,26 71 968

Prix de revient. » 0,19 67 200

Bénéfice. Fr. 0,07 04 768

Consommation : m³ 74.185,

$74.185 \times 0,07\ 04\ 768 =$ Fr. 5.228,30

dont 25% à son profit, soit Fr. 1.307,10

Commune de Plan-les-Ouates.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune Fr. 0,25 000

Prix de revient du m³ de gaz. » 0,19 099

Différence en faveur de la Commune Fr. 0,05 901

<i>Consommation</i> m ³ 1.185	
soit à rembourser par la Ville $1.185 \times 0,05\ 901 =$	Fr. 69,90
<i>B. Consommation chez les particuliers :</i>	
Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,28 71 859
Prix de revient.	» 0,19 09 900
Bénéfice par m ³	Fr. 0,09 61 959
<i>Consommation : m³ 59.505,</i>	
$59.505 \times 0,09\ 61\ 959 = \text{Fr. } 5.724,15$	
dont 12,5% à son profit.	Fr. 715,50
Total pour la Commune	Fr. 785,40

Commune de Meyrin.

<i>Consommation chez les particuliers :</i>	
Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,28 74 109
Prix de revient.	» 0,19 09 900
Bénéfice par m ³	Fr. 0,09 64 209
<i>Consommation : m³ 64.739.</i>	
$64.739 \times 0,09\ 64\ 209 = \text{Fr. } 6.242,20$	
dont 25% à son profit, soit	Fr. 1.560,55

Commune de Vandœuvres.

<i>A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :</i>	
Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000
Prix de revient du m ³ de gaz.	» 0,19 672
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328
<i>Consommation : m³ 3.496,</i>	
soit à rembourser par la Ville $3.496 \times 0,05\ 328 =$	Fr. 186,25
<i>B. Consommation chez les particuliers</i>	
Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,28 51 88
Prix de revient.	» 0,19 67 20
Bénéfice par m ³	Fr. 0,08 84 68
<i>Consommation : m³ 53.619,</i>	
$53.619 \times 0,08\ 84\ 68 = \text{Fr. } 4.743,55$	
dont 12,5% à son profit.	Fr. 592,95
Total pour la Commune	Fr. 779,20

Commune de Onex.

<i>Consommation chez les particuliers :</i>	
Prix moyen du m ³ payé par les particuliers	Fr. 0,28 82 565
Prix de revient.	» 0,19,09 900
Bénéfice par m ³	Fr. 0,09 72 665

Consommation : m³ 43,058,
43.058 × 0,09 72 665 = Fr. 4.188,10
dont 12,5% à son profit, soit Fr. 523,50

Commune de Genthod.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune Fr. 0,25 000
Prix de revient du m³ de gaz. » 0,19 099
Différence en faveur de la Commune Fr. 0,05 901

Consommation : m³ 99,
soit à rembourser par la Ville 99 × 0,05 901 = Fr. 5,85

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m³ payé par les particuliers . Fr. 0,31 56 439
Prix de revient. » 0,19 09 900
Bénéfice par m³ Fr. 0,12 46 539

Consommation : m³ 30.734
30.734 × 0.12 46 539 = Fr. 3.831 10
dont 12,5% à son profit Fr. 478,90

Total pour la Commune Fr. 484,75

Commune de Troinex.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m³ payé par les particuliers . Fr. 0,28 79 033
Prix de revient. » 0,19 09 900
Bénéfice par m³ Fr. 0,09 69 133

Consommation : m³ 31 021,
31.021 × 0,09 69 133 = Fr. 3,006,35
dont 12,5% à son profit, soit Fr. 375,80

Commune de Bernex.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune Fr. 0,25 000
Prix de revient du m³ de gaz. » 0,19 099
Différence en faveur de la Commune Fr. 0,05 901

Consommation m³ 36,
soit à rembourser par la Ville 36 × 0,05 901 = Fr. 2,10

B. Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m³ payé par les particuliers . Fr. 0,28 93 16
Prix de revient. » 0,19 09 90
Bénéfice par m³ Fr. 0,09 83 26

Consommation : m³ 24.177,
24.177 × 0,09 83 26 = Fr. 2.377,25
dont 10% à son profit Fr. 237,75

Total pour la Commune Fr. 239,85

Commune de Bellevue.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers . . .	Fr. 0,31 58 678	
Prix de revient	» 0,19 09 900	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,12 48 778	

Consommation : m³ 18.506,
 $18.506 \times 0,12\ 48\ 778 = \text{Fr. } 2.311.-$
dont 10% à son profit, soit

Fr. 231,10

Commune de Confignon.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers . . .	Fr. 0,28 80 875	
Prix de revient	» 0,19 09 900	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,09 70 975	

Consommation : m³ 20.147,
 $20,147 \times 0,09\ 70\ 975 = \text{Fr. } 1.956,20$
dont 10% à son profit, soit

Fr. 195,60

Commune de Bardonnex.

Consommation chez les particuliers :

Prix moyen du m ³ payé par les particuliers . . .	Fr. 0,28 99 363	
Prix de revient	» 0,19 09 900	
Bénéfice par m ³	Fr. 0,09 89 463	

Consommation : m³ 15.556
 $15.556 \times 0,09\ 89\ 463 = \text{Fr. } 1.539,20$
dont 10% à son profit soit

Fr. 153,90

Commune de Choulex.

A. Eclairage Public et Bâtiments communaux :

Prix payé par la Commune	Fr. 0,25 000	
Prix de revient du m ³ de gaz	» 0,19 672	
Différence en faveur de la Commune	Fr. 0,05 328	

Consommation : m³ 256,
soit à rembourser par la Ville $256 \times 0,05\ 328 =$

Fr. 13,65

Résultats budgétaires de l'Administration municipale
Exercice 1928

Les dépenses prévues par le budget étaient (déduction faite de fr. 1.000 supprimés par un référendum et la votation des 25 et 26 février 1928) de	fr. 14.637.112,40
auxquelles viennent s'ajouter les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal.	» 99.241,85
et des amortissements non prévus au budget soit	» 1,086.856,85
Soit au total	» <u>15.823.211,10</u>
Les recettes étaient (y compris fr. 18.000, augmentation du bénéfice net des services Industriels, du fait du référendum et de la votation des 25 et 26 février 1928) de	» 14.576.769,15
Laissant apparaître un excédent de dépenses sur les recettes de . .	fr. <u>1.246.441,95</u>
En réalité, les recettes se sont élevées à	» 15.993.972,45
Et les dépenses à	» 15.719.661,55
Laissant un boni de	fr. <u>274.310,90</u>

TABLE DES MATIÈRES

Année 1928

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Règlements municipaux	3
Services municipaux	5
Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la Ville	7
Caisse maladie du personnel	8
Certificats d'indigence et divers. Renseignements, etc.	9
Assurance scolaire en cas de maladie	9
Fêtes et cérémonies	9
Bureau municipal de renseignements	12
Naturalisations	13
Assurance militaire	13
Secours militaires	13
Fondation Adolphe de Rothschild	14
Fondation Trembley-Tollot	14
Musique Municipale	14
Referendum -Votations.	14
Tramways	14
Ville et Communes suburbaines	16
Union des Villes suisses	16
II. CONSEIL MUNICIPAL	16
Délibérations du Conseil municipal	17
III. POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1928	20
Chap. II. — TAXE MUNICIPALE	22
Chap. III. — LOYERS ET REDEVANCES.	25
Chap. IV. — SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE	28
Chap. V. — ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL	35
Chap. VI. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	38
Chap. VII. — ÉTAT-CIVIL	42
Chap. VIII. — POLICE MUNICIPALE, HALLES ET MARCHÉS	45
Chap. IX. — INSTRUCTION PUBLIQUE	48

	1. Ecoles. <i>Enfantines.</i> — 2. <i>Ecoles Primaires.</i>	48
	3. <i>Académie professionnelle</i>	50
	4. <i>Ecole d'Horlogerie.</i>	53
	5. <i>Ecole des Beaux-Arts</i>	55
	6. <i>Concours Charles Galland</i>	56
	7. <i>Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier</i>	60
	8. <i>Ateliers de la Maison du Faubourg</i>	60
Chap.	X. — BIBLIOTHÈQUES	61
	1. <i>Bibliothèque publique et universitaire</i>	61
	<i>Dépôt des cartes et musée cartographique</i>	67
	2. <i>Bibliothèques circulantes</i>	67
Chap.	XI. — MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE	69
Chap.	XII. — MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	74
	<i>Annexes du Musée</i>	81
Chap.	XIII. — MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	83
Chap.	XIV. — CONSERVATOIRE ET JARDINS BOTANIQUES	86
Chap.	XV. — GRAND-THÉÂTRE, CASINO MUNICIPAL, VICTORIA- HALL ET CONCERTS.	90
	A. <i>Grand-Théâtre</i>	90
	B. <i>Casino municipal.</i>	91
	C. <i>Victoria-Hall</i>	92
	D. <i>Concerts et représentations populaires</i>	92
Chap.	XVI. — SERVICE DES TRAVAUX	94
	DIRECTION GÉNÉRALE	94
	Section I. BATIMENTS, ÉTUDES ET TRAVAUX NEUFS	104
	Section II. PROMENADES ET JARDINS	106
	Section III. VOIRIE	109
Chap.	XVII. — SERVICE DES BATIMENTS (Entretien)	117
Chap.	XVIII. — FONDATION G. REVILLIOD (ARIANA).	122
Chap.	XIX. — SERVICES INDUSTRIELS	124
	CONSEILLER DÉLÉGUÉ ; SUPPLÉANT ; COMMISSION DES SERVICES	124
	DIVISION DU RAPPORT ANNUEL	124
	ARRÊTÉS DU CONSEIL MUNICIPAL	125
	DÉCISIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF.	126
	COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	127
	<i>Capital fourni par la Ville</i>	127
	<i>Comptabilité industrielle</i>	128
	<i>Réserve générale</i>	130
	<i>Magasins</i>	130
	<i>Répartition des recettes faites dans les communes</i>	132

(Chap. XVII).	<i>Administration générale</i>	134
(Chap. XVIII).	<i>Service des eaux</i>	136
(Chap. XIX).	<i>Usine de Chèvres</i>	142
(Chap. XX).	<i>Service de l'électricité</i>	146
(Chap. XXI).	<i>Service du gaz</i>	154
	<i>Usine N^o III</i>	162
STATISTIQUE		
	<i>Contentieux</i>	163
	<i>Abonnés des différents services</i>	164
	<i>Service des eaux</i>	165
	<i>Usine de Chèvres</i>	
	a) Travaux	169
	b) Exploitation	169
	<i>Service de l'électricité</i>	
	a) Travaux et installations	171
	b) Exploitation	173
	c) Répartition des bénéfices aux communes	174
	<i>Service du gaz</i>	
	1. Service extérieur	178
	2. Usine	178
	3. Compte des communes pour leur participation aux bénéfices	186
RÉSULTATS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE		195
TABLE DES MATIÈRES		197



